

Tout en interdisant une manifestation nationaliste

M. Gorbatchev tente de désamorcer

Défis

M. Gorbatchev aime souvent à dire que sa « perestroïka » se révèle plus difficile qu'il ne le croyait initialement, mais il doit en être plus que jamais convaincu ces jours-ci. Les défis se sont accumulés dans la dernière période, notamment dans un secteur que le secrétaire général avait probablement sous-estimé au début de son action, celui des nationalistes.

Non pas que la période dite de « stagnation » (l'euphémisme par lequel on désigne aujourd'hui près de vingt ans d'immobilisme brejnévien) ait fait régner l'harmonie entre les cent et quelques ethnies qui composent l'URSS, ou fait évoluer dans un sens positif le pays qui reste aujourd'hui le dernier grand empire colonial de la planète. Si le calme persistait, ce n'était pas parce que les problèmes étaient résolus, mais parce que tout le monde était bien convaincu que toute agitation serait à la fois brutalement réprimée et ignorée par les médias officiels.

Où c'est cette règle d'or du système stalinien qui se trouve aujourd'hui mise en cause par la « perestroïka », et surtout par son corollaire, la « glasnost », la tentative de démocratisation du débat politique. Comment s'expliquer que les porteurs des aspirations nationales se soient engouffrés dans la brèche, au même titre que les dirigeants libéraux et les historiens soucieux d'objectivité ? Les Arméniens avaient d'autant plus de raisons de se réjouir de M. Gorbatchev que leurs revendications paraissent légitimes, même dans le cadre du système en place : ils ne demandent pas à quitter l'URSS, et l'on ne sache pas que la politique « léniniste » — en fait stalinienne — en matière de nationalité s'oppose au rattachement d'une région à une République de même population, en l'occurrence du haut Karabakh à l'Arménie. Il y a même des précédents à ce genre de redécoupage : en 1954, la Crimée, définitivement purgée de ses Tatars, avait été rattachée à la République russe pour être rattachée à l'Ukraine.

Mais la direction actuelle est mal armée pour régler ces problèmes. Pour commencer, sa composition est plus « monocolor » qu'elle ne l'a jamais été, avec un seul non-Slave, le Géorgien Tchévartadze, parmi les vingt membres du Politburo, et pas un seul parmi les secrétaires du parti. Les Arméniens n'y ont jamais été représentés depuis la disparition de Mikoyan, il y a plus de vingt ans, alors que leurs voisins d'Azerbaïdjan avaient à Moscou, jusqu'au mois d'octobre dernier, un représentant très actif en la personne de Gaïdar Aliev, numéro deux fédéral.

Ce n'est pas non plus un hasard si les tendances « grandes russes » ont profité également de la « glasnost » pour se manifester (les ultras chauvins de l'association Pamiat se sont beaucoup agités l'an dernier) et disposent de certaines compétences dans la haute direction. M. Ligatchev s'est distingué par ses appels à la mobilité des cadres entre les Républiques — ce qui ne pouvait que faciliter la multiplication des Russes aux postes de commande — et il est en outre un strict partisan des méthodes fortes face à la contestation. Ce sont ces gens-là qui ont visiblement le vent en poupe.

M 0147 - 0326 0 - 4,50 F



3790147004500 03260

les revendications arméniennes

Quarante-huit heures avant la manifestation convoquée à Erevan pour le samedi 26 mars, le bureau politique soviétique a annoncé un certain nombre de mesures en faveur des Arméniens vivant dans la région du Nagorny-Karabakh, et qui réclament en vain leur rattachement à la République d'Arménie. La manifestation de samedi a été interdite, Erevan est quadrillée par l'armée et un nationaliste arménien, au moins, aurait été arrêté.



Lire page 3 Article de BERNARD GUETTA

Une visite de lycéens au camp de concentration

Auschwitz, le relais de la mémoire

Cent quarante élèves de première et de terminale ont visité Auschwitz, mercredi 23 mars, à l'invitation du Comité d'information des lycéens sur la Shoah. A leurs professeurs s'étaient joints deux rescapés du camp, jamais revenus sur place. Bertrand Poirot-Delpech était du voyage.

par Bertrand Poirot-Delpech

« Je ne reconnais pas ! »

Ida Grinspan s'est avancée seule sur le terre-plein de Birkenau, minuscule, tétue. Son regard suit avec effort les dédales de barbelés. Oh était « la 13 », « sa » baraque ? Elle baisse les paupières pour comparer avec ses souvenirs, si souvent visités. Elle

ouvre lentement les yeux. Rien à faire : elle ne repère vraiment que la rampe où les SS sélectionnaient les arrivages. Celle-là, pas d'erreur, c'est bien elle !

Ida avait quatorze ans quand un wagon à bestiaux l'a déposée ici même, le 13 février 1944. Motif ? La routine : trois jours plus tôt, un gendarme français, le capitaine Tizand, l'avait cueillie à minuit chez la fermière des Deux-Sèvres qui la cachait depuis l'arrestation de sa mère, en 1942, comme juive polonaise.

Retrouvée après la guerre par la fermière, le fier capitaine allait être absous de sa chasse aux enfants en raison de... ses faits de résistance. Vers 1960, Ida aurait la surprise de reconnaître l'officier à la télévision, vantant un livre de lui sur les fantômes.

La baisse du dollar et la hausse des taux d'intérêt

Les marchés financiers redoutent une nouvelle crise en 1988

Cinq mois après le déclenchement du krach boursier de Wall Street, la persistance d'une forte consommation et d'un déficit budgétaire élevé aux Etats-Unis fait redouter aux marchés mondiaux une nouvelle baisse du dollar et une hausse des taux d'intérêt américains. Elle réveille les craintes d'une seconde crise financière d'ici à la fin de 1988. Ainsi, le 24 mars, les marchés des actions ont-ils fléchi de 2 % à New-York et à Londres.

La crise boursière et financière déclenchée par le krach du lundi 19 octobre 1987 n'était-elle qu'un hors-d'œuvre, le premier acte d'une crise mondiale dont le second devrait se jouer au cours de l'année 1988 ? En un mot, les économies occidentales se trouvent-elles dans l'œil du cyclone, cette zone de calme trompeur qui se situe au centre de l'ouragan et se déplace avec lui, laissant les populations subir une seconde fois les ravages de la tornade ?

C'est ce que l'on peut redouter, en analysant les perspectives de l'année en cours et les scénarios possibles à l'horizon de l'année 1989. C'est ce que craignent les

milieux financiers internationaux, à en juger par l'ampleur de leurs réactions ces derniers jours. Jeudi 24 mars, les marchés des actions ont sensiblement fléchi à New-York (2 %) et à Londres, tandis que le dollar rechutait dangereusement, à moins de 126 yens, notamment, à Tokyo, où beaucoup le voient rejoindre assez rapidement ses plus bas cours historiques de 120 yens fin décembre 1987.

En outre, les taux d'intérêt des bons du Trésor américains accéleraient leur remontée à 8,75 %, contre 8,25 % il y a deux mois.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 29.)

Remise en liberté de M. Mouhajer

Il avait été écroué après les attentats de 1986 à Paris.

PAGE 36

Irak-Iran : la « guerre des villes »

De plus en plus de victimes...

PAGE 5

Elections à Gibraltar

Les socialistes au pouvoir pour la première fois.

PAGE 3

L'état-major de M. Mitterrand

Les hommes nouveaux de la campagne.

PAGE 11

M. Barre à Marseille

Le retour de « Barzy ».

PAGE 10

Le Monde

SANS VISA

Intourist et la Sibérie

■ Escapes. ■ Gastronomie.

■ Jeux

Pages 17 à 21

Le sommaire complet se trouve en page 36

Un rapport du Conseil d'Etat sur l'éthique médicale

Le corps, le commerce et le droit

La France sera-t-elle à la fin du siècle le pays phare de la réflexion sur l'éthique ? Sera-t-elle la première nation à proposer un modèle juridique à la fois humaniste et cohérent sur l'ensemble des problèmes nés de l'avancée de la médecine et de la biologie et qui engagent l'avenir de l'humanité ?

Le rapport du Conseil d'Etat, établi à la demande du premier ministre (1) et rendu public le 25 mars, fournit de manière exhaustive la liste des mesures (plus de cent cinquante, d'ordre législatif ou réglementaire) que le prochain gouvernement devra — selon le Conseil d'Etat — prendre pour que le droit français s'adapte rapidement au nouveau paysage médical et scientifique.

En rendant publiques ses conclusions, le Conseil d'Etat, qui n'avait jamais entrepris une telle étude sur des problèmes de société, devrait accélérer la prise de conscience dans les milieux

politiques et professionnels sur l'urgence de mesures juridiques face aux bouleversements liés à la nouvelle maîtrise de la procréation humaine ainsi qu'à l'utilisation de plus en plus fréquentes d'organes ou d'éléments — cellulaires ou moléculaires — du corps humain.

Ce volumineux rapport traite à la fois de la procréation médicalement assistée, du diagnostic prénatal, de l'utilisation scientifique des embryons humains, de l'expérimentation du médicament, des registres épidémiologiques et du cadre institutionnel de ces activités.

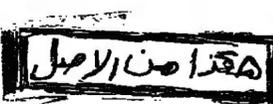
« Les importants progrès intervenus depuis une vingtaine d'années dans le domaine des sciences de la vie posent aux chercheurs, aux médecins, aux juristes, aux pouvoirs publics et aux citoyens des questions nouvelles graves et difficiles, expliquent les auteurs. Peut-on et faut-

il faire tout ce qui est scientifiquement et techniquement possible en matière d'expérimentation sur l'homme, d'utilisation du corps humain et de procréation ? La morale courante et le droit positif sont-ils suffisants pour assurer le bon usage des nouvelles techniques ou celles-ci appellent-elles des règles nouvelles ? Il est apparu que l'éthique, qui demeure évidemment nécessaire, ne suffit pas.

JEAN-YVES NAU.

(Lire la suite page 14.)

(1) « Sciences de la vie : De l'éthique au droit ». Ce rapport (144 pages suivies d'annexes) sera publié par la Documentation Française. Il a été rédigé par un groupe de travail de la section du Rapport et des Etudes du Conseil d'Etat. Ce groupe était composé de spécialistes du droit public et du droit privé et présidé par M. Guy Braibant, président de la section du Rapport et des études. Le rapporteur général était M. Martine de Boisdeffre, maître des requêtes au Conseil d'Etat.



عقدا من الاموال

Débats

Grandes entreprises : forteresses et légitimité

DEPUIS le déclin de la vague des OPA et des prises de participation intracommunautaires, le moment de vérité apparaît bien proche pour les groupes industriels et financiers européens. Aujourd'hui la situation est singulièrement confuse en raison du contexte de crise financière et monétaire. En effet, les sociétés soumises à des tentatives de prise de contrôle voient subitement leurs cours s'envoler, tandis que les données économiques internationales qui ont déclenché le krach boursier demeurent toujours bien présentes. Les oscillations de la cote des valeurs mobilières ne doivent pas, dans ces conditions, nous aveugler et empêcher une réflexion plus essentielle.

Faut-il croire Carlo De Benedetti lorsqu'il déclare que le vrai choix est aujourd'hui entre un capitalisme féodal et celui d'un côté, et un capitalisme libéral et entrepreneurial de l'autre ? Prolongeons cette question avec lui : et si la crise que nous vivons n'était pas, finalement, une crise beaucoup plus grave, une crise de légitimité, qui affecterait les fondements mêmes de notre système économique ?

Plusieurs tendances au sein du capitalisme contemporain laissent pressager la pertinence de cette interrogation. Combinées les unes aux autres ces tendances concourent en effet à épuiser ce que l'on peut appeler les normes traditionnelles de la légitimité du pouvoir dans l'entreprise.

● *L'abandon de toute responsabilité patrimoniale* est la première de ces tendances. Elle s'observe aisément dans les grandes entreprises privées, là où les phénomènes de dissociation entre la détention de la propriété et l'exercice du pouvoir sont particulièrement prononcés. Naturellement, les petites entreprises échappent le plus du temps à ce phénomène. Chez elles, le chef d'entreprise reste souvent un actionnaire prépondérant. De même dans les entreprises publiques, l'Etat se trouve-t-il normalement engagé, par ses apports, dans les orientations générales des firmes ou la nomination de leurs dirigeants, même si parfois la réalité s'écarte quelque peu de ces principes.

Par contre, au sein des grands groupes privés, le mécanisme de dissociation frappe directement à la tête. C'est en effet la société mère, centre de décision du groupe, qui connaît une rupture entre la propriété et le pouvoir ; de leur côté les filiales restent totalement soumises aux rapports de propriété traditionnels qui sont, en l'espèce, de la responsabilité patrimoniale de la société mère à travers les participations qu'elle détient.

Sait-on qu'à elles seules les cinq cents plus grandes entreprises mondiales réalisent plus du tiers de la production de notre planète ? En France, les dix premières entreprises industrielles totalisent près de 15 % du PIB, en Allemagne, c'est près de 22 % ; aux Pays-Bas, les trois premières firmes atteignent plus de 90 % de la production intérieure. Dans ces conditions, sur quoi donc repose le pouvoir considérable dévolu ainsi aux dirigeants de ces groupes si

par FRANÇOIS MORIN (*) celui-ci se trouve séparé du capital ? La réponse est... la propriété, mais une propriété bien particulière, puisqu'elle est « autocontrôlée ».

● *La généralisation de la propriété autocontrôlée* est ainsi une seconde tendance du capitalisme actuel, observable aussi bien dans les groupes bancaires new-yorkais que dans les zaibatus japonais ou encore dans les groupes récemment privatisés en France. Le principe consiste pour leurs dirigeants non propriétaires à s'assurer une majorité relative de voix dans les assemblées générales grâce à plusieurs techniques qui peuvent se cumuler : l'émission de capital-action (ou technique de l'actionnariat populaire) avec la récupération des pouvoirs en blanc qui normalement doit en résulter ; l'émission d'actions sans droit de vote pour une fraction de petits proteurs et, corrélativement, l'octroi du vote double pour les blocs d'actions contrôlés, mais non nécessairement possédés, par les dirigeants.

En liaison avec ce dernier point, on doit ajouter à cette liste la technique principale, celle qui joue le rôle éminent dans la propriété autocontrôlée, et qui n'est autre que la « participation circulaire », dite encore « autocontrôle financier ». La méthode consiste habituellement à faire racheter par une ou plusieurs filiales du groupe une fraction notable du capital de la société mère ; une méthode dérivée est celle des participations « réciproques » ou « croisées » avec des groupes amis.

Réseaux bouclés et actionnariat interne

Pour ne reprendre que le cas des privatisées françaises, la Compagnie financière de Paribas est elle-même son premier actionnaire en détenant 6,7 % de son capital (par l'intermédiaire de la Compagnie bancaire) ; même situation avec la CGE, qui se possède indirectement à hauteur de 5,20 % ; idem avec la Compagnie de Suez par l'intermédiaire d'une filiale bancaire étrangère. Ces trois sociétés ont en outre tissé des participations réciproques avec des groupes amis, dont le nombre s'élève déjà à une douzaine depuis leur privatisation.

Ces réseaux bouclés, qui peuvent occuper jusqu'à 20 % du capital des sociétés mères, jouent évidemment un rôle déterminant dans l'internalisation du pouvoir. L'actionnariat externe est progressivement remplacé par un actionnariat interne gérant la propriété autocontrôlée.

● *La technocratisation du pouvoir au sein des grands groupes est ainsi raisonnée*. Grâce à la propriété autocontrôlée, les élites dirigeantes autogèrent elles-mêmes leur propre légitimité, et ne subissent plus aucun contrôle externe (on comprend dans ces conditions que les petits actionnaires n'aient aucun pouvoir). De surcroît, mais ceci en est la conséquence logique, elles se reproduisent.

(*) Professeur à l'université Toulouse-I.

sent et se pérennisent par un système de coopération de leurs membres, système caractéristique, comme chacun sait, d'un fonctionnement technocratique du pouvoir. Voilà qui éclaire singulièrement les thèses sur le pouvoir managérial ou sur la technocratie selon lesquelles le pouvoir directorial reposerait sur la seule compétence ou sur l'intelligence organisée !

Il en résulte une structuration bien particulière des conseils d'administration. Leur majorité est en général issue de deux composantes solidaires. La première est celle des « administrateurs internes », hauts dirigeants du groupe, qui gèrent la propriété autocontrôlée dépendant directement d'eux ; la seconde est celle des administrateurs représentants les participations circulaires de groupes amis. Dans l'exemple des trois groupes privatisés mentionnés plus haut, il n'est pas difficile de vérifier que la majorité de leur conseil obéit bien, à chaque fois, à cette loi de composition interne.

Dès lors qu'une logique en spirale « du pouvoir pour le pouvoir » s'installe dans les groupes industriels, il n'est pas étonnant que celui-ci se « financiarise » progressivement. La capacité de mobiliser des ressources financières devient l'arme stratégique principale, tandis que la recherche d'une cohérence industrielle n'en est plus, dans le meilleur des cas, que l'accessoire.

● *La montée du pouvoir financier est ainsi la dernière tendance symptomatique des transformations du système économique de ces vingt dernières années*. Le krach boursier, en rendant plus attractives certaines valeurs (particulièrement celles dont le capital est dispersé), a donné un puissant coup d'accélération au capitalisme financier et à son pouvoir de concentration du capital.

Le goût du risque apparaît totalement incompatible avec les forteresses que certains dirigeants non propriétaires ont érigées afin de protéger leur pouvoir personnel.

Après avoir été longtemps fondé sur une légitimité patrimoniale, le pouvoir dans les grands groupes industriels et financiers est aujourd'hui basé sur une légitimité autoproclamée dont on commence à percevoir le risque majeur : celui d'une financiarisation cancéreuse de notre économie. Ne faut-il pas, dès lors, repenser complètement notre modèle de la grande entreprise ? A l'image de la démocratie politique qui a su fonder le pouvoir politique sur une légitimité élective, n'est-il pas temps d'accomplir une démarche analogue dans le domaine économique ?

Les vrais défenseurs des libertés économiques ne seront-ils pas ceux qui, demain, œuvreront à la construction d'un nouveau pacte social dans la grande entreprise ? Dans cette perspective, la légitimité du pouvoir ne serait plus celle liée à la seule propriété du capital, ni celle autocontrôlée du capital financier, mais pourrait se fonder dans une double légitimité élective : celle des représentants des capitaux et celle des représentants des salariés qu'il faudrait sûrement articuler dans un nouveau pacte social, par la négociation.

La guerre chimique devant l'éthique

par JEAN JACQUES (*)

SCIENTIFIQUES, militaires, éventuelles victimes, ont acquis, par « expériences », l'essentiel de ce qu'il faut savoir sur l'arme atomique. Les choses sont beaucoup moins claires en ce qui concerne l'arme chimique.

Dans le mensuel *Défense active* du 15 mars, M. Jacques Chirac a déclaré : « La France serait obligée, si une attaque chimique était prononcée aujourd'hui contre ses intérêts vitaux, de recourir à la riposte nucléaire ; l'armement chimique constitue, dans le cadre de notre stratégie de dissuasion, un pilier important marquant notre détermination à répliquer de façon adaptée à tous les niveaux d'une agression ».

J'ai certes, comme beaucoup de contemporains de mon âge, le souvenir des « gazés », morts en suris de la guerre de 14-18, de leurs pâles mines et de leurs tousses accusatrices. Je me souviens aussi d'avoir personnellement, en 1939, dans les casernes du fort d'Aubervilliers, expérimenté en qualité de brigadier « Z » (Z désignant l'arme chimique de l'époque) des arômes stérutatoires mal retenus par mon masque et de n'avoir pas aimé cet exercice ; j'ai revécu encore la main tuméfiée d'un collègue de laboratoire qu'une goutte d'ypérite avait accidentellement touchée. J'ai encore en mémoire la panique qui saisit l'état-major scientifique dont je relevais, lorsque, pendant la « drôle de guerre », on apprit que les troupes allemandes avaient stockés dans la ligne Siegfried des tonnes d'acide cyanhydrique et que nos masques à gaz n'avaient pas été prévus pour les neutraliser. Mais ces petites histoires paléoprofessionnelles justifient-elles ma curiosité inquiète devant les propos de M. Chirac ? Tout bon citoyen ne

peut-il pas revendiquer un droit de regard sur de tels sujets, même s'il n'a pas passé sa vie à concevoir et à manipuler des produits chimiques, sans aucune arrière-pensée guerrière ?

Une des raisons qui ont justifié l'emploi des gaz de combat pendant la guerre de 1914-1918 (pendant laquelle ils ont été massivement et ouvertement utilisés) tient à ce que celle-ci fut une guerre de position, une guerre de tranchées où les cibles humaines étaient immobiles ou presque (des modèles de petites villes, en quelque sorte), condition nécessaire mais non suffisante pour réaliser, sur une surface donnée, une forte concentration en produits toxiques. Car même dans ces conditions « idéales », les nuages de chlore ou de phosgène résistaient à la merci des caprices des vents qui, « pas plus qu'aux princes », n'appartiennent aux stratèges.

Une recherche délicate

A ces « suffocants » aux effets rapides mais fugaces, avaient été rapidement préférés les « vésicants » moins immédiatement meurtriers mais d'un maniement plus facile, telle la fameuse ypérite, le « gaz moutarde » des Anglais, le sulfure de dichloréthyle des chimistes, utilisé pendant la bataille de l'Yser, à la fin de la première guerre mondiale.

Depuis cette époque héroïque, on ne pratique guère publiquement, que je sache, d'autres essais en vraie grandeur portant sur la distribution et l'efficacité d'autres toxiques préconisés par la suite. Il est vrai que l'arme chimique reste une arme honteuse et que son utilisation fait rarement l'objet de

communiqués triomphants. Mussolini, en Ethiopie, n'eut recours qu'à la très classique ypérite et ne s'en vanta jamais. Ils sont pourtant nombreux et redoutables les autres candidats-poisons qu'une recherche délicate a réussi à mettre au point : lervisites (composés arsénisés), tabuns (composés organo-phosphorés) et autres incapacitants, neuro-ou hémotoxiques tenus en réserve par les militaires prévoyants. Car si la convention de Genève, signée en 1925 par une centaine d'Etats, interdit aux belligérants éventuels le recours à l'arme chimique, elle admet avec indulgence qu'elle puisse constituer une riposte.

Les questions que je me pose et que j'ose à peine poser à haute voix à propos des déclarations du premier ministre sont sans doute trop simples et trop naïves. Quels sont, dans l'arsenal des possibilités, les toxiques que notre pays prévoit d'utiliser, quels en sont les résultats escomptés ?

Si l'on ne s'agit que de dissuasion, il me paraîtrait de bonne guerre préventive, pour faire peur, de décrire en détails les dégâts qu'on en espère. Mais si l'on pense sérieusement à y avoir recours, n'est-il pas urgent de mieux se renseigner (par mieux renseigner) sur tous leurs effets à plus ou moins long terme, mutagènes par exemple ?

L'image de marque de la chimie civile, j'allais dire civile, l'image de la chimie tout court est d'ores et déjà suffisamment détériorée aux yeux du grand public pour n'avoir pas besoin de renforts militaires pour la rendre définitivement odieuse et insupportable. Décidément la science n'est pas un jouet à mettre entre toutes les mains.

(*) Directeur de recherche (honoraire) au CNRS.

Courrier du Monde

CONTROLE

Mondadori et « la Repubblica »

Tout en remerciant de la façon impartiale et exhaustive avec laquelle le *Monde* du 23 mars a rapporté ma pensée, je me trouve dans l'obligation de préciser ce qui suit : il est vrai que notre groupe est l'actionnaire principal de Mondadori, cependant, il ne « contrôle » pas le quotidien *la Repubblica*, dont le capital est réparti de la façon suivante : Mondadori 50 %, le groupe éditorial *l'Espresso* 50 %.

Il est probable que ce malentendu dérive du fait que notre groupe possède également 18 % du groupe éditorial *l'Espresso*.

CARLO DE BENEDETTI.

PRÉCISION

L'exécution de J.-M. Bastien-Thiry

Plusieurs lecteurs ont attiré notre attention sur une erreur dans l'article relatant l'exécution de Jean-Marie Bastien-Thiry, l'un des auteurs de l'attentat du Petit-Clamart (*Le Monde* daté 6-7 mars). Cet attentat du 22 août 1962 n'a pas

suivi mais précédé celui du mont Faron, qui fut tenté le 15 août 1964.

De son côté, le Centre national de réflexion et de coordination des associations de musulmans français nous demande de préciser que, lorsque Bastien-Thiry parla à ses juges de « génocide » en Algérie, il visait les massacres des barbes, « vérité historique reconnue même par certains responsables de la politique menée à l'époque de la fin de la guerre d'Algérie ».

LOI

Tabac au lycée

Le *Monde* vient de rappeler la situation faite aux non-fumeurs aux Etats-Unis, puis la loi antitabac qui s'applique désormais en Espagne et la situation dans les pays scandinaves.

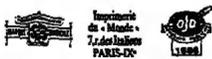
Ne serait-il pas bon de se pencher aussi sur la France ? Et tant que professeur exerçant dans un lycée parisien, je puis assurer qu'on peut être scandalisé, car la loi y est trop souvent ignorée. Si vous réclamez son application, on vous approuve, mais seulement en paroles. Alors qu'on interdit certains jeux de balle dangereux pour les enfants, il semble impossible de s'attaquer à ce travers dangereux pour la santé. L'usage du tabac dans les locaux fréquentés par les élèves du premier cycle, les seuls mentionnés dans la loi française, n'est jamais sanctionné. Tant pis pour les enfants bronchiques ou asthmatiques !

Quand et où de futurs citoyens apprendront-ils à respecter les lois si, à l'école, l'une d'elles, dont les médias nous rebattent les oreilles, est ouvertement bafouée ?

Jean LE FLOUR (professeur de lycée, Paris).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-87-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 48-23-06-81



Reproduction interdite de tous les articles sans accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395-2037

Edité par la SARL Le Monde

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beau-Méry (1944-1969), Jacques Fauret (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620.000 F

Principaux associés de la société : Société civile

« Les rédacteurs du Monde », Société anonyme

des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises,

MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beau-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Wouss.

Rédacteur en chef : Daniel Verset.

Coordonnateur en chef : Claude Siles.

ABONNEMENTS

BP 507 09
75442 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE 354 F 672 F 954 F 1 200 F

TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE

687 F 1 327 F 1 952 F 2 530 F

ETRANGER (par mandat)

L - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS

399 F 763 F 1 089 F 1 380 F

IL - SUISSE, TUNISIE

504 F 972 F 1 404 F 1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écarter tous les autres propos en capitales d'imprimerie.

Le Monde

TÉLÉMATIQUE

Composé 36-15 - Tapez LEMONDE

Le Monde

PUBLICITE

5, rue de Montesson, 75007 Paris
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS

PAR MINITEL

36-15 - Tapez LEMONDE

code d'accès ABO

365 jours par an. 24 heures sur 24

Soudain Alexei réclamait du champagne, racontait une histoire drôle, baisait les mains de Xenia Andréevna, se comportait en enfant gâté, précieux, à qui on ne refuse rien, puis devenait respectueux, tendre, sortait de sa poche un billet de faveur pour un théâtre de boulevard, l'offrait à la ronde et prenait congé.

BERBEROVA ASTACHEV A PARIS

UNE ROMANCIÈRE
QUE L'URSS POURRAIT
ENFIN DÉCOUVRIR.



DIFFUSION PUF

URSS : le bureau politique et la crise dans le Caucase

M. Gorbatchev a fait adopter un important train de mesures en faveur du Nagorny-Karabakh

MOSCOU de notre correspondant

Assurant ses arrières avant chaque pas, soufflant le chaud, puis le froid, puis encore le chaud, et faisant, au bout du compte, très exactement ce qu'il avait laissé prévoir, M. Gorbatchev est peut-être en train de réessayer un sans-faute dans la crise arménienne.

Rien n'est encore joué puisque reste à voir ce qui va se passer ce week-end à Erevan, agitée par les rumeurs, désarçonnée par les coups de nouvelles venues de Moscou et assourdi par le vomissement des hélicoptères dont son ciel a été encombré à la veille des protestations de masse prévues pour le samedi 26 mars.

Rien n'est encore joué, car, formidablement délicat, la partie se termine au finish. Mais en faisant adopter par le bureau politique, jeudi 24 mars, un important train de mesures en faveur du Nagorny-Karabakh, M. Gorbatchev est en passe de remporter un double pari. Il est d'abord parvenu à tenir les engagements qu'il avait pris devant les Arméniens, auxquels il avait fait dire, le 26 février dernier, alors qu'un million d'entre eux manifestaient dans les rues d'Erevan, qu'il annoncerait sous un mois plusieurs réformes en faveur de leurs compatriotes de la région autonome.

Ces réformes ont été annoncées à la date promise, et leur liste est plus longue et détaillée que ce que le secrétaire général, avait laissé espérer en février. Deuxième pari tenu : les concessions ainsi faites à un mouvement de masse, qui s'est doté d'organisations indépendantes et a fait basculer de son côté de nombreuses institutions officielles arméniennes - dont le parti et le soviet du Nagorny-Karabakh - ont été approuvées, à l'avance, par toutes les plus hautes instances du parti et de l'Etat soviétique.

Si la tension restait limitée, ce week-end à Erevan, M. Gorbatchev serait alors parvenu à démontrer, dans une crise à chaud, sa capacité à prendre en compte des revendications populaires tout en maintenant une « glasnost » sans, pour autant, perdre le contrôle de la situation ni permettre à l'appareil de se désolidariser de lui.

Or ce défi-là, c'est le défi général qui se pose à lui, celui dont ses partisans, ses adversaires, les attentistes et nombre de gouvernements étrangers se demandent depuis maintenant trois ans s'il saura le relever et si, quoiqu'il en soit, le pourrait.

Autant dire que pour le secrétaire général et le petit cercle de ses conseillers les heures de cette fin de semaine seront longues et que, quel que soit le bilan du week-end, il aura marqué un tournant dans l'histoire, déjà riche, de la « perestroïka ».

D'ores et déjà, force est de constater, pourtant, que dans ce mois, coupé en des instants critiques par sa visite officielle en Yougoslavie, M. Gorbatchev a su éviter toute erreur réelle et tout acte d'insubordination tangible dans la direction du parti. Quand un million de personnes se retrouvent dans les rues d'Erevan, la logique des choses voudrait que, devant un événement aussi neuf et inquiétant pour le régime soviétique, le Kremlin recoure à la force. Cela aurait débouché sur un bain de sang aux conséquences incalculables, et, après trois jours de réflexion, M. Gorbatchev choisit plutôt de faire lire un message aux Arméniens appelant à la raison et demandant le calme et le respect de l'ordre.

Le secrétaire général ne s'expose donc pas à l'accusation de laxisme, mais promet, pour la première fois,

convaincraient les manifestants de se disperser, après que rendez-vous eut été pris pour ce 26 mars, sur cette même place de l'Opéra pour entendre la réponse du secrétaire général. Le lendemain même, à Sougha, l'une des plus grandes villes d'Azerbaïdjan, d'abominables violences éclatèrent contre les Arméniens. Qu'il y ait eu trente-deux victimes comme on le dit officiellement ou plusieurs centaines comme le rapportent des sources indépendantes, le fait n'est pas contesté, c'est un véritable pogrom avec enfants jetés par les fenêtres et femmes enceintes éventrées qui s'est produit et le poids du sang vient compliquer encore le dossier.

Menaces et promesses

Il fallait déjà compter avec un parti arménien dirigé par un homme dont les intérêts sont très clairement menacés par la restructuration ; avec la réalité des discriminations et des frustrations des Arméniens du Nagorny-Karabakh ; avec l'impossibilité de les satisfaire pleinement car



des manifestants soviétiques de la région autonome a l'Arménie aurait ouvert la porte à un déluge de revendications sur le remodelage des frontières intérieures de l'URSS ; avec encore la crainte de laisser la presse parler des événements et les effets catastrophiques aussi du silence qui lui a été imposé et du torrent de rumeurs que cela a fait naître.

Pogrom

C'est devant eux, officiellement donc, qu'il prendra des engagements vis-à-vis de l'Arménie, exprimera sa compréhension de la colère des manifestants et sa sympathie personnelle pour les Arméniens. Le message officiel et la conversation officielle - rapportée bien sûr à Erevan par les deux intellectuels -

Republiques demandent au président du Soviet suprême de l'Union de se saisir du dossier. Mercredi, c'est chose faite, et la résolution de la plus haute instance de l'Etat soviétique condamne en des termes particulièrement musclés les tentatives « de faire modifier les frontières » sous la pression, ordonne au ministre de l'intérieur d'utiliser tous moyens « pour rétablir l'ordre mais indique aussi, en une courte phrase, que le gouvernement devra prendre des mesures en faveur du Nagorny-Karabakh.

Tous ces termes sont si vagues et si disproportionnés aux longs paragraphes de menaces qu'ils sont lus, et pas seulement en Arménie, comme un réajustement que tempère pourtant le soir même un article étonnamment ouvert des Izvestia, l'organe du gouvernement. Mais à l'heure où sort cet article, la colère a déjà éclaté à Erevan, où l'on débat ardemment de savoir s'il faut maintenir le rassemblement ou appeler chacun à rester chez soi pour faire de la capitale de l'Arménie une « ville morte ».

On est en vérité très divisé sur la question, car soixante-dix ans de régime soviétique ne prédisposent ni à la culture ni au sens politique et que l'on balance d'une personne et d'un moment à l'autre entre la peur et la rage, entre la prudence et l'exaltation.

Et, la-dessus, jeudi soir, l'agence Tass entre de nouveau en scène pour annoncer une réunion du bureau politique. Le communiqué est long, commence par rapporter des décisions sur les questions agricoles et, entre deux paragraphes sporadiques, la bombe. A vingt-quatre heures de la date fixée, arrivent les mesures promises, « approuvées par le bureau politique sur proposition du comité central et du conseil des ministres ».

Augmentation des budgets pour la construction de logements, d'hôpitaux et d'écoles et d'établissements culturels ; diffusion de la télévision arménienne dans la région ; augmentation de la diffusion de livres en arménien ; restauration des monuments historiques et culturels arméniens ; développement du réseau routier (c'est-à-dire des liaisons avec l'Arménie) ; action « résolue » contre « les plus petites manifestations de manque de respect à l'égard des sentiments nationaux » des différents groupes ethniques, et construction, enfin, de nouvelles entreprises - afin, expliquent parallèlement les Izvestia, que les jeunes Arméniens puissent trouver du travail dans la région autonome et que cesse ainsi leur exode.

Au total, indique le journal, 400 millions de roubles supplémentaires seront investis cette année au Nagorny-Karabakh. Ce n'est pas le rattachement à l'Arménie, mais ce n'est pas rien non plus, et en réunissant, les uns après les autres, toutes les instances du régime pour menacer les Arméniens, rappeler aux principes, affirmer leur autorité mais reconnaître aussi qu'il fallait résoudre les problèmes posés, M. Gorbatchev a agi non pas en franc-tireur mais en secrétaire général du parti - entraînant derrière lui tout le régime et toutes ses personnalités.

La parole est maintenant aux Arméniens, et toute la question est de savoir s'ils auront tout simplement eu le temps matériel de réaliser ce qui vient de se passer. Rien n'assurait et rien ne garantit non plus qu'ils préféreraient M. Gorbatchev à la manifestation de leur déception. Car, après tout, l'Alsace-Lorraine des Arméniens est toujours azerbaidjanaise.

BERNARD GUETTA.

GIBRALTAR : victoire des socialistes aux élections

Le nouveau premier ministre entend mener la vie dure à Londres

Le Parti socialiste et travailliste de Gibraltar (GSLP), dirigé par M. Joe Bossano, a remporté les élections législatives qui se sont déroulées le jeudi 24 mars à Gibraltar. Il a obtenu 58,22% des suffrages et huit sièges sur un total de quinze au Parlement. Le Parti pour le progrès des droits de l'homme (AACR), conservateur, jusqu'ici au pouvoir, n'a recueilli que 29,35% des voix, et le Parti indépendant démocratique (IDP) environ 10%. Plus de 13000 électeurs, soit 76% des inscrits, ont voté. M. Bossano succédera prochainement à la tête du gouvernement de Gibraltar à M. Joshua Hassan, qui a pris sa retraite l'année dernière après avoir dominé pendant quarante ans la vie politique du Rocher.

MADRID de notre correspondant

« Les avions espagnols pourront peut-être atterrir bientôt sur l'aéroport de Gibraltar, mais ils ne pourront en décoller que sous protection militaire ». M. Joe Bossano n'a jamais reculé devant les déclarations à l'emporte-pièce de ce type. Mais il faut croire que ce radicalisme verbal n'a guère déplu aux habitants du Rocher, puisqu'il se l'empêche pas de devenir, à quarante-huit ans, le premier chef de gouvernement socialiste de l'histoire de Gibraltar.

Peut-être, nerveux, extraverti, M. Bossano a plutôt l'air d'un étudiant « soixante-huitard » avec ses lunettes à monture épaisse et sa grosse moustache poivre et sel. Bon orateur, négociateur redouté, ce sont avant tout ses batailles syndicales qui l'ont rendu fameux sur le Rocher.

Né à Gibraltar, il n'a que trois mois lorsque sa famille, après le déclenchement de la guerre mondiale, se réfugia à Casablanca, puis à Londres. Après un retour sur le Rocher à l'issue du conflit, il revient, à dix-huit ans, dans la capitale britannique, où il travaillera successivement comme forain, pâtisseries-glaçier et boulanger. Il s'embarque ensuite comme matelot sur un navire où il fait ses premières armes dans l'activité syndicale. Ce n'est que sur le tard, après cette jeunesse quelque peu agitée, qu'il étudie, toujours à Londres, la linguistique et l'économie.

Revenu à Gibraltar, il y fonde un syndicat, mais aussi un parti prenant l'intégration du Rocher dans la Grande-Bretagne. Il abandonnera ensuite ce mouvement pour créer le GSLP. Il mènera bataille, durant des années, pour les travailleurs des chantiers navals et les fonctionnaires, les deux « bases sociales » traditionnelles de son parti. « Sans moi, les travailleurs de Gibraltar seraient aussi mal payés que ceux

d'Andalousie », se plaît-il à affirmer.

M. Bossano n'a cessé de vanter, tout au long de sa campagne, les vertus de l'interventionnisme, promettant que, sous son impulsion, le gouvernement stimulerait directement l'économie pour multiplier par deux le rythme de croissance, qui approche pourtant déjà de 7% par an sur le Rocher. Il promet notamment de fonder une banque publique, destinée à permettre un plus large accès au crédit des petits commerçants, et de créer un fonds d'investissements gouvernemental. « Nous ne voulons pas nous substituer au secteur privé, mais le stimuler », prend-il soin toutefois de préciser, conscient malgré tout que, dans une économie de services comme celle de Gibraltar, un socialisme « pur et dur » n'aurait guère de sens.

S'il est partisan d'une politique fortement expansionniste, c'est aussi pour des raisons politiques : « Si nous sommes forts économiquement, nous serons de même forts politiquement face à Londres », dit-il. La fermeté à l'égard de la Grande-Bretagne à un moment où celle-ci a entamé avec l'Espagne des négociations sur l'avenir du Rocher constitue en effet un leitmotiv des interventions publiques de M. Bossano. « Si l'on considère que Gibraltar constitue un problème colonial, alors discutons de la décolonisation entre Londres et Gibraltar, et pas entre Londres et Madrid », souligne-t-il. Tout en affirmant qu'il ne s'agit pas d'un « problème immédiat », il ne nie pas être en faveur d'une indépendance du Rocher à moyen terme, une solution « à la Monaco », suivant le terme de l'un de ses collaborateurs.

Les réalités du pouvoir amèneront sans doute rapidement M. Bossano à mettre de l'eau dans son vin. Reste que c'est à un interlocuteur plus coriace que son prédécesseur, M. Joshua Hassan, que Londres et Madrid auront désormais affaire sur les bords du détroit de Gibraltar !

THIERRY MALINIAK.

ITALIE

Les journalistes cessent le travail pendant trois jours

ROME de notre correspondant

Les Italiens sont pratiquement privés d'informations écrites, parlées ou télévisées durant toute cette fin de semaine, en raison d'une grève des journalistes provoquée par l'intransigence des éditeurs de presse durant les négociations pour le renouvellement du contrat de travail triennal de la profession. Ce n'est pas la première fois ces derniers mois que se produit un tel black-out ; mais il n'y a pas de précédent récent à une absence des principaux titres dans les kiosques pour trois jours consécutifs.

Le point le plus contesté dans les discussions est la question dite, ici, des « synergies ». Deux groupes de presse, celui de l'ancien magnat du

pétrole Attilio Monti et celui de l'Espresso, souhaiteraient en effet avoir les mains libres pour reproduire à l'identique dans chacun de leurs nombreux quotidiens à Rome et en province, certains articles, de « grandes signatures » notamment, comme cela se pratique de longue date déjà aux Etats-Unis. Les syndicats s'opposent vivement à cette formule au nom de la préservation des postes de travail, mais aussi du pluralisme.

Un autre thème vivement débattu est celui dit de la signature « exclusive ». Constatant la multiplication des suppléments hebdomadaires de toute nature de la part de leurs quotidiens, les journalistes souhaitent devenir libres d'y collaborer ou non, à leur choix - et cela étant entendu que ces prestations supplémentaires leur seraient naturellement payées.

Sur la question des augmentations salariales, enfin, les positions de la Fédération des éditeurs, d'une part, des syndicats de l'autre, sont très éloignées. Les journalistes semblent reporter sur ce point une notable partie de leur intransigence, fruit d'un sérieux malaise né lui-même d'un constat : le passage de quotidiens de plus en plus nombreux dans l'orbite de grands groupes industriels. La tentation existe dès lors de changer de logique : abandonner le lien existant entre les salaires et l'inflation - et prendre désormais en compte dans le calcul des rémunérations les taux de profit effectivement fabuleux affichés par lesdits groupes industriels... dans leurs propres journaux. La Fédération des éditeurs rétorque que des augmentations aussi inconsidérées conduiraient à la disparition des titres les moins riches.

Les négociations entre les deux parties sont actuellement rompues.

JEAN-PIERRE CLERC.

Le correspondant de la « Pravda » en Arménie suspendu de ses fonctions

Moscou. - Le correspondant de la Pravda en Arménie, M. Youri Arakelian, a été suspendu de ses fonctions après avoir désavoué un article portant sa signature et qui résumait l'idée d'un rattachement de la région de Nagorny-Karabakh à l'Arménie. « Je n'ai rien écrit », a-t-il annoncé, vendredi 25 mars, le quotidien du PC soviétique.

L'article avait été publié lundi dernier par la Pravda. Co-signé par deux autres journalistes, dont le correspondant du journal en Azerbaïdjan, il estimait que la revendication d'un rattachement du Nagorny-Karabakh à l'Arménie avait « une coloration nettement antisocialiste », et accusait les nationalistes arméniens d'être manipulés par l'Occident. La Pravda explique que l'article contenait des éléments de correspondances adressées au journal par Arakelian entre le 23 février et le 11 mars. Elle affirme que ce journaliste a participé, du 11 au 17 mars à Moscou, à la rédaction de l'article.

Lundi matin, poursuit le quotidien, le journaliste a eu un entretien téléphonique avec sa rédaction et l'a informé des premières réactions à Erevan à la publication de cet écrit. Ce n'est que dans la soirée, ajoute-t-il, que la Pravda a reçu un message téléphonique de Youri Arakelian désavouant l'article.

Dans ce message, Arakelian accusait la Pravda d'avoir « violé l'éthique journalistique » en omettant de lui soumettre l'article avant sa publication, ce que le journal conteste. Le Pravda reproche de son côté à Arakelian d'avoir diffusé à Erevan des copies de sa protestation.

La porte-parole officielle soviétique, Guennadi Guerassimov, n'avait pas exclu, mardi, que les droits d'Arakelian aient pu être altérés, le texte de la Pravda ayant été corréctonné par une équipe rédactionnelle à partir d'articles de trois journalistes, avait-il dit. (AFP.)

Des chrétiens orthodoxes demandent au patriarche Pimen de démissionner. - Six chrétiens orthodoxes soviétiques, dont le prêtre dissident Gleb Iakounine, ont demandé au patriarche Pimen, chef de l'Eglise orthodoxe russe, de démissionner, dans une lettre qu'ils ont adressée et qui a été présentée à la presse étrangère jeudi 24 mars à Moscou.

« Vos infirmités », écrivent les signataires à Mgr Pimen, âgé de soixante-dix-sept ans et malade, servent ceux qui ne veulent pas d'une guérisse de l'Eglise, de la société et du gouvernement » en URSS. Les évêques orthodoxes « doivent enfin oser dire ce que tous pensent » et décider, comme ils en ont théorique-

ment le pouvoir, du remplacement de Mgr Pimen à la tête de l'Eglise, a déclaré le père Iakounine.

Libéré en avril 1987 après huit années de camp pour « activités antisoviétiques », le père Gleb Iakounine a obtenu l'an dernier une paroisse près de Moscou après avoir été interdit de sacerdoce vingt et un ans. (AFP.)

[Selon le Sunday Times, le bulletin dissident Glasnost s'apprête à publier des documents issus des archives du Conseil aux affaires religieuses auprès du gouvernement, dont il ressort que Mgr Pimen a été envoyé deux fois en prison pour désertion, en 1937 et en 1944, et coopérer volontiers avec le KGB avant de devenir patriarche en 1971.]

AMERIQUE LATINE: LE NOUVEAU MONDE. ALAIN TOURAINE LA PAROLE ET LE SANG. Une somme inégalée d'observation vécues et de réflexions documentées sur l'Amérique latine. EDITIONS ODILE JACOB.

هفتاد و اربعه

مقدما من الاميل

22

E

Ce

L
de 11
10 h
LI
ris. J
L
Jusq
En
Gale
tion.
IV
Jusq
JA
Jusq
PA
SUB
LE
Col. J
SU
MIL
Jusq
C
rises

M

ER
classé
18 h.
21 h 4
CA
Entré
M
Jusq
DE
CAIS
23 F.
FO
Jusq
M
D'ELI
LE
INDU
23 F.
VAI
Jusq

SEA
R
W
S
Y
M
P
A

L
D
D
DE
DE
RE
le 2
48

42

INTERNARCO PUBLICIS CONSTELLATION

L'INTELLIGENCE DE FRAMATOME, C'EST DE GAGNER
LÀ OÙ CE N'EST PAS GAGNÉ D'AVANCE.

法马通公
法中友谊

司为建立
作出贡献



Quand Framatome attaque le marché japonais en vendant «Systus» un logiciel de calcul de structures, c'est une preuve d'intelligence.

Quand Framatome s'impose à Taïwan grâce à la supériorité de ses équipements pour l'industrie agro-alimentaire, c'est une preuve de compétitivité.

Quand Framatome construit les 2 îlots nucléaires de la centrale de Daya Bay en Chine, conçoit et réalise la nouvelle centrale nucléaire qui alimentera en énergie les prochains Jeux Olympiques de Séoul, c'est non seulement une preuve d'intelligence, mais aussi un goût marqué pour les compétitions de haut niveau.

Alors, d'après vous, dans la grande course du futur, qui mérite la médaille d'or?

FRAMATOME
LE FUTUR EN TÊTE.

Proche-Orient

ISRAËL : la révolte dans les territoires occupés

Des dirigeants clandestins du mouvement palestinien auraient été arrêtés

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Dans la « guerre d'usure » qui se poursuit depuis trois mois et demi en Cisjordanie et à Gaza, les autorités israéliennes affirment commencer à marquer des points. On ne cric pas victoire et on ne spécule pas encore sur un déclin progressif de la révolte des Palestiniens. La prudence reste de mise alors que la journée du 24 mars s'est terminée avec le mort de deux Palestiniens. Deux autres ont été tués vendredi matin, selon des sources palestiniennes.

Mais, pour la première fois depuis le début du « soulèvement », le gouvernement a indiqué qu'il avait mis la main sur certaines personnes qui figurent « très probablement »

parmi les dirigeants clandestins du mouvement.

Le ministre de la police, M. Haïm Bar Lev, a annoncé que les auteurs du « communiqué numéro 11 » portant la signature de la mystérieuse « direction unifiée du soulèvement » avaient été arrêtés. Ce communiqué distribué au début de la semaine est le dernier en date de la série de documents rédigés au nom de la « direction unifiée » et qui, tous, détaillent le « programme » d'actions à suivre par la population : journées de grève générale, appels à des manifestations, à la démission du personnel palestinien de l'administration territoriale, etc.

Pratiquement aucune formation n'a jamais filtré sur la composition de cette « direction », hormis quel-

ques spéculations sur le fait qu'elle regrouperait des membres de comités d'action locaux appartenant à différentes tendances.

Le ministre n'en a pas dit plus. Il n'a pas précisé la date exacte des arrestations ni le nombre de personnes détenues. Il s'est borné à indiquer qu'elles étaient originaires « de Jérusalem-Est et de Cisjordanie » et militaient apparemment dans des organisations distinctes. M. Bar Lev a souligné que l'enquête n'était pas terminée et qu'il ne savait pas si les précédents communiqués avaient été tirés dans la même imprimerie.

700 arrestations en une semaine

Selon toute vraisemblance, le coup de filet a été réalisé à l'occasion de la vague d'arrestations massives à laquelle l'armée procède depuis quelques jours, particulièrement dans les camps de réfugiés : au moins 700 personnes appréhendées en une semaine et 350 d'entre elles déjà condamnées à des peines de détention administrative (au total il y a aujourd'hui quelque 3 000 Palestiniens emprisonnés depuis le début du mouvement).

Le quotidien *Al Hamishmar* (gauche) citait cette semaine l'exemple du camp de Kalandia (près de Ramallah) où, selon lui, ne réside pratiquement plus aucun jeune homme — tous arrêtés ou en fuite. Les prisons militaires sont pleines et en plusieurs endroits il a fallu transformer les écoles en centres de détention.

Au tout début de la révolte, à la fin du mois de décembre, l'armée avait déjà effectué des arrestations sur une grande échelle. Il s'agissait alors essentiellement d'adolescents (dont la détention n'avait en rien curé la révolte), alors que la cible des autorités semble être les milieux activistes. L'objectif serait de démanteler le réseau de militants qui, dans les quartiers, villages et camps, anime la révolte.

Il est aussi préventif, destiné à exercer une pression psychologique sur la population à une semaine de la « journée de la terre », qui, traditionnellement, donne lieu à de nombreuses manifestations chez les Arabes israéliens comme dans les territoires occupés. Tel jeune militant de la région de Hébron nous disait « ne plus passer une seule nuit sous le même toit » à l'approche de cette journée célébrée le 30 mars.

Effet cumulé des sanctions économiques, des arrestations et des interventions immédiates de l'armée au moindre signe d'agitation ? Toujours est-il que le ministre de la Défense, M. Rabin, croyait pouvoir déceler cette semaine « certains signes de fatigue » dans la population palestinienne et que le chef d'état-major, le général Dan Shomron, notait prudemment la disparition progressive de ces manifestations et émeutes qui jalonnent le « soulèvement ».

Cependant en fin d'après-midi, jeudi encore, une patrouille de gardes-frontières, dans le camp de Balata, à Naplouse, a ouvert le feu et de pierres et de pièces de métal : deux Palestiniens — âgés de vingt et un ans et dix-huit ans — ont été tués.

ALAIN FRACHON.

Le conflit entre Téhéran et Bagdad

Le nombre des victimes de la « guerre des villes » ne cesse de croître

Pour la première fois depuis le début de la « guerre des villes » qui oppose l'Irak et l'Irak depuis le 28 février, Bagdad a fourni le bilan des victimes de deux missiles iraniens tombés jeudi 24 mars sur la capitale irakienne : treize morts et près de soixante-dix blessés. Pour la première fois également, l'agence irakienne INA a diffusé un reportage décrivant les dégâts occasionnés par l'un de ces missiles — Téhéran a affirmé avoir lancé huit de ces engins jeudi sur l'Irak, tandis que Bagdad revendiquait le tir de six fusées sur l'Irak.

Selon l'INA, le missile iranien a dévasté des habitations et fortement endommagé un hôpital pour enfants ainsi qu'une maternité, où plusieurs femmes et nourrissons ont été blessés par des éclats de verre. Passant brutalement du silence le plus complet sur les effets des missiles iraniens depuis près d'un mois à une abondance de détails, l'INA s'est longuement étendue sur les scènes d'horreur dans un quartier « populaire » de Bagdad. Et ce, au lendemain de la diffusion dans le monde entier d'images terrifiantes sur les ravages occasionnés dans le Kurdistan par des armes chimiques irakiennes qui, selon des bilans iraniens, ont fait quelque cinq mille morts dans la population civile kurde... irakienne.

Pour leur part, les Iraniens ont fait état de dix morts et cent blessés à la suite de la chute des missiles irakiens sur Téhéran jeudi. Des hôpitaux, des écoles, des mosquées, des habitations ainsi que des magasins ont été touchés.

Nouvelles condamnations

Plusieurs de ces missiles ont atteint la capitale au moment où le président de l'Assemblée, M. Fatchemi Rafsanjani, dénonçait, lors d'une conférence de presse, la « politique sournoise et ambiguë » de l'Union soviétique. « Nous avons la certitude, a-t-il également dit, que l'URSS a fourni ces missiles à l'Irak », et l'examen des quelques engins qui n'ont pas explosé nous a prouvé qu'ils ont été fabriqués en 1985 et en 1986, et que les pièces ayant servi à allonger leur portée ont été aussi fabriquées en URSS. » Toutefois, a souligné M. Rafsanjani, « nous ne détruisons pas cette question entraîne une tension dans nos relations avec Moscou ».

Le président du Parlement a, d'autre part, accusé la France et les Etats-Unis d'avoir fait obstacle à l'envoi d'une mission d'experts de l'ONU dans la région de Halabja (au Kurdistan irakien) pour consta-

ter les effets des bombardements chimiques irakiens. Washington, selon M. Rafsanjani, s'est opposé à l'envoi d'une telle mission, réclamé par Téhéran, sous le prétexte que « l'Irak avait également eu recours aux armes chimiques ». Accusations démenties par les autorités irakiennes. A New-York, le porte-parole de l'ONU a indiqué jeudi que la demande de l'Irak était « toujours à l'étude ».

L'utilisation par l'Irak d'armes chimiques au Kurdistan a continué à susciter des réactions dans le monde. Après d'autres pays, comme les Etats-Unis mercredi, la France a condamné cette utilisation, exprimant jeudi sa « très grande préoccupation » et réitérant sa « condamnation absolue de cette pratique en violation flagrante du protocole de Genève de 1925 ».

Le Parti socialiste s'est également élevé contre « le recours barbare aux armes chimiques », indiquant que « ces bombardements font suite à toute une série de très graves exactions contre la population des régions kurdes de l'Irak : déplacement de populations, exécutions sommaires, etc. ».

Enfin, des Kurdes résidant à Paris ont formé un « Comité de solidarité avec les victimes du massacre de Halabja », qui a réclamé jeudi une aide médicale pour les rescapés et « l'arrêt immédiat de l'aide militaire française à l'Irak ».

Une mesure approuvée par le monde islamique et contestée par l'Irak

Ryad réduit fortement le nombre de pèlerins autorisés à se rendre à La Mecque

AMMAN
de notre envoyée spéciale

La dix-septième conférence ministérielle de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), qui devait achever ses travaux vendredi 25 mars à Amman, a finalement soutenu l'Arabie saoudite dans son rôle de « gardienne des Lieux saints ».

Ryad a obtenu satisfaction dans toutes ses demandes à ce sujet. Les pays islamiques ont, en effet, « condamné » l'Irak pour les émeutes meurtrières de La Mecque du 31 juillet 1987, et l'OCI a exprimé son soutien à l'Arabie saoudite dans toutes les mesures qu'elle a prises, affirmant que « La Mecque n'est pas un lieu de manifestations ». L'OCI a, d'autre part, approuvé la décision de Ryad de limiter les quotas de pèlerins au profit de la population des pays islamiques.

Aucun chiffre n'a été avancé, mais si l'on tient compte du fait qu'il y a environ neuf cent millions de musulmans, la proportion de un pour mille pèlerins à se rendre cette année à La Mecque, ce chiffre aboutirait à une réduction des deux tiers du nombre des pèlerins iraniens, qui étaient cent cinquante mille l'année dernière.

Il ne fait pas de doute que les émeutes de La Mecque ont profondément choqué l'ensemble du monde musulman et la délégation

saoudienne, qui a fait remettre à chaque pays présent dans la capitale jordanienne une bande vidéo de ces événements, n'a eu aucun mal à faire admettre son point de vue. L'OCI, en réaffirmant solennellement la souveraineté de l'Arabie saoudite sur les Lieux saints, a approuvé toutes les mesures que pourrait prendre Ryad pour assurer la sécurité du pèlerinage. De bonne source, on indique que le prince Saoud El Fayçal, ministre des Affaires étrangères saoudien, a montré une très grande fermeté à ce sujet.

Cette affaire de La Mecque est à l'origine du retrait, jeudi, de la délégation irakienne (nos dernières éditions du 25 mars). Dans un télégramme adressé au secrétaire général de l'OCI, M. Mizdala, le cheikh Taskiri, qui dirige la délégation de Téhéran, explique en effet que, « avec regret, il a dû se retirer en raison de l'approbation par la commission politique de résolutions visant directement la République islamique d'Irak ».

Parmi celles-ci, le religieux iranien cite « la guerre Iran-Irak, c'est-à-dire essentiellement le refus de l'OCI de condamner l'utilisation des armes chimiques, la limitation du nombre de pèlerins et la protection de Lieux saints ».

Téhéran conteste à Ryad la souveraineté sur La Mecque et Médine, et voit d'autre part rejeter l'OCI le document de travail qu'il avait pré-

senté à propos de ces émeutes de La Mecque. C'est en tout cas la première fois que le monde islamique, unanime, condamne Téhéran pour son comportement pendant le pèlerinage. Reste à savoir comment vont réagir les autorités iraniennes lors du prochain pèlerinage en juillet ?

FRANÇOISE CHIPPAUX.

Les instants les plus corail ne sont pas les plus chers

LE VOL PARIS PAPEETE ALLER RETOUR A PARTIR DE 6 800 F
7, BD VOLTAIRE 4273 1064 MINITEL 36 16 + NF
NOUVELLES FRONTIÈRES

L'acquisition de missiles par Ryad

M. Moubarak met en garde M. Shamir contre toute agression visant l'Arabie saoudite

LE CAIRE
de notre correspondant

Le président Hosni Moubarak a mis en garde le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, contre toute agression visant l'Arabie saoudite. Le rais a affirmé, dans une déclaration à la presse, jeudi 24 mars, que les menaces israéliennes contre les missiles saoudiens « constituent une affaire très grave qui pourrait détruire tout le processus de paix si elles étaient réalisées ».

Le chef de l'Etat égyptien, dont le pays est le seul du monde arabe à avoir signé un traité de paix avec Israël, s'est déclaré « très préoccupé par les menaces émanant du bureau de M. Shamir contre l'Arabie saoudite, pays frère et ami » (le Monde du 25 mars). « Plutôt que de recourir aux menaces de guerre, M. Shamir ferait mieux de se joindre aux efforts de paix, car cette dernière mérite tous les sacrifices », a ajouté M. Moubarak.

Il s'est par ailleurs demandé : « De quel droit M. Shamir se pose-t-il en tuteur de l'accord pré-

blé est nécessaire à tout pays ayant l'acquisition de nouvelles armes ? Pourquoi Israël considère-t-il que toute arme est dirigée contre lui ? ». « Chaque Etat a ses propres ennemis », a déclaré le rais, laissant ainsi entendre que les missiles saoudiens pouvaient en fait viser l'Irak. M. Moubarak a ajouté qu'Israël, « qui fait tant de bruit au sujet des missiles saoudiens, dispose lui-même d'un programme nucléaire dont nous savons tout ».

Le président Moubarak, qui venait de recevoir une délégation parlementaire jordanienne avec laquelle il s'est entretenu des menaces israéliennes contre l'Arabie saoudite, a, d'autre part, adressé un message oral sur cette question au premier ministre israélien, transmis par l'ambassadeur d'Egypte à Tel-Aviv, M. Mohamed Bassioni. Il a enfin adressé un message urgent au président Reagan, lui demandant d'« user de son influence auprès d'Israël pour faire cesser les menaces israéliennes irresponsables contre les pays arabes ».

ALEXANDRE BUCCIANTI.

LIBAN

Nouveau raid israélien contre des bases palestiniennes

L'aviation israélienne a bombardé, le jeudi 24 mars, pour le deuxième jour consécutif, des bases palestiniennes dans le Liban sud, y faisant au moins cinq morts et blessés, selon des sources proches de la sécurité libanaise. Un raid similaire effectué mercredi dans la même région avait fait sept morts au moins (le Monde du 25 mars).

De source palestinienne, on précise que les avions ont largué plus de cinquante roquettes et bombes à retardement sur des bases du Fath-Conseil révolutionnaire d'Abou Nidal, qui figuraient également parmi les objectifs de la veille. On indique de même source que le bombardement, qui a aussi visé des installations du Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP), a détruit la majeure partie des bases

du Fath-CR, y compris des dépôts de munitions, des centres d'entraînement et une prison.

Après le raid, les combattants palestiniens ont interdit aux journalistes d'approcher des zones bombardées. Le Fath-CR retient prisonniers, depuis le 8 novembre, une Française, M^{me} Jacqueline Valente, ses trois filles, ainsi que cinq ressortissants belges, enlevés alors qu'ils effectuaient une croisière en Méditerranée. Selon le Fath-CR, les victimes du bombardement de mercredi sont des femmes, membres d'un « bataillon de combattantes ».

Par ailleurs, le gouvernement libanais a donné instruction à son représentant à l'ONU de protester contre Israël à la suite de ces raids. — (AFP, Reuter.)

Désapprouvant une prise de position sur le Proche-Orient

L'Union des étudiants juifs va « reconsidérer » ses relations avec SOS-Racisme

L'Union des étudiants juifs de France (UEJF), qui réunit son congrès, à Paris, du 25 au 27 mars, a publié, le jeudi 24 mars, un communiqué affirmant que « l'accord qui régissait sa participation à SOS-Racisme [...] excluait toute prise de position partisane de SOS-Racisme concernant le conflit israélo-arabe ». Selon l'UEJF, « cet accord a été rompu ». Aussi l'organisation étudiante juive cofondatrice de SOS-Racisme a-t-elle décidé de « reconsidérer ses relations organiques avec SOS-Racisme ».

Le congrès de l'UEJF est saisi de deux motions sur cette question. Ces réactions sont motivées, selon les responsables de l'UEJF, par la participation de comités SOS-Racisme de province à des initiatives « anti-israéliennes » à la suite des événements de Cisjordanie et de Gaza. Les dirigeants de l'UEJF reprochent à ceux de SOS-Racisme de s'être prononcés sur les événements d'Israël, le président du mouvement, M. Harlan Désir, précisant dans une interview à Libération (12-13 mars) des négociations « notamment avec l'OLP ».

Un « accord moral », interne à SOS-Racisme, stipulait qu'« on ne règle pas le conflit du Proche-Orient sur les bords de la Seine ». Il s'agissait par la neutralité ainsi affirmée, de permettre la coopération entre militants juifs et arabes dans la lutte contre le racisme, en mettant entre parenthèses les motifs de division liés au conflit du

Proche-Orient. « Nous sommes, avant tout, des militants socialistes », a déclaré à l'AFP M. Marc Biton, président de l'UEJF. Nous devons, a-t-il ajouté, prendre en compte les préoccupations de notre communauté ».

Secrétaire général de SOS-Racisme et président d'honneur de l'UEJF, M. Eric Gheball estime, pour sa part, qu'il s'agit là d'un « malentendu sur le point d'être dissipé ». « Plus de trois ans de solidarité judéo-arabe au sein de SOS-Racisme n'excluent pas que des tensions puissent apparaître, nous a-t-il déclaré. Je comprends le souci des deux communautés de faire valoir leurs préoccupations au sujet de ce qui se passe en Israël. »



A TRAVERS LE MONDE

Belgique

Toujours pas de gouvernement...

La crise politique qui sévit en Belgique depuis les élections législatives du 13 décembre s'est aggravée le jeudi 24 mars avec l'échec de la mission d'information confiée par le roi Baudouin à M. Jean-Luc Dehaene, ancien ministre et membre influent du Parti social-chrétien flamand. Celui-ci a dû abandonner ses efforts entrepris voici deux mois pour tenter de constituer une coalition de centre-gauche.

Les problèmes qui avaient provoqué le 19 octobre dernier la démis-

sion du gouvernement de coalition de M. Wilfried Martens continuent, semble-t-il, à diviser les formations politiques. Les élections anticipées de décembre, qui avaient fait du Parti socialiste wallon le parti le plus important du pays, n'ont pas clarifié la situation. Les disputes sont liées à la rivalité politique et économique qui sépare les deux principales communautés de Belgique, les Flamands (57,8 % de la population... 57,9 % du produit national brut) et les Wallons (32,5 % de la population et 26,9 % du PNB).

Les Partis chrétiens-démocrates, socialiste et libéral, qui ont chacun une branche wallonne et une branche flamande indépendante l'une de l'autre ont constaté, après leurs négociations avec M. Dehaene, un « blocage des positions », qu'il s'agisse des questions de communautarisme et linguistiques, ou des idéologies traditionnelles entre gauche et droite.

Hongrie

Conférence nationale du Parti communiste le 20 mai

Budapest. — La conférence nationale du Parti communiste hongrois, la première depuis 1957, a été fixée

au 20 mai prochain par le comité central à l'issue d'un plénum de deux jours sous la présidence du secrétaire général M. János Kadar, a annoncé, jeudi 24 mars, un communiqué officiel à Budapest.

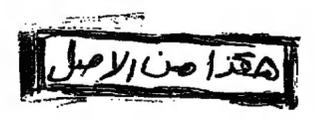
Les réformes des institutions politiques devraient être au cœur du débat lors de cette conférence, a précisé à la télévision hongroise M. János Berecz, secrétaire du comité central et responsable de la propagande au bureau politique.

Panama

L'opposant Arias Calderon rentre d'exil

Après un exil forcé d'un mois aux Etats-Unis, l'un des principaux chefs de l'opposition, le président du Parti démocrate-chrétien, M. Ricardo Arias Calderon, est rentré à Panama, sans difficulté, jeudi 24 mars. « Il est aussi heureux de m'avoir permis d'entrer aujourd'hui que de m'avoir empêché de le faire plus tôt », a-t-il déclaré à son arrivée aussi surpris que ses amis devant l'attitude des autorités. L'attitude « conciliante » des partisans de M. Noriega semble correspondre, selon les observateurs à un changement de tactique de l'homme fort du Panama, aujourd'hui aux abois.

AUTEUIL DU 44 AU 58
La mode pour les plus jeunes des jeunes
99, Rue de Passy 75016 Paris
Tél. : (1) 42.24.92.92
CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE



مقدامنا الإمبر

22

E

Cet

L
rio c
Saint
de 17
10 h
LE
rio. J
L
Jusq
IN
Galc
tion.
IN
Jusq
JA
Jusq
PA
SUB
LE
Col. J
SU
MIL
Jusq
CY
raiser

Mu

ER
classé
18 h.
21 h 4
CA
Entré
M
Jusq
DE
CAIS
23 F.
FU
Jusq
M
D'ELI
LE
INDU
23 F. J
VAJ
Jusq

///
///
///

scd
R
W

S
Y
M
P
A

L
D
D
DÉ
DE
RE
le:
48

42

42



COMPAQ DESKPRO 386 MICRO D'OR 88 DES ORDINATEURS PROFESSIONNELS

MICRO D'OR 1988
5^e PC FORUM EUROPEEN
micro ordinateur
professionnel haut de gamme

Copyright © Muller

سنة من الاصل

Amériques

Afrique

La signature de l'accord entre les sandinistes et la Contra

KENYA : après les élections législatives

Surprise et perplexité à Washington

M. Kibaki perd son poste de vice-président de la République

Un fragile espoir de paix est né, jeudi 24 mars, à Sapoa, au Nicaragua, où, négociant pour la première fois directement, sandinistes et « contras » ont conclu un cessez-le-feu. C'est encore bien peu en regard des exigences du plan de paix régional signé en août dernier, et dont les difficultés à se mettre en place soulignent les contradictions et les divergences d'intérêts d'une région de plus en plus écartelée sur le plan politique. Maîtres du jeu dans cette région, les Etats-Unis demeurent perplexes devant un accord qui s'est fait presque sans eux.

Même nuance à la Maison Blanche : « Il y a bien des raisons d'être encouragés mais il y a aussi bien des raisons d'être sceptiques », a déclaré le porte-parole, M. Fitzwater. Mais le plus significatif est que, au-delà de ces déclarations de principe, les responsables de l'administration ne savaient pas trop à quoi s'en tenir avant d'avoir pu joindre les dirigeants de la Contra qui, de toute évidence, ont signé sans leur demander leur avis.

Il y a quelques semaines encore, les sandinistes accusaient les « rebelles » de n'être que des marionnettes dans les mains de M. Reagan. Bien du chemin a été parcouru depuis. Et, si les « contras » ont apparemment décidé de prendre leur sort en main, c'est parce qu'ils ont compris que l'administration n'avait plus les moyens de sa politique et qu'il leur fallait sauver ce qui pouvait encore l'être.

WASHINGTON de notre correspondant

L'accord provisoire signé entre les sandinistes et les « contras » a pris tout le monde par surprise à Washington, aussi bien à la Maison Blanche qu'au Congrès. Pour les adversaires de la politique centraméricaine de M. Reagan, c'est là un don du ciel qui vient les tirer de la situation fort inconfortable où les avait placés l'intrusion sandiniste au Honduras. Pour les responsables de l'administration, pris à contre-pied par leurs propres protégés, l'étonnement est sans doute teinté d'un peu d'amertume et le scepticisme est considérable. Mais là aussi on s'est empressé de saluer l'accord.

Cet heureux dénouement « provisoire » est évidemment pain béni pour le Parti démocrate dans la perspective des élections de novembre : M. Reagan et tous les principaux leaders républicains derrière lui n'avaient-ils pas répété sans cesse que les sandinistes ne feraient plus aucune concession à partir du moment où leurs adversaires seraient dépourvus de moyens de combattre ? L'accord de Sapoa semble prouver le contraire. Un des principaux dirigeants de la Contra, M. Adolfo Caleron, interrogé jeudi soir par la chaîne ABC, a même expliqué que les sandinistes ont enfin accepté ce qu'ils refusaient depuis des années, à commencer par des négociations directes. « Le problème », cependant, ajoute-t-il, « n'est pas de savoir si les sandinistes ont accepté ou non, mais de savoir si les « contras » ont accepté de négocier avec eux ».

M. George Shultz est lui-même venu dans la salle de presse du département d'Etat pour expliquer ce qu'il jugeait « un important pas en avant ». Mais le secrétaire d'Etat a pris soin de présenter ce résultat comme « le produit de la détermination et des sacrifices des combattants de la liberté ». Et en particulier, « de leur résistance héroïque », la semaine dernière, à une offensive sandiniste destinée à les détruire. M. Shultz a aussi mis en garde contre trop d'optimisme : « L'histoire récente du Nicaragua est celle des promesses que les sandinistes n'ont pas tenues ».

Certains commentateurs estiment que les « contras », qui n'avaient guère le choix, n'ont rien fait d'autre que « négocier leur reddition ». Dans son éditorial de vendredi, le *Washington Post* ne va pas tout à fait aussi loin, mais il constate que le régime sandiniste est en bien meilleure posture que ses adversaires pour consolider la trêve à son profit. Contrairement au *New York Times*, furieusement opposé à la politique de M. Reagan dans tous les domaines, le *Washington Post* s'était prononcé récemment pour l'aide aux « contras ». Il suggère aujourd'hui à tous ceux qui soutiennent l'administration de « donner une chance à la paix » et d'appeler à présent « avec la même pression » les sandinistes à donner « une chance à la démocratie ».

Un dénouement « provisoire »

La prolongation du cessez-le-feu enlève leurs arguments à ceux qui tenaient à adjoindre à ce « paquet » des crédits permettant de parachuter des armes précédemment allouées, mais jamais livrées, aux « contras ». De leur côté, les plus fervents des anti-Contra, accusés d'avoir voulu tout bonnement sacrifier des combattants que le Congrès

Le président Daniel Arap Moi a remanié son gouvernement le jeudi 24 mars, après les élections législatives, dans le cadre du parti unique, qui ont eu lieu au début de la semaine. Le fait marquant est l'éviction de M. Mwai Kibaki, qui cesse d'être vice-président de la République pour occuper le simple poste de ministre de la santé. Remplacé par M. Joseph Karanja, député de Nairobi, M. Kibaki était un rival potentiel pour le chef de l'Etat.

Onyanka. M. Onyango avait déjà dirigé la diplomatie kényane dans le passé. Quatre ministres battus aux élections du 21 mars quittent le gouvernement. Leur défaite électorale était en soi le signe de leur disgrâce tant le résultat du scrutin était le reflet des désirs de la toute-puissante Union nationale africaine du Kenya (KANU), le seul parti légal. Les journaux kényans ont fait état de nombreuses irrégularités lors de cette élection aux enjeux pourtant limités. Ils ont publié des photos sur lesquelles on peut voir des électeurs en train de compter des billets de banque devant les bureaux de vote en récompense de leur « bon choix ».

Le scrutin du 21 mars était secret, mais lors des « primaires » au sein de la KANU, les électeurs étaient tout bonnement invités à s'allier en file indienne derrière leur candidat pour faciliter le décompte des voix. Ce système expéditif avait suscité de nombreuses critiques dans les milieux religieux et intellectuels.

Représentant de l'importante ethnie kikuyu, alors que M. Moi appartient à la tribu minoritaire des Kalenjin, il occupait ses fonctions depuis la mort de M. Kenyatta en 1978, après avoir joué un rôle important en tant que ministre des Finances. M. Karanja est également un Kikuyu.

De nombreux contestataires au sein du parti unique ont été défaits. Pourtant très populaire en raison de sa croisade contre la corruption, M. Martin Shikuku ne siègera plus au Parlement.

Il y avait en général plusieurs candidats pour chaque siège en jeu, mais tous devaient avoir obtenu l'investiture de la KANU. Une investiture locale est sans doute appelée à faire date dans la tradition « unanime » des élections africaines : un tiers des sièges avaient déjà été pourvus avant même le déplacement des électeurs pour le scrutin. Onze des candidats, dont le chef de l'Etat et plusieurs ministres, avaient été déclarés élus d'office, parce que personne ne se présentait contre eux dans leur circonscription. Cinquante autres avaient été dispensés des fautes de la campagne en vertu d'une disposition originale : il suffisait d'avoir le soutien de 70 % des militants du parti gouvernemental appelés à départager les candidats à la candidature pour être déclaré élu d'office.

La nouvelle équipe ne compte pas moins de trente-trois ministres et soixante ministres adjoints, avec pour nouveau ministre des affaires étrangères M. Robert Ouko, ancien titulaire du portefeuille de l'Industrie, qui remplace M. Zacharia

sonnel l'opposait à cet homme, auquel il avait refusé le paiement sans examen des notes de frais à l'occasion des interventions au bureau de Bruxelles.

Le Groupe de contact va envoyer des missions d'explication chez les créanciers étrangers. Un rapport sera établi pour le prochain sommet de l'OUA, en mai, à Addis-Abeba. « Il n'est pas question de faire un instrument d'ajournement de la conférence internationale que nous appelons de nos vœux », dit M. Oumarou. Nous voulons, au contraire, qu'elle soit un forum de concertation. A nos créanciers de nous dire leurs objections. Tout est négociable. Ce que nous désirons, c'est une participation des créanciers à cette conférence à un niveau qui soit celui de la décision politique ».

Un entretien avec M. Ide Oumarou

Le secrétaire général de l'OUA défend sa gestion

De passage à Paris, mercredi 23 mars, M. Ide Oumarou s'est expliqué, lors d'un entretien accordé au *Monde* sur les déclarations récentes qui mettaient en cause sa gestion financière en tant que secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Des informations en provenance d'Addis-Abeba faisaient notamment état d'un rapport d'audits mentionnant des dépenses excessives pour l'aménagement du domicile privé de M. Oumarou, un Nigérien dont le mandat expire en 1989 (le *Monde* du 27 février).

Tout d'abord, M. Oumarou souligne que ce rapport n'avait en soi rien d'exceptionnel. Il avait été rédigé par le président d'un comité de six experts désignés par des pays africains membres de l'OUA pour examiner les comptes annuels du siège de l'organisation et de ses bureaux régionaux.

Il traitait de Lusaka, où s'est tenue cette semaine une réunion du Groupe de contact de l'OUA, qui comprend les ministres des affaires étrangères ou des finances des différents pays régionaux du continent, chargé de préparer une conférence internationale d'ici à la fin de l'année.

« Je n'ai aucune villa privée à Addis-Abeba, nous a-t-il dit. Si, j'ai un appartement à deux ans à l'hôtel, je loge dans une villa prêtée par l'Ethiopie en attendant la construction d'un logement de fonction pour le secrétaire général, quel qu'il soit dans le futur ».

Les instances chargées de l'examen final des comptes n'ont pas suivi le Mauritien, qui a été révoqué par le gouvernement de Nouakchott. M. Oumarou considère donc que l'incident est clos, mais que celui-ci est révélateur de tensions engendrées par la politique de rigueur et d'économie, qu'il a voulu entreprendre.

Ce Groupe de contact va envoyer des missions d'explication chez les créanciers étrangers. Un rapport sera établi pour le prochain sommet de l'OUA, en mai, à Addis-Abeba. « Il n'est pas question de faire un instrument d'ajournement de la conférence internationale que nous appelons de nos vœux », dit M. Oumarou. Nous voulons, au contraire, qu'elle soit un forum de concertation. A nos créanciers de nous dire leurs objections. Tout est négociable. Ce que nous désirons, c'est une participation des créanciers à cette conférence à un niveau qui soit celui de la décision politique ».

Ce responsable, un expert comptable mauritanien, avait obtenu la signature en blanc des cinq autres membres du comité avant même de départier ses comptes. M. Oumarou affirme qu'un contentieux personnel l'opposait à cet homme, auquel il avait refusé le paiement sans examen des notes de frais à l'occasion des interventions au bureau de Bruxelles.

L'OUA compte actuellement 440 fonctionnaires permanents au siège et dans treize bureaux régionaux. En deux ans, M. Oumarou a fait fermer trois bureaux régionaux, dont les activités quelque peu contemplatives se pratiquent mal aux économies indispensables. Il a dû faire licencier 112 personnes, dont 62 permanents, pour tenir dans les limites d'un budget établi sur la base annuelle de 25 millions de dollars fournis par les cotisations des Etats membres pour le fonctionnement de l'OUA. En même temps, il a ramené à 25 millions le montant des arriérés dans le paiement des cotisations qui s'élevaient à 46 millions il y a deux ans.

Sur un plan plus général, M. Oumarou s'inquiète de la multiplication et de l'inertie des commissions chargées de différentes activités de l'OUA et des réformes qu'elles sont censées étudier. Il déplore, en exemple, que l'organisation s'enferme dans un mur de silence et ne cherche pas davantage le dialogue avec les ambassades et les institutions non africaines présentes à Addis-Abeba.

« Ce sujet, les Américains ont explicité leur proposition de moratoire sur des livraisons d'armes aux deux camps afghans en présence (le régime de Kaboul et la résistance). Ils proposent que ce moratoire (le *Monde* du 25 mars) couvre les livraisons d'armes pour toute la durée du retrait soviétique, plus éventuellement une période de trois mois. Le secrétaire d'Etat américain avait évoqué une cessation des approvisionnements en armes pendant trois mois renouvelables à partir du début du retrait soviétique ».

Malgré ses déceptions, M. Oumarou n'est nullement démobilisé et assure que les chefs d'Etat sont conscients des imperfections actuelles de l'OUA, dues en partie à des lourdeurs bureaucratiques. Dans l'immédiat, en accord avec M. Kaunda, chef de l'Etat zambien et président en exercice de l'organisation, il veut faire avancer la question de l'aménagement de la dette africaine.

Aménagement de la dette

Malgré ses déceptions, M. Oumarou n'est nullement démobilisé et assure que les chefs d'Etat sont conscients des imperfections actuelles de l'OUA, dues en partie à des lourdeurs bureaucratiques. Dans l'immédiat, en accord avec M. Kaunda, chef de l'Etat zambien et président en exercice de l'organisation, il veut faire avancer la question de l'aménagement de la dette africaine.

L'Afrique menacée par les criquets

La menace que font courir les criquets pèlerins sur toute l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du Nord devient dramatique et pourrait même s'étendre aux îles aux rivages méditerranéens de l'Europe. La situation est telle que M. Edouard Saunana, directeur général de la FAO (Food and Agriculture Organization, agence spécialisée des Nations unies), a rappelé, le 24 mars à Rome, que seule la coopération internationale peut mettre en place le plan de bataille d'ampleur exceptionnelle indispensable dans les circonstances actuelles. Il faut, entre autres, réexaminer de toute urgence l'utilisation de pesticides puissants aux effets durables (telle la dieldrine) dont l'usage avait été abandonné.

Actions communes algéro-marocaines

Alger. — Le ministre algérien de l'Intérieur, M. El Hadi Khediri, s'est rendu mercredi dans la région de Béchar, dans le sud-ouest du pays en compagnie de M. Driss Basi, ministre marocain de l'Intérieur et de l'Information, a annoncé, le jeudi 24 mars, la télévision algérienne.

Les deux ministres ont notamment visité la région de Beni-Ounif, village algérien situé au nord de Béchar, en face de la localité marocaine de Figuig, où les nuées de criquets ont détruit 50 % des cultures, selon la télévision algérienne.

L'endroit visité par les deux ministres était survolé par des avions d'Espagne d'insémination destinés à détruire les essaims de criquets, qui ont envahi la région.

Les deux hommes voulaient éviter tout incident lors des opérations de lutte contre les criquets. Les avions devaient en effet survoler la frontière entre les deux pays, dont les armées se font face dans cette région.

M. Khediri a déclaré à la télévision algérienne que les deux pays ont décidé de coordonner leurs efforts. « Les techniciens algériens pourraient opérer dans les régions marocaines frontalières, a-t-il dit. » (AFP.)

Asie

AFGHANISTAN : selon Washington

La question de l'aide militaire aux deux camps en présence demeure le seul obstacle à un règlement

Si les entretiens Shultz-Chevardnadze de Washington n'ont pas permis de relancer la négociation de Genève sur l'Afghanistan, les Américains n'en estiment pas moins qu'il ne reste qu'un seul grave problème à résoudre, celui de l'arrêt symétrique de l'aide américaine à la résistance afghane et de l'assistance soviétique au régime de Kaboul. C'est du moins ce qu'a déclaré, jeudi 24 mars, à l'issue du séjour à Washington du ministre soviétique des affaires étrangères, un haut responsable américain, qui a demandé à conserver l'anonymat. « La question d'un gouvernement provisoire, qui constituait jusqu'à maintenant un obstacle, peut être désormais résolue rapidement », a-t-il expliqué.

confier au médiateur de l'ONU, M. Diego Cordovez, la mission d'organiser des consultations entre les différentes factions afghanes sur la formation d'un gouvernement. M. Cordovez interviendrait en tant que personne privée et non plus comme représentant de l'ONU. « Je pense que c'est acceptable pour les Pakistanais », a estimé ce haut fonctionnaire.

« Principes et modalités »

Le Pakistan pose comme condition à la signature d'un accord sur le retrait des troupes soviétiques la définition des « principes et modalités » d'un gouvernement provisoire à Kaboul.

Ce responsable a ajouté que l'Union soviétique aurait manifesté son appui à une proposition visant à

devoir donc être mises en veilleuse, et on s'attendait vendredi à une suspension sine die de ces pourparlers commencés le 2 mars. Une relance de la négociation dépend avant tout, en effet, d'un *modus vivendi* entre Washington et Moscou, qui doivent être les garants d'un éventuel accord de Genève.

A ce sujet, les Américains ont explicité leur proposition de moratoire sur des livraisons d'armes aux deux camps afghans en présence (le régime de Kaboul et la résistance). Ils proposent que ce moratoire (le *Monde* du 25 mars) couvre les livraisons d'armes pour toute la durée du retrait soviétique, plus éventuellement une période de trois mois. Le secrétaire d'Etat américain avait évoqué une cessation des approvisionnements en armes pendant trois mois renouvelables à partir du début du retrait soviétique.

EN BREF

● COLOMBIE : Attaque contre l'ambassade américaine. — Le mouvement d'extrême gauche M-19 a revendiqué l'attentat commis, dans la soirée du mercredi 23 mars, contre l'ambassade américaine à Bogota.

rejoint, le jeudi 24 mars, la proposition vietnamienne d'ouverture de négociations sur les lignes frontalières. Cette offre avait été faite à la suite du récent grave incident naval sino-vietnamien dans l'archipel des Spratleys, en mer de Chine méridionale. Selon Hanoi, l'accrochage a fait soixante-quatre disparus parmi les militaires vietnamiens, dont le moitié seraient toujours en mer. (AFP.)

vielle grave en Chine depuis le début de l'année. Ces accidents ont déjà fait plus de deux cents morts et quatre cents blessés. Le ministre des Chemins de fer avait été relevé de ses fonctions au début du mois. — (AFP.)

Washington ont affirmé que la Corée du Nord ne tentera pas de perturber les prochains Jeux olympiques de Séoul. — (AFP, AP.)

● CORÉE DU SUD : le frère de l'ex-président Chun corrompu dans un scandale. — L'opposition a demandé au gouvernement, les 23 et 24 mars, l'arrestation de M. Chun Kyung Hwan, frère cadet de l'ancien président Chun Doo Hwan, impliqué dans un grand scandale financier. Jusqu'au mois d'août dernier, M. Chun Kyung Hwan dirigeait le mouvement Saemul (organisation de développement communautaire rural). Le parti au pouvoir a, pour sa part, réclamé une enquête approfondie sur cette affaire de détournement de fonds. — (AFP.)

● NOUVEL ACCIDENT FERROVIAIRE près de Shanghai : trente morts. — Une trentaine de personnes ont été tuées et une centaine d'autres blessées dans une collision ferroviaire survenue, le jeudi 24 mars, dans la banlieue de Shanghai. Parmi les morts figurent vingt-sept Japonais. C'est le cinquième catastrophe ferro-

● CHINE : Pékin repousse l'offre vietnamienne de négociations sur les Spratleys. — Le ministre chinois des affaires étrangères a

22

E

Ce

L

re

de

10 b

L

re

J

L'

Jusq

En

Gale

ten.

Ev

Jusq

JA

Jusq

PA

SUB

LE

Ca.

J

SL

MIL

Jusq

Cy

raiser

Mu

ER

chasse

18 h

21 h 4

CA

Entré

M

Jusq

DE

CAIS

23 F.

FO

Jusq

M

DRE

LE

INDU

23 F.

VA

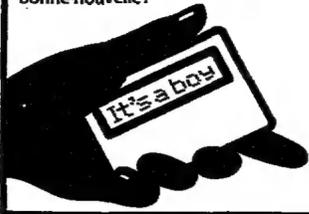
Jusq

48

42

Où est NEC?

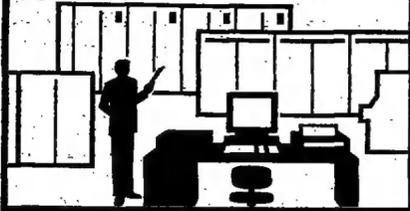
Les bonnes nouvelles n'attendent pas - Les bipers NEC vous les écrivent et vibrent en silence pour vous en avertir, et ça c'est une bonne nouvelle!



Les TV et les magnétoscopes d'une nouvelle dimension - Haute fidélité, haute résolution et hautes performances, avec NEC, l'espace loisir atteint de nouveaux sommets.



NEC, l'idéal des grands systèmes - Pour répondre à l'idéal de vos grands systèmes, il fallait un système idéal, qui réponde à tous vos besoins, dans tous vos bureaux.



Le portable NEC se pile à tous vos besoins - Il a beau être léger, le Multispeed portable NEC n'en est pas moins un ordinateur de poids. En voyage, il vaut bien son pesant d'or.



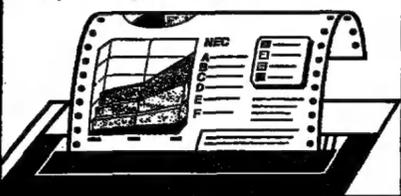
Des milliers d'informations qui ne tiennent qu'à un fil - Les fibres optiques NEC véhiculent toutes sortes d'informations, signaux vocaux, données, textes, images... aussi vrais que nature.



Des puces qui grimpent dans votre estime - NEC fabrique les semi-conducteurs et les composants électroniques intégrés à ses produits. Cela s'appelle la qualité NEC de A à Z.



Pour faire bonne impression - Offrez-vous une NEC: la Pinwriter P2200 imprime vos textes en qualité courrier à 56 caractères par seconde. Avec NEC faire bonne impression n'est plus une question de prix.



Soyez synchro avec NEC Multisync - Il balaye automatiquement toutes les fréquences de 15,5 à 35 kHz, et accepte toutes les cartes graphiques couleur compatibles IBM®.



Des lecteurs de disquette à toute épreuve - Dans le monde entier, les lecteurs de disquette NEC sont réputés pour leur résistance et leur fiabilité. Un atout important pour ne pas sans cesse changer de disque.



L'information qui roule pour vous! - Les téléphones de voiture NEC offrent un grand nombre de fonctions dans un tout petit boîtier. Rien d'étonnant à ce que la nouvelle circule!



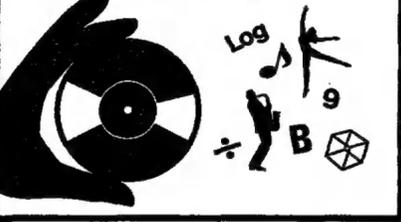
NEC est fière de parrainer des manifestations sportives de renommées internationales, telles que la COUPE DAVIS, la COUPE DE LA FÉDÉRATION ou la WORLD YOUTH CUP. NEC sponsorise également la WORLD SERIES OF GOLF et le CLUB DE FOOTBALL D'EVERTON en Grande-Bretagne.



Un télécopieur à rendre jaloux votre téléphone - NEFAX, le télécopieur qui en quelques secondes achemine textes et graphiques à l'autre bout de la ligne depuis votre bureau.



Le compact joue un nouvel air - De réputation solide, les disques durs NEC jouissent d'une qualité irréprochable. Les CD-ROM confirment la règle.



mais partout...

NEC est un des leaders mondiaux dans l'informatique et les communications. Notre souci permanent est que la société tout entière tire profit de ces technologies. C'est pourquoi les avancées de NEC dans tous ces domaines font partie de votre vie quotidienne.

Où est NEC? Maintenant vous le savez, NEC est partout aujourd'hui et encore plus demain.

Parce que dans le monde de l'informatique et des communications, **il y aura toujours du NEC quelque part.**

"Nous recherchons votre correspondant!" - Si vous utilisez un standard PBX et le Keyphone System NEC, voilà une rengaine que vos correspondants n'auront plus à supporter.



Les satellites n'ont pas forcément la tête dans les étoiles - Grâce aux faisceaux Hertiens NEC, les entreprises des quatre coins de la France communiquent mieux et plus loin à travers le monde. Une nouveauté qui relie les hommes.



NEC

مكتبة من الامم

قرا من الاصل

Politique

La campagne pour l'élection présidentielle

RAYMOND BARRE et Alain Juppé sont-ils encore MM. Barre et Juppé ? Quelles métamorphoses, le jeudi 24 mars ! L'ancien ministre redevient « Barzy » et l'actuel ministre délégué au budget, porte-parole du gouvernement et du candidat Chirac, se défait de son costume Quilès, le tailleur qui habille les bourgeois. La « meilleure économiste de France » de la fin des années 70 a tenu meeting à Marseille, sans notes s'il vous plaît. Foin des doctes préceptes, retour à la raillerie qui lui convient si bien. En substance, elle donnait : croyez-vous que M. Mitterrand ait parlé de Blum et de Jaurès à la télévision ? « Nanni ! » Il a emprunté le képi deux étoiles de feu le général. Quant à M. Juppé, questionné à domicile par TF 1, il s'est défait de son « sectarisme de charme », comme l'écrivait finement le Figaro-Magazine à propos... d'Anne Sinclair.

On change donc de « look » à tout va. L'opération de M. Juppé a bien fonctionné jusqu'au moment où l'invité-surprise a pivoté sur son fauteuil. Le charme a détalé face au « lapin-nain », M. Pierre Juquin, ainsi baptisé par le Canard enchaîné. M. Juppé a ravalé son sourire lorsque le candidat rénovateur à l'élection présidentielle a évalué le coût gigantesque du futur porte-avions nucléaire Charles-de-Gaulle : 14 milliards de francs, selon lui, qui permettraient d'indemniser quelques millions de chômeurs — ou de chômeuses, car Pierre Juquin n'oublie jamais les femmes. M. Juppé, d'un revers de main, a signifié qu'on ne lui refait pas le coup du « monopole du cœur ».

Ce fut une grosse journée pour l'ancien porte-parole du Parti communiste français. M. Juquin est allé au « C.C. ». Non pas au comité central, dont il a divorcé, écologiste puisse s'exprimer à la radio et à la télévision, quand bien même il n'obtiendrait pas les parrainages nécessaires à sa candidature.

Aux « Entremets » — pardon, avenue Franco-Russe, débaptisée par quelques facétieux socialistes, — M. Pierre Bérégovoy, chef d'état-major de la campagne de M. Mitterrand, a donné sa première conférence de presse. L'endroit est si exigu que M. Roland Dumas, bon prince, a proposé toute la matinée — avec insistance, mais sans succès — d'accueillir Isabelle Thomas, fringant symbole des relations extérieures de la jeunesse, dans ses bureaux.

Isabelle Thomas avait, le jeudi 17 mars, déjeuné avec le chef de l'Etat, en compagnie d'une chouette bande de chics copains, c'est-à-dire de tout ce que l'UNEF-ID a produit de présidents depuis 1980 : Jean-Christophe Cambadélis, Marc Rozanblat et Philippe Darrivat, l'actuel délégué du fauteuil. Le fils d'un conseiller technique du président, Jean-Loup Salmann, était également de la « party ».

Changements de « look »

A Marseille, le retour de « Barzy »

MARSEILLE de notre envoyé spécial

Le soleil des tropiques. La chaleur de Marseille. L'arrivée de la tornade Mitterrand. A un mois du premier tour, M. Barre semble progressivement avoir retrouvé ses marges. Comme cela s'était vérifié sur place, son récent voyage aux Antilles l'a réajusté. Il en est sûr, il n'avait su ni communiquer à l'extérieur, ni faire partager à ses propres amis jusqu'à présent. C'est si vrai que, dès le soir de son retour, mardi dernier, il faisait convoquer aussitôt son état-major pour resserrer quelques boutons. Son directeur de campagne, M. Philippe Mestre, a été mis en cause, l'importance de son rôle reconstruite. Officiellement il garde son titre. Mais, dès la semaine prochaine, cinq hommes monteront

au front. MM. Jean François-Poncelet, Bernard Bosson et Charles Millon, pour occuper le terrain politique. M. Philippe de Villiers pour travailler les jeunes et M. François Bayrou pour la presse. Cette réorganisation correspond au lancement d'une deuxième vague nationale d'affiches avec pour slogan : « Barre : du sérieux, du solide, du vrai ». Trois qualificatifs empruntés à un discours du général de Gaulle de 1965. Le rendez-vous de Marseille, dans la région « de son ami », M. Jean-Claude Gaudin, ne pouvait tomber mieux pour donner le coup de foudre attendu. Cette ville aime la politique. Le Parti républicain y est puissant. Ils étaient plus de dix mille à se presser dans le chapiteau dressé quartier Saint-Just. Beaucoup de jeunes et, sur la tribune placée de côté, au coude à coude, MM. Jean-Claude Gaudin,

François Léotard qui avait, au déjeuner, accueilli M. Barre dans son département du Var et qui reçut une belle ovation. M. André Santini, secrétaire général du PSD, fâcheusement oublié dans les remerciements du midi, puis flatté le soir, pour réparer l'impair. M. Bernard Bosson, lui, ne se formalisa point de passer à la trappe. M. Jean-Claude Gaudin épouse fidèle de toutes ces grandes occasions, et sa dame de compagnie, Mme Jean Lecanuet, l'épouse du président invisible de l'UDF, étaient également présentes. Enfin, Alain Delon, le Johnny de Raymond, VIP et VPR attiré du barrière qui, à défaut de chanter, se contenta de causer... « Vas-y Barzy » chanta en chœur tout ce beau monde.

A Marseille, « Barzy » était donc de retour, personnage bonhomme s'amusant de tout, faux Candido sachant mettre les rieurs de son côté. Laisant dans sa serviette les grands discours écrits, à lire tête sur le pupitre et à relire tête reposée, abandonnant sa blouse grise de professeur au vestiaire, M. Barre en est revenu aux grandes improvisations qui, naguère, faisaient les délices « des échotiers et ragoteurs » de toute plume et le bonheur de ses auditeurs. M. Barre a abandonné jeudi soir la péroraison pour prendre le ton de la confession entre-amis.

« Depuis 1958, M. Mitterrand est candidat ». Menacé d'asphyxie par le RPR, il peut remonter M. Mitterrand. « Le président-candidat », ainsi qu'il le nomme désormais, lui a redonné quelques bouffées d'oxygène. Après des semaines passées « à entouffer un étron », voilà enfin la bonne grosse bataille de polichons qui commence. Après MM. Gaudin et

Léotard qui y sont allés tous deux de leur petit couplet « contre le faux vrai candidat », « l'homme du parcours oblique qui n'a jamais su marcher droit », M. Barre, onbâtant délibérément l'existence du candidat Chirac, a joué allègrement aux fléchettes sur la cible Mitterrand au travers d'une étude de texte « du secret de Polichinelle » levé mardi dernier. « Il avait naguère expliqué, a fait d'énormes remarques M. Barre, qu'il était pour un mandat de sept ans non renouvelable. Sept ans à l'Elysée, cela donne quelques idées supplémentaires. Ses hommes raisonnent se résument en cette formule simple : J'y suis, j'y reste. Je m'y trouve bien, j'y demeure. C'est un candidat perpétuel. Depuis 1958, il est candidat ». Ensuite M. Barre s'est demandé où est passé le socialisme de M. Mitterrand. « On aurait pu penser qu'il se réclamerait du socialisme. Nenni. Nous n'avons pas entendu prononcer ce mot. On aurait pu penser que, comme d'habitude, il évoquerait Jaurès ou Blum. Cette fois-ci, il n'a pas revendiqué cet héritage. Il n'a prononcé qu'un seul nom, celui du général de Gaulle. Il l'a combattu jusqu'à sa mort. Il a refusé la République et ses institutions. Voilà maintenant qu'il invoque le nom du général. Vous savez pourquoi, entre nous ? Pour dire que, lorsque le général s'est représenté en 1965, il avait quatre ans de plus que lui... Le général méritait peut-être autre chose ! »

JOURNAL D'UN AMATEUR, par Philippe Boucher

LES hommes de la politique n'ont pas l'esprit classique. Sinon, qu'ils soient acteurs ou qu'ils soient observateurs, et où que leurs convictions les entraînent, ils auraient décerné à M. Mitterrand la palme de l'élegance pour la concision de sa déclaration de candidature. La faire tenir en un seul mot — « oui » — qui pourrait, s'il y avait encore lieu, faire plus bref ?

Au lieu de cela, M. Chirac, qui n'est pas agressif mais combatif, M. Léotard, qui n'est pas agressif mais dynamique, M. Le Pen, qui n'est pas agressif mais impétueux, M. Toubon, qui n'est pas agressif mais fougueux, ont, réjouissante chorale, jugé que M. Mitterrand était, lui, agressif.

Et de se plaindre ! Et de déplorer ! Et de corriger l'insolent qui ose dire qu'il a des adversaires auxquels il connaît des défauts, qui se risque à dépeindre les méthodes de l'un d'eux.

A peine est-il candidat, ce M. Mitterrand, que le voilà disqualifié parce qu'il n'encense pas le camp qui le combat et qu'il doit affronter. Et par qui, s'il vous plaît, est-il disqualifié ? Par ses rivaux, qui n'ont, auparavant, jamais manqué à la délicatesse, par ces observateurs qui, en toute neutralité depuis toujours, relatent un combat où ils ont part et dessinent une issue à laquelle ils ont intérêt.

ter quelque chose pour être désagréable à son endroit.

N'est-il d'ailleurs pas naturel qu'il en ait été ainsi ? Depuis le temps que M. Barre et M. Chirac sont sur les nerfs (la manne monnaie candidate étant moins intéressée à l'histoire), il devait bien arriver que ces nerfs lâchent, en même temps qu'était lâchée cette révélation particulièrement inattendue.

C'est cela un phénomène psychologique. La décision avait beau être connue, il fallait qu'elle fût formulée pour produire tous ses effets sur ceux qu'elle concerne. M. Barre et M. Chirac ont les réactions, soit dit sans jeu de mot, de M. Tout-le-Monde.

Au point que ni M. Barre, qui, pourtant, fit Thucydide, à moins que ce ne soit Plutarque, ni M. Chirac, qui est pourtant un expert de la poésie chinoise, à moins que ce ne soit du lettrisme, n'ont paru être sensibles à la réelle beauté classique des premiers moments de cette annonce faite à la France. Une annonce faite, en direct, contrairement à M. Chirac, sans texte, contrairement à M. Barre ; à la merci, de plus, des questionneurs.

Oui

BIEN sûr, ce grand air de l'indignation est celui de l'hypocrisie. Ces haut-le-cœur sont de comédie. La prétendue agressivité de M. Mitterrand n'est-elle pas de nature à les réjouir, puisqu'il paraît, dans notre monde de concorde et de paix, qu'il n'en fait plus faire montre, qu'elle est hors la loi, pis que cela, de mauvais goût ? Seuf, naturellement, s'il s'agit de romantiques OPA, de lyriques prises de contrôle ou d'élegiques constitutions de noyaux durs. Mais si, en politique, l'adversaire se montre offensif, s'il dit ce qu'il pense, et où combien ! il suffit de le baptiser agressif pour qu'il en devienne douteux.

Allons donc ! Si nos censeurs le pouvaient, ils diraient des neuveaines pour que cette agressivité n'ait pas de terme, afin d'être, eux, en compensation, les garants de l'harmonie. Celle qui règne au sein de leur famille n'incite-t-elle pas à la confiance ?

Flûte ! Une campagne électorale n'est pas destinée à reproduire la douceur fade des jeux floraux. Ce n'est tout de même pas parce qu'il faut rassembler que cessent d'exister la droite et la gauche, les valeurs de droite et les valeurs de gauche. Rassembler, ce n'est pas réunir autour de rien, mais au nom de valeurs et d'idées, et, Dieu merci ! M. Mitterrand n'a pas les mêmes que M. Chirac. Sinon, le Parti communiste aurait sinistrement raison.

Enfin, tout cela n'est pas grave. Comme personne ne peut récuser à M. Mitterrand le droit d'être candidat et que c'était, mardi soir, la seule véritable information (ou confirmation) qu'il apportait (1), il fallait bien inven-

ter quelque chose pour être désagréable à son endroit.

N'est-il d'ailleurs pas naturel qu'il en ait été ainsi ? Depuis le temps que M. Barre et M. Chirac sont sur les nerfs (la manne monnaie candidate étant moins intéressée à l'histoire), il devait bien arriver que ces nerfs lâchent, en même temps qu'était lâchée cette révélation particulièrement inattendue.

C'est cela un phénomène psychologique. La décision avait beau être connue, il fallait qu'elle fût formulée pour produire tous ses effets sur ceux qu'elle concerne. M. Barre et M. Chirac ont les réactions, soit dit sans jeu de mot, de M. Tout-le-Monde.

Au point que ni M. Barre, qui, pourtant, fit Thucydide, à moins que ce ne soit Plutarque, ni M. Chirac, qui est pourtant un expert de la poésie chinoise, à moins que ce ne soit du lettrisme, n'ont paru être sensibles à la réelle beauté classique des premiers moments de cette annonce faite à la France. Une annonce faite, en direct, contrairement à M. Chirac, sans texte, contrairement à M. Barre ; à la merci, de plus, des questionneurs.

Au point que ni M. Barre, qui, pourtant, fit Thucydide, à moins que ce ne soit Plutarque, ni M. Chirac, qui est pourtant un expert de la poésie chinoise, à moins que ce ne soit du lettrisme, n'ont paru être sensibles à la réelle beauté classique des premiers moments de cette annonce faite à la France. Une annonce faite, en direct, contrairement à M. Chirac, sans texte, contrairement à M. Barre ; à la merci, de plus, des questionneurs.

A-t-il dû le répéter, à haute voix ou in-petto, seul ou devant témoin, dans le secret de son bureau ou dans le plein vent d'une promenade, consciemment ou inconsciemment, ce mot qui vient de rendre sa chance au hasard. Mais demande-t-on compte à l'écrivain de ses brouillons, à l'acteur de ses essais de voix ?

ASSOCIATION d'idées de lycéen mal vieilli, c'était, après Cornaille, Racine qui remontait à l'esprit, avec les trois pièces qu'il a choisies de commencer par le mot « oui ». Le plus drôle de l'histoire, c'est que ces « oui »-là ne sont pas sans présenter un petit air de famille avec la situation présente. Du moins pour ceux qu'amuse le jeu des convergences.

La première de ces pièces est Andromaque. Le malheureux Oreste, qui ne sait pas combien son espoir va être déçu, dit sa joie d'être accueilli par Pyiade : « Oui, puisque je retrouve un ami si fidèle. Ma fortune va prendre une face nouvelle. Qui va être l'ami de M. Mitterrand pour que sa destinée conserve un cours heureux, trouve un nouveau bonheur ?

La seconde est Iphigénie, dont le terrible père ouvre la pièce : « Oui, c'est Agamemnon, c'est ton roi qui t'éveille.

Viens, reconnais le voix qui frappe ton oreille. »

M. Mitterrand n'a-t-il pas réveillé une campagne électorale dont lui-même disait mercredi qu'elle était ennuyée jusqu'à là ?

La troisième de ces pièces est Athalie, qui commence par la profession de foi du vertueux Abner, dont il faut citer les quatre premiers vers : « Oui, je viens dans son temple adorer l'Eternel.

Je viens, selon l'usage antique et solennel, Célébrer avec vous la fameuse journée Où sur le mont Sina la loi nous fut donnée. »

Quelle loi attend les Français ? La libérale ? La socialiste ? Ou un panaché des deux ?

Le jeu peut continuer.

Ne trouvant pas que « la paix sociale et la paix civile soient menacées », mais affirmant que, en 1981, M. Mitterrand avait été « le président d'une fraction ». M. Barre a, en définitive, mis en doute la crédibilité du chef de l'Etat. « On peut proposer beaucoup de choses, susciter beaucoup d'espoir. Encore faut-il que ceux qui le font soient crédibles. Eh bien, je dis que M. Mitterrand n'est pas crédible. Les Français auront appris par expérience qu'il est son manque de crédibilité. Eh bien, qu'ils ne recommencent pas l'erreur de 1981. »

Pour mieux les en prévenir, et comme on sait qu'il est M. Barre, accordé moins de crédibilité au candidat Chirac, il a fort adroitement, tout de suite, pris les devants, en exprimant pour la première fois publiquement le rêve qu'il nourrit depuis le 11 mai 1981 : affronter M. Mitterrand, après le premier

tour, dans un débat télévisé, comme en 1977.

« Je vous demande, a-t-il lancé, de me donner cette grande joie. Ce serait un grand honneur pour moi de parler à nouveau les couleurs de la France, de la liberté et de la justice face au président-candidat. C'est à vous de me donner cette mission si vous le voulez. Je fais confiance et pour reprendre un mot barbare, « hyper-médiatique », de rappeler qu'il demeure contre les vents et marées des sondages, le meilleur candidat de la majorité au second tour.

Conclure le racisme

A Marseille, où le Front national ne fait pas, M. Barre ne pouvait se dispenser d'évoquer le problème de l'immigration. Dans la même « ville et sur le même thème », M. Chirac s'était récemment pris les pieds dans le tapis. Incidemment, mais ironiquement, M. Barre a souligné qu'il n'a, lui, ni besoin de faire des « péroraisons sur le sujet ». Sa philosophie, de fait, reste la même. Deux principes réaffirmés : « Le droit de chaque être humain d'être respecté dans sa dignité d'homme. Ce qui nous entraîne, a-t-il ajouté, à condamner le racisme ». Mais aussi « le droit de toute communauté nationale et démocratique de maintenir et de préserver son identité ». Trois mesures, avancées : « l'arrêt effectif de l'immigration extra-européenne », un contrôle commun et efficace au niveau européen devant, selon M. Barre, être rapidement établi ; « une politique active pour favoriser le retour au pays d'origine » ; enfin, une politique « active et intelligente permettant à ceux qui sont en situation légale et qui aspirent à s'intégrer dans la communauté nationale de pouvoir le faire ».

En conclusion, M. Barre a lancé à son auditoire ce double avertissement : « Ne vous laissez pas abuser par ceux qui font de l'étranger un bouc émissaire. Mais ne vous laissez pas non plus intimider par ceux qui vous dénie le droit de vouloir rester vous-mêmes ». Un message qui soulève les applaudissements du public. A la tribune, M. Gaudin pouvait, dans un grand « oui » de soulagement, lever les bras au ciel. Le plus dur était passé.

DANIEL CARTON.

Les intentions de vote selon Louis Harris. — Dernier sondage réalisé avant la déclaration officielle de candidature de M. François Mitterrand, l'enquête réalisée par Louis Harris et publiée, le vendredi 25 mars dans l'Express, crédite le président de la République de 38 % d'intentions de vote au premier tour de la consultation (au lieu de 39,5 % en février). Le chef de l'Etat devance M. Jacques Chirac qui obtient

21,5 % des suffrages des 1001 personnes interrogées du 18 au 20 mars (au lieu de 20,5 %), et M. Raymond Barre qui recueille 18 % des voix (au lieu de 20,5 %). Au second tour, M. Mitterrand est réélu face au premier ministre (avec 54 % des intentions de vote au lieu de 56 %), de même qu'il prend l'avantage dans un duel l'opposant au candidat de l'UDF avec 52,5 % des suffrages (au lieu de 56 %).

LE VOTE ECOLO
dans
Politis
LE NOUVEL HEBDO DU JEUDI
AU SOMMAIRE DU N° 10

- Scandales et règlements de compte à la municipalité d'Hyères.
- Le débat sur les institutions : CITOYENS OU SUJETS ?

Thierry Pfister - Pierre Bauby - Gerard Soulier

Politique

La campagne pour l'élection présidentielle

L'état-major du candidat Mitterrand se met en place

M. Pierre Bérégovoy a rendu public, le vendredi 25 mars, l'organigramme de l'état-major de campagne de M. Mitterrand installé avenue Franco-Rousse, à Paris. M. Christian Sautter, qui fut secrétaire général adjoint de l'Élysée entre 1982 et 1985, sera son principal collaborateur. M. Michel Rocard jouera dans cette équipe un rôle important, hors cadre : il sera en relation directe et personnelle avec M. Mitterrand.

L'organigramme

L'organigramme de l'état-major de campagne de M. Mitterrand est le suivant :
M. Pierre Bérégovoy, directeur de campagne ; MM. Thierry de Beaucé, études et documentation ; Jean-Marie Bockel, aménagement du territoire ; Jean-Christophe Cambadélis, relations publiques ; Jean-Pierre Cot, relations internationales ; M. Edith Cresson, Français à l'étranger ; MM. Michel Delebarre, relations sociales ; Roland Durand, relations internationales ; Claude Evin, problèmes de société ; M. Kadosh Evin, services de presse ; Monique Ewange-Epée, sports ; MM. Charles Josselin, courrier ; Pierre Joux, souscription électorale, Parlement ; Jack Lang, communication ; Louis Mermat, comité de soutien des élus ; Henri

Reillet, trésorier ; François Roussely, courrier ; Dominique Saint-Pierre, associations ; Georges Serra, entreprises ; Christian Sautter, coordination ; Jean-Pierre Sœur, propositions ; M. Isabelle Thomas, jeunesse et action féminine.
D'autre part, M. Michel Charasse, sénateur, conseiller du président de la République, a été désigné par M. Mitterrand comme le mandataire national des candidats, fonction qui avait été confiée, en 1981, à M. Robert Badinter. M. Charasse sera chargé, à l'Élysée, des relations avec le Conseil constitutionnel, la Commission nationale de contrôle, la CNCL, ainsi que de tous les contacts éventuels.

M. François Roussely : l'administrateur

Avec M. François Roussely, c'est toute l'organisation du groupe socialiste de l'Assemblée nationale qui est mise au service de l'équipe de campagne du candidat Mitterrand. C'est aussi l'occasion pour M. Pierre Joux de placer un de ses hommes dans le staff administratif de l'avenue Franco-Rousse. C'est enfin la reconnaissance du sérieux du travail accompli dans les bureaux socialistes du Palais-Bourbon sous l'autorité du président du groupe. C'est d'ailleurs là que la « cellule » de M. Pierre Bérégovoy avait trouvé un abri provisoire dans l'attente de l'annonce de sa candidature au chef de l'État.

Le rôle de François Roussely sera d'ailleurs de continuer à faire travailler les collaborateurs du groupe pour le candidat soutenu par leur parti. Ils ont déjà commencé en rédigeant un bilan du gouvernement Chirac, en mettant au point un argumentaire pour les militants socialistes, en préparant les réponses aux nombreux courriers interrogatifs reçus par la rue de Solferino. C'est cette tâche qu'ils vont continuer sous l'autorité de M. Joux et de son « conseiller spécial ».

Mettre des capacités administratives au service d'une politique, François Roussely y est habitué depuis longtemps. Attaché à la direction du budget après une licence en sciences économiques, il passe en même temps le diplôme de Sciences-Po, puis entre à l'ENA (dans la promotion Léon Blum) par le concours réservé aux fonctionnaires. A sa sortie, il est auditeur à la Cour des comptes. Bien que son père ait été longtemps secrétaire de

section de la SFIO dans sa Dordogne natale (il est né à Belvès le 9 janvier 1945) et qu'il ait toujours milité à gauche, il n'avait jamais adhéré à un parti. Il saute le pas en entrant au PS au début de 1981, effaré par la manière dont certains de ses amis hauts fonctionnaires préparaient la « résistance » face à une éventuelle victoire de la gauche.

Dès juin 1981, il entre au cabinet de Gaston Defferre pour s'occuper des aspects financiers de la décentralisation. Il en devient le directeur adjoint en avril 1984. Lorsque Pierre Joux arrive place Beauvau, il le garde à cette place pour manifester que la décentralisation est aussi une de ses préoccupations. Très vite, ces deux anciens de la Cour apprécient ce travail en commun, au point que le ministre de l'Intérieur en fait son directeur de cabinet en mars 1985, oubliant la tradition qui réserve la place à un préfet.

Comme François Roussely n'est pas un de ces hauts fonctionnaires pour qui le passage par un cabinet est une façon de préparer un pantouflage, il accepte en avril 1986 de suivre son ministre au Palais-Bourbon quand celui-ci reprend la présidence du groupe socialiste. Sa mission : préserver la culture de gouvernement, fournir aux parlementaires les habitudes de travail de l'administration, préserver les réseaux créés au long des cinq années de pouvoir. Cet homme rigide, rigoureux et exigeant, met aujourd'hui tout cela au service d'une ambition collective : retrouver ses affaires.

THIERRY BRÉNIER.

M^{lle} Isabelle Thomas : la benjamine

Sa vie aura basculé entre le 17 et le 22 novembre 1986. Le 17, Isabelle Thomas est encore étudiante au troisième cycle de droit des affaires à l'université de Villeneuve (Seine-Saint-Denis). Inconnue en dehors des cercles de SOS-Racisme et de l'UNEF indépendante et démocratique, dont elle est alors vice-présidente. Membre anonyme du Parti socialiste. Malgré les réticences de ses amis de la direction de l'UNEF, elle décline, ce jour-là, dans sa fac, la grève contre le projet de loi Devaquet. Cinq jours plus tard, le feu de paille a embrasé la plaine.

Et, au soir des états généraux de Sorbonne, c'est elle qui lit l'apercu à la générale dans les universités. Visage volontaire et voix assurée, la voilà brutalement propulsée sur le devant de la scène, transformée en passionnée du mouvement étudiant. Ses camarades lui reprochent assez ce rôle de vedette et d'autonomie qu'elle avait signifié jusqu'au bout des ongles, elle n'en fait pas un drame et démontre en réalité qu'elle sait encaisser les coups et qu'elle est décidée à faire entendre sa voix.

Car, en quelques mois, que de chemin parcouru ! Son diplôme de troisième cycle est resté en route, et elle a coupé ses mèches d'adolescente. Peut-être. Mais au congrès de Lille, en avril 1987, elle devient, à vingt-cinq ans, la benjamine du comité directeur du Parti socialiste. Un an plus tard, la voilà appelée au cœur du dispositif de campagne de François Mitterrand pour s'occuper notamment des problèmes de la jeunesse. Sur quelle base ? « Renouons avec une conception socialiste de la

société, plus globale, plus soucieuse des principes qui fondent notre identité : égalité des droits, solidarité, justice sociale », proclamait la contribution qu'elle avait signée pour le congrès de Lille. Une ambition à long terme, à n'en pas douter.

GÉRARD COURTOIS.

M. Christian Sautter : l'homme d'exception

Où est le mal embouché, qui dans un coin de porte, murmurerait quelque méchanceté sur M. Christian Sautter ? Nulle part. Cela n'existe pas dans la famille socialiste et même au-delà. M. Sautter est un homme d'exception. Il n'inspire, sans le chercher, que le louange. Cela qu'il pourrait gêner par sa compétence et son autorité n'osent pas le dire tant ils seraient honteux de dénigrer ainsi l'ange organisateur.

Avance Franco-Rousse, c'est le premier inspecteur des finances qui maîtrisera la machine de campagne, serrera les boulons, introduira ici ou là la goutte d'huile salvatrice, évitera les surchauffes pendant que d'autres monteront leur bobine à la télévision. M. Sautter n'est ni modeste ni effacé. Il sait ce qu'il vaut. Il n'a pas l'orgueil des conseillers secrets. Il est muet par fonction, c'est tout. Il est aussi protestant.

Né le 9 avril 1940 à Astua (Saône-et-Loire), Christian Sautter, fils de chirurgien, a fait, évidemment, de solides études : Polytechnique, Science Po, Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique. De quoi remplir une tête carrée, équilibrée d'avance au millimètre. Administrateur de l'INSEE, directeur adjoint puis directeur au Centre d'études prospectives et d'informations internationales, associé à la préparation du VIII^e plan, passionné par le Japon, dont il est l'un des meilleurs spécialistes, ce socialiste de longue date a été proche de M. Jean-Pierre Chevènement et du CERES. Il s'en est séparé, tout doucement, sans faire de bruit.

En 1981, M. Sautter est entré discrètement à l'Élysée afin de s'occuper des questions économiques internationales. Lorsque M. Pierre Bérégovoy, secrétaire général, a été appelé, en 1982, à un destin ministériel, il est devenu secrétaire général adjoint auprès de M. Jean-Louis Bianco, successeur, à l'Élysée, de M. Bérégovoy. On l'appellait alors la « carpe » tant il paraissait difficile que cet homme d'aspect austère du

un mot de trop, singulièrement aux journalistes. Ce n'était pas sa fonction. Dieu sait pourtant s'il est affable et s'il cultive un humour ironique dont il laisse, à l'occasion, échapper un échantillon, comme à regret.

Lorsqu'il quitte l'Élysée pour l'inspection générale des finances, au mois de juillet 1985, il ne devient pas plus bavard pour autant. On le retrouve peu après dans le cercle des animateurs du groupe des experts constitué, au Parti socialiste, autour de M. Lionel Jospin. Il s'occupe notamment des réflexions sur l'Europe, c'est-à-dire d'un groupe à compétence universelle puisqu'on y parle institutions, défense, économie, médias, etc.

« Respect et dévouement » : tels sont ses maîtres mots quand il parle de M. Mitterrand. Le spectacle de la politique lui est étranger. Il veut, lui, se « colleter » avec la réalité qui « est sévère et jamais aussi fluide qu'on le voudrait ».

J.-Y. L.

M. Jean-Christophe Cambadélis : « Kostas » chez « Tonton »

On aurait tort de prendre M. Jean-Christophe Cambadélis pour un Mitterrand soudainement débarqué sur la planète socialiste. Ce trotskiste de formation, dit parmi les durs de la FAJS (Alliance des jeunes pour le socialisme), devenu OCI (Organisation communiste internationaliste) puis PCI (Parti communiste internationaliste), aujourd'hui converti à la social-démocratie, a quelques relations anciennes (compte tenu de son âge, trente-sept ans), avec M. Pierre Bérégovoy, rencontré lors de la campagne présidentielle de 1981, M. François Mitterrand (1984) et M. Lionel Jospin qui, en 1986, lui ouvre les portes du PS ainsi qu'à quatre-vingt-cinq communistes qui l'accompagnent.

Cet homme d'appareil et d'organisation, fondateur des luttes intenses et des opérations d'union de front, diplomate de gros calibre ou de manifestation de masse (singulièrement au mois de décembre 1986, pendant le mouvement étudiant), a l'air d'être capable de jouer tous les rôles. C'est, en somme, un vrai politicien, un prédateur qui deviendra gros poisson si les requins ou les ambitions ne lui dévorent pas. Les socialistes lui ont déjà, sauf bon-voisement, réservé une circonscription dans la Somme pour les prochaines élections législatives.

Né le 14 avril 1951 à Neuilly-sur-Seine, M. Cambadélis s'est formé à l'action politique en 1968 (à l'école privée), puis au trotskisme dans la foulée. Syndicaliste étudiant, il a

mené, tout au long des années 70, des études chaotiques dans les coordinations et assemblées générales, bouquin dans la main gauche, pied de chaise dans la droite.

Il a participé, en 1980, à la réédition de l'UNEF-ID, dont il sera le président de 1980 à 1984. A l'époque, au PCI, où l'on préserve les traditions de clandestinité des veilles de grandes révolutions, on l'appelait « Kostas ». M. Pierre Bousset-Lambert, « chef historique » de ce mouvement, le considérait comme son homme-lige.

En désaccord avec la ligne de cette organisation développée pendant les élections législatives de mars 1986 — ce que l'on peut ainsi résumer : « Mitterrand - Chirac - Bonaparte » — M. Cambadélis et quelques-uns de ses camarades, dont M. Philippe Darrulat, actuel président de l'UNEF-ID, rompent les amarres et fondent, avant de rallier le PS, Convergence socialiste. Depuis le congrès de Lille, en avril 1987, M. Cambadélis, proche de M. Jospin, est membre suppléant du comité directeur du PS. C'est à la demande de M. Mitterrand qu'il fait partie de son état-major de campagne où il s'occupera de la mobilisation des jeunes. Docteur en sciences sociales, ingénieur de recherche à l'université Paris-I, auteur d'un livre intitulé *Pour une nouvelle stratégie démocratique*. Il n'en est pas à ses premières réflexions sur la justice sociale, l'égalité des droits, l'intégration.

J.-Y. L.

M. Thierry de Beaucé : les affinités culturelles

M. Mitterrand fit. M. Thierry de Beaucé en sait quelque chose qui, il y a quelques semaines, recevait la Légion d'honneur des mains mêmes du chef de l'État, à vu celui-ci citer de mémoire des passages de plusieurs de ses livres, sans dire qu'un essai sur le Japon, un autre sur le *Désir de guerre* ou son roman, *Chute de Tanger*.

Cet énarque de quarante-cinq ans a trouvé, avec le président, des affinités, une réflexion commune sur l'étrange destin culturel mondial de la France, au sujet duquel on n'a jamais autant parlé de « déclin », alors que, pour la première fois dans l'histoire, il y a maintenant plus de francophones à l'étranger qu'à l'intérieur du territoire national. Les deux hommes ont compris que, si la France négligeait cette spécificité de son rang mondial, elle deviendrait bientôt une puissance comme les autres.

Doté, comme le président, de ce qu'on appelle aujourd'hui une « culture de droite », énarque voyageur n'a pas eu, en revanche, un cursus de gauche. Il a été chargé de mission au cabinet de Jacques Chaban-Delmas puis dans celui de Pierre Messmer lorsque ceux-ci furent à Matignon. Il a également été un temps maire adjoint - modéré - du Chesnay (Yvelines).

Nommé en février 1986 à la tête de la plus importante direction du Quai d'Orsay, celle des relations culturelles, scientifiques et techniques, Thierry de Beaucé y élaborera un programme de rénovation des circuits linguistiques français à l'étranger — dont on trouve l'écho dans son plus récent ouvrage, paru chez Gallimard, *Nouveaux découverts sur l'universalité de la langue française* - le Monde du 11 mars).

Ce grand commis de l'État, symbole avant la lettre de la cohabitation, ne pourra, après le retour de la droite au pouvoir, mettre ses projets à exécution, car il sera l'objet d'une sorte de quarantaine, notamment de la part de son ministre, Jean-Benoît Raimond. L'Élysée le soutiendra en vain. En mars 1987, il sera finalement relevé de ses fonctions.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

M. Dominique Saint-Pierre : l'avocat radical

Que le président de la République évoque la « paix sociale » et la « paix civile » ne pouvait que faire plaisir au paisible Dominique Saint-Pierre. Que le chef de l'État se place en rassembleur a complètement satisfait le directeur de campagne du MRG. En s'installant avenue Franco-Rousse, Dominique Saint-Pierre n'a qu'une seule idée en tête : faire que les radicaux de gauche se mobilisent et apportent un plus à M. François Mitterrand.

Fixant il sa tâche un double souci, coordination la plus parfaite avec les socialistes et plus grande efficacité, M. Saint-Pierre entend « faire marcher la machine radicale de façon autonome ».

Discret, son métier d'avocat ne le porte pas aux effets de manche. Inscrit au barreau de Lyon depuis 1965, passionné d'histoire du droit, qu'il a enseignée pendant six ans à l'université de Lyon, cet Israélite de naissance, né la veille du 11 novembre 1940, a passé son enfance dans le Bugay. C'est là qu'il se fait élire député en mars 1986. La

deuxième position qu'il occupait sur la liste conduite par le socialiste Noël Ravassard lui laissait suffisamment peu d'espoir pour que en même temps, il se permette d'être candidat sur la liste régionale du Rhône et d'y être élu.

Avocat d'affaires, il ne dédaigne pas les dossiers plus politiques comme la défense de « maos » en délicatesse avec les lois sur la presse ou celle d'objecteurs de conscience. Mais ce n'est qu'en 1976 qu'il s'engage en adhérant au Mouvement des radicaux de gauche où, membre du bureau depuis 1981, président de la fédération régionale Rhône-Alpes chargé des clubs depuis 1985, il est un des vice-présidents depuis 1987.

De tendance « crépine », Dominique Saint-Pierre a toujours plaidé, au sein du MRG, pour l'apaisement, la réconciliation, sans prendre part aux querelles intestines qui depuis plusieurs années empoisonnent la vie du Mouvement.

ANNE CHAUSSEBOURG.

PROTECTION CAMBRIOLAGE

1 BLINDAGE
1 SERRURE
2 500F

1 BLINDAGE
1 SERRURE
3 500F

ROSE COMPRIS

DEVIS SUR SIMPLE APPEL

S.P.S.

43.48.90.20

SIGNE INTERIEUR DE RICHESSE



Culture

FRANCE

MODULATON DE FREQUENCE
ET EN STEREO

LE PLAISIR EN TÊTE

مقاومة الاموال

SE RI BO B

13 présidents de conseil régional,
43 présidents de conseil général,
130 députés, 125 sénateurs, et
20 parlementaires européens
soutiennent la candidature de
Raymond Barre : « Au moment où
la campagne présidentielle s'ouvre
vraiment, nous renouvelons notre appel
pour Raymond Barre. Face à François
Mitterrand, président du système socia-
liste qui a échoué et divisé la France,
Raymond Barre est le candidat du
redressement et du rassemblement. Il
sera le président de l'emploi, de
l'impartialité de l'Etat et de l'ouverture.
A la tête d'une France forte, il sera le
président de l'union de l'Europe. Pour
nous qui sommes sur le terrain,
quotidiennement confrontés à la né-
cessité de faire travailler ensemble
des Français d'opinions différentes,
Raymond Barre est le vrai
rassembleur. Il est l'homme d'Etat
que la France attend ».

ans

gés

Cette
le pre-
ie de
cidait,
que le
: refe-
. Elle
de des
proci-
sitaire
elle
: sous
deux

lique-
r, les
Cour
ur de
nal ne
recte
ité à
arties
t les
sur de

procès
ble, si
re pas
re sa
mais il
plus
l'ages

o.

mmé

elge

taire
bonne,
tefois
correc-
sibilité
de
admi-
sieur
xédré,
pour
dires,
ance,
le de
par-
qu'il
né à
s les

L

aux
-
tri-
vis,
ppe
- Il
mal
des
sair
ane
our
la
aux

مقتدا من الامم

هنا من الامم

Société

Un rapport du Conseil d'Etat sur l'éthique médicale

Le corps, le commerce et le droit

(Suite de la première page.)

« Des règles et des institutions sont indispensables pour tirer les conséquences des procédés nouveaux, par exemple en matière de filiation ou pour éviter leurs dérives telles que les manipulations génétiques ».

C'est par une lettre du 19 décembre 1986 que le premier ministre avait demandé au Conseil d'Etat de proposer une adaptation du droit français et « la création de normes juridiques inédites » pour répondre aux questions morales soulevées par les recherches scientifiques sur le corps humain. « Notre travail a conduit la section du rapport et des études du Conseil d'Etat à traduire en prescriptions la morale commune, expliquent les auteurs. Le Conseil d'Etat n'a pas à se substituer au gouvernement, encore moins au Parlement, qui devra sans doute se prononcer sur beaucoup des problèmes étudiés. Les choix définitifs reviennent à l'opinion et aux pouvoirs publics; le présent rapport a pour objet de les éclairer. »

vail orientera de manière décisive les choix à opérer dans ce domaine.

« L'intérêt individuel n'est plus celui de l'homme en tant que citoyen, mais bien de l'homme, être de chair et de sang. On ne peut donc éviter de soulever la question de savoir s'il existe une idée juridique de l'homme à la fin du vingtième siècle, de l'homme dans sa globalité », peut-on lire en introduction du rapport. Le mérite de ce travail est de toujours parvenir à se référer, derrière le foisonnement des recherches, des interrogations qu'elles posent et des angoisses qu'elles alimentent, au fondement essentiel du droit français et de ce qui fait sa philosophie: l'indivisibilité du corps et de l'esprit; l'inviolabilité du corps (le seul moyen de porter légalement atteinte au corps d'une autre personne que la sienne, c'est d'obtenir son consentement), et l'indivisibilité de ce dernier (le corps ne peut faire l'objet de commerce, et seul le don volontaire et gratuit d'une partie de son corps est possible).

Corps et commerce

Les conclusions du Conseil d'Etat se fondent notamment sur les directives internationales, les résolutions du Conseil de l'Europe et, pour l'essentiel, sur les avis rendus ces dernières années par le Comité consultatif national d'éthique. Elles s'appuient également sur les fondements du droit positif que les auteurs ont cherché à dégager. Quelles que soient les précautions prises par les auteurs, il est clair que leur important tra-

L'originalité de ce document n'est pas dans l'adoption de principes déjà consacrés par les directives internationales (dignité de la personne humaine, exigence du consentement du sujet...) mais dans la traduction juridique de principes correspondant à une position que l'on peut qualifier de « française ». Celle-ci est fondée notamment sur la gratuité, la finalité thérapeutique et (pour les dons de sperme et d'ovules) sur l'anonymat. Il s'agit là d'une volonté affirmée de lutter contre le mercantilisme appliqué à l'organisme humain. Une logique qui ferait, si l'on n'y prenait garde, de la vie humaine un produit soumis au droit des biens et aux logiques commerciales.

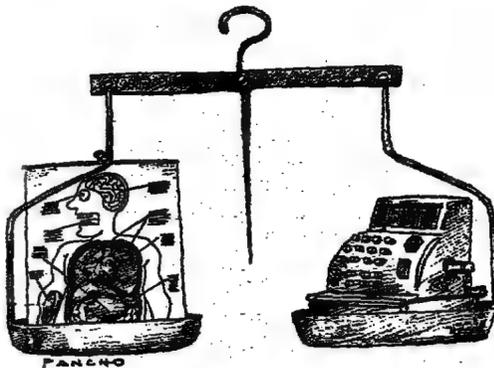
« L'appropriation de la nature est en route, expliquent les auteurs du rapport, par la brevetisation des modifications du régime végétal ou des micro-organismes. Dans ce contexte, il paraît de plus en plus difficile de défendre l'idée selon laquelle le corps, inséparable de la personne, est hors commerce. »

C'est pourtant bien ce défi que relève le Conseil d'Etat. On pourrait, si elle ne prenait pas en compte tout ce qui a trait à la procréation médicalement assistée, rapprocher la position définie dans le rapport de celle des milieux catholiques. Toutefois, cette réflexion partant aussi — et surtout — sur la maîtrise de la procréation humaine, ce rapprochement est, sur le fond, sans objet. Les conclusions auxquelles aboutit le Conseil d'Etat sont au contraire — pour reprendre les termes de M. Marceau Long, vice-président du Conseil d'Etat

« une démarche d'un très grand humanisme et d'un humanisme peut-être athée ».

Ainsi pour la procréation médicalement assistée: le Conseil d'Etat la définit comme un remède à la stérilité d'un couple et non comme une technique en service d'un hypothétique « droit à l'enfant ».

Au total, cette démarche constructive et quelque peu insistante, pourrait, si elle est suivie d'une mise en chantier rapide par le prochain gouvernement (et le Conseil d'Etat y apportera, dit-on, toute son attention), faire de la France le pays à la fois chef de file et modèle en matière de traduction de principes éthiques en termes juridiques. En Europe notamment, où une démarche comparable est en cours. A l'échelon mondial ensuite, où, face aux positions françaises (illustrées notamment par le système de transfusion sanguine ou par celui de la Fédération des centres d'étude et de conservation du



sperme humain), on voit se développer une forme de libéralisme marchand, le corps humain (ses éléments et ses produits) pouvant, sous les prétextes les plus divers, faire l'objet de transactions commerciales, voire de processus de brevetisation en tous points opposés à la dignité de l'être humain. Si elle n'apporte pas de solution, miracle aux problèmes les plus fondamentaux posés par ces questions (rapports entre eugénisme et diagnostic prénatal, liberté du chercheur et limites des recherches, statut de l'embryon, etc.), la démarche du Conseil d'Etat constitue clairement un apport fondamental et décisif dans le débat sur ces sujets essentiels.

JEAN-YVES MAILLÉ

Feux verts et garde-fous

Le rapport du Conseil d'Etat comporte environ cent cinquante propositions d'ordre législatif et réglementaire. Il est divisé en trois grandes parties: l'intervention sur l'être humain, la procréation médicalement assistée et le cadre institutionnel. En voici les principales propositions:

• L'expérimentation sur l'homme est autorisée. Les expérimentations sans finalité thérapeutique sont interdites sur les incapables et les déments. L'avis du comité d'éthique et le consentement des sujets sont indispensables. La gratuité est la règle, à l'exception d'une indemnité (non soumise à l'impôt) pour les volontaires sains acceptant de subir de telles expérimentations.

• Le don d'organes est gratuit. Il est autorisé avec consentement libre, éclairé et écrit du donneur. Le rapport souligne que ce principe est contraire à l'esprit de la loi du 22 décembre 1976 (loi Caillaud). Le Conseil d'Etat propose toutefois de conserver le système actuel en attendant de voir si, grâce à une meilleure information et à la mise en place des moyens nécessaires, il est capable de faire ses preuves.

• Les dons de sperme et d'ovules sont autorisés après consentement des donateurs. Le procréateur médicalement assisté doit impérativement avoir un objectif thérapeutique. Les centres agréés auront un statut légal. Les dons sont gratuits et doivent respecter un anonymat absolu: interdiction de toute recherche en paternité ou de revendication d'enfant, interdiction de la pratique des mères porteuses et de l'utilisation des techniques de procréation médicalement assistée au bénéfice de couples n'étant pas formés d'un homme et d'une femme ayant un projet d'enfant.

• Le diagnostic prénatal est autorisé, pratiqué dans des centres agréés et soumis à de rigoureux contrôles. Il ne doit pas conduire aux manipulations génétiques ou à une forme quelconque d'eugénisme. La recherche sur l'embryon ne doit pas aboutir à une modification du génome humain transmissible à la descendance, au clonage, à la production de chimères ou à une parthénogénèse. Ces recherches doivent être autorisées par un comité d'éthique. La durée de vie in vitro d'un embryon humain ne peut pas dépasser quatorze jours, et la durée de conservation des embryons congelés ne peut pas excéder cinq ans, délai après lequel ils doivent être détruits. Les embryons et les fœtus morts ne doivent pas être utilisés à des fins industrielles ou commerciales (utilisations exclusivement diagnostiques ou exceptionnellement thérapeutiques).

• Les registres épidémiologiques sont autorisés sous diverses conditions (consentement du malade notamment). De nombreuses précautions juridiques et techniques interdisent le détournement des informations de ces registres vers les assureurs et les employeurs par exemple. Le Comité consultatif national d'éthique est le seul autorisé à donner des avis sur les recherches sur les embryons in vitro. Ses recherches médicales doivent être renforcées. Chaque CHU français devra être doté d'un comité consultatif d'éthique, structure financée par l'Etat. Un catalogue des sanctions (administratives, disciplinaires, civiles et pénales) est établi afin de punir ceux qui ne respecteraient pas les règles ainsi définies.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde
RADIO TELEVISION
COMMUNICATION

(Publicité)

NOUS AUSSI NOUS AVONS UNE GRANDE IDÉE A SAUVER



AD 89:

Les jeunes pour
une nouvelle
déclaration des
droits de l'homme

Artistes, chefs d'entreprise, présidentiables
hommes politiques (chanteurs ou non),
journalistes, citoyens...

Donnez-nous le nerf de la guerre.
Nous vous donnerons le feu sacré.

(Remerciements suivent).

3615 code AD89

Association pour la Déclaration du 26 août 1989

182, bd Haussmann, 75008 Paris

22

E
C

L
rie c
Sémi
de 11
10 h
LJ
rie J
L
Jusq
E
Gale
tion.
BY
Jusq
JA
Jusq
PA
SUS
LE
Col J
SL
MIL
Jusq
C
raion

Mu

ER
chaus
18 h
21 h 4
CA
Entré
M
Jusq
DE
CAIS
23 F.
FO
Jusq
M
D'ELI
LE
INDU
23 F.
VA
Jusq

18
R
W
S
Y
M
P
A
L
D
D
DE
DE
RE
le:
48

42

Société

Auschwitz, le relais de la mémoire

(Suite de la première page)

Les corbeaux du Chant des partisans posent aux rapaces, en haut de peupliers squelettiques. Il ne manque plus que les files de cadavres rayés...

Ida montre du doigt un vol de moineaux sorti de la brume. Son visage s'éclaircit : « Je sais ce qui a changé : la première fois, il n'y avait pas d'oiseaux. Même pas de corbeaux. A cause de l'odeur... »

Un lycéen en anorak « fluo » s'improvise reporter : « Ça vous fait quoi, madame, d'être là ? »

Ida ne voulait pas. Ce sont les organisateurs du voyage qui l'ont décidée. Elle s'est souvenue de l'angoisse majeure des déportés : qu'on ne les croie pas si, d'aventure, ils rentrent un jour. « On ne vous croira pas », s'inquiétaient les mourants. « Après nous, vous verrez que certains osent nier ! » prédisait la romancière Anna Langfus. Ils ont osé.

Ida n'a pas soixante ans, mais elle sera une des dernières à parler. Ensuite, au siècle prochain, le témoignage direct devra se faire Histoire, le dire deviendra out-dire. La mémoire ne dépendra plus que de la bonne foi des enfants d'aujourd'hui, et de leur bon vouloir. Ce sera affaire de relais, ce témoin que le coursier, à bout de souffle, tend à l'équipier suivant, tout neuf.

Diverses organisations juives ont jugé que la transmission du relais devait se préparer maintenant avec des adolescents ayant l'âge auquel Ida fut emmenée, et que cela passait par un voyage sur place.

Par manque d'économie, les cent quarante participants ont été choisis dans la région parisienne. Certains l'ont été comme juifs ; d'autres comme catholiques, protestants. Mais la majorité venait de grands établissements non confessionnels : Montaigne, Carnot, etc. A noter que des lycées augustes tels que Janson-de-Sailly ou Louis-le-Grand n'ont pas donné suite à l'invitation.

Pour désigner les dix partants de chaque classe, les élèves ont préféré un tirage au sort à l'examen des motivations personnelles. Cette

part faite au hasard correspondait mieux, selon eux, à l'arbitraire des déportations elles-mêmes. Bien sûr, on était loin des conditions matérielles des convois de 1944, ne serait-ce que pour la durée : deux heures de vol là où il fallait trois jours de train, et retour le soir même, dans la chaleur d'une vie sans péril... Mais ce départ décidé en quelques jours, l'absence de confort et de repas, la journée passée à piétiner dans la boue, les rues stériles, les boutiques désertes, la grisaille glacée des temps de pénurie, tout cela rapprochait un peu des conditions d'origine, compte tenu des sécurités douillettes de 1988...

Refus des grands mots

Encore fallait-il voir comment ces sécurités affecteraient comportements et curiosités. Le voyage aller donna quelques craintes. Certains élèves, il faut le comprendre, présentaient de même coup leur bapême de l'air et du monde communiste. D'autres profitaient du vol pour revoir leurs maths ou expliquer leur connaissance hésitante de la Shoah par le fait que le programme de première s'arrête en 1939... Tant il est vrai que, depuis la « fin des idéologies » — et du plein emploi! — le social de la Cité vient après celui de l'avenir individuel — « passe ton bac d'abord ! » Le risque existait que la visite sur place ne tournât à la sortie dirigée, avec son contingent de bonte-entraîn et ses chahuts de retour. Que gagnerait la mémoire à ce que l'Occident change Auschwitz en chieulit pèlerinage, comme il en a le secret, avec cars klaxonnant les trainards, fanions-souvenirs et pré-noms d'amoureux recouvrant peu à peu les graffitis des suppliciés ?

Rien de tout cela n'est plus à redouter. Dès l'arrivée à la rampe de sélection, un silence imposant a répondu, chez tous les visiteurs, à celui du site et de leurs camarades les plus concernés, reconnaissables à leur kippa. Les rares questions venaient à point, confirmant qu'aucun malentendu n'aurait lieu. La parole était gagnée. Restait à

s'assurer de la trace laissée au secret de chacun. J'ai cru bon de leur demander d'écrire quelques lignes d'impressions et de leçons, dans l'avion du retour. Effectués dans l'épuisement et sur des papiers de fortune, « un peu » comme de temps d'Ida, l'expérience s'est révélée aussi encourageante que bouleversante.

Pas au texte ne sacrifié à l'exercice ni aux bons sentiments. Les phrases tremblaient d'une émotion que ne trompa pas. L'effacement y domine : devant le caractère industriel du génocide, et devant l'absence de culpabilité des bourreaux, réduite à la peur de laisser des indices. Les grands mots sont refusés, ainsi que l'idée même de pèlerinage, les raisonnements tout faits ou la compassion stéréotypée telle que l'induisent les musées d'Auschwitz. Les élèves préfèrent la nudité muette de Birkenau, ou les objets qui leur permettent, tant soit peu, de s'identifier en silence aux victimes : les monceaux de cheveux, remarqués par presque tous avec détresse, les potences, les photos d'enfants étonnés, ou encore les bidons de Ziklon B, preuves définitives des chambres à gaz. L'engagement est pris solennellement de témoigner face aux négationnistes, de veiller au moindre risque de récidive, de s'en sentir par avance responsable. Oui, le relais est bel et bien transmis.

Et Wanda ?

Ce mouvement en profondeur rassure Ida et justifie l'épreuve qu'elle s'est infligée. Mais déjà elle est ailleurs, c'est-à-dire, toujours, il y a quarante-quatre ans. Elle n'a qu'un désir au soir de cette petite île irrelle dans le passé : revoir l'infirmière polonaise qui a pansé ses pieds gelés, à la libération du camp. Elle a demandé aux télévisions polonaise et française si elles pourraient l'aider à retrouver celle par qui l'humanité est réapparue dans sa vie. Ida interroge avec anxiété :

« Wanda, elle s'appelait. Vous croyez que c'est possible ? Je voudrais tant lui dire merci... »

BERTRAND PORROT-DELPECH.

La France et l'Espagne jettent les bases d'une défense commune en Méditerranée

Le ministre français de la défense, M. André Giraud, et son homologue espagnol, M. Narcisse Serra, devaient mettre, vendredi 25 mars à Paris, la dernière main à un accord entre leurs deux pays relatif à la sécurité en Méditerranée et, plus spécialement, à une coopération sur un satellite d'observation militaire et une défense aérienne commune à partir des avions-radar, Boeing-AWACS français.

A l'origine des discussions entre Paris et Madrid figurent deux projets majeurs : une participation (probablement à hauteur de 5%) de l'Espagne à la construction du satellite d'observation militaire Helios, inscrite dans la loi de programmation militaire 1987-1991, et une association de l'Espagne à l'exploitation des informations de défense aérienne recueillies par les avions-radar Boeing-AWACS, que la France mettra en œuvre après 1990 à Avord.

Cet accord, qui aboutit à coordonner les activités de renseignements et de défense aérienne en Méditerranée entre la France et l'Espagne, est d'autant plus important que, déjà, les Français ont signé avec les Italiens un arrangement du même type (le Monde du 10 décembre 1987). L'Espagne a, en outre, acheté à la France de nombreux matériels militaires, comme des avions de combat Mirage F-1, des hélicoptères Super-Puma, des chars AMX-30 et des missiles anti-aériens Roland. De son côté, la France a décidé de soutenir la candidature de l'Espagne à l'entrée dans l'Union de l'Europe occidentale (UEO), qui devrait servir d'enceinte aux conversations actuelles visant à édifier un « pilier européen » de l'Alliance atlantique en matière de défense.

Le lancement d'un vaisseau spatial soviétique. — Un cargo Progress-35 a été lancé, le jeudi 24 mars, en direction de la station spatiale Mir depuis la base soviétique de Baïkonour. Il acheminera vers la station « des médicaments, conservateurs et diverses cargaisons », annonce l'agence Tass, particulièrement détaillée.

Une commande en cours de signature Des frégates légères pour la marine nationale

Le ministre de la défense, M. André Giraud, s'approprie à commander à l'arsenal de Lorient trois bâtiments d'un nouveau modèle destinés à la marine nationale. Il s'agit de ce qu'on appelle des « frégates légères », par opposition aux frégates en service aujourd'hui qui déplacent 6 000 tonnes à pleine charge. Ces frégates légères, de 2 500 tonnes à 3 000 tonnes, constitueraient, selon les caractéristiques et les performances définitivement arrêtées en accord avec l'état-major de la marine, une nouvelle classe de bâtiments dits de présence.

Ce programme de frégates légères fait partie d'un plan naval, inscrit dans la loi de programmation militaire 1987-1991, qui prévoit de remplacer les unités (aviso-escorteurs et escorteurs) chargées des missions traditionnelles de présence outre-mer en constante augmentation, avec notamment, depuis plusieurs années, les tâches de surveillance dans l'océan Indien, le Pacifique et les Caraïbes.

Ainsi présenté, ce plan naval, qui est avalisé par le gouvernement, est important puisqu'il est censé traduire sa volonté de maintenir une flotte de surface, dite de présence, pour appuyer les intérêts internationaux « tous azimuts » d'un engagement de la marine française et, secondairement, pour compléter les capacités de cette même marine à

protéger les lignes nationales de ravitaillement et les manœuvres des sous-marins lance-missiles stratégiques dans les atterrages de leur base en rade de Brest.

C'est le raison pour laquelle la commande en cours ne peut limiter à trois unités et qu'un minimum de dix bâtiments est jugé nécessaire par la marine. C'est aussi pourquoi, indirectement, la décision, attendue pour dans quelques jours, de M. Giraud est lourde de conséquences. Prise dans le contexte de la campagne présidentielle, cette décision engage, à vrai dire, l'avenir de la composition de la flotte de surface pour bien au-delà de la fin du siècle.

La frégate légère devrait être conçue pour embarquer, outre un hélicoptère de moyen tonnage, des missiles mer-mer (comme le successeur de l'actuel Exocet) et des missiles mer-air (contre avions et contre-missiles adverses).

De source parlementaire, l'ensemble du programme est évalué à plus de 16 milliards de francs (valeur 1987), dont une très faible partie (environ 1,7 milliard de francs) serait financée par la loi de programmation militaire. Un instant envisagé, le recours à un emprunt d'Etat pour financer tout ou partie de ce projet d'armement naval n'a pas été retenu comme formule d'appoint au budget.

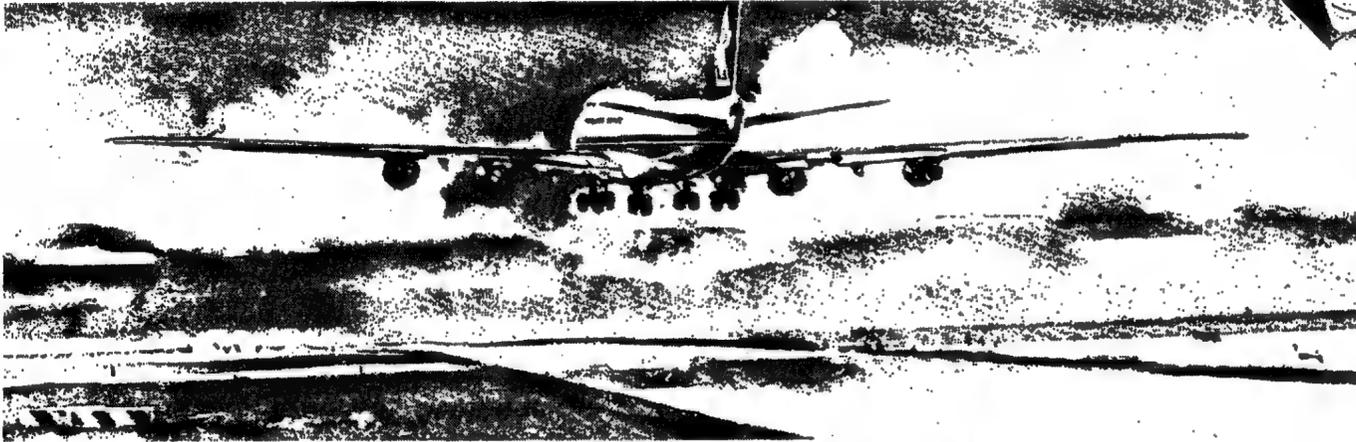
Malik Oussekiné ? Oui. « Assassiné par les forces de répression ? » Non.

La plaque apposée sur une place limitrophe des communes d'Ivry-sur-Seine et de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne) pour la baptiser place Malik-Oussekiné ne devra pas comporter la mention « étudiant assassiné par les forces de répression le 6 décembre 1986 ». C'est ce qu'a jugé, jeudi 24 mars, le tribunal des référés de Créteil. Cette injonction a été saisie d'une assignation délivrée par quatre élus RPR des deux communes, le syndicat indépendant de la police nationale (SIPN) et l'Association La France avec sa police contre les maîtres des communes en cause, MM. Paul Mercier et Jacques Lohet (PC) (le Monde du 19 mars). Le jugement considère que la mention incriminée « porte atteinte à l'honneur de la police ».

● L'enquête sur l'enlèvement et l'assassinat de Hervé Tondou. — Hervé Tondou, le fils du directeur de l'Intermarché de Gaillard (Haute-Savoie), enlevé dimanche 20 mars, puis assassiné, a été inhumé le jeudi après-midi 24 mars, au cimetière de Reignier (Haute-Savoie), en présence de plus d'un millier de proches, d'amis et d'employés du supermarché.

Les enquêteurs semblent de plus en plus persuadés que les auteurs du rapt et de l'assassinat sont des amateurs, certes méthodiques et organisés, mais n'appartenant pas au « milieu » de la région. Après la diffusion du portrait-robot d'un suspect (le Monde du 25 mars), les enquêteurs ont reçu de nombreux appels de toute la région Rhône-Alpes. Les vérifications de ces témoignages sont en cours.

SINGAPORE AIRLINES ANNONCE SON DEPART D'ORLY



ET SON ARRIVEE A CHARLES DE GAULLE.



A partir du 27 mars 1988, Roissy-Charles de Gaulle devient le nouvel aéroport de Singapore Airlines.

SINGAPORE AIRLINES
Les Merveilleux Voyages.



ans

gés

Cette le pre- de cidait, que le : refo- Elle se des procu- sioire elle : sous deux

lique- ir, les Cour sur da nal ne rrecte isté à aries t les sur de

roché ble, si re pas re sa -sais il plus lages

o.

mme

elge

taire tonne, tefois orrecte- thle de admi- sreur xéré, pour dire, ance, Je de par- qu'il né à is les

u.

aux - anti- aris, tpe - Il oral des sait une our la aux

مقرا من الامم

Société

Un débat sur les «violences policières»

Des propositions pour contrôler les forces de l'ordre

«Etes-vous pour ou contre la dissolution du peloton voltigeur motocycliste ?... Que pensez-vous de la lenteur d'instruction des affaires dans lesquelles sont poursuivis des policiers ?...»

«Etes-vous pour ou contre la dissolution du peloton voltigeur motocycliste ?... Que pensez-vous de la lenteur d'instruction des affaires dans lesquelles sont poursuivis des policiers ?...»

Si tout le monde s'est rapidement accordé pour demander l'interdiction des unités spécialisées du type des motocyclistes voltigeurs, en revanche, l'idée d'un contrôle de l'activité policière a reçu un accueil plus nuancé.

Mais que peut-on demander à la justice ? A l'évidence, cette dernière n'est pas en odeur de sainteté.

Plus modestement, un membre du comité a conclu : «Peut-être avançons-nous la naïveté de penser que quelques petites avancées concrètes, c'est mieux que rien du tout.»

Pour des faits remontant à 1984-1985 Sept policiers parisiens n'ont toujours pas été jugés

A la 23^e chambre correctionnelle de Paris, on juge rapidement ceux qui ont été arrêtés la veille pour des «délits flagrants».

En mars 1985, un inspecteur du commissariat du quartier de la Chaussée-d'Antin révélait que certains de ses collègues se livraient à de bien curieuses pratiques.

L'instruction avait été longue. L'audience avait été fixée, aux

18 et 19 juin 1987, mais fut renvoyée au 9 juillet, au 24 septembre et, enfin, aux 21 et 22 janvier 1988.

Le principal inculpé, Georges Cosimi, quarante-sept ans, inspecteur principal de police au moment des faits, invoquait un nulité pouvant entraîner l'annulation de toute la procédure.

Le substitut du procureur de la République, M. Philippe Bilger, lui a brièvement répondu que le parquet avait fait le plus stricte application des règles de droit.

Le tribunal, présidé par M^{me} Marie-Claude Duverrier, se prononcera le 21 avril. Mais ce jugement pourra être soumis à la cour d'appel et l'arrêt fera éventuellement l'objet d'un pourvoi en cassation.

L'audience avait été fixée, aux

A la cour d'assises spéciale des Pyrénées-Atlantiques

Deux réclusions à perpétuité requises au procès des membres du GAL

Devant la cour d'assises spéciale des Pyrénées-Atlantiques, où comparait depuis lundi 21 mars trois membres du GAL (Groupe armé de libération) (Le Monde des 23, 24 et 25 mars).

Sous les inculpations d'assassinats pour de Carvalho et de tentatives et complicité d'assassinats pour Labade et Sampietro, les trois hommes sont jugés pour deux attentats commis en mars et juin 1984 à Biarritz (deux morts, un blessé grave, plusieurs blessés légers).

Pour l'avocat général : Labade est un chef de réseau, correspondant du

GAL, qui commandait un service de renseignements et préparait le travail du service action, celui des têtes brisées que sont de Carvalho et Sampietro.

Le procès devait commencer vendredi matin 25 mars, et le verdict intervenir dans l'après-midi.

A propos de la fusillade de Hienghène

Nous avons reçu de M. Jean Dufour, procureur général près la cour d'appel de Nîmes, la précision suivante : «Un article intitulé «Les magistrats aux cotillons» paru dans les éditions du Monde du 11 février 1988 laisse supposer aux lecteurs insuffisamment informés que les victimes de la fusillade de Hienghène n'ont pas été dédommagées des préjudices subis.»

(Au moment où l'Assemblée du Monde sur le fonctionnement de la Justice en Nouvelle-Calédonie a été visitée, dans la deuxième quinzaine de mars de 1988, les victimes de la fusillade de Hienghène et leurs familles avaient déjà effectivement perçu un premier versement au mois de mars 1987. Mais la plus grande partie de cette indemnisation leur est parvenue le 5 février 1988, soit après le fin de notre enquête. Quant au montant global de cette indemnisation, les victimes et leurs familles affirment n'avoir touché que 67 025 126 PCFP (soit 3 686 381 FF) au lieu des 69 030 126 PCFP indiqués par M. Jean Dufour (soit 3 796 656 FF).)

Menaces de l'ex-FLNC contre l'administration pénitentiaire

Les directeurs de quatre établissements pénitentiaires de la région parisienne — la Santé, Fresnes, Fleury-Mérogis et Bois-d'Arvy — ont reçu le 23 mars une lettre de menaces de l'ex-FLNC. Postée le 21 mars d'Ajaccio, ces lettres adressées sans indication de nom aux directeurs de prison constituèrent pour l'ex-FLNC «le premier et le dernier courtoisement» de l'organisation. Dénonçant les conditions de détention des «militants nationalistes, déportés hors de Corse et incarcérés dans les prisons françaises, l'isolement, les fouilles et «le non regroupement de tous [leurs] frères de lutte», l'ex-FLNC annonce que, au cas où il n'y aurait pas remède dans les semaines qui viennent, [leurs] commandos se vengeraient d'opérer des actions de plus en plus dures contre le personnel de l'administration pénitentiaire.»

Ces menaces ont été prises très au sérieux, à la fois par les personnels pénitentiaires et par la chancellerie. Des mesures de sécurité, particulières ont été prises et des consignes de vigilance transmises aux gardiens et aux personnels de direction ainsi bien à leur domicile qu'en milieu carcéral.

Du 23 au 31 mars 1988

SAUTEZ SUR L'OCCASION CHEZ CITROËN.

Chez Citroën Eurocasion, du 23 au 31 Mars, l'occasion se présente. Un grand choix de véhicules sélectionnés, bénéficiant des garanties nationales Eurocasion, des financements personnalisés et des conditions de reprises exceptionnelles.

Ne laissez pas passer l'occasion. Profitez de ces 9 jours pour découvrir une occasion toute nouvelle:

- La BX SÉLECTION - une BX qui fait la différence avec son habillage spécifique, - une BX de haute technicité,



BX SÉLECTION

vérifiée par les 72 points de contrôle, - une BX garantie 2 ans sur le moteur et la boîte de vitesses (pièces et main-d'œuvre) jusqu'à 65 000 km parcourus depuis sa livraison.

La BX SÉLECTION, une occasion toute nouvelle!

Chez Citroën Eurocasion, du 23 au 31 Mars, sautez sur l'occasion!



Eurocasion

22

E

Cel

L

rie c

Saint

de 1:

10 h

LJ

ric J

L'

Jusq

En

Galen

tion.

IV

Jusq

JA

Jusq

PA

SUB

L3

Col J

SL

MIL

Jusq

C

raisa

Mu

ER

class

13 h

21 h 4

CA

Euro

M

Jusq

DE

CAIS

23 F.

FO

Jusq

M

D'ELI

LE

INDU

23 F. J

VA

Jusq

101 R W

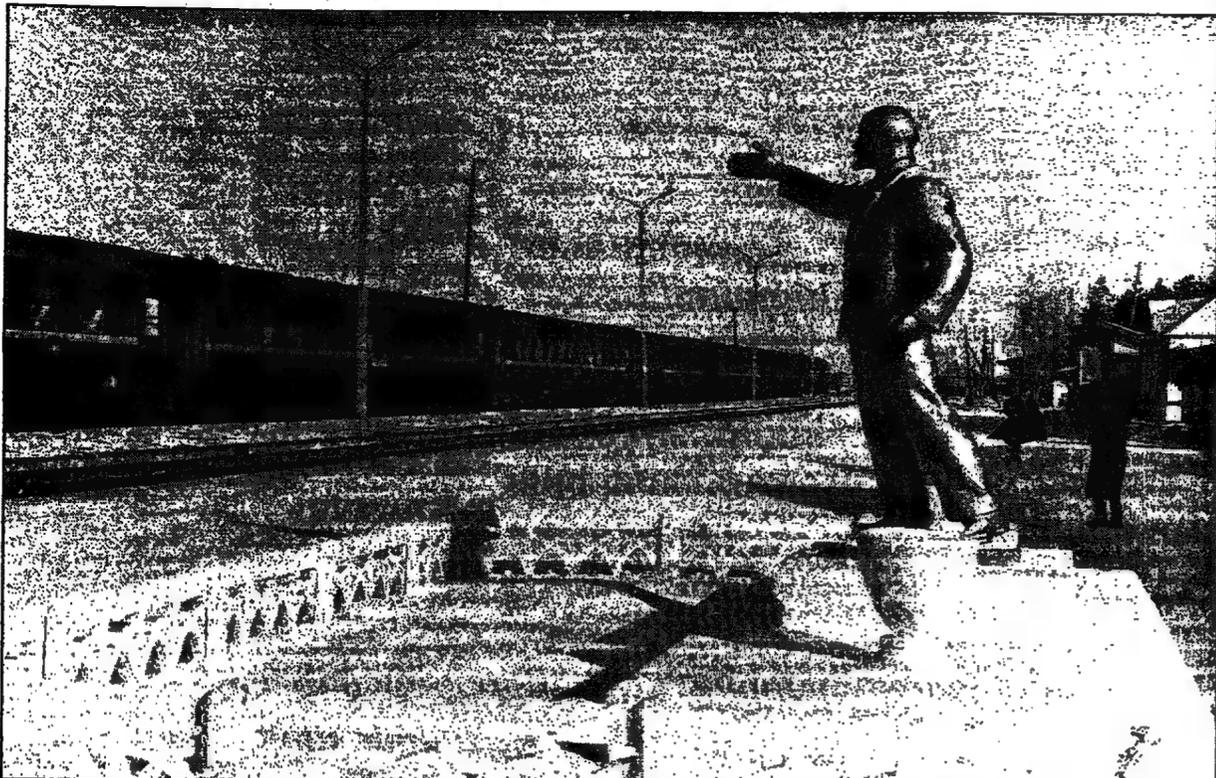
S Y M P A

L D D DE

RE le: 43

le

42



Le Transsibérien : trente heures de Novossibirsk à Irkoutsk.

Décidés à attirer plus de touristes et davantage de devises, les responsables soviétiques du tourisme sont prêts à promouvoir de nouveaux territoires, même les moins faciles d'approche. Irkoutsk, Novossibirsk, le Transsibérien... Voyage chez des pionniers et fiers de l'être.

ans

gés

Cette...
pro...
de...
citant,
que le...
refe...
Elle...
de des...
proca...
sitaire...
elle...
sous...
deux

tiq...
ur, les...
Cour...
ur de...
nal ne...
rrecte...
isté à...
arties...
les...
sur de

procès...
ble, si...
re pas...
re as...
mais il...
plus...
lages

o.

mme

elge

staire...
onne,
tefois...
orreco...
esthé...
le de...
admi...
rreur...
odéré,
pour...
dires...
rance...
de de...
par...
qu'il...
né à...
la les

N.

aux...
-...
sari...
tari...
lippe...
s. Il...
ional...
des...
sheit...
une...
jour...
la...
seux

Intourist : vendons tout, même la Sibérie

par Marc Ambroise-Rendu

La « perestroïka », cette réforme gorbatchévienne qui fait craquer l'empire soviétique comme banquette au printemps, secoue aussi l'Intourist. La plus pesante organisation touristique du monde - 65 000 employés, 70 000 lits d'hôtel - semble se mettre en mouvement. D'abord en changeant de cap, imperceptiblement. Ses fonctionnaires ne sont plus exclusivement chargés de vanter les grandioses réalisations de la société sans classe. Ils doivent désormais penser aussi à engranger le maximum de devises. Vladimir Malinin, vice-président de l'Intourist, est tout à fait clair : « Les ressources que nous tirons du tourisme sont beaucoup trop modestes. Nous voulons les développer à fond. »

On passe ainsi de la propagande à la promotion et de la bureaucratie au commerce. Premier choc, il y a quelques mois : l'organisme a été doté de l'autonomie financière. Il lui faudra à l'avenir équilibrer ses comptes et même gagner des roubles. Alors, la machine se met en branle avec la lenteur et la puissance d'un rouleau compresseur : d'abord augmenter les capacités d'accueil, dramatiquement insuffisantes. Quarante hôtels, livrés clés en main par des sociétés étrangères, seront construits ou rénovés d'ici quatre ans, annonce-t-on, et cinquante autres par la suite. Déjà, Moscou se hérisse de chantiers. Il

convient aussi de former des professionnels - gestionnaires, chefs de cuisine, guides - et, bien entendu, de multiplier les « produits » - circuits, croisières, stations thermales. Bref, c'est l'offensive sous azimuts, y compris vers la Sibérie, cette « terre qui sommeille » du tourisme soviétique. Conséquence immédiate : quinze journalistes français y sont conviés, au plus fort de l'hiver.

Pas commode de « vendre » ce désert, lieu d'élection d'un goulag séculaire. A première vue, la Sibérie, c'est le degré zéro - et même moins trente - de l'exotisme. Un pittoresque de congélateur. Il faut y débarquer avec les dispositions du voyageur d'autrefois : peu regardant sur le luxe du cabinet de toilette, la rapidité du service et la saveur des plats, mais l'œil aux agneaux, endurant à la marche et prêt à goûter la moindre aventure. Par exemple celle de la rencontre avec un quidam exmittouffé (il fait -27°C), ne parlant pas un mot de français, mais qui perd une heure à vous emmener au magasin que vous cherchez... et à le faire ouvrir.

Il faut bien cette cordialité des Sibériens pour compenser le choc initial de l'arrivée à Novossibirsk. Rien de plus lugubre que cette cité désaturée - la plus vaste d'URSS après Moscou et Leningrad - ville championne dont les immeubles, style HLM modale 1950, sont peuplés de près d'un million et demi de travailleurs piétinant une neige grisâtre. Un bloc d'industrie stakhanoviste planté brutalement dans la steppe

de part et d'autre du pont sur lequel le Transsibérien franchit l'OOb, premier obstacle de taille dans sa course vers l'est.

Pour comprendre la Sibérie, gagnons plutôt Akademgorodok, littéralement « la petite ville des académiciens » nichée, à 30 kilomètres de là, dans un écrin de bouleaux et de résineux. Trente mille chercheurs, ingénieurs et techniciens ont été installés dans cette cité-jardin par un décret du comité central. Objectif : organiser scientifiquement la mise en coupe réglée des immenses ressources sibériennes. Mais, pour appâter les cerveaux, il fallait leur bâtir du sur-mesure. Immeubles ne dépassant pas quatre étages, cottages pour les académiciens, laboratoires à profusion, commerces mieux approvisionnés qu'ailleurs, clubs de sport, piste cyclable et chemins piétonniers, on a soigné l'intelligentsia.

La cité des cerveaux

Chaque soir, les ouvriers et employés qui servent tout ce petit monde savant regagnent Novossibirsk dans de méchants bus. Les aristocrates de la science restent entre eux, travaillant à l'aïse, à l'écart des pollutions usinières et loin de la Nomenclatura moscovite. Cité interdite aux médiocres, Akademgorodok attire et filtre à coups de concours des « petits génies » qu'elle fait mûrir ensuite dans une prestigieuse école de math et de physique. La succession est assurée.

C'est ici en tout cas que, en écoutant les membres de l'acadé-

mie des sciences et en visitant le musée de l'institut de géologie, on peut saisir en peu d'instants la singularité sibérienne. Ce sous-continent s'apparente à un coffre-fort. Il est bourré de trésors mais bardé de défenses naturelles. Il excite la convoitise et décourage les volontés les mieux trempées. Si la Sibérie a toujours fasciné, c'est qu'elle était pour les tsars et qu'elle demeure pour le Kremlin un défi permanent.

Voici, au-delà de l'Oural aisément franchissable, des terres à blé deux fois plus vastes que la France, la plus grande forêt du globe et dans les sous-sols tous les éléments du tableau de Mendeleïev. De l'or, des diamants, des métaux rares et des montagnes de fer. Pour en tirer parti, voici encore de l'énergie à profusion : du charbon qu'il suffit de ramasser, du gaz à ne savoir qu'en faire, des gisements de pétrole et des fleuves géants qui ne demandent qu'à libérer des milliards de kilowattheures.

Selon les statistiques officielles, la Sibérie fournit déjà à l'URSS le quart de sa consommation de bois et de métaux, le tiers de son charbon, plus de la moitié de son gaz et les deux tiers du pétrole que dévorent ses véhicules. Que les ménagères françaises brûlent du gaz sibérien atteste que ces richesses ne sont pas un mythe. Mais leur exploitation n'est pas à la mesure des réserves. Elles resteront longtemps encore problématique et coûteuse.

La Sibérie est vraiment un pays impossible. D'abord par ses dimensions. De l'Oural à la côte

Pacifique, il y a aussi loin que de Paris à New-York. Par son éloignement des grands pôles industriels. Par son climat. Dans le fameux bled de Verkoïansk, pôle mondial du froid, le mercure évolue entre -70° et +30° C. Conséquence : sur les deux tiers du territoire, le sol, gelé en permanence, est aussi dur et imperméable que du béton. C'est ce que les géographes appellent le « permafrost », cauchemar de tous les chefs de

chantier. Même dans les provinces les plus clémentes, les conditions de vie sont sévères. « Chez nous, raillent les Sibériens, il y a dix mois d'hiver, tout le reste, c'est l'été. » Le passage d'une saison à l'autre s'accompagne d'une énorme débâcle qui transforme chemins et plaines en un océan de boue : ■ redoutable « raspoutitsa ».

(Lire la suite page 18.)

CLUB SANGHO ZARZIS
(Sud Tunisien)
Des vacances de rêve
dans l'un des plus beaux sites
de la Méditerranée 2 semaines
4.450 F
Tout compris Paris/Paris

TUNISIE CONTACT

SEJOURS - WEEK-ENDS - VOYAGES SUR MESURE
42 96 02 25
documentation gratuite

TUNISIE CONTACT
30, rue de Richelieu
75001 PARIS
L.C. A681

سفراتنا

VOYAGE

سفر الى ايرلندا

22

E
Cet

L
rie c
Satur
de 11
10 h
L
ric. J
L
Just
Th
Gale
Uns.
IV
Just
JA
Just
FA
SUB
LE
Col. J
SU
MIL
Just
C
rales

Mu

ER
chase
18 h
21 h 4
CA
Entré
M
Just
DE
CAIS
23 F.
FO
Just
M
D'EL
LE
INDU
23 F.
VA
Just

R
W
S
Y
M
P
A
L
D
D
D
DE
RE
le
38

La Sibérie



(Suite de la page 17.)

A la différence de l'Ouest américain, la rébarbative Sibérie ne pouvait pas être une terre de peuplement spontanée. La preuve : depuis un siècle et demi, on y expédie la main-d'œuvre pénale. Il faut d'intenses campagnes de propagande et des salaires doubles pour décider les jeunes volontaires à tenter l'aventure. Malgré cela, la population n'a pas réussi à doubler en cinquante ans, atteignant à peine 27 millions d'habitants. Autant dire que la Sibérie est vide, hormis les agglomérations semées à coup d'ukases le long des voies ferrées, sur la frange sud. Le manque de main-d'œuvre reste une maladie chronique.

Impossible de bien sentir ce pays sans rouler quelques heures sur les rails de la conquête de l'Est. Montons dans le Transsibérien dont la chenille verte stoppe deux fois par jour en gare de Novosibirsk, une lourde bâtisse chocolat en forme de locomotive. D'abord une déception pour ceux qui ont trop lu Blaise Cendrars et les grands reporters en pullman. Quoi, ce n'est que ça ? Des wagons-couchettes modèle standard, aux perçoirs revêtus de formica, où la climatisation irrégulière fait régner un chaleur tropicale. Dans le couloir, les sempiternelles brochures de propagande. Du haut des micros tombe une douche ininterrompue de musique insipide. Le steward en uniforme défraîchi distribue draps et tasses d'oreiller et, à la demande, fait couler de son samovar quelques verres de thé. Pour la toilette des voyageurs, une cuvette en inox, grande comme les deux mains, se cache dans les WC. Le convoi tangue comme un bateau, ferraille de tous ses bogies et avance bravement à 60 kilomètres à l'heure.

Trente heures pour rallier Irkoutsk : le temps de se faire chouchouter au wagon-restaurant par d'énormes et débouaillonnés « babas », de bavarder avec des anciens combattants en tricots de corps qui tuent le temps à coups d'accordéon. Le paysage vaudrait bien quelques commentaires,



Rue d'Irkoutsk

mais personne ne vous en fera la grâce. La campagne et les villages d'izbas sommeillent sous un lin-cueil de neige, mais les usines, qui ne manquent pas sur le parcours, semblent tourner nuit et jour, éclairées à giorno et lâchant des nuages de vapeur. A petit tour de roues, on apprend l'insignifiance des heures, on se gave de gentillesse slave et d'horizons sans bornes.

Il comment ne pas se remémorer l'épopée de cette voie sacrée, la plus longue du monde ? Décidée en 1891 par Alexandre III pour amarrer définitivement la Sibérie à l'Empire tsariste, elle a été construite en un temps record — une douzaine d'années. Ni le manque de matériaux, ni le fossé du lac Baïkal, ni les inondations qui emportaient le ballast n'ont arrêté les ingénieurs russes. Des milliers de forçats et de coolies chinois y ont laissé la vie, mais à la veille de la première guerre mondiale, le résultat était atteint. Le long du cordon ombilical, la population avait doublé, comptant déjà 15 millions de paysans, d'ouvriers et de fonctionnaires.

Désormais, le Transsibérien servira de décor et d'instrument à l'histoire tumultueuse de la révolution soviétique. On y verra défil-

ler les convois des troupes blanches roulant vers l'Oural, le train blindé de Trotski et de ses gardes rouges, les premières rames touristiques de la compagnie des wagons-lits, le luxueux et redoutable « express bleu » de Staline, les trains de l'exode en 1941, puis ceux précipitant vers le front les régiments sibériens de la victoire. Qu'importe le train-train d'aujourd'hui, puisqu'on peut se saouler de vodka et d'histoires héroïques !

Nous voici enfin à Irkoutsk, vraie ville sibérienne, à mi-parcours entre l'Europe et l'Extrême-Orient. Vers 1660, alors que Champlain était déjà établi au Canada depuis un demi-siècle, les Cosaques construisaient ici leur fortin le plus avancé. Il en reste comme un parfum. Au long de certaines ruelles subsistent des izbas séculaires aux volets sculptés et aux façades ornées de dentelles de bois. Pour combien de temps encore ? Les arbanettes soviétiques n'ont de cesse de raser, partout ces « témoignages de l'obscurantisme » pour planter leurs blocs d'HLM.

Des déceimbristes aux « refuzniks »

Resteront au moins, parce qu'elles sont devenues des musées, des églises dix-huitième siècle à bulbe vert et murs badigeonnés de blanc. Resteront aussi la maison des déceimbristes. En grimpant de tous ses planchers, elle raconte à sa manière la vieille histoire du Goulag, décidément inséparable de celle de cette terre. Ici, vers 1830, déjà, des officiers de la garde impériale vécurent un long exil pour s'être révoltés contre l'arbitraire tsariste... Puis les Polonais, les sociaux-démocrates, les bolcheviks, les koulaks, les rescapés des purges staliniennes et pour finir les « refuzniks » leur ont succédé. Que serait donc la Sibérie sans ces pionniers involontaires, auxquels il faudra un jour s'élever quelque moment ?

Il y a bien d'autres choses à voir et à vivre à Irkoutsk, mais partons pour le Baïkal, l'une des sept merveilles du monde, la mer intérieure qui symbolise aux yeux des Soviétiques les splendeurs sauvages de la nature sibérienne. Menacé par les constructeurs de barrages puis par les fabricants industriels de cellulose qui se sont installés sur ses rives, le lac est depuis vingt ans à la source et toujours au cœur du débat écologique qui agite l'Union soviétique. Une récente décision de Moscou devrait, si elle est appliquée, sauver ses eaux de la pollution.

Profitez de l'hiver pour chasser des skis de fond et glisser comme des patineurs sur le métre de glace transparente qui couvre la surface. Un plaisir rare, même si dans ce secteur on croise davantage de canons allant au marché sur l'autre rive que de phoques prenant un bol d'air. Le modeste musée de l'Institut de limnologie, tout proche, prêterait aux autres curiosités. Elles sont nombreuses car le Baïkal, sa géologie et sa faune font réellement partie de ces extravagances naturelles qui ravissent le touriste.

Le soir venez les amateurs de fortes sensations où à leur disposition un sauna de classe internationale : cinq pièces à des températures différentes, deux bains et un sauna de thé. On y élimine en

une heure les effets de huit soirées à la vodka. Mais que les fondeurs ne comptent pas réaliser des exploits : deux pistes de ski de fond seulement, tracées à 5 kilomètres de l'hôtel, les occupent une demi-journée. L'Inouïst ne sait manifestement pas ce que tourisme sportif veut dire.

En revanche, ses guides ne font grâce d'aucun détail sur le nombre, la taille, la puissance et la production des turbines qui vacillent au pied du barrage de Bratsk, à une heure d'avion au nord d'Irkoutsk. Mais, après tout, cette cité pionnière, l'une des dernières nées, vaut le détour. On y tisse déjà la légende des « anciens » arrivés ici sous la tente pour dompter l'énorme Angara. En été, ils ne pouvaient travailler qu'à l'abri de masques spéciaux antimoustiques. « Nous ne les embrassons que pour manger et... embrasser les filles », racontent ces héros. En hiver, il fallait tisser les couloirs de béton grâce à des soufflantes ressemblant à de gigantesques sèche-cheveux.

La ville est sortie toute armée des grosses têtes du Gosplan. D'abord : une usine hydro-électrique aussi puissante qu'une centrale nucléaire (4.500 mégawatts). Puis sept à

huit combinats utilisant ces torrents de kilowattheures. Autour de chacun, des logements et des services. Le tout éparpillé sur 90 kilomètres de diamètre et relié par des bus cabotans.

Les autorités, qui en sont très fières, affirment que dans ces barcelles de la taiga vivent déjà 230.000 personnes. Et, pour montrer qu'il ne s'agit pas de résidents forcés on vous invite à aller dîner dans certaines familles. Ce supplément de courtoisie, qui manquait singulièrement dans les voyages en URSS, sera offert désormais, paraît-il, aux touristes français, qui le réclamaient depuis longtemps.

Effectivement le « Bratsk by night » n'est pas triste du tout quand on est installé devant un festin sibérien comprenant deux poissons, huit viandes, trois légumes et six desserts. Vodka et « champagne » sident : on passe un formidable moment. Parfois dédicé lorsque le maître de maison, grand chasseur d'élan, joue les Tartarins. Parfois ému quand un jeune professeur confesse qu'il est bouleversé par les abominations passées que révèle la « glasnost », la fameuse transparence. Dans d'autres foyers, on raconte l'épopée des constructeurs du BAM, le Baïkal-Amour Magistral, Transsibérien bis que l'on achève de tracer dans des conditions épouvantables, à plusieurs centaines de kilomètres au nord et parallèlement au premier.

Beaucoup de ces Sibériens ne sont là que pour quelques années. Le temps d'amasser des roubles pour acheter voiture et datcha. D'autres resteront et feront souche. Alors oublions les homologues officielles agaçantes à force d'être éduquées, goûtons les menus informels du voyage, passons même sur le décor un peu misérable. L'« étrangeté » de la Sibérie, cette tentative pour amadouer une nature indomptable, est tout de même l'une des grandes aventures de ce temps. Pour un esprit curieux, elle vaut bien le pittoresque de plus en plus évanouies de certaines tribus dites exotiques.

MARC AMBROISE-RENDU.

Carnet de route

La véritable décor de la Sibérie est celui qu'y plante l'hiver : tige enneigée, fleuves gelés, thermomètre descendant couramment à moins trente. Mais comme disent les Sibériens : « Il n'y a pas de mauvais temps, seulement de mauvais vêtements ». Chapka, doudoune, collants et bottes fourrés y pourvoient. Attention : locaux et moyens de transport sont surchauffés.

Le voyage individuel semble problématique. Impossible, pour l'instant, de louer une voiture sur place. Il faut donc s'en remettre aux agences qui inscrivent dans leurs catalogues davantage de circuits d'été que de balades en saison froide. Le service des

voyages de l'association France-URSS propose néanmoins deux séjours brefs dont les prix varient de 7 500 F à 8 500 F par personne. L'un et l'autre au Nouvel An. Ils permettent en six ou sept jours de jeter un coup d'œil sur Moscou, Novosibirsk, Irkoutsk et Bratsk, de passer une nuit et une journée dans le transsibérien et de têter la glace du Baïkal.

Intourist organise de son côté des séjours « ski de fond au Baïkal » de une ou deux semaines. Sites et chaumières de bonne qualité peuvent être loués sur place. On profite des longues soirées pour s'initier à la langue russe. Se renseigner notamment

suprès de l'association France-URSS, service des voyages, 51, rue Boissière, 75016 Paris. Tél. 45.01.59.00.

Livres utiles : URSS, des éditions Nagel, édition 1987, comporte une trentaine de pages assez bien conçues sur la Sibérie. Le volume URSS des Guides bleus (Hachette) n'en offre encore qu'une douzaine, plus fantaisistes.

Dans le Transsibérien (Denoël, 1986) Jean des Cars et Jean-Paul Caraculita racontent avec force détails et d'excellentes illustrations, de manière très vivante mais un peu confuse, l'épopée de la ligne ferroviaire.

AIR HAVAS
TOUS LES VOLS POSSIBLES

MONTREAL
à partir de : **1 890^F** aller retour

EN VENTE : AIR HAVAS - 15 Avenue de l'Opéra - 75 001 PARIS
Tél : 42 96 07 34, dans les agences HAVAS VOYAGES et Agences Occidentales de Voyages.
Conditions générales dans le catalogue AIR HAVAS.

Les prix charter-La sécurité Havas-Voyages

1500 villas de vacances à louer en Toscane, Ombrie...

Amoureux de la Toscane, Ombrie, Vénétie, Sicile, Cueudet vous propose un choix de plus de 1500 fermes, villas et résidences de caractère, tous équipés et merveilleusement situés en Italie. Demandez dès maintenant le nouveau catalogue Cueudet 1988 (40 F). Toutes les villas y sont présentées en couleur et décrites en détail ! Pour obtenir le catalogue Cueudet, envoyez un chèque de 40 F à Tordre de Cueudet à : Destination CUEUDET - M5 18, rue de Valenciennes - 75001 PARIS - Tél. 42.33.38.16

Grand Concours "Découvrez l'Europe de 1992"

Le Monde le GUIDE du ROUTARD AIR FRANCE

QUESTION 5
S'exprimant où se trouvent les falaises qui servent au plumage des Canons de Navarone ? (Crête - Rhodes - Irlande - Sicile - Corse).
L'INDICE DU « MONDE »
C'ÉTAIT à proximité de la vallée des Papillons.

QUESTION 6
COMBIEN y a-t-il actuellement de sièges en classe affaires sur les Airbus A 300 B2 (moyen-courriers) d'Air France desservant la ligne Paris-Londres ?
L'INDICE DU « MONDE »
L'y en a moins du tiers du nombre total des sièges de l'Airbus A 300 B2.

Les questions 7 et 8 et leurs indices seront publiés dans le Monde du vendredi 1^{er} avril (daté 2).
Bulletin réponses et question subsidiaire dans le Monde du vendredi 6 mai (daté 7).

GAGNEZ 40 BILLET AIR FRANCE
sur 20 destinations européennes et des Guides du routard



MICHELLAMOURÉUX

Guides en voyages profonds

Optique résolument contemporaine pour cette collection de guides qui privilégie la photo significative et l'information journalistique. C'est d'ailleurs ce que laisse entendre la présentation qu'elle propose d'elle-même : « Donner à voir et informer. » Son nom : le *Bibliothèque du voyageur*, publiée par Gallimard.

Chaque volume est l'œuvre de professionnels qui vivent ou ont longuement séjourné dans le pays : photographes, universitaires et, surtout, journalistes. La structure interne, identique pour chaque ouvrage, est révélatrice de l'esprit de cette collection qui s'intéresse d'abord à la société contemporaine sans négliger tout ce qui a contribué à façonner le visage du pays concerné.

Elle se compose donc de quatre chapitres : histoire et société, itinéraires, culture et environnement, informations pratiques, et, au sein de ce dernier, quand la réalité du pays impose, un volet complémentaire. Il s'intitule, par exemple, dans le cas

d'Israël, « populations » et présente les acteurs de la société israélienne d'aujourd'hui : sabras, juifs askénazes, séfarades, Éthiopiens, Arabes, Palestiniens, chrétiens, druzes et bédouïns. Dans le guide de Ceylan, sous le titre « Ethnies et religions », il s'attache à distinguer Cinghalais adeptes du bouddhisme, Tamouls hindouistes, musulmans, burghers, descendants de colons hollandais et européens, veddhas et gitans.

Cette « bibliothèque », traduction des *insights Guides* anglais, est mise à jour lors de chaque traduction. Elle propose à ce jour huit ouvrages tous parus en langue française en février 1988 : l'Asie, la Thaïlande, l'Inde, Ceylan, le Kenya, Israël, l'Irlande et la Californie. Chaque volume : 145 F.

A noter une autre collection, plus « classique », également publiée chez Gallimard : les *Carnets du voyageur*, à la présentation raffinée. Petit format à glisser dans le sac. Parutions récentes parmi les quatorze titres parus : la Grande-Bretagne, Rome, Florence et les Antilles. Le « carnet » : 78 F.

L'Égypte décryptée

Un voyage en Égypte soigneusement organisé par un Égyptien permet d'espérer voir, autant que faire se peut, la véritable Égypte et de visiter des sites moins fréquentés. Le circuit dit « des Trois Égyptes » (basse, moyenne et haute) de Denis Pharaon, responsable du Monde de l'Égypte et du Proche-Orient (20, rue des Fossés-Saint-Bernard, 75005 Paris, tél. : 43-26-76-37), se déroule en quinze jours (treize en Égypte), en autocar climatisé.

L'itinéraire comporte les hauts lieux, hautes obligations, et surtout, des visites inhabituelles. Celle des pyramides de Meïdoum et de Hawarah, et du site de Tell el Amarna, ancienne capitale d'Amenophis-IV et de sa femme, Néfertiti. Deux journées à Louxor. Promenade en felouque autour de l'île Elphantine, à Assouan, visite du monastère de Saint-Siméon, du temple de Philae et de l'obélisque inachevé.

Retour au Caire en wagons-lits de première classe. Visite approfondie de la capitale égyptienne : Le Caire islamique et les bazars d'une part, de l'autre le Vieux-Caire avec les églises et le musée coptes, la synagogue de Ben-Ezra et le musée Gayer-Anderson, un petit palais de style arabe qui fut la résidence d'un lord anglais.

Toute l'année, 7-150 F à 7-590 F par personne, en chambre double, selon la saison, y compris le vol Paris-La Caire. Denis Pharaon conseille les mois d'octobre à décembre pour leur douceur, ou l'été (hôtels et autocar climatisés) pour éviter... les touristes.

Marquet à Lausanne

19, quai Saint-Michel : 1, rue Dauphine. De ces deux appartements qu'il habite à Paris avant et après ses voyages, à Hambourg, Alger, Naples ou Marseille, Marquet peint : les tours de Notre-Dame, les quais de la Seine, le Pont-Neuf, le Vert-Galant. « Il peint et il pleure », comme l'écrivit de lui Georges Basson, un critique d'art qui fut aussi son ami.

Pour le quarantième anniversaire de sa mort, en 1947, deux cents toiles, aquarelles et dessins venus de musées et de collections privées de France, de Suisse, d'Angleterre, d'Allemagne, du Japon et des États-Unis sont présentés à la Fondation de l'Ermitage, à Lausanne. A ceux qui en profiteront pour se rendre dans la capitale vaudoise, l'Office de tourisme (2, avenue de Rhodanie, CH-1000 Lausanne 6, tél. : 21-27-73-21) propose des forfaits de trois, quatre ou sept jours.

Un week-end coûte de 500 F à 815 F par personne

en chambre double (deux nuits et trois jours) et comprend également les petits déjeuners, une excursion à choisir et une carte de libre parcours de deux jours sur les transports publics de Lausanne. A noter que si ce forfait est valable toute l'année, l'exposition Marquet, en revanche, est ouverte jusqu'au 22 mai prochain et fermée chaque lundi.

Visa sans peine

Souvent simples à obtenir, les visas représentent cependant une contrainte « administrative », qu'on tarde à entreprendre, jusqu'à se trouver quelquefois dans des dates limites pour leur délivrance. Que n'existe-t-il un organisme qui nous débarrasserait de cette tâche, de cette corvée ? Il est là. VIP Visas (115, rue du Château, BP 48, 75661 Paris Cedex 14, tél. : 43-22-18-83) met au service du public, selon plusieurs formules, les rouages imperceptibles de son organisation.

Visa de tourisme : 95 F ; visa d'affaires : 130 F. En



express : 120 F et 160 F. Possibilité de livraison aux aéroports. Ainsi, comme peuvent le dire les metteurs au point de l'astucieuse solution : « Finis les formulaires mal remplis et renvoyés, les passeports en attente, les réponses évasives au téléphone... »

deux semaines à l'île Maurice pour un groupe de 18 à 24 personnes, du 20 mai au 2 juin. Ce voyage a déjà eu lieu l'an dernier (sans l'assistance de l'agence professionnelle) : séjour à l'hôtel Tamarin, accessible en fauteuil roulant, excursions et visite de l'île, spectacle, initiation à la plongée sous-marine pour ceux qui le peuvent. Le prix (13 500 F) comprend le vol aller-retour sur Air Mauritius, la pension complète, les excursions et l'assurance.

La même agence propose aux insuffisants rénaux une croisière d'une semaine en Méditerranée (Nice, Capri, Syracuse, Epidaur, Ephèse) sur l'*Azur*, spécialement équipé pour permettre les dialyses et traitements médicaux (8 000 F tout compris, avec assurance rapatriement).

Les handicapés gardent le cap

Lucien Castagnède, paraplégique depuis vingt ans, veut faire partager à d'autres handicapés sa passion des voyages et les aider à vaincre leurs appréhensions. Il organise avec l'agence Gérard Ponce Voyages (83, avenue de la Libération, 93110 La Bouque, Tél. : 56-42-02-92) un séjour de



CROISIÈRE VERS LE SOLEIL DE MINUIT ET LE SPITZBERG

OFFRE SPÉCIALE - AVION INCLUS
2 semaines à partir de F.F. 9.995

Le 19 Juin, l'élégant paquebot yacht OCEAN PRINCESS quittera Copenhague à destination du toit du monde. L'itinéraire comprend les plus célèbres fjords de Norvège, une escale au Cap Nord arrosée au champagne, le passage devant l'île de l'Ours avant d'atteindre le splendide iceberg du Spitzberg, Bergen, Oslo et le pays de Contes de Peas au Danemark complèteront cet itinéraire passionnant. Notre offre spéciale comprend le billet d'avion vers Copenhague aller et retour, la croisière de 2 semaines.

OCEAN CRUISE LINES

Adressez vous à
Compagnie Générale de Croisières, 22, rue Royale
75008 - PARIS Téléphone 1838 Tél. 42.60.36.65



Grand Hotel Dan Juan
1, Cas. - 64222 GULIANOVA LIDO - Abnaza/Talle - Face à la mer - Mer et plage propres - Tranquille - Très confortable - Prix conviviaux - Plage privée - 2 terrasses - Grande piscine - Climatiseur - Equipement sportif - Parking privé - Piscine, soirées animations pour les enfants - Tél. 193985/987341 - Telex 900061

LE CANADA. 0,19F LE KILOMÈTRE/AIR, SERVICES COMPRIS

WARDAIR offre à ses passagers le confort et le sérieux d'une compagnie internationale : la fameuse classe Wardair. Nappe blanche, porcelaine, apéritif, vin et digestif à volonté. Les trois vols par semaine de Wardair vous emmèneront au pays de l'émotion à partir de 2.100 F soit 0,19 F le kilomètre/air, services compris. L'envie vous prend de voyager en classe affaires dans une cabine séparée, il ne vous en coûtera que 3.100 F.

Avec Wardair, découvrez Toronto, Montréal, Québec, découvrez le Canada, le pays de l'émotion. Pour vos réservations, contactez votre agence de voyages ou le 42.61.54.24.



WARDAIR HOLIDAYS

*Base Paris/Montréal aller-retour 11.060 km (tarif au 01/02/88).

LA TRANSATLANTIQUE LÉGENDAIRE AVEC QUEEN ELIZABETH 2



Montez à bord de Queen Elizabeth 2 à Cherbourg le 7^e juillet. Profitez de l'escale normande pour bénéficier : du transport gratuit Paris/Cherbourg ; de la présence durant la traversée du Commandant Croisile, premier Commandant de "France" qui vous livrera ses souvenirs ; d'un accompagnateur parlant français. Et vivez 5 jours inoubliables avant l'arrivée spectaculaire au cœur de New York.

Pour en savoir plus, retournez le coupon-réponse ci-dessous : Cunard, 22, rue Royale - 75008 Paris - Tel. 42.60.36.63. Faites-moi parvenir, sans engagement de ma part, la brochure Cunard.

Nom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Tel. domicile : _____ Bureau : _____

DJERBA EN CONCORDE

4950 F 3 JOURS 3 NUITS (AVRIL - MAI)

Départ tous les mercredis ou tous les samedis

Séjours en hôtels 4 étoiles en pension complète excursion et spectacle folklorique

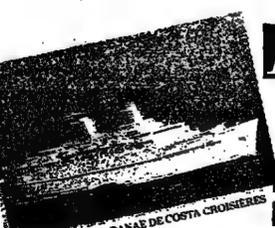


TAAG

LES PLUS FABULEUX VOYAGES 76, av. de St Mandé 75012 Paris TEL 43 07 40 00

Une grande croisière de LA PROCURE

"PEUPLES DE LA MÉDITERRANÉE" DU 2 AU 13 NOVEMBRE 1988



A BORD DU DANSE DE COSTA CROCIERE PROCURE VOYAGES Paris 4, rue Madame, 75006 TEL : (1) 45.48.63.30 Nice 18, rue de Suisse, 06000 TEL : 93.88.65.40

Dans le sillage des croisés et des marchands du Moyen-Age, 12 jours fabuleux à Venise, Dubrovnik, Mystra, Istanbul, Rhodes, Malte, Villefranche. Au cours de cette croisière des historiens, des journalistes et des artistes de renom parleront du passé et du présent de ces peuples : André Miquel, professeur au Collège de France, Jean Favier, directeur des Archives Nationales Bernard Chevallier, journaliste à TF1.

OUI, je désire recevoir gratuitement votre documentation à l'adresse suivante :

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____



ans
gés
Cete
le pre
de cidat,
que le
: ref-
Elle
je des
procu-
sitaire
elle
sous
deux

Nique-
ur, les
Cour
ur de
nal ne
recte
isté à
arties
i les
sur de

rocés
ble, si
re pas
re sa
mais il
plus
lages

O.

mmc

elge

itaire
tonne,
tefois
orrec-
esthé-
le de
adm-
reure
odéré,
i pour
dires,
sance,
ile de
i par-
squ'il
né à
is les

N.

aux
a. -
nari-
Paris,
lippe
e. Il
ional
des
tâché
une
pour
la
deux

JEUX



22

E

Ce

L

rie

c

Saint

de

10

b

L

ric

J

L'

Jasp

in

Calet

ton

IV

Jusq

JA

Jusq

FA

EUJ

LE

Col

J

SL

Jusq

CT

raint

Mu

ER

class

18

b

21

b

4

CA

Entr

MU

Jusq

OR

CAS

23

F

PO

Jusq

M

D'ELI

LE

INDU

23

F

VAJ

Jusq

échecs

N° 1273

RIEN N'EST JAMAIS ACQUIS

(Troisième tournoi Open de Lugano, 1988)

Blancs : TOMCZAK
Noirs : ANAND
Partie décisive.

1. e4 e5 2. Cf3 Cc6 3. Fc4 Cc7 4. Cc3 Fd8 5. Cb5 Fc7 6. Fd3 Fd7 7. Fc4 Cc6 8. Fd3 Fd7 9. e5 10. e4 11. Fd3 12. Fc4 13. Fd3 14. Fc4 15. Fd3 16. Fc4 17. Fd3 18. Fc4 19. Fd3 20. Fc4 21. Fd3 22. Fc4 23. Fd3 24. Fc4 25. Fd3 26. Fc4 27. Fd3 28. Fc4 29. Fd3 30. Fc4 31. Fd3 32. Fc4 33. Fd3 34. Fc4 35. Fd3 36. Fc4 37. Fd3 38. Fc4 39. Fd3 40. Fc4 41. Fd3 42. Fc4 43. Fd3 44. Fc4 45. Fd3 46. Fc4 47. Fd3 48. Fc4 49. Fd3 50. Fc4 51. Fd3 52. Fc4 53. Fd3 54. Fc4 55. Fd3 56. Fc4 57. Fd3 58. Fc4 59. Fd3 60. Fc4 61. Fd3 62. Fc4 63. Fd3 64. Fc4 65. Fd3 66. Fc4 67. Fd3 68. Fc4 69. Fd3 70. Fc4 71. Fd3 72. Fc4 73. Fd3 74. Fc4 75. Fd3 76. Fc4 77. Fd3 78. Fc4 79. Fd3 80. Fc4 81. Fd3 82. Fc4 83. Fd3 84. Fc4 85. Fd3 86. Fc4 87. Fd3 88. Fc4 89. Fd3 90. Fc4 91. Fd3 92. Fc4 93. Fd3 94. Fc4 95. Fd3 96. Fc4 97. Fd3 98. Fc4 99. Fd3 100. Fc4

46x5 : 23. Fc6, Fc7; 24. Dc4, Fc5; 25. g4, Fc6, etc.

a) Ou 3. Cc5, d6; 6. Cc7, R8; 7. Cb5, Dd4; 8. Cc3, Cc6. Ou aussi 5. Fc3, Df6; 6. g3; Cc7 et les Blancs peuvent choisir entre plusieurs suites, soit 7. Fc2; 7. Dd2; 7. Fb5 et 7. g3, toutes généralement équilibrées.

c) 5... Fb4+ est jouable; si 6. Fd2, Fc2d2+; 7. Dxc2, Cc6; 8. Cc3, 0-0; 9. 0-0 comme la partie Petrossian-Tal dans le match de 1955 et interminable, par exemple, 20... Td8; 21. Cc6+, g4; 22. Dg6+, R8; 23. Dxc6+, Rg8; 24. Dg6+, etc. comme 20... Dc3 à cause de 21... R3.

d) Le développement du C-R est critiqué par certains théoriciens qui redoutent le clouage 8. Fg5 et préconisent la suite 7... Df6, surtout dans la variante 8. Dd2, Cc7; 9. Cc5, Cc4; 10. e5-d4, Cc7; 11. h4, h5; 12. g4, d6; 13. g5, Df5; 14. g4xh5, g4xh5; 15. g4, Fd7; 16. Fd2, 0-0; 17. Fb3, Df6.

e) Le clouage 8. Fg5 n'est pas tellement dangereux; 8... d5; 9. Dd2 (et non 9. Cc5; 9. Fc2d2+), h6; 10. Fb4, Cc4; 11. Cc4d4, Fc4d4; 12. Dd3, Fd5; 13. Fd3, Fd6; 14. 0-0-0; 15. Cc6d1 (Tasidie-Geller, Leningrad, 1971); 14. Cb3 et 14. f4 étaient à examiner.

g) A l'issue de cette première phase, les Blancs possèdent un net avantage spatial au centre.

h) Bien joué. Ce renforcement du contrôle du centre est le plus rapide.

i) Et non 15... Fg4 à cause de 16. Cc3.

j) Les Noirs tentent d'alléger la pression centrale.

k) Après ces échanges, les Blancs continuent à contrôler le centre (le carré e4-d5-d4-e5) et interminable, par exemple, 20... Td8; 21. Cc6+, g4; 22. Dg6+, R8; 23. Dxc6+, Rg8; 24. Dg6+, etc. comme 20... Dc3 à cause de 21... R3.

l) Et non 23... Td8; 24. Cc6+.

m) Après 26... Cb4; 27. Fc3 le C noir est un peu en l'air.

n) Les Blancs utilisent la vie dure au champion du monde (Janowski) : au gain social (Ouest comptant le Roi de Trèfle avec le 10 de Pique) et Est faisant ensuite le 9 de Cœur. Non car il avait reconstruit exactement la distribution et il savait que Est n'aurait pas fourni le 3 de Cœur (le plus petit Cœur restant) si l'avait eu quatre Cœurs (un nombre pair de Cœurs). Est, qui avait montré trois Cœurs, trois Carreaux et trois Trèfles, avait donc quatre Piques.

ÉTUDE N° 1273

R. BREYER (1985)

BLANCS (4) : R7, F6, b3, c4.
NOIRS (3) : Ra5, Cf7, Fc3.
Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

N° 1271

L'ÉTONNANTE RÉDUCTION

Il semblait impossible de faire plus de dix levées, mais c'était mal connaître le talent de Garozzo dans cette donne jouée à Bordeaux dans un tournoi du Marché commun. Les annonces étaient artificielles.

♠ R D 8 4 3
♥ A 5
♦ A 5
♣ A R 6 5 3

♠ R D 10 8 7
♥ 8 7 6 5
♦ 8 7 2

♠ A 10 9 5
♥ 9 6 3
♦ 10 4 3
♣ V 10 4

♠ 7 6 2
♥ 9 8 7
♦ A R V 9 2
♣ D 9

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Garozzo	Harry	L. du Pont	Emmy
passé	passé	1 ♠	passé
10	passé	3 ♠	passé
3 ♠	passé	3 ♠	passé
3 ♠	passé	3 ♠	passé
4 ♠	passé	4 ♠	passé
4 ♠	passé	4 ♠	passé

Harry van der Helm (Ouest) a entamé le Roi de Cœur pris par l'As

du mort sur lequel Est a fourni le 3. Puis Garozzo a tiré l'As de Carreau et Roi de Carreau pour défoncer le 5 de Cœur et il a joué atout. Est a pris la Dame de Pique avec l'As et elle a rejoint le 9 de Cœur. Comment Garozzo a-t-il fait ONZE levées au contrat de QUATRE PIQUES quelle que soit la défense ?

Réponse :
Après avoir coupé le retour à Cœur avec le 3 de Pique, Garozzo a tiré la Dame de Trèfle et l'As de Trèfle, puis il a coupé un petit Trèfle avec le 6 de Pique et a joué le Valet de Carreau maître. Il a coupé son dernier Cœur (le Valet) avec le 4 de Pique, et Est n'a pas pu faire plus d'un atout car voici la situation :

♠ R 8 5 4
♥ 9 8 7
♦ 10 9 5
♣ V 10 4

♠ 7 6 2
♥ 9 8 7
♦ A R V 9 2
♣ D 9

Garozzo a joué le Roi de Trèfle du mort et son importun atout avec lequel Emmy van der Helm coupe, elle ne fera que le 10 de Pique...

Mais Garozzo ne risquait-il pas de perdre encore deux atouts si Ouest avait eu à l'origine V 10 de Pique (Ouest comptant le Roi de Trèfle avec le 10 de Pique) et Est faisant ensuite le 9 de Cœur ? Non car il avait reconstruit exactement la distribution et il savait que Est n'aurait pas fourni le 3 de Cœur (le plus petit Cœur restant) si l'avait eu quatre Cœurs (un nombre pair de Cœurs). Est, qui avait montré trois Cœurs, trois Carreaux et trois Trèfles, avait donc quatre Piques.

Le prix de Solomon

Il est important d'indiquer par un contre de pénalité que l'on est fort dans la couleur que l'adversaire a déclarée, notamment pour indiquer une bonne entente. Malheureusement, il y a parfois un inconvénient : celui de permettre au déclarant de reconstruire plus facilement les mains et de trouver la ligne de jeu gagnante. Ce fut le cas dans cette partie qui a remporté le Prix Solomon du coup le mieux joué en 1984. Le champion a été réuni par le fameux champion pakistanais Mahmood Zia au Championnat du monde de Stockholm.

♠ V 10 4 3
♥ V 3 2
♦ D V 7 5 4 2
♣ —

♠ D 8 5
♥ 9 6 4
♦ 8 3
♣ R 10 8 5 2

♠ 9 7 6
♥ 7 5
♦ A R 10 9 6
♣ V 6 3

♠ A 2
♥ A R D 10 8
♦ —
♣ A D 9 7 4

Ann. : E. don. N-S vul.

Ouest	Nord	Est	Sud
Munawar	Zia	Jasin	Za.
passé	20	passé	2 ♠
passé	30	passé	2 ♠
contra.	5 ♠	passé	4 ♠
passé	6 ♠	passé	5 ♠
passé	6 ♠	passé	passé

dames

N° 324

DANS LA FOULÉE

Tournoi de Tallinn, octobre 1987

Blancs : A. TBIJZOW
Noirs : W. MLSJMI
Ouverture : Raphaël

1. 33-38 25-30 25-30 11-17
2. 28-33 14-23 26-44-39 17-22(1)
3. 37-32 10-14 27-49-44(1) 22-31
4. 41-37(1) 5-10(1) 28-37-26 16-21(1)
5. 46-41(1) 14-19 25-34-17 13-23
6. 35-30(1) 20-25 30-39-34(1) 19-29
7. 46-38 5-14 31-39-24 21-27(1)
8. 48-40(1) 3-9 32-25-21 15-20
9. 32-28 23-32 33-24-15 25-30
10. 37-28 19-23 34-24-25 23-23(1)
11. 38-19 14-23(1) 35-38-20 8-19(1)
12. 58-45 17-21 26-44-39 18-22(1)
13. 31-37 21-32 37-40-34 12-18(1)
14. 38-27 11-17 38-39-29(1) 23-27(1)
15. 41-37 6-11 39-31-17 27-31(1)
16. 42-39 1-4 40-39-34 18-23
17. 48-42(1) 16-14 41-39-33 33-37
18. 47-41 17-22 42-36-30(1) 37-40(1)
19. 33-29(1) 22-31 43-37-12(1) 48-14
20. 36-27 11-17 44-32-1 23-28(1)
21. 32-33 14-19 45-38-24 12-19
22. 38-32 17-22 46-24-12 30-27(1)
23. 41-36 22-31 47-40-24
24. 26-27 6-11(1) 0.

NOTES

a) Lors du championnat du monde, 1986 (Groningue), le maître israélien GALPERIN, face au maître belge CASARIL, joue 4. 34-30 dans un début extrêmement prudent de part et d'autre : 4... (13-19); 5. 33-28 (11) (8-13); 6. 31-27 (2-8); 7. 30-25 (20-24); 8. 39-23 (17-22); 9. 28-17 (11-13); 10. 36-27 (6-11); 11. 44-39 (11-17), etc.

b) Plus actif est 5. 30-25 (8-13); 6. 40-34 (2-8); 7. 40-34 (16-21); 8. 31-26 (21-27); 9. 32-21 (23-28); 10. 33-22 (18-16), etc.

[HEUSDENS-MEIJER, Dordrecht, janvier 1987.]

Au quatrième temps, on peut emprunter aussi avec assurance la variante 4. 33-28 (15-19); 5. 39-33 (20-24); 6. 34-30 (8-13); 7. 30-25 (3-8); 8. 31-27 (17-21); 9. 41-37 (14-20); 10. 25-14 (9-20); 11. 44-39 (4-9), etc. [WETTERINGH-BRAAK, Tilburg, mars 1986.]

b) Avec délices sont les prolongements de 4... (14-19); 5. 46-41 (5-10); 6. 35-30 (20-25); 7. 40-35 (15-20); 8. 44-40 (20-24); 9. 30-44 (10-14); 10. 34-29 (23-34); 11. 40-20 (25-34); 12. 39-30 (14-34); 13. 44-39 (16-21); 14. 39-30 (21-26); 15. 45-40 (9-14); 16. 40-34 (18-23); les Blancs entendent un mouvement tactique 17. 32-28 (23-32); 18. 37-28 (26-46) (dame noire); 19. 33-29 (46-23); 20. 29-20, etc., B + au trente-huitième et au 39ème et 40ème L. J. A. K. I. N. - BEZWEERSJENKO, Minsk, février 1986.)

c) Volontaire est la suite 5. 34-29 (23-34); 6. 39-30 (14-19); 7. 30-25 (10-14); 8. 35-30 (20-24); 9. 40-35 (17-22); 10. 32-27 (11-17); 11. 45-40 (17-21); 12. 46-41 (21-32); 13. 37-17 (12-21); 14. 40-34 (21-26); 15. 47-41 (16-21); 16. 39-32 (11-17); 17. 42-38 (8-12); 18. 47-42 (2-8); 19. 50-45 (18-23); 20. 34-29 (23-34); 21. 30-29, etc.

(23-34); 21. 30-29, etc. [KORENIEWSKI-VALNERIS, Minsk, août 1986.]

d) Interdit est 6... (17-22); 7. 32-28 (23-32); 8. 37-17 (17-22); 9. 30-25 (3-8); 10. 34-30 (8-13); 11. 44-39 (4-9); 12. 37-32 (18-22); 13. 26-37 (1-7); 16. 37-32 (18-22); 17. 41-37 (16-21) livre un coup classique, d'habitude de MANOURY au dix-huitième siècle, mais qui échappe très souvent aux nouveaux amateurs; 18. 34-29 (25-34); 19. 33-29 (34-23) temps de repos pour les Blancs qui se placent en position de prise; 20. 44-40 (25-34); 21. 40-16 (16-21) quatre pions, B+1, dans cette variante elle aussi proposée pour la première fois dans ces chroniques.

f) Le contrôle du centre.

g) Un passage difficile pour les Blancs sur leur aile gauche.

h) Le centre leur étant inaccessible, les Blancs choisissent l'enchevêtrement classique du centre adverse.

i) Les Noirs ont tout tenté à l'aune de leur aile gauche adverse, dont on constate la futilité grandissante.

j) Le lamage.

k) Si 27. 37-31 (16-21); 28. 27-16 (22-28); 29. 33-22 (18-36);

PROBLÈME

L. COUTELAN (1984)

Les Blancs jouent et gagnent en six coups.

L. Coustaut est étonné de recevoir, dans les thèses du jeu de dames, ces indices précieux du Dames : articles à cargo de nombreux coups pratiques pour définir comment quelques très intéressants coups de pratique.

SOLUTION : 1. 33-28 (13-17); 2. 38-33 (18-22); 3. 37-32 (18-22); 4. 34-29 (23-34); 5. 30-25 (3-8); 6. 40-34 (20-24); 7. 40-34 (16-21); 8. 31-26 (21-27); 9. 32-21 (23-28); 10. 33-22 (18-16), etc.

1. AFFIORT. - 2. DEEHMOT. - 3. ACEENOS. - 4. ACELOSS (+ 1). - 5. AADENNS (+ 2). - 6. BEILRS (+ 1). - 7. AAEINRTU. (+ 1). - 8. ABINRTTU. - 9. DEIHINTT. - 10. EELNSSU. - 11. ACDEOPU. - 12. AEEEGES (+ 1). - 13. AEHNNOPT. - 14. CEORSUU (+ 2). - 15. ADPFRIT. - 16. AEGORY. - 17. CERLNSL (+ 1). - 18. EMMNOOR. - 19. CEHSS (+ 1). - 20. EERRRSTU.

Verticalement

1. Compilateur. - 2. Irain. Nasse. - 3. Néologismes. - 4. OL Ogam Art. - 5. Clouages. Ar. - 6. Ehu. Mésaise. - 7. Nettes. Vn. - 8. Trés. Bourg. - 9. Isie. Poison. - 10. Imété. - 11. Moellan. Tis. - 12. Essaimement.

FRANÇOIS DORLET.

mots croisés

N° 501

Horizontalement

I. A la mode en ces temps campagnards. - II. Quand ils sont sacrés ils sont méprisables. Inévitable dans beaucoup de familles. - III. Il n'y en a jamais trop pour elle. Guerrier. - IV. Un cliché à la mode. N'est pas plus un problème. - V. Note. Il peut être de bonne composition. - VI. Monnaie. Note inversée. C'est penser à ceux qui viennent après nous. - VII. Garantit. Cette Méditerranéenne a eu ses grands hommes. - VIII. Le Nobel pour lui après Electre ? Au cœur d'une tragédie. - IX. Il en a jusque-là.

Verticalement

1. Quand on l'utilise au singulier, c'est qu'il s'y sont mis à plusieurs. - 2. Ménéant au pire. Trois sur quatre. - 3. Vous et moi. Un ensemble très particulier. - 4. C'est encore bien porté, parfois. Ou vraiment seule, ou va pour tout le monde. - 5. Elles vous plumeront. - 6. Lancerait. - 7. Deux en violent, c'est selon. Pronom. Voyelles. - 8. Préposition. Vieux terroriste. Un vrai cadeau. - 9. Gardes à vous. Fait mouvement. - 10. Pour Scipion. Vraiment bien. - 11. Vieilles crises. Travail pour l'avenir. - 12. De bouche à... fine... oreille.

SOLUTION DU N° 500

Horizontalement

I. Cinq centime. - II. Oreiller. - III. Max. Oubliés. - IV. Filtre. TEE. Lz. - V. Isopom. IR. - VI. Gages. Poom. - VII. Animate. Bonne. - VIII. Tas. Savoie. - IX. Esna. Imité. - X. Uzes. Rotin. - XI. Restrigeus.

Verticalement

1. Compilateur. - 2. Irain. Nasse. - 3. Néologismes. - 4. OL Ogam Art. - 5. Clouages. Ar. - 6. Ehu. Mésaise. - 7. Nettes. Vn. - 8. Trés. Bourg. - 9. Isie. Poison. - 10. Imété. - 11. Moellan. Tis. - 12. Essaimement.

FRANÇOIS DORLET.

anacrosés

N° 502

Horizontalement

1. AFFIORT. - 2. DEEHMOT. - 3. ACEENOS. - 4. ACELOSS (+ 1). - 5. AADENNS (+ 2). - 6. BEILRS (+ 1). - 7. AAEINRTU. (+ 1). - 8. ABINRTTU. - 9. DEIHINTT. - 10. EELNSSU. - 11. ACDEOPU. - 12. AEEEGES (+ 1). - 13. AEHNNOPT. - 14. CEORSUU (+ 2). - 15. ADPFRIT. - 16. AEGORY. - 17. CERLNSL (+ 1). - 18. EMMNOOR. - 19. CEHSS (+ 1). - 20. EERRRSTU.

Verticalement

1. AFFIORT. - 2. ACEENR. - 3. ACDEINO. - 4. AEEGRS (+ 1). - 5. ADEESTT. - 6. AAEINSU. - 7. BEILSTU. - 8. ADEEFIR (+ 4). - 9. AILNOST. - 10. BERRRST. - 11. AEILTU (+ 1). - 12. EMMNOST (+ 1). - 13. ADEHINPU. - 14. ACEERT. - 15. EELNORRU. - 16. CEENORTU (+ 1). - 17. ADH

SOLUTION DU N° 501

1. CRAINDRE. - 2. TONDAGE. - 3. HUMERAUX. - 4. LAMPYRE. - 5. ELEGIE (LIGEE). - 6. INCARNA. - 7. AVERERAL. - 8. INTENTE. - 9. OSSIFIER. - 10. ASTHENIE. - 11. ALESONS. - 12. SIZERIN, passerelle. - 13. INCU. - 14. NEGATEUR. - 15. SERGETTE. - 16. ATRESIE (ASTERIE). - 17. SUIETION. - 18. EBRIETE. - 19. CALVITIE. - 20. ARIOSOS. - 21. NUISANCE. - 22. AMMOCETE. - 23. THEURGIE. - 24. NOYERENT (TROYENNE). - 25. TEINTE. - 26. RRENANE. - 27. ALESAGE. - 28. MECANOS (SEMONA). - 29. TELEVISE. - 30. AZONATE. - 31. NAGERAI (AGRAINE ANGRINE EGRAINE GAINERA RANGEAI). - 32. PERDURER. - 33. FESSIERE. - 34. RAINIONS. - 35. ETALIERE. - 36. SUPREME (PRESUME REPUMES).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

SEMAINE GOURMANDE

Le Métropole à Beaulieu

Pour mémoire, pourrait-on dire, car en ce petit monde fluctuant, c'est ici la certitude, la pérennité : une belle maison patricienne ouvrant sur la mer (piscine chauffée, plage particulière, embarcadère), un personnel stable et naturellement aimable, la cuisine enfin de Pierre Estival, maîtrisant parfaitement le poisson méditerranéen tout frais amené du bateau, mais innovant dans un classicisme éprouvé avec un blanc de turbot aux tomates et saumon, ternes plaçant au Garut-Millau, des rouelles de ris de veau à la crème de morilles remarquées par le Bottin gourmand ou des beignets de fraises au coulis de framboise séduisant le Michelin. Exceptionnelle bouillabaisse sur commande. Menus : 350 F et 390 F, et carte. Belle carte de vins.

LA MÉTROPOLE 15, bd du Maréchal-Ledoux à Beaulieu (06310) Tél. : 93-01-00-08 T.L.J. C.B.

Le Château Eza à Eze-Village

Voilà à présent quelques nouveautés de la Côte. Le plus haut perché des restaurants-hôtels, ce Château Eza a récupéré un bon chef, Dominique Le Stanc, qui n'avait pas réussi à Monte-Carlo. Il y cuisine toujours originalement, mêlant le caviar aux filets de rouget, les fraises et la rubarbe en une salade à la menthe fraîche. A découvrir aussi pour le paysage panoramique. Menus : 250 F et 500 F, et carte.

CHATEAU EZA à Eze-Village (06360) Tél. : 93-41-12-24 Ouvert à partir d'avril A.E., D.C., C.B.

La Terrasse à Juan-les-Pins

C'est le restaurant de l'Hôtel Juana. Ici aussi, un nouveau chef, Christian Morisset, en place de Ducasse, qui nous retrouverons ci-dessous, pour une cuisine de qualité, mêlant les poissons et les légumes du pays (assiette de Provence au beurre de ciboulette, salade d'apparets au parfum de crustacés), mais aussi travaillant la foie gras des Landes et aromatisant un filet de veau d'une sauce au sherry. Menu dégustation : 500 F, et carte.

LA TERRASSE à Juan-les-Pins (06180)

Tél. : 93-81-08-70 Ouvert à partir du 20 avril.

Le Louis XV à Monte-Carlo

La revêtit, Alain Ducasse ! Installé en maître au piano de ce tout neuf restaurant, joyau de l'Hôtel de Paris. Décor ostentatoire (Monte-Carlo et S.B.M. obligent !), mais cuisine réussie dans son genre (tourte pascoline aux légumes de printemps, supions à l'étouffée au basilic, rognon d'avants de lapereau et saumon de volaille, etc.). Cave supervisée par un maître sommelier, J.-P. Roux. Menus : 450 F et 630 F, et carte (700 F/800 F).

Le LOUIS XV place du Casino à Monte-Carlo Tél. : 93-50-80-80 Fermé mardi et mercredi A.E., D.C., C.B.

Villa Dionysos à Cannes

Nouveau encore (... je l'ai annoncé en son temps) et dernière « incarnation » du météore Claude Verger. Un petit hôtel particulier transformé, une jeune cordon-bleu en cuisine (Véronique Boistelle), l'œil du maître partout. Cela donne la morue au beurre blanc, le pied de porc au chou vert, le canard aux pêches et, bien entendu, l'éternelle, sérienne et superbe tarte mince aux pommes. Menu : 170 F, et carte (compter 250 F/300 F).

VILLA DIONYSOS 7, rue Marceau à Cannes (06400) Tél. : 93-39-78-78 T.L.J. C.B., A.E. Parking marché Gambetta.

Mais que ces nouveautés ne vous fassent oublier les bonnes adresses d'hier.

La bouillabaisse et les poissons grillés d'Arvids, 48, avenue de Lérins, à Théoule-sur-Mer (06880). Tél. : 93-49-95-13. Fermé le lundi.

La cave admirable (bouteilles centenaire) du Gourmet forain, 7, avenue Santa-Fior, à Nice. Tél. : 93-84-80-78. Fermé dimanche soir et lundi (avec aussi son menu tout fromage, amusant).

Le charme familial du Bistrot d'Antoine (Villa), 28, boulevard Victor-Hugo, à Nice. Tél. : 93-88-49-75. Fermé dimanche. Avec sa délicieuse cuisine du pays à petits prix. L. R.

TONG YEN : un club mondain plus qu'un chinois lambda. La cuisine est moins bonne que ne le clament les habitués mais pas aussi nulle que le disent ceux que Thérèse Luong n'a ni embrassés, ni même - est-ce possible ? - reconnus.

Guide Gamut-Millau 1988 TONG YEN : la cuisine est moins bonne que ne le prétendent les habitués et meilleure que ne le propagent ceux qui ne sont pas embrassés (et peut-être même pas reconnus, ô honte) par Thérèse Luong, maîtresse de maison. C'est en effet plus un cercle qu'un restaurant où, matin et soir, une foule de cinéastes, de publicitaires très BCBG se retrouvent entre eux et ne font guère attention à ce qu'ils mangent.

Le Guide Lebay 1988 Non, les clients qui font le plein matin et soir du Tong Yen ne sont pas tous des snobs ou des imbéciles. Et si, depuis plus de quatre lustres que Paul Luong Lap s'est ici installé, laissant petit à petit les rênes à Thérèse, sa bien jolie fille, les restaurants sino-vietnamiens se sont multipliés par cent, ou peut-être mille. Dans cette rue Jean-Mermoz, où il y avait le Tong Yen, ils sont à présent quatre souvent plus chinois que vietnamiens et toujours plus médiocres les uns que les autres.

La pérennité de ce Tong Yen a moins à voir avec le snobisme qu'avec la bon sens et le bon goût. Cela, de reste, avait commencé place de la Sorbonne où nous avions découvert la cuisine du bon Paul en compagnie de Curmouss, chanteur de cette cuisine extrême-orientale (il était allé la découvrir sur place et prétendait qu'elle était, avec la politesse, l'apanage partagé avec la nôtre). Passons. Pour parler du Tong Yen d'aujourd'hui, de sa carte (plus de cent quinze numéros - on sait que les plats sont numérotés), des classiques aux variations savoureuses et quelquefois, même aux habitués, inattendues (comme ce soufflé de crevettes et peut-être plus encore les crevettes au sel et poivre, ou encore ce poulet sauté au vinaigre et au miel qui m'a enchanté), je dirai que la qualité du décor, le rodage parfait du service, l'extrême propreté présidant à l'ensemble ajoutent à une cuisine que j'apprécie sans en pénétrer tous les arcanes... comme beaucoup d'entre vous, je pense !



Après le repas

étrangers. Et il y a même une honnête carte des vins (un Domaine de Chevalier 1980 à 340 F). Mais naturellement vous aurez la sagesse, je l'espère, de commander du thé. C'est, sur cette cuisine, la meilleure boisson. Et, sur le café, croquez quelques tranches de gingembre confit, pour dessert.

Même si vous ne rencontrez pas, ce jour-là, une de vos vedettes préférées. Même si, vous moquant de ces idolâtries à la mode, vous ne prenez garde qu'aux attentions (mais oui, même pour un inconnu !) de Thérèse et à la cuisine de sa brigade, vous serez heureux. Comptez 250 F et notez que l'on vous servira, le soir, jusqu'à 24 h 30 (ou 0 h 30, si vous préférez).

LA REYNIÈRE. TONG YEN, 1 bis, rue Jean-Mermoz (8^e) Tél. : 42-25-04-23 et 45-62-00-04. Parking : rond-point Champs-Élysées. Fermé samedi midi et dimanche. D.C.-A.E.-C.B.

VACANCES-VOYAGES

HÔTELS

Côte d'Azur

06180 CAP-D'ANTIBES

MOTEL ROI SOLEIL 153, M Kennedy. A 500 m de M mer. Studios n.c. Parc, piscine. 2 pers. 1100 F la sem. 1715 F 2 sem. 3000 F 4 sem. L.C. (saut juin, juil., août, sept.). Tél. 93-61-88-30.

06980 LE LAVANDOU (Var)

Locations saisonnières (sam. à sam.), toutes périodes disponibles, tous types d'appartements. Proxim. plage et commerces. AGENCE GUYOT LOUVET, B.P. 111 Tél. 94-71-06-70

NICE

HOTEL LA MALMAISON

Magnol East Western + HENRI Hôtel de charme près mer, calme, grand confort. TV COULEUR PAR SATELLITE Restaurant de qualité. 48, boulevard Victor-Hugo, 06000 NICE Tél. 93-87-62-56 - Téléc 470410.

HOTEL VICTORIA ***

33, boulevard Victor-Hugo, 06000 NICE Tél. 93-88-39-60 Plein centre-ville. Calme. Petit parking, grand jardin, chambre, TV couleur, Tél. direct, minibar.

Montagne

HAUTE-SAVOIE

VACANCES TONIQUES en HOTELS 3 étoiles

2400 F les 7 jours en pension complète, toutes activités incluses : piscine, tennis, randonnées pédestres, équitation, poney-club, mini-golf. Club junior de 4 à 10 ans. Renseignements et documentation par fil : TONUS HOTEL - 74260 LES GETS Tél. 50-79-75-39/50-79-83-79/50-79-74-55.

05490 SAINT-VÉRAN (Hautes-Alpes, Queyras)

Parc rég. Site classé. Stat. village. Plage, fond. Plus hte comm. d'Europe, 2040 m. LE VILLARD, tél. 92-45-82-08 Chamb. - studio + cuisinette-grill. Depuis 450 F pers./semaine. BEAUREGARD, tél. 92-45-82-62 Pensions de 1617 F à 1848 F sem. Demi-pens. de 1267 F à 1617 F.

Savoie

74290 TALLOIRES

LES PRÉS DU LAC**** Hôtel neuf ouvert. Dans un parc magnifique au bord du lac d'Annecy. Halls agréables pour se reposer tout au long de l'année. Plage privée, tennis, voile, planche à voile, golf et équitation à 2 km; pêche. Chamb. et pet. déjeuners seulement. Restaurants à proximité. Tél. 50-59-76-11 - Téléc 309288

Sud-Ouest

EN PÉRIGORD - 24570 LE LARDIN

HOTEL SAUTET**** Tél. 53-51-27-22 Piscine, tennis, grand parc. Pension ou demi-pension 170 F à 285 F.

Italie

VENISE

HOTEL LA FENICE ET DES ARTISTES**** (près du Théâtre la Fenice) 5 minutes à pied de la place St-Marc. Atmosphère intime, tout confort. Prix modérés. Réservation : 41-52-32-333 VENISE. Téléc : 411150 FENICE I. Directeur : Dante Apollonio.

Suisse

LAC MAJEUR LOGARNO

GRAND HOTEL Complètement rénové. Nouvelle piscine. Tennis. Au sein d'un grand parc au centre de la cité. Cuisine soignée. Dr. A. Cotté tél. 19-41/93/33025 - Téléc 846143 Via Sempione, CH 6600 LOGARNO.

TOURISME

UNE SEMAINE EN HOUSE BOAT SUR LA CHARENTE

Prix spéciaux hors saison. Doc. gratuite sur demande SARL SAINTONGE RIVIERES Tél. (16) 46-32-00-16.

GRÈCE

Vous recherchez de vraies vacances. Découvrez les îles Ioniennes : une nature préservée, des gens hospitaliers. Villas et appartements sélectionnés à louer. Tél. 43-25-28-30.

Aux quatre coins de France

Vins et alcools

CHAMPAGNE Claude DUBOIS

A la propriété LES ALMANACHS VENTUILLE 51200 ÉPERNAY, T. 28-58-48-37. Vin vieill en foudre. Tarif sur demande. Cuvée 1982 du Châteauneuf. Médaillé d'argent, concours alliévin mondial, MONTREAL 1986.

MERCUREY A.O.C.

Vente directe propriété Tarit sur demande, Tél. 88-48-13-84. Domaine de Chénouev, L. Mairie, 71080 MERCUREY.



Porto Ferreira. Quand tout se fait rare.

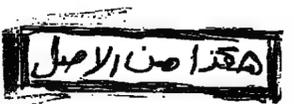
GASTRONOMIE

OFFREZ-LUI UN BOUQUET, MÊME À 3 HEURES DU MATIN

Advertisement for gastronomy featuring a chef holding a bouquet of flowers. Text includes: LE BAVERN, LA CHAMPAGNE, CHEZ HANSI.

INDEX DES RESTAURANTS Spécialités françaises et étrangères

Table listing various restaurants and their specialties across different regions: AUVERGNATES, PAELLA, LYONNAISES, HONGROISES, ITALIENNES, etc.



Handwritten note in a box: "مركز من الاموال"

22 E Ce

Vertical text on the left margin: L, ri, c, Sain, de 15, 10 h, ri, J, L, Just, FA, Gala, tion, DV, Just, JA, Just, FA, SUB, LE, Col, J, SE, MIL, Jusq, CV, raine

Mu ER, class, 16 h, 21 h 4, CA, Euse, MU, Just, DE, CAS, 23 F., FO, Just, M, DRELL, LE, INDU, 23 F., VA, Jusq

Vertical text on the left margin: R, W, S, Y, N, P, A, L, D, D, DE, RI, le, +8

VOILE : record de vitesse

Cent à l'heure sur mer

L'architecte Jean-Marie Finot et le navigateur Lionel Plean, vainqueur de la dernière course autour du monde en équipage, veulent s'attaquer au record du monde de vitesse à voile déteu par le véliplanchiste Pascal Maka avec 38,86 nœuds (près de 72 km/h). Leur engin, baptisé Objectif 100 (pour atteindre 100 km/h) a été mis à l'eau le 18 mars à Brest.

OBJECTIF 100. Cent kilomètres à l'heure. Le pari est audacieux. Mais quel architecte naval n'a pas un jour caressé le rêve de réaliser un bateau capable de dépasser cette barre mythique par la seule force du vent ? L'histoire de la voile est longue de ces tentatives qui, de l'hydroptère américain Monitor des années 50 au catamaran hybride britannique Crossbow-II de 1980, ont fait passer le record de vitesse à la voile de 31 à 36 nœuds. Seul le Français Pascal Maka est parvenu à faire mieux encore, atteignant l'occasion d'un run de 500 mètres disputé en 1986 la vitesse record de 38,86 nœuds sur une planche à voile.

Près de 72 kilomètres à l'heure sur l'eau ! Une performance presque incroyable mais qui n'arrête pas, loin de là, les ambitions de l'architecte naval Jean-Marie Finot et du navigateur de la course autour du monde 1985-1986 Lionel Plean. Le premier y pense depuis des années et affirme qu'il a eu l'idée d'un engin capable de franchir les 100 kilomètres à l'heure à la fin des années 70. Quant au second, il concède qu'il a été le marin le plus rapide à toujours été pour lui un rêve de gamins. Comment s'étonner dans ces conditions que le record de Maka ne soit pour eux qu'une étape que franchir rapidement le bateau révolutionnaire que l'industriel Rhône-Poulenc leur a permis de construire ?

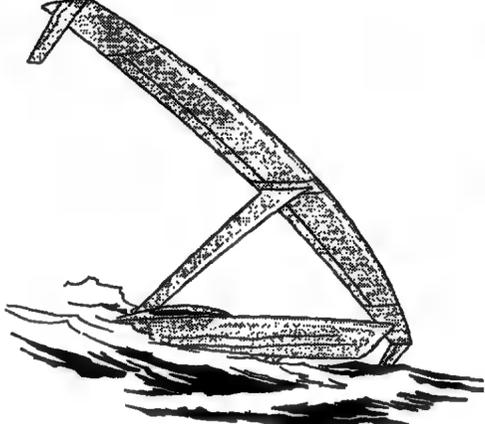
Mais pour réaliser leur rêve, il leur a fallu mettre l'imagination au pouvoir. Car, comme l'explique Jean-Marie Finot, il n'est pas question de réussir un tel pari avec un monocoque spécialement aménagé, lesté soit par une quille, soit par le poids de son équipage. L'énergie nécessaire pour propulser ces unités est en effet trop importante pour espérer battre des records. « Un half-tonner de course, note l'architecte, ne va guère à plus de 6 nœuds dans un vent de 6 nœuds. » De même, les multicoques butent sur des problèmes de résistance aérodynamique avant même de rencontrer des phénomènes de cavitation (1) sur leurs dérives et leurs gouvernails. Les hydroptères, eux, sont victimes de leur instabilité longitudinale et les planches à voile ris-

quent, malgré leurs progrès, de plafonner autour de 40-45 nœuds.

Ces difficultés techniques n'ont pourtant pas découragé Lionel Plean et Jean-Marie Finot, qui ont présenté, vendredi 18 mars à Brest (Finistère), leur nouveau bébé à son parrain, l'astronome Patrick Baudry. Un parrainage somme toute logique pour un engin qui paraît plus tenir du genre aéronautique que du genre

peut empêcher le profane et quelques autres de s'interroger sur la validité de ce concept.

D'aucuns n'ont d'ailleurs pas manqué de murmurer lors du baptême que « le projet leur paraît un peu limité », tout en soulignant que Jean-Marie Finot n'était pas un inconnu dans le domaine de la voile et que nombre de bateaux témoignaient de son savoir-faire. Alors, pourquoi ne



marin. Imaginez un peu : une coque blanche très effilée, large d'à peine 80 centimètres et longue de 10 mètres, fine comme un kayak de course ; tout à l'arrière, une grosse bulle de Plexiglass dans laquelle le barreur de l'engin prendra place. Derrière ce cockpit se dresse un mât plat en fibres de carbone de près de 6 mètres de haut, légèrement incliné sur l'avant et porteur d'une aile de planeur en carbone de 11,20 mètres d'envergure.

On ne saurait faire plus simple !

Le tout, « tel un parapluie, s'incline sur la côté ; soit à droite, soit à gauche, selon le vent ». Le bout de l'aile, auquel est fixée une sorte de dérive immergée (falls) que pilote un ordinateur, plonge ainsi dans l'eau et donne à l'engin un point d'appui supplémentaire qui lui permet d'avancer. Ainsi, vu de l'arrière, Objectif 100 ressemble à une espèce de planche à voile dont la voile inclinée, ou plutôt l'aile, prend appui non pas sur le pied du mat mais sur l'eau et à laquelle la coque de dix mètres est suspendue. On ne saurait faire plus simple ! Et l'architecte de Jouy-en-Josas a beau se montrer convaincant et didactique, il ne

pas rêver quand même devant ce poids plume de la marine à voile (320 kilogrammes) qui a requis pour sa construction les technologies les plus sophistiquées : matériaux composites à haute résistance pour les structures, vérins hydrauliques issus de l'aviation pour contrôler l'aile et ses appendices, électronique de bord pour gérer via un micro-ordinateur les mouvements du bateau en ajustant la forme de l'aile et la position des foils avec des temps de réponse de 50 millisecondes ! L'engin ne vogue plus. Il vole. Autant dire que sa conduite tient plus, par sa complexité et les temps de réaction qu'elle réclame, du pilote d'un avion que du travail de barre d'un bateau. Lionel Plean en est tout à fait conscient.

EN BREF

ATHLETISME : Zola Budd suspendue. - L'athlète britannique d'origine sud-africaine Zola Budd n'a pas été autorisée par la fédération américaine d'athlétisme à participer dimanche 27 mars à une course de 10 kilomètres dans Central Park, à New-York. La fédération américaine s'aligne ainsi que la directrice de la fédération internationale (IAAF), qui a suspendu la jeune athlète jusqu'à ce que son cas soit examiné par le conseil de l'IAAF, les 15 et 16 avril prochain à Londres. Zola Budd, qui avait déjà dû se retirer du championnat du monde de cross-country à la suite de menaces de boycottage des pays africains (le Monde du 19 mars), est accusée d'avoir violé les règles de l'IAAF en participant à des courses en Afrique du Sud en 1987.

BASKET-BALL : Coupe d'Europe. - Pour son dernier match en poule finale de la Coupe d'Europe des clubs champions, Orthis a été battu (81-79) à Barcelone, jeudi 25 mars. Le club français termine septième de la poule. Le Panathinaïkos, Salonique, Milan et le Maccabi Tel-Aviv sont qualifiés pour les demi-finales, le 5 avril à Gand.

PATINAGE ARTISTIQUE : championnats du monde. - Pour leur dernière compétition les Soviétiques Natalia Bestamianova et Andreï Bukin, vaincus depuis la retraite des Britanniques Jayne Torvill et Christopher Dean en 1984, ont remporté leur quatrième titre mondial en danse, jeudi 25 mars à Budapest. Comme aux Jeux olympiques de Calgary, ils ont devancé leurs compatriotes Marina Klimova et Sergueï Ponomarenko et les Canadiens Tracy Wilson et Robert McCall. Les Français Isabelle et Paul Duchesnay, cinquièmes du programme libre, ont terminé sixièmes.

SKI ALPIN : Coupe du monde. - Le Suisse Martin Hangl a remporté le dernier super-géant de la saison comptant pour la Coupe du monde masculine de ski, jeudi 24 mars à Saalbach (Autriche). Le Suisse Pirmin Zurbriggen, cinquième, a été éliminé de justesse le troisième de la spécialité pour la saison 1987-1988, avec un point d'avance sur l'Allemand de l'Ouest Markus Wasmeier. Le champion olympique de la spécialité, le Français Franck Piccard, s'est classé septième de l'épreuve autrichienne et prend la troisième place au classement final.

C'est quelque chose entre le bateau et l'avion, dit-il. Quelque chose dont on ne sait pas encore comment on le manœuvrera. C'est pourquoi j'apprends actuellement à piloter toutes sortes d'engins - hélicoptère, appareil d'aérobatie aérienne, voiture de course, vedette rapide offshore - pour me préparer à réagir rapidement aux sensations qu'Objectif 100 ne devrait pas manquer de me donner.

Les premiers tests menés dans le courant du mois de mai dans la rade de Brest devaient permettre de confirmer ces premières impressions. « Certes, reconnaît Jean-Marie Finot, le bateau ne marchera pas au-dessous de 25 nœuds de vent, contre 15 nœuds seulement avec le prochain modèle (2). Ce n'est qu'un prototype, encore trop lourd, destiné à vérifier la validité de nos idées. » Mais, ajoute Lionel Plean, toutes les simulations que nous avons faites laissent à penser que ce premier engin ira vite.

Trente-cinq nœuds, 45 nœuds ? Les deux hommes se refusent à tout pronostic, estimant qu'il leur faut avancer à pas comptés avec ce projet où « tout est à réinventer ». En un an de travail sur Objectif 100, dit Jean-Marie Finot, j'ai su apprendre que pendant les sept années précédentes et j'attends avec impatience les premiers essais de vitesse sur des plans d'eau adaptés - du vent et pas de clapot - comme ceux des Canaries ou de Weymouth en Grande-Bretagne. A moins que, d'ici là, « ses ailes de géant l'empêchent de marcher », tel l'Albatros de Baudelaire. Mais cela, personne ne le souhaite.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU. (1) Production de bulles qui perturbent l'écoulement de l'eau sur des pièces immergées. (2) L'ensemble de ce programme est financé pour l'essentiel par la société Rhône-Poulenc (10 millions de francs sur trois ou quatre ans). Mais d'autres industriels et d'autres organismes y participent aussi : l'Aérospatiale, l'Institut national d'études et de recherches aérospatiales, le Centre de recherches aérodynamiques et industrielles, l'École nationale supérieure des ingénieurs constructeurs aéronautiques et maritimes nationaux.

FOOTBALL : Coupe du monde

Le Maroc candidat à l'organisation pour 1994

La Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football disputée du 13 au 27 mars à Rabat et à Casablanca est une nouvelle occasion pour le Maroc de montrer sa capacité à organiser une grande épreuve sportive. Premier pays africain à avoir posté sa candidature pour une Coupe du monde de football, le royaume chrétien est en concurrence pour le championnat du monde 1994 avec le Brésil et les Etats-Unis. Décision de la FIFA le 4 juillet prochain.

CASABLANCA de notre envoyé spécial

Dans un salon cosy du premier étage de sa villa, M. Abdelatif Semlali, ministre marocain de la jeunesse et des sports, a réuni quelques journalistes étrangers. Avec toute la solennité requise, il ouvre un gros livre relié de cuir vert. A l'intérieur des pages, des plans, des chiffres, des pages et des pages noircies à la machine à écrire, soigneusement classées dans des pochettes de plastique transparent. Ce document qu'on se passe de main en main comme un album de famille est la copie conforme du dossier transmis à la Fédération internationale de football association (FIFA). Car les banderoles disposées ici et là dans les stades et dans les rues le proclament : « Le Maroc candidat à l'organisation de la Coupe du monde 1994 ».

La décision avait été annoncée par surprise à Mexico en 1986, dans l'euphorie des succès marocains au Mondial. Elle avait suscité sympathie et scepticisme. Aujourd'hui le football du Maroc n'a plus le même rayonnement : éliminé des Jeux olympiques de Séoul par la Tunisie, les Lions de l'Atlas viennent d'être écartés de la finale de la Coupe d'Afrique des nations. Mais l'idée de M. Abdelatif Semlali a fait son chemin.

Bénéficiant d'un apparent consensus à l'intérieur du pays, depuis que le roi Hassan II a approuvé l'engagement du football marocain, le dossier a aussi reçu le renfort extérieur de nombreux pays africains. « C'est la candidature de toute l'Afrique », rappelle-t-on de Rabat à Yaoundé, de Lagos à Nairobi.

Voilà pour l'aspect symbolique. Mais le cahier des charges de la FIFA ne fait pas de sentimentalisme, en principe, de politique. Il faut que techniquement le dossier soit conforme aux normes. Jugé « indigne » par M. Joao Havelange, président de la FIFA, celui du Brésil semble hors concours. Là-bas, l'économie et le football sont dans la même déconfiture. Le choix se fera donc entre le Maroc et les Etats-Unis.

Outre-Atlantique, les enjeux existent déjà. Au Maroc, ils se figurent que sur le papier. Depuis les Jeux méditerranéens organisés en 1982, Rabat et Casablanca sont équipés, mais il faudra construire neuf stades de plus de quarante mille places. Leur réalisation est prévue dans le plan quinquennal 1988-1992, que nous ayons la Coupe du monde ou pas », explique M. Abdelatif Semlali. « Le sport est un élément de stabilisation de la jeunesse. Construire un nouveau stade c'est détruire une prison », aime à répéter cet ancien avocat.

Le plan quinquennal en cours a également prévu un accroissement de plus de 65 % du parc hôtelier du pays et la modernisation du téléphone. A cela s'ajoutent les atouts naturels du Maroc : l'agrement du climat, la proximité de l'Europe, la faible distance entre les douze villes retenues pour accueillir la compétition. Ce sont autant de pavés dans la vitrine africaine (décalages horaires pour la télévision, cinq heures et demi d'avion entre les stades de Washington et de Los Angeles, etc.).

Reste que les Etats-Unis semblent bien plaisir à la FIFA, liée depuis longtemps aux sociétés multinationales d'origine américaine (Coca-Cola, Kodak, etc.). Le gouvernement marocain ne l'ignore pas. Il tente de se rassurer face à ce qui ne serait qu'un simple choix financier. « A part deux ou trois panneaux, tous les emplacements publicitaires dans les stades de la Coupe d'Afrique des nations ont été vendus à des annonceurs internationaux », précise M. Abdelatif Semlali.

Cependant une organisation aussi gigantesque ne se résume pas à des chiffres. Elle nécessite une expérience des grandes manifestations. « Nous avons déjà accueilli les Jeux méditerranéens, le championnat d'Afrique d'athlétisme, les Jeux paralympiques, la Coupe d'Afrique des nations, et l'an prochain les premiers Jeux de la francophonie », plaide le ministre. Toutefois les cinq cents journalistes venus pour la Coupe d'Afrique - record battu - seront multipliés par dix pour un Mondial.

Quelques éléments

En quinze jours de compétition, l'organisation de la CAN n'a connu que quelques péripéties : une fanfare qui se trompe d'harmonie, ou encore cette étrange manie des camerounais de la télévision consistant à prendre de pudiques travellings dans les tribunes chaque fois qu'une bagarre éclatât sur le terrain entre joueurs marocains et camerounais, lors de leur tumultueuse demi-finale. Plus inquiétants étaient ces stades à moitié vides lorsque le Maroc ne jouait pas, alors que les places étaient sur marché libre gratuites. Il est vrai que les horaires de travail des Marocains n'avaient pas été aménagés pour la circonstance et que les nombreux supporters algériens potentiels n'avaient pas été autorisés à franchir la frontière.

La commission d'inspection de la FIFA n'aura pas perçu ces quelques détails. Pendant la Coupe d'Afrique elle se trouvait aux Etats-Unis, ayant achevé sa tournée au Maroc fin février. Son rapport purement technique contiendra-t-il un élément défavorable à la candidature marocaine ? « Au moment où l'Afrique revendique une troisième place en finale de la Coupe du monde - ainsi que l'organisation d'un Mondial, moins de la moitié des fédérations africaines affiliées à la FIFA se sont inscrites pour les éliminatoires du Mondial 90. M. Joao Havelange, qui estime avoir beaucoup œuvré pour l'Afrique du football, aurait été personnellement mortifié de cette bouderie.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

TENNIS : Tournoi de Key-Biscayne Steffi Graf et Chris Evert en finale

Deux mois après leur face à face aux championnats internationaux d'Australie, l'Allemande de l'Ouest Steffi Graf et l'Américaine Chris Evert vont se retrouver, samedi 26 mars, en finale du Tournoi de Key Biscayne. A trente-trois ans, l'Américaine, qui disputera sa quatrième finale consécutive en Floride, où elle a gagné une fois en 1986, a éliminé en demi-finale sa jeune compatriote Marie-Jo Fernandez (seize ans) par 6-2, 6-1. L'Allemande de l'Ouest s'est imposée tout aussi facilement face à la révélation américaine du tournoi, Stéphanie Rehe, battue 6-3, 6-1.

La finale de Key-Biscayne sera la douzième rencontre entre les deux joueuses. L'Américaine a remporté les six premières mais reste sur cinq défaites consécutives face à sa jeune rivale, dont celle concédée lors de la finale de l'an dernier, où Steffi Graf s'était imposée (6-1, 6-2) en moins d'une heure.

LES HEURES DU STADE

Table with sports events: Athlétisme (Championnats du monde de cross), Canoë-kayak (Championnat de France de fond), Cyclisme (Critérium international de la route), Football (Championnat de France), Coupe d'Afrique des nations, Hockey sur glace (Championnat de France), Motocyclisme (Championnats du monde de vitesse), Patinage artistique (Championnats du monde), Ski alpin (Coupe du monde), Tennis (Tournoi de Key Biscayne), Tennis de table (Championnats d'Europe), Volley-ball (France-Grèce).

Advertisement for Neubauser Peugeot 405 Diesel. Text: 'Votre 405 Diesel en livraison immédiate c'est possible chez NEUBAUER'. Includes image of the car and contact info: '227, Anatole-France 93200 ST-DENIS 48.21.60.21 4, rue de Châteaudun 75009 PARIS 42.85.54.34'.

THÉÂTRE

« Amphitryon », de Molière, à Strasbourg

Le songe d'une nuit d'hiver

Jupiter-Amphitryon, Mercure-Sosie, les jeux du double et de l'amour menés, avec passion, par sept jeunes comédiens.

Il n'est pas tous les jours facile d'être homme, encore moins d'être roi et donc chef de guerre. Pour peu que les dieux s'en mêlent, cela devient alors franchement compliqué, surtout quand le premier d'entre eux, Jupiter, se décide à séduire votre femme. Amphitryon, Général des Thraces, a dû quitter son palais de Tirynthe où attend sa femme Alcène, tellement belle qu'on s'en est aperçu jusque sous la voûte des cieux. Là-haut, Jupiter s'ennuie. Plutôt que de se changer en cygne ou en pluie d'or, comme l'auteur lui en a donné le droit, il décide de jouer à d'autres fins, il décide de jouer à prendre les traits d'Amphitryon pour se payer un peu de bon temps avec Alcène.

Molière, dont on vient d'interdire l'impression, substrat de Tartuffe, Clémentine, comédien du cerveau humain, décide d'Amphitryon, de prendre le large et s'en remet à Dieu. Jacques Lassalle, directeur du Théâtre national de Strasbourg, aux prises depuis quelques mois avec les comptables du ministère de la culture, a décidé d'en faire autant et s'en remet à Molière. Le décor de son Amphitryon est donc une sorte de grand voile, tantôt nuage où dialoguent Mercure et la Nuit en un prologue scénaristique très réjouissant, tantôt écran qui obscurcit le jour et le commerce des hommes.

tout juste revenu victorieux des champs de bataille et qui trouve un autre lui-même dans les bras de son amour. Il n'y aurait là vraiment pas de quoi se réjouir si le meilleur antidote que l'on ait jamais inventé pour combattre l'accablement n'était le rire.

Molière, qui se fiche des dieux comme de sa seule tragédie, Dom Garcie de Navarre, s'est donc réfugié dans le vers libre et l'humour, sans pour autant affaiblir la confrontation de deux êtres avec leur double : Amphitryon et Jupiter, Sosie, le « valek » du premier, et Mercure, dieu de main du second. La mécanique comique, de qui-proquois en malentendus, est parfaitement huilée, même si quelques scènes à deux, comme celles de Amphitryon et Alcène au deuxième acte, sont un peu longues. On ne peut pourtant rien reprocher aux acteurs, tous jeunes, sortis il y a peu de l'école du TNS ou du Conservatoire, qui jouent la pièce, entre tragédie et comique, avec une énergie formidable.

OLIVIER SCHMITT.

* TNS, jusqu'au 2 avril, à 20 h 30. Tél. : 88-35-63-60.

Une histoire de Turquie jouée en français par de jeunes comédiens et le monde de saint François d'Assise par Serge Maggiani.

Un grand tapis rose élimé, quelques coussins, de l'eau dans des tasses de fer blanc : c'est le mobilier de la « salle du conseil », dans un vieux village, en Turquie.

Ce n'est pas le conseil communal. C'est un conseil de « renouveau », sans ordre du jour, un échange de bonnes ou mauvaises pensées, venu du fond des âges.

Il n'y a que des hommes, et comme ces entretiens glissent parfois vers des imitations de personnes absentes, et même dérapent carrément vers un jeu dramatique, les hommes tiennent les rôles de leurs filles, de leurs femmes.

Ce soir, justement, un grand gillard mince et musclé, au poil très noir, au nez busqué, s'est noué sous le menton un fichu de soie bleue, et d'une voix de tourterelle il imite l'épouse de Moussa Tezer.

La cigale et la bougie

Rien de drôle, pourtant. Une sale mécanique dans l'air. Comme chaque fois que des habitants d'un village reviennent là, après être allés passer des années à l'étranger. Sur-tout en Allemagne (ils sont un million et demi de Turcs en Allemagne, à présent).

Moussa Tezer et sa femme sont revenus. Dans une voiture d'occasion bourrée d'objets : poste de télex, four électrique, etc.

Moussa Tezer est à brûle-pourpoint dans la salle du conseil, voit le portrait chargé de sa femme, se met dans une colère noire. Il a, c'est l'usage, été ses chaussures en entrant, et une bougie allumée est mise dans l'une de ses chaussures ; pratique très ancienne qui lui signifie que l'on ne veut plus de lui ici.

Le fureur de Moussa s'accroît il distribue coups de poing, coups de pied. Le plus vieux des villageois demande le silence, la parole : peut-être n'a-t-on pas assez entendu Moussa, peut-être a-t-on mal saisi les raisons de son départ, celles de son retour, ses difficultés là-bas. Le vieux propose que tous, là présents, se mettent à « jouer » le voyage allemand de Moussa, y compris les trains, les usines, les machines, les coins de chambre où il a dormi, y compris les Allemands auxquels il a eu à faire.

A la fin du jour, après avoir mimé tout cela, les villageois se sentent moins braqués contre Moussa. Il aurait peut-être moyen, tout de même, de lui arranger de quoi vivre. Mais c'est Moussa qui refuse, qui n'a plus le courage.

L'Invité, œuvre forte et belle, a été écrite par une jeune dramaturge turque, Bigüce Erçulus, dont les pièces sont très aimées à Ankara, à Istanbul, mais aussi à Berlin, à Amsterdam, etc. Elle est jouée ici pour la première fois en France. La traduction de Jacques Salzer est remarquable. La mise en scène d'Islam Kasapoğlu, élève et assistant de Mehmet Ulusoy, est de toute beauté.

Fidèle à un penchant très ancien d'être tragique, ce L'Invité fait preuve d'une invention incessante dans l'emploi des objets, y compris les plus usuels, obtenus d'eux des images, des sons inattendus, saisissants. Ce qui donne une perception sensible de génie d'imagination de ce pays.

Il semble que François d'Assise ait eu les oreilles très sensibles. S'il s'est lancé, une fois, dans un grand sermon à des oiseaux, c'était avant tout pour leur clouer le bec. Ces oiseaux étaient des corbeaux et des pies : un jaccissement affreux. François d'Assise les fit taire, leur parla de choses et d'autres, puis les envoya faire leur chambard plus loin, comme il expédia, un autre soir, des hirondelles qui criaillaient sur les toits et l'empechaient de méditer.

Il aimait bien, en revanche, le zinzin d'un essaim d'abeilles, et comme il craignait que les abeilles, les mois d'hiver, ne tremblent de froid, il leur servait du vin rouge.

Il eut toutes les peines du monde, à Pérouse, à se débarrasser d'une cigale, qui se croyait tout permis parce que François l'avait laissée grincer quelques secondes sur son index. A l'arrivée des pêcheurs, il engueulait les poissons qui avaient été assez bête pour se faire prendre, et avant que les pêcheurs aient le temps de faire ouï, il les rejetait à l'eau.

Les démentés de François d'Assise avec les animaux sont sans fin, et l'histoire du loup de Gubbio reste l'un de ses hauts faits. Si les habitants de Gubbio avaient eu la sagesse de s'accommoder des exactions du loup, qui après tout était bien obligé de se nourrir, ils auraient vécu, tant mieux que mieux. Mais, libéré du loup et d'inquiétudes saluaires, ils se virent libres de faire des gros sous, et de manger dix fois trop, et Dieu réduisit leur village en cendres.

Envers les humains, François d'Assise était plus dur qu'envers les bêtes. Les privations qu'il leur impose sont invivables. « Si vous partez en voyage, dit-il, n'emportez rien : ni sac, ni besace, ni pain, ni un sou, ni bâton. » C'est commode !

« Nul frère, en résidence ou en voyage, ne doit accepter des pièces d'or ou de la monnaie, ni en guise de salaire pour aucun travail, ni sous aucun prétexte. Nous ne devons pas considérer l'argent comme plus utile que des cailloux. » Inutile de préciser, sans doute, tant cela va desol, que « nul, où qu'il soit, où qu'il aille, ne doit s'entretenir avec une femme ni manger au même plat ».

Il faut aller entendre Serge Maggiani jouer François d'Assise et ses partenaires des Floretti. C'est magique. C'est aussi beau que le film qu'avait fait Rossellini, sur François Maggiani se sert de ses yeux et de sa voix, en douceur, comme un moteur d'ombres se sert du soleil et d'une transparence. Et les Floretti, c'est tout un monde.

MICHEL COURNOT.

* L'Invité : Amandiers de Paris, 110, rue des Amandiers, 20 h 30.

* Floretti : Montparnasse, 21 heures.

COULISSES

Harald Mueller aux Mathurins

Par la compagnie Les Mathurins, deux pièces de l'Allemand Harald Mueller, deux spectacles rares. Agathe Alexis, magnifique joue Rosal, la dérive d'une femme encore jeune que la vie n'a pas gâtée. La mise en scène de Christian Soltanoff est épurée, sur le fil du rasoir. Dans Douce nuit, Annie Alane et Jean Lascot, mère et fils réunis à la veille de Noël dans une maison de retraite, s'affrontent en un poissieux dialogue d'ouï sur la grande misère morale de l'Allemagne des années 70.

* Jusqu'au 16 avril. Théâtre des Mathurins, Tél. : 42-65-90-00.

Compagnies dramatiques : la crise

A l'appel de l'association Pour l'avenir du théâtre, une manifestation a rassemblé jeudi à Paris des professionnels - metteurs en scène, comédiens, directeurs de compagnies dramatiques indépendantes de l'Île-de-France. Ces derniers sont à l'origine de cette mobilisation. Les subventions qui leur sont attribuées ont baissé en France constants de 57 % entre 1983 et 1988. A tel

point que, pour la première fois, la commission d'experts des autres compagnies dramatiques pour la région Paris-Île-de-France a refusé de siéger le 19 janvier dernier « dans l'impossibilité de mener à bien sa mission ».

La manifestation s'est déroulée symboliquement au Théâtre de l'Athénée à la rue de Valenciennes, où une délégation a été reçue par M. Roque Olivier-Mestre, chef de cabinet de M. François Léotard. Il a, en substance, apporté une réponse voisine de celle qu'adresse, le 6 février, le ministre de la culture à Gérard Vielle, directeur du Théâtre de la Ville et président de la commission

d'experts : les crédits 1988 ne permettent pas d'augmenter les subventions allouées à ces compagnies dramatiques indépendantes, label un peu fourre-tout, rappelle-t-il, et qui regroupe des compagnies souvent largement confirmées.

Od. Ct.

* Pour l'avenir du théâtre, tiendra une nouvelle assemblée générale, dimanche 27 mars, à 20 heures, au Théâtre Essalon, et ne compte pas désarmer d'ici les élections. L'association a notamment reçu le soutien d'Antoine Vitez, Roger Planchon et Ariane Masechkin.

DANSE

Marin, Lander et Forsythe à l'Opéra

Cardiaques s'abstenir

Après un début en forme de pénitence pour la semaine sainte, une soirée exaltante, où la danse classique trouve avec William Forsythe sa modernité.

« Quoi ! Elle est aussi solitaire, la cité débordante de foule ; elle est devenue semblable à une veuve, la souveraine des nations... », se lamenta le prophète Jérémie. La première image est assez belle : une femme est assise sur un haut trône d'or, coiffée d'une immense tiare et enveloppée de voiles que vent lui arracher un par un, des hommes noirs. Ce n'est pas Salomé, c'est Jérusalem, et ce sont les treize évangélistes de la ville sainte. Au fond se dressent les treize candélabres de la Judée.

Leçons de séducteurs, de Maguy Marin, est un long, lent rituel qui nous retrace les malheurs de Jérusalem, incarnée en quatorze danseuses au fil des quatorze lamentations de Jérémie. Le propos est élevé ; la chorégraphie se traîne au ras du sol. Mis à part le moment où une fille est soigneusement recouverte de boue par les hommes (qui ont enfilé d'assez vilains gants de gynécologues, en plastique), Marin ne trouve, pour illustrer les épreuves,

que de monotones manipulations de danseuses traitées comme sacs de linges sales. Une douce somnolence vous envahit. Heureusement, il y a la sublime musique de François Couperin, fort bien chantée par Noémi Rime et Véronique Gens, dirigée avec dévotion par William Christie.

Semaine sainte oblige ; prenons ce ballet comme une pénitence, mes frères, après quoi, l'âme en paix, nous pourrions goûter les délices que nous ménage la suite de la soirée.

On a beau avoir vu trente, cinquante fois Etudes, de Harald Lander - l'œuvre approché de sa deux centième représentation à l'Opéra et se trouve au répertoire de presque toutes les grandes compagnies mondiales, - on en redemande, on en redemandera toujours. Quoi de plus émouvant, de plus exaltant que les exercices quotidiens des danseurs, à la barre et au milieu, juste un peu réagencés et théâtralisés pour la scène ? Ce ballet titille en nous, il fait l'avouer, des instincts sadomasochistes. Sado, parce que les danseurs sont effroyablement exposés, à cru, à nu, dans ces démonstrations de haute école classique. Maso, parce qu'on ne peut s'empêcher de trembler pour eux à chaque nouvelle difficulté, au point que les cardiologues devraient déconseiller la vision d'Etudes aux émotifs.

Le suspense était d'autant plus grand qu'Elizabeth Patel et les deux princes charmants maîtres, Manuel Legris et Laurent Hilaire, faisaient leurs débuts dans cette grande parade, et qu'il y a de quoi transformer en complot de pommes les nerfs les mieux trempés. D'entrée de jeu, mercredi, les deux chevaliers assurent imparfaitement l'équilibre de leur ballerine ; celle-ci en conçoit un trac qui, semble-t-il, ne s'effacera pas. Mais la Patel domine souverainement les pyrotechnies et dans le passage dit « La Sylphide » avec une suavité, un moelleux merveilleux : une « prima ballerina assoluta » de rêve. Le corps de ballet, dans l'ensemble, démontre une virtuosité assez sûre (sauf parfois dans les pirouettes), à défaut d'une précision qui n'est toujours pas son fort.

Un choc

Bien que créé en 1948, Etudes reste un ballet d'esprit dix-neuvième siècle par ses structures, sa musique (Czerny) et son appareil - les lignes symétriques, l'étoile au centre, les tutus. Avec In the Middle, Somewhat Elevated, de William Forsythe, nous bondissons dans notre siècle de fureur, et peut-être dans le vingt et unième siècle. Un choc.

Ici la danse classique est distordue, écartelée, désarticulée. Violente avec une imagination ravageuse. Malgré les maillots et les airs sportifs, les marches coudées au corps, il

« dans ce superbe ballet quelque chose d'indéfinissablement tragique, qui exclut l'hypothèse d'un camp d'entraînement pour surdoués physiques : nous sommes au dernier cercle de l'Enfer, où ceux qui ont trop aimé la danse sont condamnés à danser pour l'éternité. Ici les cœurs malmenés par Etudes s'arrêtent de battre : on n'imaginait pas que le corps humain puisse se livrer à de telles extravagances, et que ce fût si beau. A la magie participent les éclairages, qui dissolvent tout contour à la scène ; elle émerge d'un gouffre sans fond, d'une nuit sans limites, où les danseurs apparaissent et disparaissent avec une utilisation très cinématographique de l'espace. Et une musique entêtante de Tom Williams : pistons, bielles, marteaux-piqueurs, crachats de vapeur, notre chant industriel.

Parmi les neuf athlètes qui défendent cette œuvre avec une ardeur insensée, on remarque Lionel Delanoë, véritable brandon, Isabelle Guérin, Monique Loudières - mais tous seraient à embrasser. Après avoir serré dans ses bras Forsythe ! Balanchine a enfin un successeur ! Vous jugez que la danse classique est un art fini, démodé, dépassé ? Courez voir In the Middle... toutes affaires cessantes.

SYLVIE DE NUSSAC.

* Opéra de Paris, 25, 26, 30 et 31 mars, 1^{re}, 4, 6 et 8 avril.

« Palais Mascotte » d'Enzo Cormann

Cabaret sans vie

Un peu polar, un peu music-hall, un palais difficile à habiter

Un veuf et sa fille semblent ressasser, dans un music-hall désaffecté, les épisodes d'une vie commune que l'on devine faite de rituels. Un homme survient, il paye, avec une indécence de parvenu, le père et la fille, pour qu'ils remontent leur passé, que l'on devine obscur. Il enquête sur la mort d'Eva. Dimanche, l'artiste sur laquelle hier encore ruisselaient les applaudissements du « Palais Mascotte ».

Cette pièce à trois personnages, d'Enzo Cormann, emprunte beaucoup au polar. Mais aucun suspense ne circule entre les dialogues, malgré le lourd « non dit » que l'on pressent. Quelques cascades de mots qui sonnent bien mais l'ensemble reste facile, convenu.

Les trois bons acteurs enfermés dans ce huis clos sous l'œil du metteur en scène Alain Françon ne parviennent jamais à nous faire croire à leur histoire.

Aux côtés de Raymond Jourdan, père obsessionnel, de Jean-Marc Bory, milliardaire et fin limier, Dominique Valadé qui fut une si éblouissante Hedda Gabler, déjà sous la direction d'Alain Françon, n'éveille aucune de ces ondes profondes dont elle a le secret. Elle chante, parfois, malhabile, alors touchante. Enzo Cormann a décidément trop fait confiance au polar, au music-hall, deux genres avec lesquels il se contente de filtrer. Le spectacle file, indifférent.

ODILE QUIROT.

* Théâtre de la Bastille, jusqu'au 22 mars.

SALLE PLEYEL ALBERT SARFATI présente Lundi 27 avril 1988 à 20 h TOKYO METROPOLITAN SYMPHONY ORCHESTRA direction HIROSHI WAKASUGI violon AUGUSTIN DUMAY MOZART: Symphonie n° 33 en si majeur KV 319 TCHAIKOVSKY: Concerto pour violon BRAHMS: Symphonie n° 4 en mi mineur opus 98 Parrainé par: The Tokyo Metropolitan Government, The Japan Foundation, The commemorative Association for the Japan World Exhibition Location Salle Pleyel, Par téléphone: 01 42 55 88 73 de 18h à 18h 45 01 42 55 88 74 de 9h à 18h Agence et 3 FNAC

Les représentations des 25 et 26 mars du « MARTYRE DE SAINT SEBASTIEN » sont REPORTÉES OPÉRA DE PARIS Renseignements: 48 31 11 45



مقره من الاموال

Culture

Institut

Tous les week-ends ne sont pas faits pour se reposer.

Votre week-end au Salon de l'Étudiant, 600 exposants pour bien choisir ses études et son métier, avec aussi...

Deux avant-premières. "Étroite surveillance" de John Bardham avec Richard Dreyfus. Samedi 26 mars à 11 h et à 13 h.

"Les années sandwichs" de Pierre Bouton avec Michel Aumont. Dimanche 27 mars à 11 h.

Grand oral de Sciences R. Passé par des stars. De véritables profs le font passer à Caroline Loeb, Lionel Rotcage, Patrice Drevet, Pascal Léghimus, Smaïn et Pierre Pichin. Pour rire bien sûr! Samedi 26 mars à 15 h.

Récital Jean Guidoni. Il vous parle aussi de son métier. Dimanche 27 mars à 17 h.

Christophe Dechavanne en direct au salon pour l'émission d'Europe 1 Trivial Poursuit Samedi 26 mars à 13 h.

Les métiers

Les pros du cinéma parlent de leur métier. Autour de Gilbert Salachas de Télérama et du producteur Daniel Tosca Du Plantier, monteur, chef opérateur, metteurs en scène et stars. Dimanche 27 mars à 15 h.

Les métiers du journalisme. Avec Jean-Marie Cavada d'Antenne 2, Annette Lévy-Willard, Annette Lévy-Willard, Claude Guillaumin de France Inter et Daniel Junqua Directeur du CFI. Samedi 26 mars à 17 h.

Les métiers du sport. Samedi 26 mars à 15 h.

Les métiers du Tiern-Monde. Dimanche 27 mars à 12 h 30.

Un week-end pour s'informer et se détendre. Grande Halle de La Villette - 211, av. Jean-Jaurès - 75019 PARIS. Métro: Porte de Pantin.

L'Étudiant

MODE

Les victimes de la dispersion

La semaine des collections se termine : une cinquantaine de défilés en huit jours avec une moyenne d'une heure de retard à chaque fois. Et des acheteurs déboussolés... Paris capitale de la mode ou des zappeurs ? Il a fallu courir de la cour Carrée exiguë et inhospitalière à la porte Champanet et salonner entre différents hôtels où campaient les jeunes créateurs. Au même moment, le Salon du prêt-à-porter ouvrait ses portes à Villepinte. Le but de cette deuxième session était d'attirer les visiteurs étrangers venus pour suivre les collections. La fédération a investi 2,5 millions de francs en publicité, édité un guide de l'acheteur diffusé en 110000 exemplaires. Bilan officiel : 72 417 visiteurs.

Les principales victimes de cet défilé sont d'abord les jeunes stylistes qui ne savent pas très bien à quel point se vouer. « Il n'y a aucune politique d'ensemble. On tourne autour de nous-mêmes. Participer aux deux sessions (février et mars), c'est aussi se couper du reste du marché, ne plus aller voir ce qui se passe ailleurs. On est réduit à avoir des mentalités de boutique », dit l'un d'eux. L'idée d'un regroupement au centre de Paris de quelque quatre-vingts marques pointues françaises et étrangères n'aura duré que deux semaines. C'est en février seulement que les participants ont appris que l'expérience de la « mode aux Tuileries » était annulée. Certains se sont regroupés en catastrophe. Mais les acheteurs pressés, désorientés, sont allés directement vers les valeurs sûres.

Du coup, les outsiders ont vu leurs chances décroître. Ils parlent de présenter à l'avenir leur collection chez eux. Aucun projet fédératif n'est mis en place. C'est au moment où Paris s'enferme et s'isole que les autres pays européens jouent la carte de l'ouverture. Le salon du prêt-à-porter de Londres s'internationalise (il a accueilli cette année des créateurs belges et hollandais). Düsseldorf s'agrandit. Désormais, en Allemagne, on mise non seulement sur la fabrication, le détail de livraison, l'adaptation à la demande (quatre collections par an), mais aussi sur l'accueil. Lors du dernier (GEDO, qui s'est tenu du 8 au 9 mars à Düsseldorf, 2004 fabricants de trente pays ont présenté leur collection dans trois halls. Un acheteur sur quatre était étranger. Paris capitale de la mode, jusqu'à quand ?

LAURENCE BENAÏM.

MUSIC-HALL

« El Secundo » par les Bill Baxter

Question de degré

Les Bill Baxter se sont fait connaître sur scène il y a quelques années par l'adaptation musicale, libre et loufoque du film de Billy Wilder *Embrasse-moi idiot*. Proches de la tradition yé-yé des années 60 par la mise en humour de l'innocence un peu naïve de l'époque, les Bill Baxter introduisaient à leur manière l'esprit d'*Hellszapoppin* dans la bande dessinée musicale.

Installés aujourd'hui au Théâtre Tristan-Bernard, les Bill Baxter récidivent avec *El Secundo*, autre parodie d'images américaines véhiculées par le cinéma, la télévision et la musique.

Il y a le petit employé myope qui ressemble tout craché à Harold Lloyd, le magicien venu directement d'un film de *Mille et un Nuits* ou du *Magicien d'Oz*, le bonnet véreux, le nez à la tronçonneuse et l'inévitable détective.

Truffé de clins d'œil à la comédie musicale américaine, au cinéma et au rock n'roll, *El Secundo* est une revue menée avec beaucoup de charme, de drôlerie et de vivacité. Sans la dérision destructrice de certains groupes des années 70.

* Tristan-Bernard, 20 h 30.

M. Michel Debré à l'Académie française

M. Michel Debré, ancien premier ministre, a été élu le jeudi 24 mars à l'Académie française au fauteuil du duc de Broglie. Le fauteuil de Georges Duménil, qui devrait également être pourvu, demeurera vacant après une élection blanche.

L'élection de M. Debré était acquise, aucun candidat sérieux ne se présentant contre lui. Elle renforce encore le « clan gaulliste » au sein de l'Académie. Mais cette présence importante des « politiques » suscite aussi des réactions de rejet qualifiées et explique peut-être que, si M. Debré a été élu dès le premier tour avec dix-neuf voix, neuf bulletins marqués d'une croix — qui indique

l'hostilité au candidat présenté — et un bulletin blanc ont marqué ce scrutin.

Vote négatif, en revanche, pour l'élection au fauteuil de Georges Duménil. A l'issue des trois tours de scrutin, aucun des candidats n'obtient la majorité des suffrages exprimés. M. José Cabanis a obtenu treize voix, le professeur Ruffié, six voix et Vladimir Volkoff, sept voix, un bulletin restant blanc et trois autres portant une croix. C'est la seconde fois que José Cabanis échoue : le 12 mars 1987, les instituteurs avaient renvoyé dos à dos Paul Gauth et José Cabanis, candidats à la succession au fauteuil de Marcel Ariand.

Le prince de la colère

La conviction et la passion. Au service d'une conception précise du service public, animé d'une dévotion dévorante à la patrie, habité sans aucun doute, lui aussi, par « une certaine idée de la France » : il était naturel que le destin de Michel Debré rencontrât celui du général de Gaulle.

L'histoire l'a pris à son service dès cet amical du 11 novembre 1918 où il se souvient, alors âgé de six ans, avoir vu Clemenceau et Poincaré place de la Concorde. Patriote et républicain, Michel Debré ressentira la politique comme « une exigence nationale, morale et humaine ». Jeune auditeur au Conseil d'État, il passe vite au cabinet où Paul Reynaud, ministre des finances, lui montre, un jour de 1939, une lettre d'un certain colonel Charles de Gaulle. L'appel du 18 juin ne le surprend pas, et le concept de Résistance ne sera pas une découverte pour lui qui ressentait une sourde « colère » contre la passivité et l'incapacité des dirigeants de la III^e République à empêcher l'humiliation du pays.

Refusant la résignation face à l'occupant, entré dans la clandestinité, il se contente pas d'organiser des réseaux, après avoir combattu à Saumur et s'être évadé d'un camp de prisonniers. Bouillonnant — déjà — d'idées neuves, piaffant d'agir, il conçoit l'avenir au Comité général d'études et élabore la doctrine administrative et économique qui permettra de « libérer l'État des féodalités ».

Fondateur de FENA

A la Libération, ce jeune homme à la silhouette d'étudiant occupe la fonction de commissaire de la République à Angers, où de Gaulle, qui le rencontre enfin, le salue d'un laconique « bonjour, monsieur Jacques », son pseudonyme de résistant. Après du libérateur, le jeune

conseiller fécond et impatient s, parmi ses multiples projets, le temps de mener à bien une réforme, à l'époque révolutionnaire : la création de l'École nationale d'administration.

Le général quittant le pouvoir en 1946 pour n'avoir pu, comme il le lui confia, « venir à bout de l'esprit de Vichy », Michel Debré pense que le combat ne peut être que politique contre le « régime des partis » et « les passions et les délices du système ». En d'autres termes, il préfère d'une tribune du Sénat pour élever — souvent dans le désert — son indignation, sa « colère dans un « courrier » hebdomadaire. Cela lui vaudra le sobriquet ironique mais affectueux de « Michon la Colère ».

Le désir de M. Michel Debré de voir revenir de Gaulle au pouvoir est si grand que son nom est proposé parmi les artisans de ce retour, et il est même répertorié dans le dossier divers « complots » du 11 mai. A Alger, alors que le FLN multiplie les attentats et que les « paras » de Massu leur ripostent, les « ultras » doutent de la volonté du gouvernement et des chefs de l'armée de conserver l'Algérie française. Le 16 janvier 1957, un coup de bazooka est tiré contre le commandant en chef, le général Salan, mais c'est son adjoint, le commandant Rodier, qui est tué. L'instigateur de l'attentat arrêté, le docteur Kowacs, déclare avoir été en relation avec un « comité des six » qui aurait préparé une prise de pouvoir à Alger. Et il cite pile-mêle les noms de MM. Pascal Arrighi, Valéry Giscard d'Estaing, Alain Grichtery, Jacques Soustelle, le général Cogan, et surtout... Michel Debré. La preuve ne sera jamais apportée de sa participation active à un tel complot.

Le 1^{er} juin 1958, lorsque de Gaulle devient le dernier président du conseil de la IV^e République il nomme Michel Debré garde des sceaux, ministre de la justice. C'est là qu'il pourra enfin mettre en forme

les institutions qu'il avait rêvées. Plus tard, la renommée lui fera partager avec de Gaulle la qualité de « père fondateur de la V^e République ».

Tout aussi naturellement, en janvier 1959, il sera le premier premier ministre de la V^e République. A cette fonction, il mettra en place les institutions tout en dirigeant à travers les drames de la guerre d'Algérie l'action du gouvernement. Des drames qu'il a personnellement ressentis, lui, le défenseur de la nation et de son rayonnement, qui fut contraint d'accepter l'indéfectible évolution vers l'indépendance. Trop de batailles politiques livrées parfois contre lui-même mais toujours pour le général lui poussent à une pause. Il quitte Matignon en avril 1962, est élu député de la Réunion l'année suivante et conseiller municipal d'Amboulet (avant d'en devenir maire en 1966). Mais il retrouve vite l'État. En 1966, de Gaulle le rappelle comme ministre de l'économie et des finances du gouvernement Pompidou, et il devient ministre des affaires étrangères en avril 1967. Il demeure à ce poste dans le gouvernement Couve de Murville. Lorsque de Gaulle quitta l'Élysée, ce fut Georges Pompidou y entre, il devient ministre de la défense nationale.

La candidature à l'Élysée

Ce « baron » du gaullisme, membre fondateur de l'UNR, le premier parti gaulliste de 1958, s'insurge contre le projet de M. Giscard d'Estaing d'élire l'Assemblée des Communautés européennes au suffrage universel direct et à la représentation proportionnelle. C'est trop pour une attitude à l'Europe des patriotes, et il fonde en 1977 le Comité pour l'indépendance et l'unité de la France. Après de multiples tractations, il conduit, en compagnie de M. Jacques Chirac, la liste DIFE (Défense des intérêts de la France en Europe) à l'Assemblée de Strasbourg, en 1979, dont il démissionne l'année suivante.

Ses rapports avec le fondateur du RPR s'aggraveront cependant au point qu'en 1981 il se présente à l'élection présidentielle : il n'obtient qu'un peu plus de 1 % des suffrages exprimés. Comme, malgré son caractère parfois débridé, malgré ses bougonneries et ses boutades, malgré ses colères frémissantes, Michel Debré ne peut s'empêcher d'être bon et d'être une constante gentillesse, il se réconcilie avec le benjamin de la famille gaulliste. Quitte à jouer à chaque occasion au gardien vigilant de la pensée du général, quitte à jouer les Cassandre.

Michel Debré, après avoir servi trois Républiques, est demeuré un inlassable agitateur d'idées qui sans cesse imagine l'avenir et ne désespère jamais de faire partager ses convictions même lorsqu'elles sont avant tout autre signalé le danger du déclin démographique et de la « véritable guerre » que constitue la compétition économique mondiale.

Cet écrivain prolix dont les demeures à Paris comme à Mont-Louis, sur les bords de la Loire, sont de véritables musées vivants et sans doute l'un des meilleurs connaisseurs de Labiche — en qui il voit le peintre à la fois tragique et comique de la société.

Mais il est surtout l'auteur d'une vingtaine d'ouvrages politiques comme *Mort de l'État républicain* ou *Ces princes qui nous gouvernent* et enfin de *Trois Républiques pour une France*. Il est aussi l'historiographe des institutions contemporaines et l'exégète du gaullisme, souvent en collaboration avec son fils Jean-Louis.

Fils du professeur Robert Debré, membre de l'Institut, frère du pétre Olivier Debré, le nouvel académicien est père de quatre fils, dont deux, Bernard professeur de médecine et Jean-Louis juge d'instruction, députés RPR depuis 1986, siègent fréquemment aux côtés de leur père dans l'hémicycle du Palais-Bourbon.

ANDRÉ PASSERON

Communication

Les embarras de la CNCL

La Cinq et M6 devant leurs juges

Les dirigeants de la Cinq et de M6 se sont réunis le 24 mars au 36, rue Jacob pour passer leur grand oral. Un an après avoir reçu leurs autorisations, les propriétaires des deux chaînes privées doivent en effet répondre devant la Commission nationale de la communication et des libertés du respect de leurs cahiers des charges. Quotas d'œuvres françaises, diffusion de films, efforts de production : tout doit être passé au crible.

A l'heure du bilan des propriétaires, la CNCL se montre beaucoup plus discrète qu'au temps des promesses des candidats. Pas d'audiences publiques, ni de rétromissions télévisées. Les responsables sont reçus à huis clos, et les artistes venus manifester leur inquiétude devant la stagnation de la création française sont restés devant la porte, sous la pluie. La Commission garde le secret sur les résultats de ses investigations et s'accorde un délai avant de rendre publiques ses décisions.

Pourquoi tant de mystères ? Les chiffres ne feront que confirmer ce que chaque téléspectateur peut constater sur son écran. La Cinq et M6, qui affichaient respectivement 160 et 360 millions de francs de pertes, ont été incapables de tenir leurs promesses. Même si la chaîne de M. Hersant a diffusé trois opéras à minute, engagé avec précipitation, ces dernières semaines, quelques millions de francs dans la production de films et le commandement de scénarios pour tenter de faire meilleure figure. Même si M6 a pu à tour de bras les deux derniers mois dans les archives de l'INA pour « dopper » ses quotas d'œuvres françaises.

Ce n'est pas tant le bilan qui embarrasse les onze « sages » que les suites à lui donner. La loi de 1986 a confié à la CNCL les moyens de sanctionner tout manquement au cahier des charges. La Commission

peut, par exemple, saisir la section du contentieux du Conseil d'État qui peut, en référé, infliger des amendes aux chaînes fautive. Mais cet arme juridique est, hélas ! inutilisable. La CNCL vient de la comprendre en poursuivant TF1 pour dépassements de ses quotas publicitaires. Le Conseil d'État a bien prononcé une astreinte financière de 16000 F par seconde, mais cette astreinte vise les dépassements futurs de la chaîne. La procédure du référé ne permet pas de sanctionner les minutes de publicité excédentaires, d'ailleurs constatées en octobre, novembre et décembre.

Le Conseil d'État ne pourra donc pas sanctionner les bilans annuels de la Cinq et de M6. Il ne pourra même pas fournir une « épée de Damocès » pour le futur, car, à la différence des dépassements publicitaires, qui peuvent être reportés au jour le jour, les obligations de programmes sont contrôlées sur un an. Ce qui reporterait les sanctions éventuelles à 1989 !

La CNCL se trouve donc singulièrement désarmée. Il ne lui reste plus que l'« arme atomique » : la suspension de l'autorisation. Mais les « sages » osent-ils couper — même symboliquement — pour quelques jours — les émetteurs de la Cinq et de M6 ? Nombreux sont ceux qui jugent dangereuse une telle décision, surtout en pleine campagne électorale.

La CNCL ne peut, néanmoins, ne rien faire. La crédibilité de l'institution — déjà fort entamée — recevrait un coup fatal. De plus, TF1, qui doit subir son examen de passage quelques semaines plus tard, en tirerait argument pour ne plus respecter ses obligations. Toute la réglementation du paysage audiovisuel se trouverait alors compromise.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Polémique sur l'utilisation des archives télévisées

Une phrase de la longue décision de la CNCL fixant les règles du jeu des émissions radio-télévisées officielles pour la présidentielle a fait bondir les amis du premier ministre candidat. Et aussitôt la direction de campagne de M. Jacques Chirac a demandé, dans un communiqué, la rétroaction par la Commission nationale d'une réunion des représentants des candidats sur ce sujet.

Pourquoi cet empressement ? Le document de la CNCL, publié au *Journal officiel*, mercredi 23 mars, interdit formellement aux candidats d'utiliser des archives audiovisuelles faisant intervenir des personnalités « sans leur accord écrit ou celui de leurs ayants-droit ». Pour plus de garantie, la CNCL exige même que toute autorisation lui soit communiquée. Voilà le RPR privé, pour sa campagne télévisée, des déclarations de M. Paul Quilès à Valence, de celles de M. André Laignel sur l'école libre ou des multiples propos du « président-candidat ».

Régulation, accorde l'entourage de M. Chirac. « Le débat démocratique ne peut que s'enrichir de l'utilisation de tels documents », publics ou non, demeurent puisque déjà diffusés dans des journaux télévisés ou des magazines d'actualité. Les amis du premier ministre, qui s'étonnent du traitement particulier réservé à l'image — les références aux discours et livres passés sont naturelles, — ont donc saisi la CNCL pour « regretter que celle-ci n'ait pas cru devoir présenter une pratique autorisée en extrême par la Haute Autorité pour les législatures de 1986 ».

Le débat n'est pas que de pure forme. L'amiral Philippe de Gaulle avait fait savoir à la CNCL, dès février, que M^{me} Alain de Boissieu et lui-même entendaient, « sauf accord écrit formel », faire opposition à

toute utilisation du personnage public et privé du général « durant les prochaines échéances électorales ». L'amiral de Gaulle s'était parallèlement porté devant le tribunal civil de Paris pour obtenir une interdiction provisoire de diffusion du film *De Gaulle ou l'éternel défi*, réalisé par Jean Lailib d'après l'œuvre de Luc Lacouture. Le tribunal l'avait débouté au nom de la liberté de la presse (*Le Monde* du 18 mars).

Un jugement qui semble placer les restrictions de la CNCL en porte-à-faux. « Distinguons le droit commun du cadre très réglementé des émissions officielles de la campagne électorale », commente-t-on rue Jacob, où l'on estime que la décision publiée juridiquement inattaquable. Toutefois, la saisine du RPR a été prise en considération. M^{me} Jacqueline Baudrier, qui présente la commission d'information de la CNCL, a entamé un tour de piste auprès de l'ensemble des candidats. « Qu'un consensus se dégage, dit-on à la CNCL, et nous pourrions publier une décision rectificative libérant l'utilisation des archives, une démarche identique à celle de la Haute Autorité en son temps ».

PIERRE-ANGEL GAY.

Le Monde
PUBLICITÉ LITTÉRAIRE
 Renseignements :
 45-55-91-82, poste 4356

Radio-télévision



Dimanche 27 mars

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi dédié dimanche-lundi. Signification des symboles: R Signal radio - M Monde radio-télévision - F Film à voir - C Au passé voir - N Ne pas manquer - M Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 25 mars

TF 1

20.40 Variétés: L'heure d'honneur. Emission présentée par Jean-Luc Lahaye. La baie d'honneur: les sportifs français des Jeux olympiques de Séoul. Avec Guy Dru, Christine Caro, Pierre Guichard et soixante sportifs. Coupe de cœur à Joli Weiss et l'enfance délinquante et aux enfants atteints de maladie de moelle osseuse, avec le docteur Colette Raffoux, Philippe Pasco et M^{lle} Lefèvre, maman du petit Julien décédé l'an dernier. Variétés: Mireille Mathieu, Patrick Sébastien, Joe Cocor, Laurence Badie, Maxime Le Forestier, Erikard, Richard Anthony, Denis Rousseau, Jean-Patrick Capoville. 22.45 Magazine: Boussoir. De Frédéric Mitterrand et Liliane Bordoni. Grand talk-show-spectacle, en direct de Marseille, avec Michel Hidalgo, Bernard Tapie, Edmonde Charles-Roux, Yann Moreau, Alain Claviand, Lino Ventura. Un jeune acteur veut aux rôles secondaires. 23.30 Musique: Portrait de la pianiste belge Violaine Vanoyce, extrait du concert du 11 mars à Autins. 0.25 Minutes d'emploi 3 (rediff.).

FR 3

20.30 Série: Marnière, dédicace privée. De l'eau dans le gaz, d'après Raymond Chandler. Avec Powers Boothe. 21.30 Magazine: Thalassa. De Georges Pernoud. Australie: les fous du surf. 22.15 Journal. 22.35 Documentaire: Les grands Jeux du siècle. Exodus (17 juillet 1947 - naissance d'Israël). Précieux encyclopédie des images du siècle. Grâce aux archives Goussard. 23.30 Musique: Portrait de la pianiste belge Violaine Vanoyce, extrait du concert du 11 mars à Autins. 0.25 Minutes d'emploi 3 (rediff.).

LA 5

20.30 Téléfilm: Les évènements et la loi. De Jud Taylor, avec Tommy Lee Jones, Amette O'Toole. 22.10 Série: Mission impossible (rediff.). 23.00 Magazines: Balles de plomb. De Thierry Ardisson. 0.45 Série: Thriller. Possessions. 1.35 Série: Lou Grant (rediff.). 2.40 Arts de scène.

M 6

20.30 Série: Le Saint. Le roi. 21.30 Feuilleton: Le château de la Forêt-Noire. Bonheur tardif. 22.10 Série: Addams Family. 22.40 Six minutes d'informations. 22.50 Sexy clip. 23.30 Série: Espion mystère (rediff.). 0.10 Magazines: Météo (rediff.). 0.40 Boulevard. Actualité de la musique rock. 0.50 Musique: Boulevard des clips.

CANAL PLUS

20.30 Série: Le retour de Mike Hammer. 21.15 Cinéma: Trois jours à vivre. Film français de Gilles Grangier (1957). Avec Daniel Gélin, Jeanne Moreau, Alain Claviand, Lino Ventura. Un jeune acteur veut aux rôles secondaires. 22.45 Magazine: Boussoir. De Frédéric Mitterrand et Liliane Bordoni. Grand talk-show-spectacle, en direct de Marseille, avec Michel Hidalgo, Bernard Tapie, Edmonde Charles-Roux, Yann Moreau, Alain Claviand, Lino Ventura. Un jeune acteur veut aux rôles secondaires. 23.30 Musique: Portrait de la pianiste belge Violaine Vanoyce, extrait du concert du 11 mars à Autins. 0.25 Minutes d'emploi 3 (rediff.).

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Le sonoro de l'après. 21.30 Musique: Black and blue. Le jazz en vogue. 22.40 Nuits magiques. Le mystère de la nuit. 0.45 Du jour au lendemain. 0.50 Musique: Code. Rock à l'ail.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 9 octobre 1987 au Grand Auditorium): Métamorphoses symphoniques, de Hindemith; Duo concertant pour clarinette, basson et orchestre à cordes de R. Strauss; Symphonie n° 3 en la mineur, op. 56, de Mendelssohn, par l'Orchestre national de France, dir. Wolfgang Sawallisch; 2.25 Cinéma: The Verdict. Film américain de Sidney Lumet (1982). Avec Paul Newman, Charlotte Rampling, Jack Warden, James Mason (v.o.). 4.30 Téléfilm: Danger immédiat. 6.05 Série: Mister Gue. 6.25 Documentaire: Télévision stratégique.

A 2

20.35 Feuilleton: Un château au soleil. De Robert Mazoyer, avec Jean-Pierre Marielle, Amy Duprey, Edwige Fenech. 21.30 Série: Les hommes de l'air. 22.10 Série: Les hommes de l'air. 22.45 Magazine: Boussoir. De Frédéric Mitterrand et Liliane Bordoni. Grand talk-show-spectacle, en direct de Marseille, avec Michel Hidalgo, Bernard Tapie, Edmonde Charles-Roux, Yann Moreau, Alain Claviand, Lino Ventura. Un jeune acteur veut aux rôles secondaires. 23.30 Musique: Portrait de la pianiste belge Violaine Vanoyce, extrait du concert du 11 mars à Autins. 0.25 Minutes d'emploi 3 (rediff.).

Samedi 26 mars

TF 1

13.15 Magazine: Reportages. De Michèle Costa et Jean-Claude Paris. La pub en campagne. 14.45 L'Usa est à vous. Les téléspectateurs choisissent un téléfilm. 13.50 Série: Matt Houston. 15.45 Théâtre à Saint-Claude. 16.00 La Usa est à vous (suite). 18.05 Trente millions d'amis. De Jean-Pierre Hulin. Le mariage de Denise Grey; C'est un mariage de Marie; GP le chien de Marek. 18.35 Série: Marnière. 19.25 Série: Marc et Sophie. 20.00 Journal et météo. 20.35 Tapis vert et drage de Loto. 20.45 Variétés: Sébastien c'est fou. Emission présentée par Patrick Sébastien. Avec Carlos, Sabine Faturé, Jean Ferrat, David et Jonathan Raschi, L'effaire Luis Tria, Gérard Lenormand, Gipsy Kings, Eric Morena, Pierre Péchia, Sophie Darel, Jean-Pierre Darras. 22.30 Feuilleton: Les oiseaux se cachent pour mourir (2^e épisode). 23.40 Journal et météo. 23.55 Série: Les incroyables. 0.45 Magazine: Championnat du monde (figures libres danses) à Budapest.

POUR LUTTER CONTRE LE CANCER DEVENEZ MEMBRE DE L'ARC

RENDEZ-VOUS AVEC JACQUES CROZEMARIE ET JEAN-CLAUDE NARCY "DE TF1"

LE 26 MARS A 16 H 15 SUR FR3

13.15 Le bas-off. 13.30 Série: Super-méros. 13.45 Série: Wonder woman. 15.20 Série: Wonder woman. 16.00 Variétés: Childerie. Spécial Eddy Mitchell. Avec Dani. Jacques Dutronc. Les Calamités. Carte de séjour. 16.50 Des années. 17.20 Des années. 17.45 Des années. 18.00 Des années. 18.10 Des années. 18.20 Des années. 18.30 Des années. 18.40 Des années. 18.50 Des années. 19.00 Des années. 19.10 Des années. 19.20 Des années. 19.30 Des années. 19.40 Des années. 19.50 Des années. 20.00 Des années. 20.10 Des années. 20.20 Des années. 20.30 Des années. 20.40 Des années. 20.50 Des années. 21.00 Des années. 21.10 Des années. 21.20 Des années. 21.30 Des années. 21.40 Des années. 21.50 Des années. 22.00 Des années. 22.10 Des années. 22.20 Des années. 22.30 Des années. 22.40 Des années. 22.50 Des années. 23.00 Des années. 23.10 Des années. 23.20 Des années. 23.30 Des années. 23.40 Des années. 23.50 Des années. 0.00 Des années. 0.10 Des années. 0.20 Des années. 0.30 Des années. 0.40 Des années. 0.50 Des années. 1.00 Des années. 1.10 Des années. 1.20 Des années. 1.30 Des années. 1.40 Des années. 1.50 Des années. 2.00 Des années. 2.10 Des années. 2.20 Des années. 2.30 Des années. 2.40 Des années. 2.50 Des années. 3.00 Des années. 3.10 Des années. 3.20 Des années. 3.30 Des années. 3.40 Des années. 3.50 Des années. 4.00 Des années. 4.10 Des années. 4.20 Des années. 4.30 Des années. 4.40 Des années. 4.50 Des années.

A 2

13.15 Magazine: L'assiette anglaise. De Bernard Rapp. 14.40 Série: Les mystères de l'ouest. 15.00 Sauced. 15.10 Sauced. 15.20 Sauced. 15.30 Sauced. 15.40 Sauced. 15.50 Sauced. 16.00 Sauced. 16.10 Sauced. 16.20 Sauced. 16.30 Sauced. 16.40 Sauced. 16.50 Sauced. 17.00 Sauced. 17.10 Sauced. 17.20 Sauced. 17.30 Sauced. 17.40 Sauced. 17.50 Sauced. 18.00 Sauced. 18.10 Sauced. 18.20 Sauced. 18.30 Sauced. 18.40 Sauced. 18.50 Sauced. 19.00 Sauced. 19.10 Sauced. 19.20 Sauced. 19.30 Sauced. 19.40 Sauced. 19.50 Sauced. 20.00 Sauced. 20.10 Sauced. 20.20 Sauced. 20.30 Sauced. 20.40 Sauced. 20.50 Sauced. 21.00 Sauced. 21.10 Sauced. 21.20 Sauced. 21.30 Sauced. 21.40 Sauced. 21.50 Sauced. 22.00 Sauced. 22.10 Sauced. 22.20 Sauced. 22.30 Sauced. 22.40 Sauced. 22.50 Sauced. 23.00 Sauced. 23.10 Sauced. 23.20 Sauced. 23.30 Sauced. 23.40 Sauced. 23.50 Sauced. 0.00 Sauced. 0.10 Sauced. 0.20 Sauced. 0.30 Sauced. 0.40 Sauced. 0.50 Sauced. 1.00 Sauced. 1.10 Sauced. 1.20 Sauced. 1.30 Sauced. 1.40 Sauced. 1.50 Sauced. 2.00 Sauced. 2.10 Sauced. 2.20 Sauced. 2.30 Sauced. 2.40 Sauced. 2.50 Sauced. 3.00 Sauced. 3.10 Sauced. 3.20 Sauced. 3.30 Sauced. 3.40 Sauced. 3.50 Sauced. 4.00 Sauced. 4.10 Sauced. 4.20 Sauced. 4.30 Sauced. 4.40 Sauced. 4.50 Sauced.

Aujourd'hui 10h30 sur FR3

Mory Kanté chante Yéyé Yéyé dans L'ANTENNE EST A NOUS

17.45 Disney channel. Winnie l'ourson; Dessins animés. 18.00 Feuilleton: Dédicace express. 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, actualité régionale. 19.25 Dessins animés. 19.35 Les voix et des sons. 20.05 Les voix et des sons. 20.15 Les voix et des sons. 20.25 Les voix et des sons. 20.35 Les voix et des sons. 20.45 Les voix et des sons. 20.55 Les voix et des sons. 21.05 Les voix et des sons. 21.15 Les voix et des sons. 21.25 Les voix et des sons. 21.35 Les voix et des sons. 21.45 Les voix et des sons. 21.55 Les voix et des sons. 22.05 Les voix et des sons. 22.15 Les voix et des sons. 22.25 Les voix et des sons. 22.35 Les voix et des sons. 22.45 Les voix et des sons. 22.55 Les voix et des sons. 23.05 Les voix et des sons. 23.15 Les voix et des sons. 23.25 Les voix et des sons. 23.35 Les voix et des sons. 23.45 Les voix et des sons. 23.55 Les voix et des sons. 0.05 Les voix et des sons. 0.15 Les voix et des sons. 0.25 Les voix et des sons. 0.35 Les voix et des sons. 0.45 Les voix et des sons. 0.55 Les voix et des sons. 1.05 Les voix et des sons. 1.15 Les voix et des sons. 1.25 Les voix et des sons. 1.35 Les voix et des sons. 1.45 Les voix et des sons. 1.55 Les voix et des sons. 2.05 Les voix et des sons. 2.15 Les voix et des sons. 2.25 Les voix et des sons. 2.35 Les voix et des sons. 2.45 Les voix et des sons. 2.55 Les voix et des sons. 3.05 Les voix et des sons. 3.15 Les voix et des sons. 3.25 Les voix et des sons. 3.35 Les voix et des sons. 3.45 Les voix et des sons. 3.55 Les voix et des sons. 4.05 Les voix et des sons. 4.15 Les voix et des sons. 4.25 Les voix et des sons. 4.35 Les voix et des sons. 4.45 Les voix et des sons. 4.55 Les voix et des sons.

FR 3

13.00 En direct des régions. 14.00 Espace 3: Des cadres et des LAURENT BROOMHEAD "Avec Téléfoot, réussit en affaires, c'est l'affaire d'un 1/4 d'heure." R.V. sur FR3 Ile-de-France le 26-3 à 10h.

CANAL PLUS

13.05 Magazine: Samedi 1 heure. De Jean-Louis Bugeat, Erik Gilbert et Frédéric Bonal. 14.00 Magazine: Le monde du sport. 14.55 Série: Flic à tout faire. 15.20 Série: Thriller. 15.40 Série: Slings. 16.10 Documentaire: Galapagos. 16.35 Cabouo. 16.50 Cabouo. 17.10 Cabouo. 17.30 Cabouo. 17.50 Cabouo. 18.10 Cabouo. 18.30 Cabouo. 18.50 Cabouo. 19.10 Cabouo. 19.30 Cabouo. 19.50 Cabouo. 20.10 Cabouo. 20.30 Cabouo. 20.50 Cabouo. 21.10 Cabouo. 21.30 Cabouo. 21.50 Cabouo. 22.10 Cabouo. 22.30 Cabouo. 22.50 Cabouo. 23.10 Cabouo. 23.30 Cabouo. 23.50 Cabouo. 0.10 Cabouo. 0.30 Cabouo. 0.50 Cabouo. 1.10 Cabouo. 1.30 Cabouo. 1.50 Cabouo. 2.10 Cabouo. 2.30 Cabouo. 2.50 Cabouo. 3.10 Cabouo. 3.30 Cabouo. 3.50 Cabouo. 4.10 Cabouo. 4.30 Cabouo. 4.50 Cabouo.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Marcelina Pignat, poète. 21.45 Dramatique: La cathédrale, de Jean-Gabriel Nordmann. 22.35 Musique: Opus. Concert pour piano. Le Talle de Musica Mundana de Madrid. 0.45 Clé de nuit. Histoire de Louise, enfant autistique.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Opéra (donné en mars salle Favart): De la musique des morts, opéra, en quatre actes de Janáček, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra de Paris, dir. Charles Mackerras; sol: Dalibor Jedlicka, Miroslav Kopp, Franček Livora, Robert Duntis, Ivan Kusner, Antonín Svoboda, Jacques Lorant, Peter Straka, Joseph Hajna, Václav Zick, Danielle Surail. 23.05 Transcriptions et paraphrases. 0.00 Musique de chambre.

TF 1

6.00 Grand Prix de moto de Japon. 7.00 Bonjour la France. Bonjour l'Europe. Journal présenté par Jean-Olivier. 8.00 Météo. 8.02 Dédicace dimanche. Candy; les Trois Mousquetaires; Bloniam; Jacky Show; Jean; Pas de pitié pour les criminels. 10.05 Série: Tazema. Les cadeaux empoisonnés. 10.58 Météo. 11.00 Les animaux du monde. Émission de Marlyse de la Grange et Anaisa Rella. Le cap ou le franch. 11.30 Magazine: Auto-moto. 11.58 Météo. 12.00 Magazine: Téléfoot. 12.55 Météo. 13.00 Journal. 13.20 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 13.40 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 13.50 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 14.00 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 14.10 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 14.20 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 14.30 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 14.40 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 14.50 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 15.00 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 15.10 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 15.20 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 15.30 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 15.40 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 15.50 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 16.00 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 16.10 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 16.20 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 16.30 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 16.40 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 16.50 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 17.00 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 17.10 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 17.20 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 17.30 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 17.40 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 17.50 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 18.00 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 18.10 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 18.20 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 18.30 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 18.40 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 18.50 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 19.00 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 19.10 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 19.20 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 19.30 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 19.40 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 19.50 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 20.00 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 20.10 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 20.20 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 20.30 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 20.40 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 20.50 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 21.00 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 21.10 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 21.20 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 21.30 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 21.40 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 21.50 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 22.00 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 22.10 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 22.20 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 22.30 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 22.40 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 22.50 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 23.00 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 23.10 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 23.20 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 23.30 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 23.40 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 23.50 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 0.00 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 0.10 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 0.20 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 0.30 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 0.40 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 0.50 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 1.00 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 1.10 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 1.20 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 1.30 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 1.40 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 1.50 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 2.00 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 2.10 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 2.20 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 2.30 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 2.40 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 2.50 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 3.00 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 3.10 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 3.20 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 3.30 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 3.40 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 3.50 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 4.00 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 4.10 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 4.20 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 4.30 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 4.40 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan. 4.50 Série: Les chevaliers du ciel. De Patrick Levan.

M 6

20.30 Série: Le Saint. Le roi. 21.30 Feuilleton: Le château de la Forêt-Noire. Bonheur tardif. 22.10 Série: Addams Family. 22.40 Six minutes d'informations. 22.50 Sexy clip. 23.30 Série: Espion mystère (rediff.). 0.10 Magazines: Météo (rediff.). 0.40 Boulevard. Actualité de la musique rock. 0.50 Musique: Boulevard des clips.

CANAL PLUS

7.00 Dessins animés: Ça continue. Présenté par Philippe Dan. 7.50 Dessins animés: Victor. 8.00 Cabouo. Cabouo. 8.15 Cabouo. Cabouo. 8.30 Cabouo. Cabouo. 8.45 Cabouo. Cabouo. 9.00 Cabouo. Cabouo. 9.15 Cabouo. Cabouo. 9.30 Cabouo. Cabouo. 9.45 Cabouo. Cabouo. 10.00 Cabouo. Cabouo. 10.15 Cabouo. Cabouo. 10.30 Cabouo. Cabouo. 10.45 Cabouo. Cabouo. 11.00 Cabouo. Cabouo. 11.15 Cabouo. Cabouo. 11.30 Cabouo. Cabouo. 11.45 Cabouo. Cabouo. 12.00 Cabouo. Cabouo. 12.15 Cabouo. Cabouo. 12.30 Cabouo. Cabouo. 12.45 Cabouo. Cabouo. 13.00 Cabouo. Cabouo. 13.15 Cabouo. Cabouo. 13.30 Cabouo. Cabouo. 13.45 Cabouo. Cabouo. 14.00 Cabouo. Cabouo. 14.15 Cabouo. Cabouo. 14.30 Cabouo. Cabouo. 14.45 Cabouo. Cabouo. 15.00 Cabouo. Cabouo. 15.15 Cabouo. Cabouo. 15.30 Cabouo. Cabouo. 15.45 Cabouo. Cabouo. 16.00 Cabouo. Cabouo. 16.15 Cabouo. Cabouo. 16.30 Cabouo. Cabouo. 16.45 Cabouo. Cabouo. 17.00 Cabouo. Cabouo. 17.15 Cabouo. Cabouo. 17.30 Cabouo. Cabouo. 17.45 Cabouo. Cabouo. 18.00 Cabouo. Cabouo. 18.15 Cabouo. Cabouo. 18.30 Cabouo. Cabouo. 18.45 Cabouo. Cabouo. 19.00 Cabouo. Cabouo. 19.15 Cabouo. Cabouo. 19.30 Cabouo. Cabouo. 19.45 Cabouo. Cabouo. 20.00 Cabouo. Cabouo. 20.15 Cabouo. Cabouo. 20.30 Cabouo. Cabouo. 20.45 Cabouo. Cabouo. 21.00 Cabouo. Cabouo. 21.15 Cabouo. Cabouo. 21.30 Cabouo. Cabouo. 21.45 Cabouo. Cabouo. 22.00 Cabouo. Cabouo. 22.15 Cabouo. Cabouo. 22.30 Cabouo. Cabouo. 22.45 Cabouo. Cabouo. 23.00 Cabouo. Cabouo. 23.15 Cabouo. Cabouo. 23.30 Cabouo. Cabouo. 23.45 Cabouo. Cabouo. 0.00 Cabouo. Cabouo. 0.15 Cabouo. Cabouo. 0.30 Cabouo. Cabouo. 0.45 Cabouo. Cabouo. 1.00 Cabouo. Cabouo. 1.15 Cabouo. Cabouo. 1.30 Cabouo. Cabouo. 1.45 Cabouo. Cabouo. 2.00 Cabouo. Cabouo. 2.15 Cabouo. Cabouo. 2.30 Cabouo. Cabouo. 2.45 Cabouo. Cabouo. 3.00 Cabouo. Cabouo. 3.15 Cabouo. Cabouo. 3.30 Cabouo. Cabouo. 3.45 Cabouo. Cabouo. 4.00 Cabouo. Cabouo. 4.15 Cabouo. Cabouo. 4.30 Cabouo. Cabouo. 4.45 Cabouo. Cabouo. 5.00 Cabouo. Cabouo. 5.15 Cabouo. Cabouo. 5.30 Cabouo. Cabouo. 5.45 Cabouo. Cabouo. 6.00 Cabouo. Cabouo. 6.15 Cabouo. Cabouo. 6.30 Cabouo. Cabouo. 6.45 Cabouo. Cabouo. 7.00 Cabouo. Cabouo. 7.15 Cabouo. Cabouo. 7.30 Cabouo. Cabouo. 7.45 Cabouo. Cabouo. 8.00 Cabouo. Cabouo. 8.15 Cabouo. Cabouo. 8.30 Cabouo. Cabouo. 8.45 Cabouo. Cabouo. 9.00 Cabouo. Cabouo. 9.15 Cabouo. Cabouo. 9.30 Cabouo. Cabouo. 9.45 Cabouo. Cabouo. 10.00 Cabouo. Cabouo. 10.15 Cabouo. Cabouo. 10.30 Cabouo. Cabouo. 10.45 Cabouo. Cabouo. 11.00 Cabouo. Cabouo. 11.15 Cabouo. Cabouo. 11.30 Cabouo. Cabouo. 11.45 Cabouo. Cabouo. 12.00 Cabouo. Cabouo. 12.15 Cabouo. Cabouo. 12.30 Cabouo. Cabouo. 12.45 Cabouo. Cabouo. 13.00 Cabouo. Cabouo. 13.15 Cabouo. Cabouo. 13.30 Cabouo. Cabouo. 13.45 Cabouo. Cabouo. 14.00 Cabouo. Cabouo. 14.15 Cabouo. Cabouo. 14.30 Cabouo. Cabouo. 14.45 Cabouo. Cabouo. 15.00 Cabouo. Cabouo. 15.15 Cabouo. Cabouo. 15.30 Cabouo. Cabouo. 15.45 Cabouo. Cabouo. 16.00 Cabouo. Cabouo. 16.15 Cabouo. Cabouo. 16.30 Cabouo. Cabouo. 16.45 Cabouo. Cabouo. 17.00 Cabouo. Cabouo. 17.15 Cabouo. Cabouo. 17.30 Cabouo. Cabouo. 17.45 Cabouo. Cabouo. 18.00 Cabouo. Cabouo. 18.15 Cabouo. Cabouo. 18.30 Cabouo. Cabouo. 18.45 Cabouo. Cabouo. 19.00 Cabouo. Cabouo. 19.15 Cabouo. Cabouo. 19.30 Cabouo. Cabouo. 19.45 Cabouo. Cabouo. 20.00 Cabouo. Cabouo. 20.15 Cabouo. Cabouo. 20.30 Cabouo. Cabouo. 20.45 Cabouo. Cabouo. 21.00 Cabouo. Cabouo. 21.15 Cabouo. Cabouo. 21.30 Cabouo. Cabouo. 21.45 Cabouo. Cabouo. 22.00 Cabouo. Cabouo. 22.15 Cabouo. Cabouo. 22.30 Cabouo. Cabouo. 22.45 Cabouo. Cabouo. 23.00 Cabouo. Cabouo. 23.15 Cabouo. Cabouo. 23.30 Cabouo. Cabouo. 23.45 Cabouo. Cabouo. 0.00 Cabouo. Cabouo. 0.15 Cabouo. Cabouo. 0.30 Cabouo. Cabouo. 0.45 Cabouo. Cabouo. 1.00 Cabouo. Cabouo. 1.15 Cabouo. Cabouo. 1.30 Cabouo. Cabouo. 1.45 Cabouo. Cabouo. 2.00 Cabouo. Cabouo. 2.15 Cabouo. Cabouo. 2.30 Cabouo. Cabouo. 2.45 Cabouo. Cabouo. 3.00 Cabouo. Cabouo. 3.15 Cabouo. Cabouo. 3.30 Cabouo. Cabouo. 3.45 Cabouo. Cabouo. 4.00 Cabouo. Cabouo. 4.15 Cabouo. Cabouo. 4.30 Cabouo. Cabouo. 4.45 Cabouo. Cabouo. 5.00 Cabouo. Cabouo. 5.15 Cabouo. Cabouo. 5.30 Cabouo. Cabouo. 5.45 Cabouo. Cabouo. 6.00 Cabouo. Cabouo. 6.15 Cabouo. Cabouo. 6.30 Cabouo. Cabouo. 6.45 Cabouo. Cabouo. 7.00 Cabouo. Cabouo. 7.15 Cabouo. Cabouo. 7.30 Cabouo. Cabouo. 7.45 Cabouo. Cabouo. 8.00 Cabouo. Cabouo. 8.15 Cabouo. Cabouo. 8.30 Cabouo. Cabouo. 8.45 Cabouo. Cabouo. 9.00 Cabouo. Cabouo. 9.15 Cabouo. Cabouo. 9.30 Cabouo. Cabouo. 9.45 Cabouo. Cabouo. 10.00 Cabouo. Cabouo. 10.15 Cabouo. Cabouo. 10.30 Cabouo. Cabouo. 10.45 Cabouo. Cabouo. 11.00 Cabouo. Cabouo. 11.15 Cabouo. Cabouo. 11.30 Cabouo. Cabouo. 11.45 Cabouo. Cabouo. 12.00 Cabouo. Cabouo. 12.15 Cabouo. Cabouo. 12.30 Cabouo. Cabouo. 12.45 Cabouo. Cabouo. 13.00 Cabouo. Cabouo. 13.15 Cabouo. Cabouo. 13.30 Cabouo. Cabouo. 13.45 Cabouo. Cabouo. 14.00 Cabouo. Cabouo. 14.15 Cabouo. Cabouo. 14.30 Cabouo. Cabouo. 14.45 Cabouo. Cabouo. 15.00 Cabouo. Cabouo. 15.15 Cabouo. Cabouo. 15.30 Cabouo. Cabouo. 15.45 Cabouo. Cabouo. 16.00 Cabouo. Cabouo. 16.15 Cabouo. Cabouo. 16.30 Cabouo. Cabouo. 16.45 Cabouo. Cabouo. 17.00 Cabouo. Cabouo. 17.15 Cabouo. Cabouo. 17.30 Cabouo. Cabouo. 17.45 Cabouo. Cabouo. 18.00 Cabouo. Cabouo. 18.15 Cabouo. Cabouo. 18.30 Cabouo. Cabouo. 18.45 Cabouo. Cabouo. 19.00 Cabouo. Cabouo. 19.15 Cabouo. Cabouo. 19.30 Cabouo. Cabouo. 19.45 Cabouo. Cabouo. 20.00 Cabouo. Cabouo. 20.15 Cabouo. Cabouo. 20.30 Cabouo. Cabouo. 20.45 Cabouo. Cabouo. 21.00 Cabouo. Cabouo. 21.15 Cabouo. Cabouo. 21.30 Cabouo. Cabouo. 21.45 Cabouo. Cabouo. 22.00 Cabouo. Cabouo. 22.15 Cabouo. Cabouo. 22.30 Cabouo. Cabouo. 22.45 Cabouo. Cabouo. 23.00 Cabouo. Cabouo. 23.15 Cabouo. Cabouo. 23.30 Cabouo. Cabouo. 23.45 Cabouo. Cabouo. 0.00 Cabouo. Cabouo. 0.15 Cabouo. Cabouo. 0.30 Cabouo. Cabouo. 0.45 Cabouo. Cabouo. 1.00 Cabouo. Cabouo. 1.15 Cabouo. Cabouo. 1.30 Cabouo. Cabouo. 1.45 Cabouo. Cabouo. 2.00 Cabouo. Cabouo. 2.15 Cabouo. Cabouo. 2.30 Cabouo. Cabouo. 2.45 Cabouo. Cabouo. 3.00 Cabouo. Cabouo. 3.15 Cabouo. Cabouo. 3.30 Cabouo. Cabouo. 3.45 Cabouo. Cabouo. 4.00 Cabouo. Cabouo. 4.15 Cabouo. Cabouo. 4.30 Cabouo. Cabouo. 4.45 Cabouo. Cabouo. 5.00 Cabouo. Cabouo. 5.15 Cabouo. Cabouo. 5.30 Cabouo. Cabouo. 5.45 Cabouo. Cabouo. 6.00 Cab

هذا من الاميل

Le Monde CADRES

REPRODUCTION INTERDITE

Le Groupe EGOR rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine... JURISTE CONFIRME, INGENIEUR CHIMISTE, INGENIEURS COMMERCIAUX

DEMANDES D'EMPLOIS: H. 42 a., POLYLOTTE (tail., angl., ital. esp., néol., grec), bonne présentation, social. réf. dans industrie, tourisme, transp. et presse.

J.H. 26 ans, DEA droit social, double maîtrise droit des affaires et droit social. expériences au sein d'un syndicat professionnel, recherche poste dans direction juridique ou cabinet.

capitaux propositions commerciales: Commerce de gros cherche 32 articles en bois, 4 pièces par semaine.

Le Carnet du Monde

Décès: M. Paul Raphaël ABENSOUR, avocat à la cour, survenu subitement le 21 mars 1988. M. Albert JEDWAB, son épouse, M. et Mme Gérard Tatin, Jocelyne Jedwab et Alexandre Dupont, ses enfants.

La vente des « Echos » à l'éditeur du « Financial Times ». La Commission européenne prend parti pour Pearson. Le pape loue le « modèle » koweïtien.

RELIGIONS: Le pape loue le « modèle » koweïtien. Recevant, le jeudi 24 mars, les lettres de créances du nouvel ambassadeur du Koweït.

PUBLICATION JUDICIAIRE: Par arrêt de la cour d'appel de Paris du 30 janvier 1986 devenu définitif après rejet du pourvoi.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

4° arrdt: HOTEL DE VILLE. Immeuble XVIIIe siècle, belle hauteur d'étage, 3 ét., 148 m² terrasse, trav. à terr.

5° arrdt: CARRIÈRE MONSIEUR. Immeuble XVIIIe siècle, 305 m² divisibles, prop. libér. 48-04-22-12.

11° arrdt: BEAUMARCHAIS PRÈS. r.-de-chaussée en duplex 4 P. 80 m² TERRASSE.

15° arrdt: N° DUPLEX. Bon imm. pierre de taille, tout est double living, 2 chambres, entr., cuisine, bain, w.-c., 29, bd de Grenelle, assm., dim. 14 h/17 h.

17° arrdt: 170 m², STYLE LOFT. Récept., + 4 ch., 2 bains, cuis. eq., décoré neufr., moderne, 3 400 000 F. 8/PLACE SAM. 14 h/18 h.

18° arrdt: RUE MARCADET. Bel immeuble briques, 2 pos., entrée, cave, salle de bns, w.-c., 480 000 F. Immo Marcadet, 42-52-01-82.

pavillons

MONTGERON. Pav. rec. 72 m², sol., + 3 ch., cuis., bain, s/sol tot., gar., s/1 300 m² jdn, à saisir, 880 000, 48-43-38-55.

CRESPIÈRES (78). Beau travail boisé vitifiés, 3 000 m² construct., 1 million 200 m². Tél.: (1) 35-23-82-40.

maisons individuelles: A vendre MAISON ANC. en p. de ville dans hameau, 100 m², rec. sur 2 niv. de 32 m² au sol, Px 370 000 F. Tél.: (1) 84-48-41-08.

terrains: CRESPIÈRES (78). Beau travail boisé vitifiés, 3 000 m² construct., 1 million 200 m². Tél.: (1) 35-23-82-40.

bureaux: Locations: VOTRE SIÈGE SOCIAL DOMICILIATIONS. Constructions 25-55-17-50. Vos adresses commerciales ou SIÈGE SOCIAL.

propriétés: REG. HYÈRES VARI. MPTÉ. 13 km de Toulon, 2 h de Paris par autoroute, dans village très agréable (rivière, carrières, pêche, etc.).

maisons de campagne: PARTICULIER VEND YONNE, 9 km de Chablis, 13 km de Toulon, 2 h de Paris par autoroute, dans village très agréable (rivière, carrières, pêche, etc.).

Le Monde « SPÉCIAL PARTICULIER » FORFAIT 6 LIGNES 2 parutions 700 F TTC

Vous êtes propriétaire d'une résidence secondaire, appartement, maison ou villa. Vous désirez louer votre bien pour les vacances, le Monde vous propose d'insérer votre annonce le mercredi daté jeudi et le vendredi daté samedi de la même semaine.

Table with 5 columns and 10 rows for listing vacation properties.

POUR TOUTE INFORMATION téléphonez à notre service 45-55-91-82, postes 4126, 4141 ou 4137.

GUY LOUDMER COMMISSAIRE PRISEUR S.C.P. IMPORTANTS TABLEAUX MODERNES PROCHAINE VENTE LE 20 JUIN 1988 CLOTURE DU CATALOGUE LE 30 AVRIL 1988. Adjugé le 21 MARS 1988 6.000.000 FF.

22 E Ce L rie c Saint de 1: 10 h L. Jusq in Gal tion. B Jusq JA Jusq PA SUB LE Col. J SL MIL Jusq CI ralm

Mu ER chasr 18 h. 21 h 4 CA Extré MU Jusq DE CAIS 23 F. FO Jusq MU D'EU LE ENDI 23 F. VA Jusq

SOMMAIRE

La tension des taux d'intérêt, aux Etats-Unis, provoque un affaiblissement des cours boursiers. Une situation qui n'est pas sans rappeler celle du début du mois d'octobre 1987. (lire ci-dessous).

La réforme fiscale introduite dans le projet de budget britannique explique en partie la vigueur de la livre (lire page 30).

Septième semaine de grève pour les navigateurs d'Air Inter : un conflit dont on ne voit pas l'issue, et dans lequel les pilotes prennent le risque de l'échec (lire ci-dessous).

BILLET

La grève désespérée des pilotes d'Air Inter

Pour septième semaine consécutive, les syndicats des personnels navigants techniques d'Air Inter, SNPL et SPAC (pilotes) et SNOMAC (mécaniciens) ont déposé un préavis de grève...

grand marché européen de 1993 : contre les jeunes pilotes de la compagnie, qui n'ont pas les prévisions de leurs aînés à l'égard d'un avion très électro-

Les marchés financiers redoutent une nouvelle crise en 1988

(Suite de la première page.)

L'origine de ces mouvements, on trouve l'annonce d'un gonflement des dépenses de consommation en février aux Etats-Unis (+0,7 % et celle d'une augmentation de 0,1 % des revenus personnels des Américains pour le même mois. Dans le monde entier, on en a immédiatement conclu, peut-être un peu vite, que la diminution du déficit commercial américain allait être freinée et que l'inflation pourrait se réveiller outre-Atlantique.

Maison Blanche en pleine campagne électorale, rend improbable la contraction des importations qui, seule, assurerait une diminution spectaculaire du déficit commercial américain.

semaine dernière par notre confrère la Vie française, et chez les grands instituts allemands de conjoncture IFO et DIW.

De plus, le déficit budgétaire des Etats-Unis risque de se maintenir à un niveau élevé malgré la diminution de 72 milliards de dollars sur deux exercices, péniblement négociés entre Maison Blanche et le Congrès à la fin de l'année dernière, et considérée comme notablement insuffisante, de l'aven même des négociateurs. Revenu à 150 milliards de dollars pour l'exercice 1987, contre 221 milliards en 1986, il risque de remonter à 175 milliards en 1988.

Mais on appellera que tout ralentissement de l'activité ampute les recettes fiscales de l'Etat fédéral, et qu'une baisse d'un point du produit national brut gonflerait de 40 milliards de dollars le déficit budgétaire américain. Un véritable dilemme, sauf à réduire les dépenses ou, surtout, à augmenter les impôts, notamment ceux sur les produits pétroliers, comme le préconise le nouveau président de la Réserve fédérale, M. Alan Greenspan, chassant les bottes de son prédécesseur, M. Paul Volcker. Mais, on le sait, rien n'est à attendre de ce côté-là avant l'entrée en fonctions d'un nouveau président des Etats-Unis, au début de 1989.

D'ici là, le monde occidental risque d'être ébranlé à nouveau, avant qu'une seconde crise ne contraigne les Américains à ne plus vivre au-dessus de leurs moyens. C'est à ce moment-là seulement qu'une stabilisation des monnaies pourrait être envisagée, de même qu'une véritable baisse des taux d'intérêt, dont le niveau historiquement élevé, supérieur au taux de croissance dans la plupart des pays, constitue la plus grave des menaces.

FRANÇOIS RENARD.

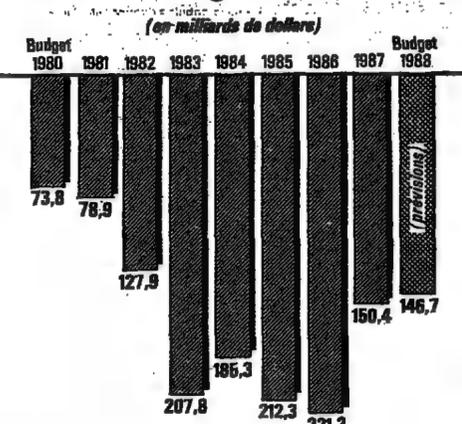
La persistance des déficits

La conséquence en est que bien des conjoncturistes, dans le monde entier, ne voient guère le déficit commercial américain redescendre à moins de 135 à 140 milliards en 1988 après son record de 160 milliards en 1987. En ce cas, estime le très sérieux chef économiste de la grande banque britannique Lloyd's, tout le problème sera de savoir dans quelle proportion le dollar devra baisser pour que le monde entier accepte de financer ce nouveau déficit.

Sans doute, le déficit commercial des Etats-Unis est-il en train de se contracter lentement, revenant en décembre et en janvier aux environs de 12 milliards de dollars par mois contre 13 et 14 milliards en moyenne l'an dernier. Sans doute, les exportations américaines progressent-elles, actuellement, de 15 à 20 % en volume sur une base annuelle. Le contraire est, tout de même, abominablement désespérant après une dévaluation du dollar dépassant 50 % vis-à-vis de monnaies fortes, comme le yen et le mark.

Goldman and Sachs, citée la

Les déficits budgétaires américains



Chaque indication de budget réalisé (de 1980 à 1987 inclus) s'entend pour la période d'octobre à septembre de l'année suivante.

Le gonflement du déficit budgétaire américain, particulièrement net en 1982 et en 1983, s'explique par la politique de M. Reagan, qui ne fut que partiellement appliquée. Le président des Etats-Unis, s'il avait abaissé - comme promis - les impôts des Américains, n'était en revanche pas parvenu à réduire de façon significative les dépenses fédérales. C'est la raison pour laquelle les Etats-Unis ont connu une forte reprise économique, sous l'effet d'une politique de relance de type keynésien. En 1987, le déficit a diminué, du fait notamment de l'application de la grande réforme fiscale, qui, dans sa première phase, a accru les recettes fiscales. Mais, en 1988 - seconde année d'application - la réforme produira un effet inverse, et le déficit devrait remonter aux environs de 160 à 170 milliards de dollars, c'est-à-dire à un niveau nettement supérieur aux 146,7 milliards prévus par la Maison Blanche.

Légère augmentation du chômage en février

Avec 0,2 % de demandeurs d'emploi supplémentaires, le chômage a légèrement augmenté à la fin du mois de février, en données corrigées des variations saisonnières. La tendance est à la hausse pour le troisième mois consécutif après une longue période de baisse.

Selon les statistiques officielles, publiées le 25 mars, il y avait 2 581 900 personnes inscrites à l'ANPE, soit 4 600 de plus que le mois de janvier. En données brutes, et comme toujours à ce moment de l'année, le nombre de chômeurs a diminué de 2 % en un mois. Il y avait 2 634 800 demandeurs d'emploi, soit 54 900 de moins qu'en janvier dernier.

D'après les premières indications, les résultats de février seraient dus à un fort ralentissement du flux d'inscription à l'ANPE, en recul de 19 % sur un mois, en données brutes. Les entrées au chômage après un licenciement et surtout à la fin d'un contrat à durée déterminée (-26,7 %) ont beaucoup baissé.

L'intersyndicale de Télémechanique lance un appel à la grève

Le personnel de Télémechanique n'a pas tardé à réagir à la dernière offensive du groupe Schneider sur leur entreprise (le Monde des 24 et 25 mars) : l'intersyndicale (Confédération autonome du travail, CGC et FO) a décidé d'appeler à la grève générale avec occupation d'usine, à compter du vendredi 25 mars. Cette grève pourra être faite - à la japonaise -, c'est-à-dire en restant au travail avec un brassard.

Epargne

Enquête sur un « produit miracle »

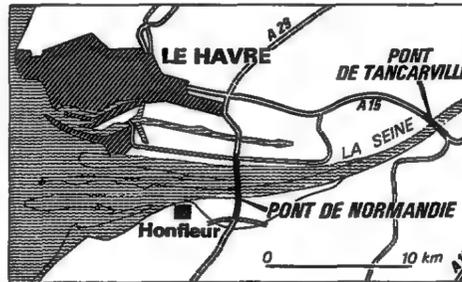
Sous le titre « Une nouvelle arme que l'épargne », l'hebdomadaire financier la Vie française, qui sort en kiosque vendredi 25 mars, apporte des révélations sur un produit miracle proposé aux épargnants français depuis octobre dernier, et qui se révèle être, en fait, « un piège à gogos ». A travers des publicités dans la presse et des courriers individuels, une société, Royco Investment Company, propose un bon rendement garanti de 15 % au minimum, une performance obtenue grâce aux marchés des options de matières premières de New-York et de Londres, d'après les affirmations du représentant en France de cette entreprise, M. Mouillefarine.

L'enquête de la Vie française révèle en fait que ce produit, diffusé dans d'autres pays européens n'a reçu nulle part de visa et qu'aucune demande d'agrément n'a été déposée en France. La société expose le risque au taux de croissance dans la publicité. Informée de cette affaire, la direction des assurances et la Commission des opérations de Bourse ont décidé de transmettre ce dossier au parquet du tribunal de grande instance de Paris. Le ministre de l'économie a publié, jeudi 24 mars après-midi, un communiqué à ce sujet.

TRANSPORTS

Entre Le Havre et Honfleur

Le chantier du pont de Normandie a été inauguré par M. Jacques Chirac



ROUEN de notre correspondant

M. Jacques Chirac vient de poser la première pierre du pont de Normandie qui reliera les deux rives de l'estuaire de la Seine, entre Honfleur et Le Havre, en 1992.

Avec ses 2 200 mètres de long, sa travée centrale de 856 mètres à 50 mètres au-dessus de l'eau, l'ouvrage devrait modifier profondément la géographie régionale. Le pont est attendu avec impatience par les Havrais, qui rêvent de voir leur région devenir le pôle d'un grand axe routier développé sur ses deux rives.

A peine le pont de Tancarville avait-il été ouvert en 1959 - 30 kilomètres en amont - que se profilaient le projet de lancer un nouveau tenn qui placera Le Havre à un quart

d'heure de Honfleur et une petite demi-heure de Deauville.

L'idée, séduisante pour les aménageurs, n'a cependant franchi le stade de l'ébauche qu'au moment où le gouvernement de M. Chirac a donné son accord en 1986 pour que la chambre de commerce et d'industrie du Havre finance les travaux, comme elle l'avait déjà fait, il y a trente ans, pour le pont de Tancarville. Le conseil régional de Haute-Normandie, les conseils généraux de Seine-Maritime, de l'Eure et du Calvados ont garanti pour 25 % chacun l'emprunt contracté par la CCI. Le conseil régional de Basse-Normandie, où débouche le pont sur la rive gauche, n'a pas voulu prendre ce risque en raison de l'opposition des élus du département de la Manche.

L'ampleur des travaux (un coût de 1 milliard de francs 1987), l'activité pour le secteur des travaux publics (1 000 emplois pendant cinq ans), la beauté de l'ouvrage à haubans, le record mondial de portée de la travée centrale (856 mètres), un trafic évalué à 1,5 million de véhicules par an, ont suffi à gonfler les hésitations au nord de l'estuaire. Bien des questions demeurent, cependant, sur les effets de la nouvelle liaison sur les équilibres économiques, industriels, urbains, sociologiques, des deux rives.

ETIENNE BANZET.

Les usagers du tunnel sous la Manche resteront dans leurs voitures. - La commission intergouvernementale franco-britannique a approuvé, du point de vue de la sécurité, la formule de transport imaginée pour le franchissement du tunnel sous la Manche : les passagers resteront à bord de leurs véhicules pendant les trente-cinq minutes que durera le trajet. En revanche, elle a demandé de nouvelles études pour s'assurer que le principe de non-séparation des passagers et des véhicules peut aussi s'appliquer aux cars.

Les « puces » américaines et japonaises sur le dos des Européens

L'Europe, qui redoute de faire les frais du code de bonne conduite conclu à l'été 1986 sur les semi-conducteurs entre les Etats-Unis et le Japon, a réussi à faire entendre sa voix auprès du GATT : un groupe d'experts de cette instance internationale, gardienne de la fluidité des échanges mondiaux, lui a en effet donné raison en estimant que le contrôle des prix des exportations japonaises vers les pays tiers était contraire aux dispositions du GATT.

Aux termes de l'accord de l'été 1986, le Japon s'engageait en effet à contrôler le prix des semi-conducteurs japonais exportés non seulement vers les Etats-Unis, mais aussi vers les pays tiers. La CEE avait porté plainte devant le GATT (General Agreement on Tariffs and Trade) en octobre 1986, arguant que

cette surveillance américano-japonaise permettait aux deux pays - qui produisent 80 % des semi-conducteurs mondiaux - de manipuler les usagers européens.

En revanche, les Européens n'ont pas eu gain de cause sur la question de savoir si l'accord de 1986 donnait un accès privilégié aux exportateurs américains sur le marché nippon. Les Japonais s'étaient en effet engagés à ouvrir plus largement leur marché aux producteurs étrangers.

La CEE espère que le conseil du GATT adoptera les conclusions des experts lors d'une réunion, le 4 mai, et que le Japon abrogera le système de fixation des prix à l'exportation. Une mesure jugée importante, les Douze important 60 % de leurs semi-conducteurs.

Advertisement for Guangzhou, China, featuring the text 'Votre meilleure chance faire directement des affaires avec Guangzhou, en Chine.' and an image of a person.

مقاومة الامل

عقدا من الاصل

Économie

AFFAIRES

Grâce à la croissance de la consommation

L'électronique grand public progresse de 11 % en 1987

Le marché français des produits d'électronique grand public (audio, vidéo et supports magnétiques) a progressé en 1987 de 11 % pour atteindre 24,6 milliards de francs. Ce résultat global fait partie des estimations fournies par les Syndicats des industries de matériels audiovisuels électroniques (SIMAVELEC) en prélude au Salon international "Son et vidéo", qui se tiendra, pour la première fois, porte de Versailles, du 7 au 12 avril prochain. En volume, la croissance du marché dépasse 20 % pour de nombreux produits grâce à la nouvelle baisse des prix relatifs de ces matériels.

La reprise constatée dans la consommation des ménages au second semestre 1987 explique ces résultats satisfaisants, qui font suite à un bilan 1986 exceptionnellement bon. Et la tendance, qui se prolonge début 1988, devrait continuer à pousser les ventes de magnétoscopes (+ 39 % en 1987 avec 1,25 million d'unités), de caméscopes (+ 131 %

avec 146 000 unités), et celles de lecteurs à laser de disques compacts (+ 100 % en 1987, avec 640 000 unités). La télévision couleur (+ 5 % en 1987, avec 2 675 000 postes vendus) pourrait, en revanche, marquer le pas, alors que des marchés plus traditionnels comme l'autoradio (2,65 millions d'unités, + 13 %) continuent leur progression.

Globalement, les livraisons des industriels n'ont progressé que de 3 % en valeur (11,3 milliards de francs), alors que — conséquence de la répartition européenne des productions au sein des groupes — les exportations (4,75 milliards) suivent, avec presque 10 % de hausse, le rythme des importations (13,9 milliards de francs, + 19 %). Le taux de couverture reste donc stable (34,2 %, contre 34,4 % en 1986), mais à un niveau très inférieur. La concurrence des fabricants du Sud-Est asiatique est, il est vrai, toujours aussi forte.

Au niveau communautaire, si les fabricants européens ont amélioré leur position sur le créneau du magnétoscope (48 % du marché couverts en 1987 contre 40 % en 1985), ils perdent régulièrement du terrain dans la télévision. En deux ans, leur part du marché européen est revenue de 89 % à 77 %, essentiellement au profit de la Corée du Sud (passée de 1 % à 7 %) ou d'autres nouveaux venus comme Hongkong (3 % du marché européen en 1987).

Au niveau mondial, alors qu'aux Etats-Unis le marché de l'électronique grand public continue de progresser pour dépasser 30 milliards de dollars en 1987, l'industrie japonaise accuse une baisse de 12 %, contrecoup notamment de sa délocalisation.

C'est pourtant face au Japon que se joue l'avenir du secteur en Europe, notamment autour de la télévision haute définition (TVHD). Pour gagner cette bataille, trois

conditions sont requises, selon SIMAVELEC : une sélection de diffusion à forte puissance (type TDF-1-TV Sat) des programmes attractifs diffusés en D2 MAC paquet, et la promotion des technologies européennes de TVHD pour soutenir la compétition avec les efforts de la chaîne NHK et du gouvernement japonais.

Au niveau enfin des innovations, les industriels comptent beaucoup sur le lecteur-enregistreur magnéto-optique numérique (MOD), développé par Thomson, le magnétophone numérique (DAT) pour lequel des accords doivent être trouvés avec les éditeurs de programmes, et le développement de la domotique. A condition d'être soutenus par les pouvoirs publics, comme c'est déjà le cas pour sept programmes Eureka qui mobilisent 516 millions d'ECU dans le secteur électronique grand public.

M.-C. I.

TEXTILE

Devanlay devrait reprendre les sous-vêtements de Dim

Dim ne sera vraisemblablement pas vendu intégralement au groupe américain Sara Lee. L'accord conclu en janvier dernier entre Bic, qui contrôle Dim, et Sara Lee (*le Monde* du 15 janvier), est en effet contesté par les autorités françaises, qui cherchent à privilégier, au moins en partie, une « solution française ». Le groupe Devanlay (Lacoste, Orly, Jil) devrait en effet reprendre l'activité sous-vêtements de Dim : les collants resteront à l'américain. Actionnaire depuis mai 1987 à hauteur de 23,9 % de Dim, Sara Lee devrait, selon l'accord, en prendre 31 % supplémentaires.

Il s'agit en outre de satisfaire M. Léon Cligman, PDG de Devanlay, qui avait cherché sans succès à reprendre 19,8 % du capital de la firme française Eminence, leader sur le marché du sous-vêtement masculin, repris en mars 1987 par le suisse Schiesser.

Par ailleurs, les pouvoirs publics doivent aussi se prononcer sur le dossier Peaudouce, que sa maison

mère, la Financière Agache, veut vendre au suédois Mölnlycke (*le Monde* du 21 janvier). La Suède ne faisant pas partie de CEE, l'Etat devrait autoriser la cession. Aucune solution française n'étant envisageable (plus aucune firme française de taille n'est présente dans les produits d'hygiène), l'autorisation sera vraisemblablement accordée, même si la CFDT affirme que les salariés sont inquiets pour leur emploi. « Peaudouce est la seule unité industrielle largement bénéficiaire », affirme le syndicat. [...] Si M. Bernard Arnault vend ce qui rapporte, que fera-t-il du reste ? [...] M. Arnault veut devenir le leader mondial du luxe. Il n'a pas, contrairement à ses affirmations, réussi un sauvetage industriel, mais spolier les contribuables français. Les pouvoirs publics attendent avant d'accorder leur feu vert définitif que le groupe suédois apporte des garanties d'emploi.

M.-C. R.

Une étude de l'INSEE sur la période 1972-1984

L'outil de production vieillit en France

La durée de vie et l'âge moyen de l'outil de production, en France, s'élevaient de façon marquée et régulière pour les industries de biens intermédiaires et de biens de consommation, ainsi que pour les industries agricoles et alimentaires, indique une étude de l'INSEE (1). Celle-ci porte sur un échantillon de 3 200 entreprises adhérentes à la centrale des bilans de la Banque de France et suivies sur les années 1972 à 1984.

Aucun secteur ne rajeunit son appareil de production au cours de la période étudiée. L'outil vieillit nettement dans les industries de métaux ferreux, du caoutchouc-matériaux plastiques et du textile-habillement.

Pour l'ensemble de l'industrie manufacturière (biens intermédiaires, d'équipement et de consommation), les équipements ont une durée de vie et un âge moyen stables, à 12,5 et 5,7 ans respectivement. Mais cette stabilité masque des différences entre secteurs, les biens d'équipement et le secteur du bâtiment-général civil et agricole étant les seuls pour lesquels les deux indicateurs restent stables.

Pour les biens d'équipement, la durée de vie moyenne est d'environ onze ans, et l'âge moyen des équipements d'environ 4,8 ans (un certain rajeunissement s'était manifesté entre 1974 et 1979). Pour les industries de biens intermédiaires, la durée de vie des équipements s'allonge très nettement et régulièrement : 13,4 ans en 1972, 16,4 ans en 1984. Parallèlement, l'âge moyen des équipements passe de 3,9 ans à 9 ans sur la période.

Pour les biens de consommation, la durée de vie de l'outil passe de 10 à 14,3 ans entre 1972 et 1984, l'âge moyen augmentant de 4,6 à 7,7 ans.

Par ailleurs, dans le secteur du bâtiment-général civil et agricole, durée de vie et âge moyen de l'outil s'établissent respectivement autour de 11 et 4,3 ans.

Pour les industries agricoles et alimentaires, la durée de vie des équipements augmente de 7,8 à 14,2 ans entre 1972 et 1984, tandis que l'âge moyen passe de 3,7 à 7,3 ans.

(1) *Economie et statistiques*, mars 1988.

(2) *Durée de vie et âge moyen de l'outil de production*, par Gilbert Catus et Daniel Szapiro.

ÉTRANGER

Les allègements fiscaux du budget britannique dopent la livre

Parmi les facteurs qui dopent actuellement le livre sterling au-delà de toute mesure figurant les importantes dispositions fiscales annoncées le 15 mars par M. Nigel Lawson.

Le budget 1988-1989 (1) fut d'abord accueilli de façon mitigée. Puis le contenu fiscal du projet — mieux analysé, mieux compris — commença à produire ses effets. Au-delà de la transformation profonde du barème de l'impôt sur le revenu, qui va voir le nombre de ses tranches ramenées de six (27 %, 40 %, 45 %, 50 %, 55 %, 60 %) à deux (40 % et 25 %), le budget 1988-1989 comprend, en effet, des modifications souvent fort avantageuses pour les contribuables aisés.

Le barème des droits de succession était jusqu'à présent bâti sur cinq taux : 0 % jusqu'à 90 000 livres (950 000 F), 30 %, 40 %, 50 %, 60 %. Il n'en comprendra plus que deux désormais : 0 % jusqu'à 110 000 livres (1 150 000 F environ) et 40 % au-delà. Contrairement à ce qui se passe en France, l'impôt sur les successions en Grande-Bretagne n'est pas « personnalisé » — c'est-à-dire calculé en part — mais établi globalement. Les héritiers se répartissent ensuite le montant de la somme à payer au fisc. Cette différence explique en grande partie le fait que, même modifié, l'impôt sur les successions en Grande-Bretagne restera, dans la plupart des cas, plus lourd qu'en France, où il faut arriver à un héritage de 11,2 milliards de francs par part pour supporter un taux de 40 %.

La taxation des plus-values a, elle aussi, été modifiée. L'impôt qui s'applique sur la plus-value est la différence entre prix de vente et prix d'achat ; mais il ne prendra plus en compte le prix d'acquisition lorsque

celui-ci remonte à une période antérieure au 1^{er} avril 1982. On ignore encore comment le fisc britannique effectuera concrètement la partie de plus-value née avant 1982. Mais, quelle que soit la technique employée, l'avantage sera important, notamment dans le cas de vente de terrains consacrés jusqu'à la fin des années 70 et au début des années 80 les hausses de prix dépassaient en effet 10 % et même 15 % l'an (2).

En revanche, le taux d'imposition forfaitaire à 30 % sans déduction, la plus-value étant réintégrée dans le revenu imposable et donc soumise aux deux taux du barème de l'impôt sur le revenu (25 % et 40 %). La plus-value ne sera taxée qu'au-delà de 5 000 livres au lieu de 6 600 actuellement, le gouvernement faisant remarquer qu'en dehors même de l'effacement d'une partie de la plus-value, celle-ci subira le plus souvent un taux de 25 % du barème de l'impôt sur le revenu au lieu du 30 % forfaitaire actuel.

Enfin, les avantages fiscaux accordés à l'épargne sont améliorés. Les dividendes, mais aussi les revenus sur actions sont exonérés dans une limite de 3 000 livres (31 000 F) d'achat dans l'année.

On comprend que l'ensemble de ces mesures — favorables aux revenus élevés — aient dopé la livre sterling sur le marché des changes.

(1) Voir *le Monde* du jeudi 17 mars.

(2) Le budget 1988-1989 couvre la période allant du 1^{er} avril de cette année à la fin de mars 1989.

(3) En 1975, les prix de détail avaient augmenté de 24,2 %. En 1980, de 18 %.

REPÈRES

Fonctionnaires

Baisse du pouvoir d'achat en moyenne annuelle

Selon une étude de l'INSEE publiée dans *Economie et Statistique* de mars, le pouvoir d'achat du traitement des fonctionnaires a diminué en moyenne annuelle, en 1987, de 2,1 % en brut et de 2,8 % en net. En revanche, si l'on prend les indicateurs en glissement, c'est-à-dire en comparant le mois de décembre de l'année courante au mois de décembre de l'année précédente, le pouvoir d'achat a augmenté de 5,2 % en brut et de 4,6 % en net. Comme l'indique l'INSEE, « le résultat favorable en glissement est essentiellement dû au rattrapage effectif versé au mois de décembre 1987 ». De décembre 1986 à novembre 1987, il y a une diminution du pouvoir d'achat de l'indice (- 0,5 % en brut et - 1,2 % en net). Depuis 1978, la baisse cumulée en pouvoir d'achat des traitements bruts est de 3,5 %, soit un taux annuel moyen de 0,4 %. Pour les traitements nets, la baisse de pouvoir d'achat depuis 1978 est de 7,9 %, soit 0,9 % l'an, en raison de l'accroissement sensible des cotisations sociales à la charge des salariés.

Institutions d'épargne

Lourdes pertes aux Etats-Unis

Les institutions d'épargne aux Etats-Unis ont perdu 3,2 milliards de dollars au quatrième trimestre et 6,8 milliards en 1987, pertes essentiellement concentrées dans les régions pétrolières qui connaissent de graves difficultés, s'annoncent, jeudi 24 mars, le Federal Home Loan Bank Board (organisme surveillant au niveau fédéral l'ensemble des institutions d'épargne et de prêts au logement).

Les pertes en 1987 dépassent largement leur précédent record

d'après-guerre enregistré en 1981 (4,6 milliards de dollars). Ce sont les plus importantes depuis la grande dépression des années 30. En 1986, les 3 147 institutions d'épargne et de prêts avaient enregistré un bénéfice de 132 millions de dollars. En 1987, les deux tiers des caisses d'épargne ont annoncé des bénéfices totalisant 8,6 milliards de dollars, mais le tiers a accusé des déficits représentant 13,4 milliards. En raison de la chute des institutions d'épargne, le FSIC (Federal Savings and Loan Insurance Corp.), l'organisme fédéral chargé d'assurer les dépôts à concurrence de 100 000 dollars, a éprouvé de graves difficultés pour intervenir l'année dernière.

Travail

Le nombre des accords d'entreprise a progressé en 1987

Selon un bilan du ministère des affaires sociales et de l'emploi, 5 762 accords d'entreprise (hors droit d'expression) ont été déposés en 1987, contre 4 911 en 1986, soit une sensible progression. Au quatrième trimestre 1987, 1 183 accords ont été déposés, contre 1 293 le trimestre précédent, principalement sur les salaires et l'aménagement du temps de travail. Pour les salaires, « les augmentations générales se situent en moyenne entre 1,5 % et 3 % ». Contrairement aux trimestres précédents, « le développement de l'individualisation semble se ralentir. Lorsque cette formule est retenue, elle est le plus souvent associée à des augmentations générales ». Le ministère a observé qu'au quatrième trimestre de nombreuses entreprises ont utilisé les possibilités d'aménagement du temps de travail de loi du 19 juin 1987 — en recherchant un allongement de la durée d'utilisation des équipements ou la modulation des horaires, mais en « délaissant » la réduction de la durée du travail. Les accords ont été très peu nombreux sur la formation professionnelle, l'emploi, les classifications et les représentants du personnel.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ALCATEL

2,4 milliards de francs de bénéfice net en 1987

Le conseil d'administration d'Alcatel NV, avec l'accord du Conseil de surveillance réuni le 22 mars 1988 à Maastricht (Pays-Bas), a arrêté les comptes de la société pour l'année 1987, qui seront présentés à l'Assemblée générale des actionnaires le 21 avril 1988 à Amsterdam (Pays-Bas).

Alcatel NV a réalisé en 1987 un chiffre d'affaires consolidé de 11 197 millions d'ECUS (17 973 millions de francs).

Le résultat net s'est élevé à 346 millions d'ECUS (2 397 millions de francs), soit 3,1 % du chiffre d'affaires. Il comprend des plus-values sur cessions de titres d'un montant total de 75 millions d'ECUS ; hors plus-values, le résultat net a donc atteint 271 millions d'ECUS, soit 2,4 % du chiffre d'affaires.

Le part des tiers dans le résultat net total étant de 31 millions d'ECUS, le résultat part Groupe a été de 315 millions d'ECUS (2 184 millions de francs).

Alcatel NV a été constituée par les apports effectués fin 1986 par les groupes CGE et ITT des activités de télécommunications et de câbles qu'ils exercent séparément globalement. La société est détenue à 46,3 % par le Groupe CGE (soit 25,4 % par la CGE et 20,9 % par sa filiale, la Compagnie financière Alcatel), à 37 % par l'ITT, à 5,2 % par la Société générale de Belgique et à 1,3 % par le Crédit lyonnais. Grâce aux réalisations de sa première année d'activité, Alcatel NV a affirmé sa position en premier industriel mondial pour les équipements de télécommunications.

CGE

sliminc

Conseil d'administration du 22 mars 1988

Le conseil d'administration, qui s'est réuni le 22 mars 1988 sous la présidence de M. Saury de Chalou, a pris connaissance des résultats et de l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé.

Le bénéfice net incluant 20 millions de francs de profit provenant de cessions d'immobilisations s'est élevé à 147 millions de francs et permet de proposer à l'assemblée générale ordinaire qui se réunira le 30 mai 1988 un dividende de 51,30 francs incluant un avoir fiscal de 0,15 franc, en progression de 4,70 % sur un capital augmenté.

Ce bénéfice s'entend après environ 20 millions de francs d'amortissements exceptionnels. Il résulte d'un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 403 millions de francs contre 374 millions de francs pour l'exercice 1986, soit + 7,75 %.

Les engagements nouveaux de la Société d'un montant de 295 millions de francs ont été traités, exclusivement en crédit-bail immobilier, dans des conditions tout à fait satisfaisantes. Les engagements bruts cumulés ressortent, à la fin de l'exercice, à 2,65 milliards de francs contre 2,54 milliards de francs au 31 décembre 1986.

La production déjà engagée en 1988, tant en crédit-bail qu'en location simple, s'élève à plus de 220 millions de francs hors taxes.

BIFEN

Le Conseil d'administration de la BIFEN — Banque internationale de financement et de négociation, — dont le capital est devenu à hauteur de 80 % par la Garantie mutuelle des fonctionnaires, et 15 % par la Compagnie financière Edmond de Rothschild Banque, s'est réuni le 18 mars 1988 dans ses nouveaux locaux, 14, rue de Prony, 75017 Paris, sous la présidence de M. André Neur-

risse. Il a arrêté les comptes de l'exercice 1987, année au cours de laquelle la Banque a repris progressivement son activité.

S'élevant, avant impôt, à 8,3 millions et après impôt à 4,6 millions pour un capital de 40 millions, le résultat est dû à l'activité de conservation de portefeuilles de valeurs mobilières et aux opérations de marché interbancaire.

INTERTÉCHNIQUE

RESULTATS DE L'EXERCICE 1987

Le conseil d'administration d'Intertech, réuni le 18 mars, a arrêté les comptes de l'exercice 1987 qui seront soumis à l'Assemblée générale ordinaire convoquée pour le 26 mai.

En 1987, le périmètre de consolidation a été élargi, pour la branche informatique, aux sociétés françaises Léonor et Ferma et à la société italienne INZ-SpA. Afin de permettre les comparaisons et d'apprécier ainsi l'évolution du groupe, le résultat à périmètre 1986 a été rattrapé entre parenthèses.

Au niveau consolidé :

- les chiffres d'affaires HT ont été, pour le groupe, de 1 817,6 millions (1 571,1 millions à périmètre 1986) contre 1 439,5 en 1986 ; pour la branche aérospatiale et systèmes, de 809,8 millions (809,8) contre 722,9 ; pour la branche informatique, de 1 012,8 millions (766,3) contre 720,4 ;
- les montants HT des commandes reçues ont été, pour le groupe, de 1 848,2 millions (1 549,1) contre 1 481,4 ; pour l'aérospatiale et systèmes, de 847,2 millions (847,2) contre 747,8 ; pour l'informatique, de 1 005,8 millions (706,7) contre 737,6 ;
- les résultats nets ont été, pour le groupe, de 79,7 millions (89,4) contre 73,9 ; pour l'aérospatiale et systèmes de 51,3 millions (51,2) contre 40 ; pour l'informatique, de 32,4 millions (47,1) contre 33,9 ;
- les études propres ont été, pour le groupe, de 175,7 millions (155,2) contre 152,1 ; pour l'aérospatiale et systèmes, de 70,8 millions (70,8) contre 70,6 ; pour l'informatique, de 104,9 millions (84,4) contre 81,5 ;
- les marges brutes d'autofinancement ont été, pour le groupe, de 297,1 millions (284,8) contre 254,4 ; pour l'aérospatiale et systèmes, de 147,2 millions (147,2) contre 126,1 ; pour l'informatique, de 153,9 millions (141,6) contre 128,3.

La part d'Intertech dans le résultat net du groupe s'est élevée à 72 millions (76,3) contre 62,6 en 1986.

Le conseil proposera à une assemblée générale extraordinaire, précédant immédiatement l'assemblée générale ordinaire, une distribution d'actions gratuites à raison d'une pour cinq, avec jouissance à dater du 1^{er} janvier 1987. Le nombre d'actions, qui est de 765 773, deviendra 918 927 après cette distribution.

Ramenée à une action, après distribution des actions gratuites, la part d'Intertech dans le résultat du groupe est de 78,40 F (83,00) ; en 1986, elle était de 81,70 F. Mais calculée sur le nombre d'actions existant après la distribution de 1988 elle est de 68,10 F.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire le versement d'un dividende de 21 F, soit 31,50 F de revenu global, identique à celui de l'exercice 1986 mais appliqué à un nombre d'actions augmenté de 20 % du fait de la distribution d'actions gratuites.

L'Affaire des 400 Volvo

Pour ceux qui sont amateurs de "coups" en matière d'automobile, pour ceux qui sont à l'affût de l'affaire rare, voici une information précieuse. Volvo lèche sur le marché, dans toute la France, quelque 400 voitures (principalement des "340", mais aussi des "360") et ceci dans des conditions assez exceptionnelles. Jugez-en plutôt : ce sont des véhicules récents, utilisés précédemment à la location — des modèles pour la plupart vérifiés avec soin et qui bénéficient d'une garantie d'un an "Occasion Sécurité", qui sont vendus à un prix parfois inférieur à leur valeur argus !

Quand on sait qu'une Volvo de moins d'un an est une denrée plutôt rare (étant donné la solidité et la longévité de ces voitures, leurs propriétaires en changent moins souvent que la moyenne), on peut être tenté d'en savoir plus sur cette opération... Il suffit pour cela de prendre son téléphone et d'appeler le 45.33.80.80.

Regardez de plus près: une européenne sur trois porte des bas ou des collants en fibre I.C.I.



ICI World Class

Les produits I.C.I. sont fabriqués dans 40 pays et vendus dans plus de 150.

11

ans

gés

Cette le pre- se de cidai, que le : refe- Elle se des procu- sitaire elle : sous deux

lique- tr, les Cour ur de nal ne recte isté à arties t les sur de

rocés ble, ill re pas re sa nais il plus lages

O.

mme

elge

taire ionne, tefois orrec- estibé- de admi- nreur xdé, i pour dres, tance, se de i par- squ'il tné à is les

N.

aux i. - nari- Paris, lippe e. Il sional 7 des nait une pour le la deux

مقتدا من الامم

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

immobilier

Le conseil d'administration s'est réuni le samedi 15 mars 1988 pour examiner l'activité de la société ainsi que les résultats de l'exercice 1987.

Au cours de l'année, malgré une forte concurrence, la société a maintenu la production à un niveau satisfaisant, tout en préservant sa rentabilité: il a été réalisé pour 399 millions de francs d'investissements nouveaux contre 393 millions de francs l'année précédente, dont 282 millions de francs en crédit-bail (contre 289 en 1986) et 117 millions de francs en location simple (contre 104 en 1986).

Ainsi le montant brut des engagements de la société, après déduction des imputations sur lesquels les locataires en crédit-bail ont exercé leur option d'achat, s'élève à 2,3 milliards de francs représentés à 100 % par des opérations en crédit-bail et 27 % par des opérations en location simple.

Les investissements en patrimoine immobilier ont été réalisés dans l'acquisition de bureaux et locaux d'activités situés à Paris et en périphérie parisienne. Ils marquent la volonté de la société de poursuivre le développement de ses opérations de patrimonialisation dont les recettes ont progressé dans ce domaine de 28 %.

La valeur du patrimoine de la société peut être estimée à plus de 800 millions de francs et représente ainsi 500 F par action.

Le conseil a arrêté les comptes de l'exercice 1987 qui, comparés à ceux de l'exercice précédent, se résument de la façon suivante:

(en millions de francs)	1986	1987	Evolution 87/86
Recettes hors taxes	259,57	309,13	+ 19,1 %
Frais financiers et charges	142	170,11	+ 19,8 %
Résultat d'exploitation	117,57	139,02	+ 18,2 %
Amortissements et provisions	- 64,20	- 78,73	+ 22,6 %
Charges et produits exceptionnels	+ 2,17	+ 0,97	n.l.
Bénéfices net	55,54	61,26	+ 10,3 %
Bénéfices net par action (en francs)	34,42	37,85	+ 10 %

Le conseil a décidé de proposer à l'Assemblée générale, qui se tiendra le mercredi 25 mai 1988, la distribution d'un dividende de 33 F par action contre 31 F en 1986, marquant une augmentation de 6,45 %.

Le Monde

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

VALREAL

valeurs réalisables

Société d'Investissement à Capital Variable

Le conseil d'administration réuni le 17 février 1988 a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1987. Il a été constaté à cette occasion que les revenus distribuables permettent de proposer à l'assemblée générale à caractère mixte qui sera réunie sur première convocation le 8 avril 1988, de fixer le dividende de l'exercice 1987 à 3 814,58 francs par action assorti d'un crédit d'impôt de 0,66 franc.

Pour les personnes physiques relevant de l'impôt sur le revenu le dividende se décompose de la manière suivante:

- revenus d'obligations françaises non indexées à concurrence d'un montant de 2 783,09 francs, sans crédit d'impôt;
- revenus sur bons du Trésor et certificats de dépôts négociables à concurrence d'un montant de 1 030,16 francs sans crédit d'impôt;
- revenus d'actions françaises à concurrence d'un montant de 1,33 franc assorti d'un avoir fiscal de 0,66 franc.

Sous réserve du vote de l'assemblée générale à caractère mixte, ce coupon sera détaché le 5 mai 1988 et mis en paiement le 6 mai 1988. Compte tenu de ce calendrier, seuls les ordres de rachat reçus jusqu'au 5 mai 1988 avant midi seront exécutés sur la base de la valeur liquidative coupon inclus.

VALREAL

Société d'investissement à capital variable

Siège social : 5, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS - TEL : (1) 42.96.16.24

LES CABLES DE LYON

FORTES PROGRESSIONS DU RÉSULTAT SOCIÉTÉ ET DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 23 mars 1988 sous la présidence de Monsieur Claude BOVIS, pour examiner les comptes de l'exercice 1987 de la Société et du Groupe LES CABLES DE LYON qui se résument comme suit:

En millions de francs	Société Les Câbles de Lyon		Groupe Les Câbles de Lyon		
	Chiffre d'affaires	Résultat net	Chiffre d'affaires	Résultat net consolidé	Résultat net consolidé Part Groupe
1986	3 840	92,6	11 600	242,1	231,3
1987	3 590	202,7	14 640	409,3	367,0
Évolution 87/86	- 6 %	+ 119 %	+ 26 %	+ 69 %	+ 59 %

La Société, malgré la légère diminution du chiffre d'affaires due au caractère cyclique des facturations des grandes liaisons téléphoniques sous-marines, enregistre une forte croissance du résultat grâce à l'amélioration de la rentabilité de son activité propre et à l'accroissement des dividendes en provenance des filiales.

Au cours de l'exercice 1987, le Groupe a obtenu des succès commerciaux majeurs en Europe et à l'exportation parmi lesquels: liaison sous-marine TASMARZ (2500 km) en fibre optique reliant l'Australie à la Nouvelle-Zélande; commande des premières liaisons par fibre optique à dispersion décalée: 100 km sans répéteur en Suède, 126 km au Royaume-Uni, réalisation sur une période de cinq ans de réseaux téléphoniques à Bangkok et dans le sud de la Thaïlande, contrat de fournitures de câbles sous-marins et terrestres à haute-tension (220 KV) en Chine.

La politique de diversification et de croissance externe s'est poursuivie avec notamment l'acquisition de THOMSON CUIVRE et le regroupement avec États-Unis au sein de la société ALCATEL N.A. dont LES CABLES DE LYON assurent la gestion, des activités américaines de Câbles et de Transmission d'ALCATEL N.V. et de CELWAVE, filiale des CABLES DE LYON.

L'augmentation importante du résultat consolidé global et part Groupe s'explique par une forte croissance du résultat courant qui est la conséquence d'importants gains de productivité, et de l'amélioration du résultat financier.

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale des actionnaires, convoquée le 31 mai 1988, de distribuer un dividende de 42 F par action assorti d'un avoir fiscal de 21 F en progression de 68 % sur l'exercice précédent, soit une distribution totale de 121,7 millions contre 72,4 millions de francs en 1986.



RÉSULTATS NETS 1987 SOCIÉTÉ ET GROUPE

IN2 GROUPE INTERTECHNIQUE

Résultats de l'exercice 1987

Le conseil d'administration de la société, réuni le 18 mars, a arrêté les comptes de l'exercice 1987 qui sont soumis à l'Assemblée générale ordinaire convoquée pour le 26 mai.

En 1987, le périmètre de consolidation a été élargi aux sociétés françaises L'éclair et Ferris et à la société italienne IN2 Spa. Afin de permettre les comparaisons et d'apprécier l'évolution du groupe, le résultat à périmètre 1986 a été rapporté entre parenthèses.

Au niveau consolidé de la société et de ses filiales, le chiffre d'affaires a été de 1 012,8 millions (766,3 millions à périmètre 1986) contre 720,4 : les commandes reçues de 1 005,9 millions (706,7) contre 737,6.

Le résultat net s'est élevé à 32,4 millions (42,1), contre 33,9. Les études propres ont été de 104,9 millions, soit 10,4 % du chiffre d'affaires (84,4 et 11 %), contre 81,5 et 11,3 %.

La marge brute d'autofinancement a été de 153,9 millions (141,6), contre 128,3 millions.

La part d'IN2 dans le résultat net du groupe s'est élevée à 36,7 millions (42,8) contre 34,3 millions en 1986. Ramenée à une action d'IN2, cette part est de 17,50 francs (20,40) contre 16,40 francs en 1986.

Le conseil proposera à l'Assemblée le versement d'un dividende de 30 francs, soit 6,75 francs de revenu global, supérieur de 12,5 % à celui de l'exercice précédent.

Durant cette même année 1987, le produit intérieur brut (PIB) a augmenté de 2 % (contre 2,4 % pour les soins et les biens médicaux). La différence entre ces deux chiffres se trouve réduite à 0,4 point, alors qu'elle oscillait, durant les trois années précédentes, entre 4,5 et 3,9 points. Il est vraisemblable qu'il faut voir dans ce ralentissement d'une progression devenue inquiétante à la fois l'effet du plan de rationalisation conduit par le gouvernement, celui de l'instauration du budget global dans le secteur hospitalier et celui d'une prise de conscience générale des acteurs (professionnels ou patients) du système de santé.

SOCIAL

Économie

7 624 F par Français

L'écart entre la croissance des dépenses de santé et le rythme de l'inflation s'est réduit en 1987

Les Français ont dépensé pour leur santé en 1987, 424 148 000 000 millions de francs, soit 7 624 F par habitant, selon les comptes établis par le SESI (1) et qui devaient être remis, vendredi 25 mars, aux ministères des affaires sociales et de l'emploi, de la santé et de la famille.

L'effort de compression de ces dépenses se manifeste par une baisse sensible de la croissance de cette consommation médicale, qui n'est plus que de 5,1 % par rapport à 1986, alors qu'elle atteignait plus de 18 % par an de 1970 à 1980, pour descendre progressivement à +13,6 %, +11,1 %, +9,7 % et +8,2 % en 1986.

Le ralentissement constaté repose à la fois sur une diminution des soins hospitaliers, mais aussi, ce qui est nouveau, sur une tendance analogue pour les soins ambulatoires et les soins de ville, où le fléchissement de la croissance, jusqu'alors continue, du volume des soins, qu'ils soient hospitaliers, privés ou d'analyses biologiques.

Le ralentissement est particulièrement net pour l'exercice des cabinets de ville, où la progression tombe à 6,8 %, contre 10,7 % en 1986 et 12,7 % en 1985. Les effectifs des médecins ont néanmoins continué de croître en 1987 (de 3 % pour les généralistes et de 6,1 % pour les spécialistes). Il semble par ailleurs indiquer le rapport, que le nombre des médecins passés, en secteur 2 (à honoraires libres) soit de 19 300 - une augmentation de 15 % en un an. Dans le même temps, la progression du nombre des consultations s'est tassée, avec un recul, pour la première fois depuis cinq ans, de l'activité des médecins, marqué surtout pour les généralistes, dont le nombre de visites à domicile a diminué cette année de 4,4 %.

De même, on observe un tassement de la progression du nombre d'actes techniques accomplis par les généralistes ou les spécialistes, sauf ceux (pneumologues et gastro-entérologues) qui ont recourus de plus en plus souvent aux endoscopies. Le ralentissement est plus spectaculaire encore pour la consommation des soins chez les dentistes, laquelle a augmenté en un an de 3,9 %, contre 13,2 % en 1986, et représente 510 F par habitant.

Le ralentissement observé est du même ordre pour les spécialistes médicaux (chimistes, kinésithérapeutes, etc.), qui ont coûté aux Français 295 F par habitant. Il est dit à un recul des prescriptions de ce type par les médecins et à l'inc-

fluence d'une politique sévère d'entraide et de recrutement des personnels (médecins à plein temps y compris, pour lesquels le taux de recrutement a chuté en cinq ans de 9,2 % à 3,3 %).

Les Français ont dépensé, pour leur hospitalisation, 2 837 F par habitant dans le secteur public, et 824 F dans le secteur privé. Les soins ambulatoires (médecins, dentistes, auxiliaires médicaux, analyses en laboratoire de ville, cures thermales) ont représenté 2 134 F par habitant en 1987, soit 35,7 % de la consommation totale des soins. Leur progression s'est nettement affaiblie par rapport à 1986, tant en valeur (elle est de 5,8 % contre 12,4 % l'année précédente) qu'en volume (nombre d'actes pratiqués): 3,7 % par rapport à 9,8 % en 1986.

Ce ralentissement est particulièrement net pour l'exercice des cabinets de ville, où la progression tombe à 6,8 %, contre 10,7 % en 1986 et 12,7 % en 1985. Les effectifs des médecins ont néanmoins continué de croître en 1987 (de 3 % pour les généralistes et de 6,1 % pour les spécialistes). Il semble par ailleurs indiquer le rapport, que le nombre des médecins passés, en secteur 2 (à honoraires libres) soit de 19 300 - une augmentation de 15 % en un an. Dans le même temps, la progression du nombre des consultations s'est tassée, avec un recul, pour la première fois depuis cinq ans, de l'activité des médecins, marqué surtout pour les généralistes, dont le nombre de visites à domicile a diminué cette année de 4,4 %.

Notons, pour finir, que les dépenses de recherches médicales se sont élevées à 12 milliards de francs en 1985, dernier chiffre connu, soit environ 200 F par habitant, soit encore 12,9 % de l'ensemble des ressources budgétaires affectées à la recherche par les administrations. Cette proportion est, bien évidemment, désirable en fonction des dépenses totales consenties par les Français pour leur santé.

En somme, le fléchissement de la spirale ascendante des dépenses de santé paraît enfin s'amortir, mais chacun doit être conscient du fait qu'elles représentent encore - et comme en 1985 ou 1986 - 7,9 % du produit intérieur brut, et que, d'une façon ou d'une autre, il importe de comprendre cette charge, de l'accepter et de l'assumer en évitant les gaspillages encore trop évidents.

D'ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) SESI : Service des statistiques des dépenses et des systèmes d'information des ministères concernés.

Peu de succès pour la journée d'action CGT

M. Philippe Séguin chahuté par des TUC

La journée d'action de la CGT sur les libertés et les salaires, le 24 mars, a obtenu un faible écho. Rares ont été les débrayages et les perturbations. Le trafic SNCF a été à peine touché, et à la RATP, les répercussions ont été peu sensibles. Quatre-vingt-quinze pour cent des autobus circulaient, le métro a fonctionné à 92 %, avec quelques difficultés en fin de matinée et au début de l'après-midi au moment de la manifestation.

A Paris, le cortège prévu entre la Nation et la République a rassemblé vingt-cinq mille participants, selon la police. Le secrétaire général de la CGT, M. Henri Krasucki, a prononcé une brève allocution et a notamment fait allusion à la campagne électorale. « Certains nous parlent de paix sociale, mais c'est la paix des humiliés, la paix des opprimés », a-t-il déclaré. En province les rassemblements ont été peu nombreux et ont toujours été de dimension modeste.

Au cours d'une conférence de presse, tenue le même jour, le syndicat CFDT de l'ANPE avait dénoncé « un plan égoïste des réductions d'effectifs » et affirmé qu'il avait « une augmentation des effectifs depuis le mois de janvier ».

La partie la plus spectaculaire de la réforme de l'ANPE, instaurée par l'ordonnance du 20 décembre 1986 et le décret du 24 juin 1987, entre maintenant dans les faits. Après la commune de Mazères (Ariège), dont le maire est M. André Tiviano, une douzaine de municipalités ont signé, le 24 mars, la convention qu'elles ont négociée avec l'ANPE.

La cérémonie qui s'est déroulée au ministère des affaires sociales devait redonner un coup d'éclat à une mesure qui avait l'objet d'un débat avant de disparaître de l'actualité. Il est désormais possible pour les communes de participer à l'activité de placement des demandeurs d'emploi, dès lors qu'elles remplissent les conditions fixées par l'Agence nationale pour l'emploi en vertu du monopole de service public

L'accord sur les retraites des cadres a été signé

Le président de la Fédération des assurances abandonne ses fonctions au CNPF

Responsable, en raison des remous qu'elle provoquait, la signature de l'accord permettant l'intégration dans l'AGIRC (Association générale des institutions de retraites des cadres) des cadres supérieurs a finalement été signée le 24 mars, comme prévu. Le CNPF, avec M. Pierre Guillea, président de la commission sociale du patronat, la COPME, et quatre organisations syndicales, sauf la CGT, ont accepté l'extension du régime obligatoire pour des cadres aux salaires supérieurs à 40 000 F par mois.

L'affaire n'est pas pour autant terminée. La profession des assurances, représentée au CNPF par la Fédération française des sociétés d'assurances, continue de s'opposer à cette disposition qui elle juge contraire à l'objectif de baisse des prélèvements obligatoires, et surtout concurrente des systèmes de retraite par capitalisation.

Il est cependant peu probable que le différend entraîne une rupture de la FFA avec le CNPF. En revanche, M. Jacques Lallemand, président de la FFA, vice-président du CNPF et président de sa commission économique, a annoncé, en fin de matinée de vendredi, l'abandon de ses fonctions au sein de l'organisation patronale. Sa démission, assortie de longues dates pour des motifs professionnels, pourrait dans ce contexte, prendre une autre signification.

Les négociations entre le CNPF et les organisations syndicales commenceront le 3 mai. - Soutiens de l'autonomie, voire d'indépendance, à l'égard des échéances politiques, les partenaires sociaux ont choisi de se rencontrer le 3 mai pour négocier des négociations sur un accord de méthodes ou d'orientation. Le CNPF souhaite étudier les dossiers de la mobilité professionnelle et géographique, de la formation professionnelle, des mutations technologiques et de l'aménagement du temps de travail, mais écarte le débat sur les projets d'amélioration du SMIC. L'objectif est de créer un niveau interprofessionnel des négociations qui pourraient intervenir dans les branches ou dans les entreprises.

Pour le placement des chômeurs Signature des premières conventions entre les communes et l'ANPE

La réforme de l'ANPE, instaurée par l'ordonnance du 20 décembre 1986 et le décret du 24 juin 1987, entre maintenant dans les faits. Après la commune de Mazères (Ariège), dont le maire est M. André Tiviano, une douzaine de municipalités ont signé, le 24 mars, la convention qu'elles ont négociée avec l'ANPE. La cérémonie qui s'est déroulée au ministère des affaires sociales devait redonner un coup d'éclat à une mesure qui avait l'objet d'un débat avant de disparaître de l'actualité. Il est désormais possible pour les communes de participer à l'activité de placement des demandeurs d'emploi, dès lors qu'elles remplissent les conditions fixées par l'Agence nationale pour l'emploi en vertu du monopole de service public

NUMÉRO 1 EN FRANCE

LE CRÉDIT LYONNAIS
A MONTÉ 30 MILLIARDS DE FRANCS
DE M.O.F.

(FACILITÉS DE CRÉDIT A OPTIONS MULTIPLES)
POUR 20 GROUPES PRESTIGIEUX



HACHETTE



AU PRINTEMPS S.A.



FINANCIÈRE AGACHE



ECONOCOM INTERNATIONAL N.V.



ARJOMARI PRIOUX S.A.



AÉROSPATIALE



GROUPE BSN



COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE

LVMH

MOËT HENNESSY, LOUIS VUITTON



LYONNAISE DES EAUX

DMC DMC



LEROY-SOMER S.A.



AIR INTER



ESSILOR INTERNATIONAL



ÉTABLISSEMENTS DARTY ET FILS S.A.



COMPAGNIE FRANÇAISE
DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE



INSTITUT MÉRIEUX S.A.



CARREFOUR S.A.



BONGRAIN S.A.



CLUB MÉDITERRANÉE S.A.



CREDIT LYONNAIS

Marchés financiers

مركز الدراسات الاقتصادية

La COB approuve le rapport Brac de La Perrière

Déontologie et autodiscipline pour les opérateurs boursiers

La Commission des opérations de Bourse (COB) a approuvé, le 22 mars, les principales orientations du rapport Brac de La Perrière, relatif à la déontologie des activités financières. En conséquence, elle vient de recommander aux autorités de marchés concernés, aux entreprises et à toutes personnes intéressées de mettre en œuvre rapidement les règles de conduite préconisées (le Monde du 9 mars). Un bilan sera dressé d'ici un an. Le groupe d'étude pourrait ensuite étendre sa réflexion vers des professions financières comme les analystes financiers, les personnels des autorités boursières et les gérants de portefeuilles.

Certaines règles, qui viennent d'être définies pour les intermédiaires financiers, sont en apparence élémentaires. Elles suggèrent notamment de séparer des fonctions incompatibles (banquier commercial, courtier, contrepartie et gérant pour un compte de tiers), d'informer les clients et de les mettre en garde contre des risques disproportionnés, d'exécuter les ordres avec diligence ou encore de procéder à l'affectation immédiate des opérations.

Une des mesures les plus importantes selon M. Brac de La

Perrière reste l'horodatage immédiat de chaque opération aux différents stades de son exécution. Cela permet à un opérateur de connaître à tout moment l'évolution d'un ordre et d'en faire la preuve : une étape ultérieure devrait être franchie avec l'enregistrement des conversations téléphoniques transmettant les ordres. Avec un tel système, « certaines opérations qui ont défrayé la chronique ne se seraient pas produites », a ajouté le rapporteur, faisant référence aux agissements de la société de remise Arbitrage SA que dirigeait Jean-Marc Aletti.

Cette instauration d'une déontologie repose avant tout sur l'autodiscipline des intervenants. Les établissements financiers vont définir eux-mêmes un code de conduite et se donneront les moyens de le faire respecter. Les autorités de tutelle veilleront, quant à elles, à leur application, quitte, s'il le faut, à imposer des règles minimales. Le contrôle sera donc en fait exercé par les professionnels plutôt que par des autorités de tutelle extérieures au marché. Reste à savoir s'ils auront toujours la volonté et les moyens de prendre des sanctions.

D.G.

Burlington vend ses activités européennes

Le groupe textile américain Burlington Industries a signé deux accords pour la vente de ses activités européennes. Burlington Sportswear Fabrics Limited (toile de jean), situé en Irlande, a été vendu au néerlandais Royal Nijverdal-Ten Cate. Quant à Klopman International SPA, leader européen de tissus destinés au marché des uniformes, dont les usines sont en Italie et en Irlande, il a été racheté par Dominion Textile Inc. dont le siège est à Montréal.

Burlington, qui a engagé une politique de restructuration et de modernisation onéreuse et déjournée tentative d'OPA, est très endetté, ce qui explique les cessions actuelles.

Rhin-Rhône Bolloré surenchérit sur Elf

Bolloré a lancé vendredi une nouvelle offre d'achat (OPA) sur le groupe Rhin-Rhône (négoce de combustibles) au prix minimal de 1 575 F par action, à la suite de l'opposition par la Chambre syndicale des agents de change de la contre-OPA d'Elf.

La compagnie pétrolière, principal actionnaire de Rhin-Rhône (avec 39,5 % du capital) a proposé, le 16 mars (le Monde du 17 mars), d'acheter toute quantité de titres à 1 500 F l'action, avec l'objectif de détenir au moins 50 % du capital. Initialement, le groupe Bolloré (qui possède déjà 34,5 % de Rhin-Rhône) avait déposé, le 4 mars, une offre à 1 100 F par action sur toute quantité de titres dans le but également d'en détenir la majorité.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE DE L'ENTREPRISE

Le Conseil d'Administration de la Banque de l'Entreprise a été informé par son Président le 22 mars 1988 d'une perte absorbant la quasi-totalité de ses fonds propres.

Le Président Yves LE GUAY a remis son mandat à la disposition du Conseil.

Après délibération, ce dernier a nommé M. Pierre LE BESNERAIS, Président de la Société, avec mission de rétablir les fonds propres.

Les principaux actionnaires de la Banque de l'Entreprise et notamment les organisations professionnelles du Bâtiment et des Travaux Publics ont donné l'assurance qu'elles apporteront les moyens nécessaires à la pérennité de l'entreprise.

GARONOR

1^{re} CHAÎNE EUROPÉENNE DE CENTRES DE TRANSIT DE STOCKAGE ET DE DISTRIBUTION

+23% 22 MF en 87 (17,8 MF en 86). Les résultats nets consolidés sont conformes aux prévisions.

+60% Le dividende proposé passe de 7,5 F en 86 à 12 F (+ 6 F d'avoir fiscal) pour l'exercice 87.

+73% 44,2 MF d'investissements en 87 (25,6 MF en 86) pour anticiper sur les besoins de ses clients.

G Un maillon clef pour l'entreprise

NEW-YORK, 24 mars

Forte baisse

La crainte de l'inflation avivée par le remontée des taux d'intérêt et la retraite de Wall Street, ont provoqué, jeudi, une forte baisse des cours à Wall Street. Amorcé dès l'ouverture, le mouvement s'est poursuivi durant toute la séance et s'accroît. Initialement en repli de 30 points, l'indice des Industriels accusait un recul de 43,77 points (-2,1 %), à 2 023,87. Le bilan de la journée a reflété ce résultat. Sur 1 985 valeurs traitées, 1 373 ont baissé, 262 seulement ont monté et 350 n'ont pas varié.

Autour du Big Board, le sentiment, toutefois, n'était pas franchement négatif. La vague d'OPA et de fusions, qui entretient un courant d'activité, constitue une barrière de résistance non négligeable. En outre, les dernières statistiques économiques confirment que le krach d'octobre n'a pas plongé le pays dans la récession.

Bref, de nombreux professionnels estiment que les bons résultats des entreprises attendus pour le premier trimestre et les signes de bonne santé de l'économie devraient constituer un matelas qui pourrait amortir la chute du marché... si chute il y a. Du reste, l'activité a été relativement faible, avec 184,91 millions de titres échangés, contre 167,37 millions la veille.

VALEURS	Cours du 23 mars	Cours du 24 mars
Alcoa	23 3/4	22 1/2
Amgen	86	85 3/4
AT&T	28 1/4	27 7/8
Boeing	25 3/8	25 1/8
Chemical Bank	25 3/8	25 3/8
Du Pont de Nemours	85 5/8	82 1/2
Exxon Mobil	41 5/8	42 3/4
GenCorp	44 1/8	42 3/4
Ford	43 3/4	43 1/8
General Electric	72 1/2	71 3/4
General Motors	31 1/2	31 1/2
Grain Processing	83 3/8	82 3/4
L.M.S.	111 5/8	110 3/4
ITT	111 5/8	110 3/4
Johnson & Johnson	45 1/2	45 3/8
Libby Oil	45 1/2	45 3/8
Pfizer	55 1/8	54 3/8
Rockwell	55 1/8	54 3/8
Texas	46 7/8	46 7/8
United Carbide	24 1/2	23 7/8
U.S.X.	51 1/4	49 7/8
Westinghouse	51 1/4	49 7/8
Yates Corp.	55 1/8	55 1/2

LONDRES, 24 mars

Sévère baisse

Les valeurs ont connu, jeudi 24 mars, leur plus forte baisse depuis le mois de février. L'indice FT, en repli initial de 6,8 points, a terminé sur un recul de 38,2 points (-2,6 %), à 1 421,6. Les professionnels ont attribué cette chute principalement aux craintes d'une perte de compétitivité des exportations britanniques en raison de la vigueur de la livre et à l'importante baisse de Wall Street dès son ouverture. Cependant, 355 millions de titres ont été échangés. Le fabricant de composants Lucas Industries a annoncé une prochaine augmentation de capital de 167,2 millions de livres en présentant, par ailleurs, des résultats encourageants pour l'exercice 1987. Le banquier anglais de commerce extérieur, l'an dernier, un bénéfice avant impôt de 408 millions de livres, en légère progression, alors que le fabricant de produits pharmaceutiques Smith and Nephew a vu ses bénéfices passer 24 % à 109,6 millions de livres. Sur le front des OPA, Beazer s'est déclaré prêt à renforcer son offre de rachat sur l'américain Koppers.

Les fonds d'Etat se sont affaiblis de même que les mines d'or.

FAITS ET RÉSULTATS

● Bayer : bénéfice record de 3 milliards de deutschemarks. — Le célèbre chimiste allemand annonce, pour 1987, un bénéfice consolidé avant impôts de 3 066 millions de deutschemarks (+ 8 %). C'est un résultat record obtenu malgré une baisse du dollar, qui a occasionné une diminution de 11 % des ventes aux Etats-Unis une fois celles-ci traduites en deutschemarks. L'affaiblissement du billet vert a, du reste, coûté à Bayer sa couronne de numéro un mondial de la chimie, avec un chiffre d'affaires de 37,13 milliards de deutschemarks, en repli de 3 %. C'est Hoechst qui a repris, mais seulement en raison de l'acquisition de la firme américaine Celanese, avec un chiffre d'affaires mondial de 42 milliards de deutschemarks.

● Rhône-Poulenc : 11 millions de profits sur le MATIF. — Le groupe chimique français a travaillé sur le MATIF. Mais il a été plus heureux que d'habitude. En 1987, il a dégagé 27 millions de profits dans des opérations de gestion de risque de taux, dont 11 millions gagnés sur le MATIF. Le directeur financier, M. Jean-Pierre Tiroulet, précise que Rhône-Poulenc avait également gagné 487 millions de francs sur les opérations de gestion de risque de changes et profits de conversion.

● Progression du résultat du groupe de la Banque Paribas. — Le groupe de la Banque Paribas, filiale de la Cie financière de Paribas, a dégagé, en 1987, un résultat net consolidé part de groupe de 860 millions de francs, à comparer à struc-

PARIS, 25 mars

Baisse dans le calme

Dans le sillage de Wall Street, la Bourse a enregistré dès les premiers échanges du matin un repli de 1,4 %, qui s'est poursuivi durant le reste de la séance. L'indicateur instauré d'abord sur une baisse de 1,42 %. Toutefois, le mouvement s'est décalé dans le calme, et le volume des transactions est demeuré peu élevé. Beaucoup d'intervenants ont décidé depuis quelque temps de se retirer du marché jusqu'à l'élection présidentielle, ou plutôt jusqu'à l'après-midi. A ce jour, aucun n'a présenté la proximité des vacances de Pâques et la perspective des week-ends prolongés dès la fin de la semaine prochaine.

Bien que la plupart des observateurs restent optimistes sur l'évolution des résultats des sociétés françaises, ils s'inquiètent, sans vouloir apparaître trop y accorder d'importance, sur l'évolution future de la Bourse new-yorkaise. Le marché obligataire demeure calme, et l'activité était également extrêmement réduite. Le contrat national de ce jour MATIF gagnait toutefois 0,4 %. Dans ce climat, les plus fortes hausses étaient enregistrées par Raffinage, Elf-Aquitaine, Promodes et SAT. En revanche, parmi les baisses figuraient des valeurs notables comme la Compagnie du Midi et Sagem.

Vingt-quatre heures après l'acceptation de la surcharge de Elf-France sur Rhin-Rhône, Bolloré-Techonologie répliquait en proposant de 5 % sur son concurrent. Le nouveau prix proposé par la société Sofical, filiale de Bolloré, est de 1 575 francs par action. La Chambre syndicale des agents de change estime la recevabilité de cette proposition.

Enfin, au terme de cette séance calme, peu d'investisseurs se souvenant qu'il y a un an, le 25 mars, la Bourse atteignait le plus haut niveau de son histoire, le CAC culmine à 460,4 %. Pour son premier anniversaire, le baromètre boursier est encore inférieur de 35 % à son sommet.

TOKYO, 25 mars

Repli

Impressionné par la baisse du dollar et de Wall Street, le marché japonais s'est replié vendredi, mais assez modérément. Sa perte de la journée était acquise dès la fin de la matinée. A la clôture, l'indice Nikkei s'est abaissé à 25 626,71, soit à 154,57 points (-0,6 %) au-dessous de son niveau précédent. « Plus se sait bien ce qui va arriver au yen à Wall Street, dit M. Takashi Muraoka, responsable chez Schroder Securities, mais je ne crois pas que la séance d'aujourd'hui illustre une tendance à la baisse. La plupart des professionnels partagent cet avis et attribuent la baisse à la proximité de la fin de l'exercice fiscal. Les ventes bénéficiaires ont pesé sur les valeurs fortement capitalisées, mais aussi sur les valeurs de l'électronique, telles que Hitachi et Sony. Hausse des pétroles. »

L'activité a été extrêmement modérée, avec 700 millions de titres échangés, contre 500 millions la veille.

VALEURS	Cours du 24 mars	Cours du 25 mars
Alcatel	880	880
Bridgeway	880	1 300
Carac	1 130	1 130
Compagnie	3 510	3 520
Elf	1 440	1 440
Hitachi	2 850	2 800
Hitachi Heavy	670	659
Sony Corp.	5 150	5 110
Tokyo Motors	2 400	2 320

PARIS: Second marché (admission)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.B.P. SA	252	232	Le galien de coca	219	219
Amend & Associés	401	401	Loca Investissement	251	251
Amgen	810	804	Lotacac	155	153
B.A.C.	430	430	Medis Investible	278	289
B. Desvignes & Assoc.	382	380	Mitsubishi Ind. Ind.	126	126
B.I.C.M.	620	620	Mitsubishi Ind. Ind.	285	281
B.I.P.	485	480	Mitsubishi Ind. Ind.	130 130	127
Bolton/Technologie	652	659	MILMIL	422	413
Boone	740	740	Milac	236	225
Chambre de Commerce	940	955	Monte-Désert	520	516
Colson	620	600	Orléans-Longue	180	178
Compt. Fin.	449	446	Orléans-Longue	298	298
Condit	1111	1120	Orléans-Longue (S. R. F.)	88 70	720
C.A.L. de P. (C.C.L.)	245	247	Orléans-Longue	1148	1148
C.A.T.C.	127	127	Orléans-Longue	145	148
C.A.M.E.	800	820	Orléans-Longue	154	147 80
C. E. G. B.	285	289 50	Sagin	265	280
C.E.I.L.D.	500	500	Sagin	570	576
C.E.L.P.	158	159	Sagin	1028	1017
C.E.P. Communication	1088	1100	S.E.P.A.	1031	1031
C.G.I. Informatique	521	518	S.E.P.A.	1180	1180
Compt. d'Orléans	444	428 30	S.M.T. Invest	243	233
CALM	285	282	Sudalpin	685	680
Compt. Fin.	321	325	Sudalpin	349	346
Compt. Fin.	480	485 40	Sudalpin	181	176
Compt. Fin.	325	325	Sudalpin	105	106
Compt. Fin.	150	147 50	Union Financ. de P.	403	398 80
Dagblat	3380	3430	Valeurs de France	315	316
Danville	1145	1108			
Déville	641	638			
Edison Belgium	121	121			
Edison Belgium	20 80	20 80			
Edison Belgium	412	418			
Edison Belgium	545	557			
Edison Belgium	865	865			
Edison Belgium	230	230			
Edison Belgium	158 10	155 20			
Edison Belgium	138 30	140 0			
Edison Belgium	110	108 80			
Edison Belgium	181	180			
Edison Belgium	218	220			

LA BOURSE SUR MINTEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 24 mars 1988

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
		Mars	Jun	Mars	Jun
Elf-Aquitaine	240	32	48	-	3,99
Lafarge-Cyprie	1 100	51	129	2	4,9
Michelin	140	41	45	-	2,50
Midi	1 180	247	278	0,98	4,0
Paribas	320	1,59	21,50	5,8	34
Peugeot	840	119	125	6,58	21
Saint-Gobain	440	6,25	17	-	42
Thomson-CSF	136	23	31,50	23,50	-

MATIF

COURS	ÉCHÉANCES		
	Mars 88	Jun 88	Sept 88
Dernier	101,45	100	99,35
Précédent	98,70	101,85	100,35

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Jun 88	Sept 88	Jun 88	Sept 88
100	1,36	1,58	0,60	1,50

INDICES

CHANGES	BOURSES
Dollar : 5,7025 F ↓	PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985) 24 mars 24 mars
	Valeurs françaises... 103,7 104
	Valeurs étrangères... 109,8 110,3
	C ^o des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)
	Indice général... 293,1 294,6
	NEW-YORK (Indice Dow Jones) 24 mars 24 mars
	Industrielles... 2 867,64 2 923,87
	LONDRES (Indice - Financial Times) 24 mars 24 mars
	Industrielles... 1 499,80 1 421,68
	Mines d'or... 244,90 242,68
	Fonds d'Etat... 98,36 98,34
	TOKYO (Indice Nikkei) 24 mars 25 mars
	Nikkei Dow Jones... 25 781,28 25 626,71
	Indice général... 2 121,64 2 102,38

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

COURS DU JOUR	UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS			
	+ base	+ base	Rep. + ou dép.	Rep. + ou dép.	Rep. + ou dép.	Rep. + ou dép.		
SE-UL	5,7885	5,7215	+ 45	+ 60	+ 110	+ 135	+ 320	+ 410
S. can.	4,9962	4,9923	- 38	- 11	- 52	- 14	- 148	- 40
Yen (100)	4,5369	4,5419	+ 112	+ 135	+ 272	+ 367	+ 808	+ 983
DM	3,3981	3,4013	+ 120	+ 139	+ 263	+ 289	+ 591	+ 678
Franc	3,8244	3,8276	+ 95	+ 109	+ 225	+ 225	+ 611	+ 673
FB (100)	16,7358	16,8212	+ 197	+ 247	+ 452	+ 593	+ 1 423	+ 1 808
ES	4,1092	4,1143	+ 214	+ 234	+ 453	+ 481	+ 1 248	+ 1 342
L (1 000)	4,5861	4,5922	- 147	- 99	- 278	- 222	- 669	- 528
E. comp.	10,5893	10,5286	- 85	- 44	- 429	- 66	- 289	- 85

TAUX DES EUROMONNAIES

SE-UL	6 1/2	6 3/4	6 11/16	6 13/16	6 3/4	6 7/8	7	7 1/8
DM	3 1/8	3 3/8	3 3/16	3 5/16	3 5/16	3 7/16	3 7/16	3 9/16
Franc	3 1/2	3 3/4	3 7/8	4	3 15/16	4 1/16	4 1/16	4 3/16
FB (100)	5 3/4	6 1/4	6 3/8	6 3/8	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 5/8
ES	6 7/8	6 7/8	6 3/8	1 1/2	1 1/2	1 5/8	2	2 1/8
L (1 000)	10 1/8	10 7/8	10 5/8	11 1/8	11 1/8	11 1/8	11 1/8	11 1/4
E. comp.	8 1/2	8 3/4	8 9/16	8 11/16	8 5/8	8 3/4	8 3/4	8 7/8
E. comp.	7 1/4	7 3/4	8 7/8	8 7/8	8 7/8	8 7/8	8 7/8	8 11/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 25 MARS

Règlement mensuel										Cours relevés à 14 h 57				
Composant	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	%	Composant	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	%	Composant	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	%
1888	A.S. 1973	1000	1000	0	1890	Legendre (DP)	1890	1890	0	1902	Buffet	108 50	108 50	+ 0,28
1020	C.A.P. 1978	1000	1000	0	1895	Lafont	1895	1895	0	1905	Chase Nat.	146	141 50	- 3,08
1030	C.F.P. 1978	1000	1000	0	1900	Lafont	1900	1900	0	1910	De Beers	62	61 50	- 0,16
1040	C.N.P. 1978	1000	1000	0	1905	Lafont	1905	1905	0	1920	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1050	C.N.P. 1978	1000	1000	0	1910	Lafont	1910	1910	0	1930	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1060	C.N.P. 1978	1000	1000	0	1915	Lafont	1915	1915	0	1940	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1070	C.N.P. 1978	1000	1000	0	1920	Lafont	1920	1920	0	1950	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1080	C.N.P. 1978	1000	1000	0	1925	Lafont	1925	1925	0	1960	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1090	C.N.P. 1978	1000	1000	0	1930	Lafont	1930	1930	0	1970	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1100	C.N.P. 1978	1000	1000	0	1935	Lafont	1935	1935	0	1980	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1110	C.N.P. 1978	1000	1000	0	1940	Lafont	1940	1940	0	1990	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1120	C.N.P. 1978	1000	1000	0	1945	Lafont	1945	1945	0	2000	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1130	C.N.P. 1978	1000	1000	0	1950	Lafont	1950	1950	0	2010	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1140	C.N.P. 1978	1000	1000	0	1955	Lafont	1955	1955	0	2020	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1150	C.N.P. 1978	1000	1000	0	1960	Lafont	1960	1960	0	2030	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1160	C.N.P. 1978	1000	1000	0	1965	Lafont	1965	1965	0	2040	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1170	C.N.P. 1978	1000	1000	0	1970	Lafont	1970	1970	0	2050	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1180	C.N.P. 1978	1000	1000	0	1975	Lafont	1975	1975	0	2060	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1190	C.N.P. 1978	1000	1000	0	1980	Lafont	1980	1980	0	2070	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1200	C.N.P. 1978	1000	1000	0	1985	Lafont	1985	1985	0	2080	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1210	C.N.P. 1978	1000	1000	0	1990	Lafont	1990	1990	0	2090	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1220	C.N.P. 1978	1000	1000	0	1995	Lafont	1995	1995	0	2100	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1230	C.N.P. 1978	1000	1000	0	2000	Lafont	2000	2000	0	2110	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1240	C.N.P. 1978	1000	1000	0	2005	Lafont	2005	2005	0	2120	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1250	C.N.P. 1978	1000	1000	0	2010	Lafont	2010	2010	0	2130	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1260	C.N.P. 1978	1000	1000	0	2015	Lafont	2015	2015	0	2140	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1270	C.N.P. 1978	1000	1000	0	2020	Lafont	2020	2020	0	2150	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1280	C.N.P. 1978	1000	1000	0	2025	Lafont	2025	2025	0	2160	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1290	C.N.P. 1978	1000	1000	0	2030	Lafont	2030	2030	0	2170	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1300	C.N.P. 1978	1000	1000	0	2035	Lafont	2035	2035	0	2180	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1310	C.N.P. 1978	1000	1000	0	2040	Lafont	2040	2040	0	2190	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1320	C.N.P. 1978	1000	1000	0	2045	Lafont	2045	2045	0	2200	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1330	C.N.P. 1978	1000	1000	0	2050	Lafont	2050	2050	0	2210	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1340	C.N.P. 1978	1000	1000	0	2055	Lafont	2055	2055	0	2220	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1350	C.N.P. 1978	1000	1000	0	2060	Lafont	2060	2060	0	2230	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1360	C.N.P. 1978	1000	1000	0	2065	Lafont	2065	2065	0	2240	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1370	C.N.P. 1978	1000	1000	0	2070	Lafont	2070	2070	0	2250	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1380	C.N.P. 1978	1000	1000	0	2075	Lafont	2075	2075	0	2260	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1390	C.N.P. 1978	1000	1000	0	2080	Lafont	2080	2080	0	2270	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1400	C.N.P. 1978	1000	1000	0	2085	Lafont	2085	2085	0	2280	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1410	C.N.P. 1978	1000	1000	0	2090	Lafont	2090	2090	0	2290	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1420	C.N.P. 1978	1000	1000	0	2095	Lafont	2095	2095	0	2300	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1430	C.N.P. 1978	1000	1000	0	2100	Lafont	2100	2100	0	2310	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1440	C.N.P. 1978	1000	1000	0	2105	Lafont	2105	2105	0	2320	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1450	C.N.P. 1978	1000	1000	0	2110	Lafont	2110	2110	0	2330	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1460	C.N.P. 1978	1000	1000	0	2115	Lafont	2115	2115	0	2340	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1470	C.N.P. 1978	1000	1000	0	2120	Lafont	2120	2120	0	2350	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1480	C.N.P. 1978	1000	1000	0	2125	Lafont	2125	2125	0	2360	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1490	C.N.P. 1978	1000	1000	0	2130	Lafont	2130	2130	0	2370	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1500	C.N.P. 1978	1000	1000	0	2135	Lafont	2135	2135	0	2380	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1510	C.N.P. 1978	1000	1000	0	2140	Lafont	2140	2140	0	2390	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1520	C.N.P. 1978	1000	1000	0	2145	Lafont	2145	2145	0	2400	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1530	C.N.P. 1978	1000	1000	0	2150	Lafont	2150	2150	0	2410	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1540	C.N.P. 1978	1000	1000	0	2155	Lafont	2155	2155	0	2420	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1550	C.N.P. 1978	1000	1000	0	2160	Lafont	2160	2160	0	2430	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1560	C.N.P. 1978	1000	1000	0	2165	Lafont	2165	2165	0	2440	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1570	C.N.P. 1978	1000	1000	0	2170	Lafont	2170	2170	0	2450	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1580	C.N.P. 1978	1000	1000	0	2175	Lafont	2175	2175	0	2460	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1590	C.N.P. 1978	1000	1000	0	2180	Lafont	2180	2180	0	2470	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1600	C.N.P. 1978	1000	1000	0	2185	Lafont	2185	2185	0	2480	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1610	C.N.P. 1978	1000	1000	0	2190	Lafont	2190	2190	0	2490	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1620	C.N.P. 1978	1000	1000	0	2195	Lafont	2195	2195	0	2500	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1630	C.N.P. 1978	1000	1000	0	2200	Lafont	2200	2200	0	2510	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1640	C.N.P. 1978	1000	1000	0	2205	Lafont	2205	2205	0	2520	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1650	C.N.P. 1978	1000	1000	0	2210	Lafont	2210	2210	0	2530	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1660	C.N.P. 1978	1000	1000	0	2215	Lafont	2215	2215	0	2540	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1670	C.N.P. 1978	1000	1000	0	2220	Lafont	2220	2220	0	2550	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1680	C.N.P. 1978	1000	1000	0	2225	Lafont	2225	2225	0	2560	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1690	C.N.P. 1978	1000	1000	0	2230	Lafont	2230	2230	0	2570	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1700	C.N.P. 1978	1000	1000	0	2235	Lafont	2235	2235	0	2580	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1710	C.N.P. 1978	1000	1000	0	2240	Lafont	2240	2240	0	2590	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1720	C.N.P. 1978	1000	1000	0	2245	Lafont	2245	2245	0	2600	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1730	C.N.P. 1978	1000	1000	0	2250	Lafont	2250	2250	0	2610	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1740	C.N.P. 1978	1000	1000	0	2255	Lafont	2255	2255	0	2620	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1750	C.N.P. 1978	1000	1000	0	2260	Lafont	2260	2260	0	2630	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1760	C.N.P. 1978	1000	1000	0	2265	Lafont	2265	2265	0	2640	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1770	C.N.P. 1978	1000	1000	0	2270	Lafont	2270	2270	0	2650	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1780	C.N.P. 1978	1000	1000	0	2275	Lafont	2275	2275	0	2660	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1790	C.N.P. 1978	1000	1000	0	2280	Lafont	2280	2280	0	2670	De Beers	62	62 50	+ 0,16
1800	C.N.P.													

عقدا صفا الاصل

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES	MINITEL
3 Gibraltar : victoire des socialistes aux élections. 5 Israël : les troubles dans les territoires occupés. - Le conflit entre l'Irak et l'Iran. 8 Signature de l'accord entre les sandinistes et la Contra.	10 Le meeting de M. Barre à Marseille. - Journal d'un amateur, par Philippe Boucher. 11 La composition de l'état-major du candidat Mitterrand. 12 La participation électorale dans les banlieues ouvrières.	14 Le rapport du Conseil d'Etat sur l'éthique et la législation. 15 Un accord franco-espagnol de défense. 16 Un débat sur les « violences policières ». 22 Sports.	23 L'invité, au théâtre des Amandiers ; Fioretti, à Montpellier. - Danse : Marin, Lander et Forsythe, à l'Opéra. 24 M. Michel Debré à l'Académie française. - Communication : les embarras de la CNCL.	29 La grève désespérée des pilotes d'Air Inter. 30 L'outil de production vieillit en France. 32 L'écart entre la croissance des dépenses de santé et le rythme de l'inflation s'est réduit en 1987. 34-35 Marchés financiers.	Abonnements 2 Annonces classées 28 Carnet 28 Jeux, Mots croisés 20 Loto 26 Météorologie 27 Philatélie 27 Radio-télévision 26 Spectacles 25	● Election présidentielle : sondages et réactions. ELEC ● L'Info 24 heures/24. APP ● Les jeux du Monde. JEUX Actualité International. Bourse. Abonnements. Campus. Télémat. 3615 Taper LEMONDE

Remise en liberté de Mohamed Mouhajer écroué après les attentats de 1986

M. Mohamed Mouhajer, un Français lié aux fondamentalistes pro-iraniens et soupçonné d'avoir été mêlé à des attentats terroristes commis en France en 1986 ou sur le point d'y être commis, a été mis en liberté, jeudi 24 mars, sur décision de M. Gilles Bouloque, juge d'instruction à Paris. Ce dernier estime que M. Mouhajer n'est pas mêlé aux attentats d'il y a deux ans, qui avaient fait treize morts et plus de deux cent cinquante blessés. M. Bouloque nous a déclaré, sans vouloir en dire plus, que l'enquête sur ces attentats « était désormais complètement résolue ».

M. Mouhajer, arrêté le 21 mars 1987, avait cependant été inculpé — ainsi que d'autres terroristes présumés liés à l'Iran — d'association de malfaiteurs, de détention d'armes et d'explosifs. La DST, qui était à l'origine de ces arrestations, estimait à cette époque détenir des charges sérieuses à l'encontre de personnes arrêtées. La même DST, chargée par M. Bouloque de l'enquête judiciaire sur la découverte de divers explosifs, n'a pas convaincu le juge

d'instruction de la culpabilité de M. Mouhajer.

Celui-ci, qui reste inculpé, a donc été remis en liberté avec interdiction de quitter la France et de renouer des contacts avec les autres personnes impliquées dans cette affaire. Le parquet était opposé à cette mise en liberté. M. Michel Raynaud, procureur de la République à Paris, nous a déclaré, que contrairement à l'opinion du magistrat instructeur, il estime qu'il existe des charges contre M. Mouhajer justifiant le maintien de celui-ci en détention. Il est probable, dans ces conditions, que le parquet fera appel devant la chambre d'accusation de l'ordonnance de M. Bouloque rendant la liberté à M. Mouhajer.

M. Bouloque invoque, pour justifier sa décision, l'article 143-1 du code de procédure pénale qui interdit, en matière correctionnelle, de maintenir un inculpé en détention au-delà d'un an, sauf « à titre exceptionnel ».

L'avocat de M. Mouhajer, M^{re} François Moret, n'était pas joignable vendredi 25 mars dans la

matinée. Il avait insisté dès le mois de décembre 1987 sur « l'absence totale de charges » pesant sur son client.

Le 29 novembre 1987, M. Bouloque avait laissé repartir libre vers Téhéran M. Wahid Gerdji, interprète de l'ambassade d'Iran à Paris. Le refus de M. Gerdji de s'expliquer devant le magistrat sur son rôle de commanditaire possible des attentats terroristes commis à Paris en 1986 avait déclenché auparavant une « guerre des ambassades » entre la France et l'Iran.

Pour n'avoir pas inculpé M. Gerdji, ni demandé à celui-ci de rester à la disposition de la justice, M. Bouloque avait été accusé de s'être prêté à un « troc diplomatique » : la libération, intervenue deux jours auparavant, de deux des otages français détenus au Liban, MM. Roger Augue et Jean-Louis Normandin, et le retour à Paris de M. Paul Torri, consul de France à Téhéran, contre l'absolution accordée, sans autre forme de procès, à M. Gerdji.

A propos de la libération de M. Mouhajer, M. Bouloque

devance les mêmes reproches qui pourraient lui être faits : « J'ai pris cette décision à un moment de la procédure, un an après l'incarcération de l'inculpé. S'il y a parallèlement tractations diplomatiques, dont j'ignore tout, ce n'est qu'une coïncidence ».

Comme M. Gerdji, M. Mouhajer représentait certainement un enjeu important pour l'Iran de l'imam Khomeiny et pour les groupes qui lui sont liés au Liban. Né en 1953 au Liban, étudiant en philosophie à la Sorbonne, un temps libraire à Paris, orateur engagé et écouté dans diverses mosquées de la capitale française, M. Mouhajer était présenté ainsi dans le Monde du 23 mars 1987 : « Issu d'une famille très religieuse venue du Liban sud pour s'établir dans la Bekaa, il est le fils d'un haut dignitaire chiite très respecté, le cheikh Habib Ali Ibrahim Al Mouhajer, mort dans les années 60 et enterré en Irak. La religion et la famille ne font qu'un puisque Mohamed a un frère cheikh et deux sœurs juives religieuses. L'un d'eux est membre du Conseil suprême chiite ».

Sur le vif

Debout !

Tôt ce matin, j'étais là, dans mon trou à rat. Tranquille. Je parcourais la presse en faisant ma gym. De la gymnastique statique, assise en équilibre sur un fauteuil bancaï, les pieds haut croisés sur un bureau en persa. Et patras ! A la lecture d'un article dans le Herald Tribune, je sursaute, et je tombe par terre de stupeur inquiète : quand on est assis, on qu'il y a de plus dangereux pour la santé, c'est le lit. Je me relève, je bondis sur le téléphone, et j'appelle une copine, hospitalisée depuis le mois dernier. Fillette de parout. Elle s'est cassée en petits morceaux sur la piste noire de Sainte-Chevalier.

— Allô, c'est toi, Nina ? Je te dérange pas ? Je suis pas encore passée, pour les soins ?

— Si, ils viennent de me faire une prise de sang, il y a quelque chose qui ne va pas. Je suis pas quel.

— Rien ne va, me pauvre chérie. En trois semaines, t'as vuilli de trente ans. T'as plus de potassium, plus de sels minéraux, tu te décalcifies, t'es mal irriguée, t'es en train de fabriquer

des gros caillots qui se baladent du côté de ton cœur et de ton cerveau. Et tes défenses immunitaires sont bouillies.

— Qu'est-ce que tu me racontes ?

— Ce que je viens de voir dans le journal. Le lit, c'est l'ennemi de la chambre de carreau. Faut te tirer immédiatement ! Question de vie ou de mort.

— Je peux pas, voyons, j'en ai encore pour au moins dix jours de gouttière, de suspension et de goutte-à-goutte.

— Comme tu voudras, mais je te préviens, d'ici là, j'aurais chopé tout ce qui traîne comme microbes, virus et autres saloperies dans les hôpitaux et tu t'en relèves pas, de toute façon.

— Arrête, tu me fais pleurer.

— Ah ! tu pleures ? Alors là, c'est le dernier stade, l'abandon, la déprime... J'appelle trop tard. Allez, oublie ce que j'ai dit et console-toi. Je viendrai t'apporter des fleurs. Pas à Bichat, c'est plus la peine. Au Père-Lachaise.

CLAUDE SARRAUTE.

Le sort des otages au Liban

A Matignon, on niait bien évidemment vendredi matin que la remise en liberté de Mohamed Mouhajer — le neveu d'un « gros poisson » du Hizbollah libanais, Brahim Al Amine — ait quelque chose à voir avec une tractation secrète concernant le sort des trois Français encore détenus au Liban, les deux diplomates Michel Carton et Marcel Fontaine, et le journaliste Jean-Paul Kauffmann. On n'en reconnaissait pas moins, de très bonne source, que « jamais les contacts n'ont cessé » dans l'affaire des otages, et qu'ils se poursuivent en ce moment. L'heure d'un dénouement heureux, ajoutait-on, « ne dépend pas de nous. Ça peut être dans trois jours, dans huit jours, nous n'en savons rien ».

Ces propos, d'une grande prudence, mais teintés cependant d'uneueur d'optimisme, ne sont pas contredits par ceux tenus jeudi à Téhéran par M. Rafsanjani, le président du Parlement iranien. Une fois de plus, M. Rafsanjani s'en est pris en effet à M. Mitterrand, déclarant devant un groupe de journalistes étrangers : « En France, la fraction du président Mitterrand essaie d'empêcher le groupe du premier ministre, M. Jacques Chirac,

d'obtenir la libération des otages et de remporter une carte gagnante ».

Le climat de suspense créé par la confirmation de la poursuite des efforts du gouvernement pour obtenir la libération des otages avait été précédé d'une détonation engendrant un grand nombre de rumeurs. C'est ainsi que, jeudi, Matignon a dû démentir à plusieurs reprises que M. Chirac se serait rendu secrètement en Algérie et que M. Pasqua avait été vu à Lamaca. Ces rumeurs, qui se sont révélées inconsistantes, ont leur source dans les propos tenus en privé par les deux hommes, très élogieux à l'égard des dirigeants algériens et insistant sur l'importance de leur rôle dans les négociations pour la libération des otages.

Seule information vraie de cette foire journalière de jeudi : la présence à Damas de M. Jacques Kosciuszko-Morizet, secrétaire national du RPR. Mais comme il a lui-même fait remarquer dans la capitale syrienne, M. Kosciuszko-Morizet ne s'est jamais occupé de l'affaire des otages.

J. A.

Trois mille cinq cents viticulteurs manifestent à Montpellier

« Finie la comédie ! »

MONTPELLIER de notre envoyée spéciale

Jour symbole que ce jeudi 24 mars pour les trois mille cinq cents viticulteurs du Languedoc-Roussillon qui s'étaient réunis sur l'esplanade, au cœur de la ville... En ce jour premit corps la campagne électorale, après l'annonce de la candidature de M. François Mitterrand. En ce jour aussi se tenait le dernier des rassemblements viticoles qui, depuis décembre 1987 et après Nîmes, Béziers et Carcassonne, agitent le Midi. « Finie la comédie ! », annonce avant le départ du cortège M. Jean Huillet, porte-parole de l'intersyndicale qui appelle à la manifestation. Cette intersyndicale majoritaire regroupe diverses organisations viticoles, mais la FDESA et le CDJA n'étaient pas au rendez-vous.

« Si vous voulez que la paix sociale soit respectée, lance Jean Huillet à l'attention des pouvoirs publics, respectez-nous ! Le ton était donné : respect de la dignité et des revendications. Pour les manifestants, les autorités de la CER et le ministre français de l'Agriculture, M. François Guillaume, mettent en

œuvre la « liquidation » pure et simple de leur secteur. En début de semaine prochaine, de nouvelles discussions sont prévues à Bruxelles. Les viticulteurs espèrent avoir baissé les quantités imposées à la distillation obligatoire à venir et limiter ainsi la dégradation de leurs revenus. « Distillation obligatoire, extermination des agriculteurs », li-on sur les pancartes.

M. Philippe Coste, délégué de l'Aude, traduisait à la tribune l'inquiétude d'une profession qui se sent incomprise : « Ce n'est pas seulement la vigne qui est menacée, c'est une région tout entière. Montpellierains, vous ne sauriez accepter d'être les habitants de la capitale du désert ». M. Denis Verdier, délégué du Gard, exprima la même colère.

Que tous les candidats à la présidence le sachent, Jean Huillet les a prévenus : « Ils peuvent multiplier les déclarations médiatiques ; mais, pour les viticulteurs, plus que le contenu c'est le contenu qui compte ».

Plus d'une heure après le début du rassemblement, vers 16 heures, le cortège s'ébranla en direction de la préfecture et du conseil régional où

une délégation était reçue. C'est alors que se produisirent des heurts violents avec les CRS.

Le harcèlement ne prendra fin que vers 20 heures dans la ville vidée de ses habitués badauds et à l'ambiance lourde. Quelques manifestants allaient encore des brasiers dans le quartier des Arceaux avant de quitter le chef-lieu. Sur le chemin du retour les esprits s'échauffent pas apaisés pour autant. A Mèze, d'abord, vers 21 heures, les locaux de la perception étaient sacagés, une partie des seize mille dossiers détruits. Sur la RN 113, à l'entrée de Béziers, un incendie éclatait. Les gendarmes mobiles dégageaient les manifestants. Ainsi se poursuivirent les escarmouches jusqu'à minuit environ. Il n'y a pas eu d'arrestations mais des dégâts matériels. La veille, déjà, deux cent cinquante vigneronnes de l'Aude, venues principalement du Narbonnais, avaient donné le ton par leur opération de commando.

DANIELLE ROUARD.

● Les marins de la Sealink Nord-Pas-de-Calais laissent leur piquet de grève. — Les marins du train-ferry Nord-Pas-de-Calais de la Sealink française ont décidé, vendredi 25 mars à Calais, de lever leur piquet de grève comme le leur demandait leur employeur, la SNCF, pour que « s'ouvrant immédiatement des négociations ».

Cette décision, si elle entame le jeu dans le conflit entamé le 17 mars, ne devrait pas permettre pour autant une sensible amélioration du trafic trans-Manche. A Dieppe, les marins du car-ferry Charente se sont prononcés pour la poursuite du mouvement. Le Versailleux reste immobilisé à Cherbourg.

Aéroports de Paris inspirera la conception de Paérogare d'Osaka

Le Kansai International Airport Company a annoncé, le 25 mars, qu'elle avait retenu les suggestions architecturales et techniques présentées par Aéroports de Paris et son directeur de l'architecture, M. Paul Andrea, pour la construction de l'aéroport d'Osaka.

Six projets élaborés par des bureaux d'études étrangers et trois japonais étaient en lice, après que les Etats-Unis eurent demandé à Tokyo de faire jouer la concurrence pour ce concours d'idées. A ce stade, la décision japonaise ne rapporte rien à Aéroports de Paris, puisque la fierté légistique et des chanciers accrues de transporter l'appel d'offres pour les études lorsque celui-ci sera lancé.

Aéroports de Paris a déjà conçu les aéroports d'Abou-Djabi, de Brno, de Caïre et de Djakarta.

Le numéro du « Monde » daté 25 mars 1988 a été tiré à 511 994 exemplaires

Le docteur Lagarde veut attaquer M^{me} Barzach en justice

NICE de notre correspondant régional

Au cours d'une conférence de presse qu'il a tenue, le jeudi 24 mars, à Nice, vingt-quatre heures après sa remise en liberté (Le Monde du 24 mars), le docteur Philippe Lagarde a annoncé son intention de poursuivre en justice M^{me} Michèle Barzach. Interrogé, le mardi 15 mars à Cannes, le ministre de la Santé avait déclaré que le médecin mentonnais et son collègue nîçois, le docteur Augustin Roquette — inculpés l'un et l'autre d'escroquerie et de la biologie — avaient commis « une escroquerie grave » en se comportant en « marchands d'espoir ».

« J'ai un dossier très clair, avait-elle ajouté, sur l'activité de M. Lagarde et de son acolyte ».

Le docteur Lagarde a estimé que le ministre avait enfreint la Constitution sur la séparation des pouvoirs, et violé le principe juridique de la présomption d'innocence. Il a également insisté qu'il ferait citer M^{me} Barzach comme témoin à son procès. « Mon incarcération, a d'autre part déclaré le docteur Lagarde, n'est que l'un des épisodes du conflit qui oppose la médecine privée à la médecine hospitalière. Notre association Cancerespoir, créée dans des conditions régulières, a, en fait, généré d'autres associations qui voudraient s'approprier le monopole de la recherche sur le cancer en France ».

GUY PORTE.

● Nouveau renvoi du procès de Christian David. — Christian David, accusé du meurtre du commissaire Gilbert commis le 2 février 1966 (Le Monde du 24 mars) et dont le procès devait s'achever le vendredi 25 mars aux assises de Paris, a tenté de se donner la mort jeudi soir. L'accusé, âgé de cinquante-sept ans, s'est ouvert l'abdomen avec une lame de rasoir. A la prison de la Santé, où il est détenu, il a refusé d'être soigné. Le président des assises, M. Maurice Collomb, a décidé, vendredi matin, de renvoyer, pour la deuxième fois, le procès de Christian David, après avoir entendu les conclusions du docteur Odile Diamant-Berger sur l'état de l'accusé. Selon les médecins, celui-ci n'est pas en état d'être transporté, « car il refuse les pansements occlusifs sur ses plaies : il y a donc risque d'hémorragie à chaque mouvement qu'il fait ».



LE BON CÔTÉ DE LA DÉCORATION CHEZ RODIN LES PRIX !
38, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

Préservez votre dos fragile avec **TRECAFLEX** sommier articulé à lames de bois inclinable tête et pied soulagent bien la colonne vertébrale **GOLDNEST** **CAPELOU**
37, AV. DE LA RÉPUBLIQUE 75011 PARIS TEL. 43.51.46.51 - MÉTRO PARYMENTIER

QUE CHOISIR ? DANS LE NUMÉRO DE MARS 2 DOSSIERS EXCLUSIFS

BEAUJOLAIS 86 Que Choisir dénonce les pires et conseille les meilleurs. Nous les avons testés : un sur deux est à éviter ; trop de sucre et adieu la qualité !

PLAGES EN EUROPE Que Choisir fait l'état des lieux. Résultat : de l'eau, du sable et de la pollution. Nous vous disons où, comment et quand partir en Europe sur mer.

QUE CHOISIR ? Le journal qui chaque mois attaque pour vous défendre

Pour votre **DEMEMAGEMENT** **ODOUL** AGENT DE **COFFICO**
16, rue de l'Atlas 75019 Paris 42 08 10 30

MEME CE QUI VA SANS DIRE VA MIEUX EN LE DISANT... ET

LE PRÊT-A-PORTER MASCULIN SIGNÉ DES GRANDS COUTURIERS
50 rue de Valenciennes - 75013 Paris
P^{re} Stéphane MEN'S DE LUXE
2 MAGASINS & RÉVOLUTIONNAIRES A VOTRE SERVICE

Ouverts (en fond de cour) de midi à 19 h 30, du mardi au samedi
Champs-Élysées : 5, rue de Washington
Rive gauche : 130, bd St-Germain
A Strasbourg : 19, faubourg National (1^{er} étage)
Pour la franchise : France et étranger. Tel. 32-89-11

A B C E F G H